

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

ARRONDISSEMENT DE MERI

COMMUNE DE MERI

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

MERI SUB DIVISION

MERI COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LACOMMUNE DE MERI



*GIC Service de Maintenance Industrielle
Productive et Développement Rural
E-mail : smipdr@yahoo.fr*



Réalisé par la Commune de MERI
Avec l'appui technique de SMIPDR
Sur financement du PNDP

Décembre 2016

Sommaire

Résumé du PCD	5
Liste des abréviations,	7
Liste des tableaux	9
Liste des Cartes	9
Liste des figures	9
Liste des annexes	9
1. INTRODUCTION	11
1.1. Contexte et justification	11
2. METHODOLOGIE	14
2.1 Préparation de l'ensemble du processus	14
2.1.1. Préparation pédagogique	14
2.1.2 Préparation administrative	14
2.1.3 Préparation au niveau Communal	14
2.1.4 Préparation des diagnostics	15
2.2. Collecte des données	15
2.2.2. Diagnostic participatifs niveau village	15
□ <i>La Préparation</i>	15
□ <i>La Conduite du diagnostic participatif</i>	16
□ La collecte des données GPS	16
2.2.3. Diagnostic de l'espace urbain	16
□ <i>Préparation</i>	16
□ <i>Conduite du diagnostic participatif</i>	16
□ <i>Traitement des données</i>	16
□ <i>La validation des résultats</i>	17
2.2.4. Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)	17
□ <i>Préparation</i>	17
□ <i>Conduite du diagnostic participatif</i>	17
□ <i>Le dépouillement, traitement et analyse des données</i>	17
□ <i>La validation des résultats et identification des axes de renforcement</i>	17
2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie	18
2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources, de programmation	18
2.4.1. Préparation de l'atelier de planification	18
2.4.2 Atelier de Planification, de Mobilisation des ressources et de Programmation	18
2.5. Atelier du Conseil Municipal élargie aux sectoriels	18
2.5.1. Préparation de l'atelier de tenue du COMES	18
2.5.2 Atelier du COMES	18
2.6 Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif	18
CHAPITRE : III	20
PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	20
3. Présentation sommaire de la Commune	21
3.1 Localisation de la Commune	21
3.1.2 Description du milieu biophysique	21
3.1.2.1 Climat	21
3.1.2.2. Relief	22
3.1.2.3 Sols	22
3.1.2.4. Hydrographie	22
3.1.2.5. Flore et végétation	22
3.1.2.6. Ressources minières	23
3.1.2.7- Atouts et potentialités ; contraintes du milieu biophysique	23
3.1.3. DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE	24
3.1.3.1. Histoire de la Commune	24
3.1.2.2 Démographie	25
3.1.2.2.1 Taille et structure de la population	25
3.1.2.2.2 Groupes ethniques et relations interethniques	26
3.1.2.2.3 Religion	26
3.1.2.2.4 Mobilité de la population	26
3.1.2.2.5 Organisation sociale	26

Plan Communal de Développement de MERI

3.1.2.2.6 Habitats.....	26
3.1.2.2.7 Système foncier	27
3.1.2.2.8 Acteurs du Développement local	27
3.1.3.2 Activités économiques	27
3.1.3.3.1 Agriculture	27
3.1.3.3.2 Élevage et pêche	28
3.1.3.3.3 Commerce	29
3.1.3.3.4 Artisanat.....	29
3.1.3.3.6 Transport	30
3.1.3.3.7 Activités de transformation	30
3.1.3.3.8 Services	31
3.1.3.3.9 Autres activités économiques	31
3.1.3.3.10 Acteurs de développement.....	31
3.1.4 Couverture en services sociaux de base et infrastructures par secteur	33
3.1.4.1 Éducation	33
a) Éducation de base	33
Source : Inspection d'arrondissement pour l'EDUB de Méri	34
b) Enseignements secondaires	35
c) Enseignement supérieur.....	37
d) Enseignement professionnel	37
3.1.4.2 Santé publique	37
3.1.4.3 Eau.....	39
3.1.4.4 Énergie	40
3.1.4.5 Infrastructures socio culturelles et sportives	42
3.1.4.6 Travaux publics	42
3.1.4.7 Infrastructures commerciales	43
3.1.4.8 Poste et Télécommunication/ Communication	46
3.1.4.9 Tourisme	46
3.1.4.10 Principales potentialités et ressources de la Commune de MERI	46
4.1. SYNTHESE DU DIC	47
4.1.1 : Gestion des ressources humaines	47
4.1.1.1 Les personnels	47
4.1.1.1.1 Fonctions	47
4.1.1.1.2 Le sexe	48
4.1.1.1.3 L'âge	49
4.1.1.3.4 La formation de base	49
4.1.1.1.6 Salaire du personnel.....	50
4.1.1.2. Conseillers Municipaux.....	50
4.1.1.3. Exécutif communal	50
4.1.2 Gestion des ressources financières	52
4.1.2.1 Budget annuel sur trois exercices et son utilisation	53
4.1.2.1.2. Mécanisme de collecte des ressources financières propres.....	53
4.1.2.2.4. Etat des dépenses	54
4.1.2.2.3. 7 Taux d'investissement	55
4.1.3 Gestion du patrimoine communal	56
4.1.3.2. Modes de gestion du patrimoine communal	60
4.1.3.3. Système d'entretien du patrimoine communal	60
4.1.3.4. Gestion des ressources naturelles et valorisation des ressources touristiques	60
4.1.4 Gestion des relations	63
4.1.5 Axes de renforcement de la Commune	64
4.2 Synthèse des données sur le DEUC	68
4.2.1 Synthèse sur les populations vulnérables	68
4.2.2 Synthèse sur les principaux corps de métier.....	72
4.3 Matrice diagnostic des ressources naturelles et esquisse de PUGDT :	79
4.3.2 Esquisse du Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal :	80
4.4 Synthèse des données sur la petite enfance	81
4.5 Synthèse des données sur les changements climatiques	82
4.6 Synthèse sur l'économie locale	83
4.7. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	86
5. PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	120
5.1.1 Vision et objectifs du PCD	120
5.1.2 Objectifs du PCD	120
5.2 Cadre logique par secteur	120
5.3 Coût estimatif du PCD	195

Plan Communal de Développement de MERI

6. PROGRAMMATION	196
6.1. Liste des projets prioritaires par village	196
6.2. Classification des Villages par ordre de financement	201
6.3 Tableau de mobilisation des ressources	202
6.4 Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires.....	202
6.4. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT	207
6.4.1 Principaux impacts socio-environnementaux potentiels	207
6.4.1.1 Principaux impacts sociaux potentiels.....	207
6.4.1.2 Principaux impacts environnementaux potentiels	210
6.4.2. Mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables	212
6.4.3 Plan sommaire de gestion de l'environnement	213
6.5 Plan d'investissement annuel (PIA) :.....	214
6.5.1 Programmation annuelle des projets prioritaires.....	214
6.4 Plan de Passation des marchés du PIA.....	217
7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION:	222
7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD.....	222
7.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation	223
7.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting	224
7.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	224
8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	226
8.2 Durée de la campagne	229
BIBLIOGRAPHIE	232
ANNEXES.....	233

Résumé du PCD

Les textes sur la décentralisation adoptés depuis 1996 et votés en juin 2004 (lois N° 2004/017 et N° 2004/018), ont permis au Cameroun de mettre sur pied de nombreux programmes/projets chargés de l'accompagnement des Communes dans le processus de développement. C'est dans ce cadre que le gouvernement a mis en place avec l'aide de ses partenaires internationaux, le PNDP (Programme National de Développement Participatif).

Le PNDP est donc l'organe séculier de l'Etat dans la mise en œuvre progressive du processus de décentralisation qui a court dans notre pays. C'est ainsi que ce programme, avec l'aide de plusieurs acteurs au développement ont doté toutes les Communes du Cameroun en général et de l'Extreme-Nord en particulier des moyens et du potentiel nécessaires pour piloter et suivre leur développement à travers de l'élaboration des plans communaux de Développement. Ces plans sont essentiellement dynamiques. C'est ainsi qu'après leur période de désuétude, ils doivent être actualisés afin de prendre en compte les nouvelles transformations enregistrées par la Commune et les nouvelles orientations au niveau national (intégration de la petite enfance, des changements climatiques, la prise en compte de l'économie locale et surtout, l'atteinte des objectifs de développement tels que dictés par le Chef de l'Etat à l'horizon 2035).

C'est dans cette optique qu'est élaboré le présent PCD qui est un instrument approprié qui permettra à la Commune, de s'engager avec plus de lisibilité et de visibilité sur les sentiers du développement.

C'est dans ce contexte que l'Organisme d'Appui Local **Service de Maintenance Industrielle Productique et Développement Rural (OAL SMIPDR)** a été recruté par appel d'offres par la Commune de MERI pour lui apporter une assistance technique appropriée en vue de l'actualisation de son PDC tout en lui léguant comme à l'accoutumée, les connaissances pour assurer une bonne évolution du processus dès le retrait de l'OAL.

La démarche de mise en œuvre du processus d'actualisation prévoit la réalisation de trois diagnostics avec au terme de chaque diagnostic la restitution des résultats aux acteurs pour amendement et validation. Il y a d'abord le **Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)** qui ressort le cadre de la Commune en tant qu'institution par la collecte et l'analyse des données sur ses forces et ses faiblesses en ce qui concerne les ressources humaines et financières, les relations avec les autres partenaires au développement et le patrimoine. Ensuite le **Diagnostic de l'Espace Urbain Communau (DEUC)** qui identifie les problèmes de l'espace urbain, les différentes activités socio-économiques et les difficultés y afférentes. Et enfin les **Diagnostics Participatifs au Niveau des Villages (DPNV)** qui consistent en la collecte et au traitement des données collectées dans chaque village... Toutes ces données ont été analysées et compilées à travers le rapport consolidé.

Une planification stratégique de développement a été réalisée au travers de l'élaboration de 31 cadres logiques portant sur 28 secteurs clés du développement au Cameroun et sur 03 secteurs transversaux d'un montant **43 636 410 000FCFA TTC (Quarante Trois Milliards Six Cent Trente Six Millions Quatre Cent Dix Milles)**. Les moyens étant limité, il a été procédé à une identification des ressources dont la Commune est sûre de la mobilisation au cours des trois prochains exercices. C'est à partir de ces ressources qu'a été généré un cadre des dépenses à moyen terme d'un montant de **723 917 700 FCFA TTC (Sept Cent Vingt Trois Millions Neuf cent Dix-Sept MilleSept Cent F CFA)** assorti d'un plan d'investissement de la première année d'un montant de **513 915 700 FCFA TTC (Cinq Cent Treize Millions Neuf cent Quinze MilleSept Cent francs CFA)**. Afin d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre de ce PCD, un comité communal de suivi a été mis en place. Un plan de communication sur ce PCD a également été élaboré afin de permettre aux différentes parties prenantes d'avoir la bonne information sur la réalisation des activités du plan.

Le travail effectué tout au long de ce processus fait ressortir que la Commune de MERI objet du présent PCD est située dans la région de l'Extrême Nord, Département du Diamaré. Elle a été

Plan Communal de Développement de MERI

créée par Décret Présidentiel N° 60/83 du 31 Décembre 1960 portant création de la Commune de MERI et dont le ressort territorial couvre l'arrondissement de MERI. Elle a une superficie de 460 Km² et compte environs 87 000 habitants (estimations de 2014) à partir du RGPH.

Sur la plan de la santé la Commune est couverte par 10 formations sanitaires parmi lesquelles un (01) hôpital de district, Neuf (09) centres de santé intégrés. Sur le plan de l'éducation, la Commune compte 04 écoles maternelles pour 1732 élèves, 70 écoles primaires dont 58 écoles publiques, 07 écoles privées et 06 écoles des parents. Le nombre d'enfants scolarisés tourne autour de 24.755 soit 10 523 filles pour 12 500 garçons. 342 enseignants encadrent ces enfants dont près de 154 maîtres de parents !!! Il ya 232 salles de classes acceptables et 4866 tables bancs, 04 lycées d'enseignement général et 01 lycée d'enseignement technique, 02 CETIC et 01 CES. L'effectif des élèves se situe autour de 4498 enfants soit 2345 filles pour 2153 garçons. Il ya 85 enseignants dont 51 contractuels ! Il ya 72 salles de classe pour 1723 tables bancs.

Sur le plan de l'eau, la Commune de Méri dispose de deux adductions d'eau à Matcharaï et à Méri. Mais celle de Méri est toujours non fonctionnelle. Au niveau des villages, il a été identifié 129 forages munis de pompe à motricité humaine, de 91 puits à ciel ouvert aménagés ; sur le plan de l'énergie, 09 cantons sur 10 sont partiellement électrifiés pour 11 transformateurs, 570 poteaux, 17 km de moyenne tension, 20,5 km de basse tension pour 485 branchements. Pour les autres formes d'énergie, les populations utilisent le bois de chauffe, l'énergie fossile (pétrole et carburants) et de plus en plus de l'énergie solaire pour des besoins divers.

Pour ce qui est des infrastructures sportives, sociales et touristiques, la Commune de dispose que d'un stade de football en très mauvais état. Pour le reste RAS.

Cette Commune possède de nombreuses potentialités, ressources et atouts (une importante population plus ou moins lettrée, la proximité avec la ville de Maroua qui est le carrefour de plusieurs destinations touristiques, avec l'université de Maroua, avec l'aéroport international de Maroua Salak, un important effectif bovins, caprins et ovins, une importante production agricole...) qui mis ensemble peuvent enclencher son développement intégral. Toutefois, ces atouts et opportunités se heurtent aux problèmes d'insuffisance infrastructurelle, de difficulté d'accès aux services sociaux de base....

Liste des abréviations,

- ACEFA** : Améliorationde la compétitivité des exploitations familiales et agricoles
AGR : Activités Génératrices de Revenus
BAC : Baccalauréat d'enseignement général
BEPC : Brevet d'Etude Physique et Secondaire
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CAC : Centime Additionnel Communal
CAP : Certificat d'Aptitude Physique
CDE : Camerounaise des eaux
CEFAM : Centre de Formation
CEPE : Certificat d'Etude Primaire et Maternel
CES : Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC : Centre Technique, Industriel et Commercial
CFJA : Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs
CMAO : Centre Médical d'Afrique de L'ouest
CNFZV : Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire
CNPS : Caisse National de Prévoyance Social
COPIL: Comité de Pilotage
CRA : Collège Régional d'Agriculture
CRC: Cellule Régional de Coordination
CRTV: Cameroon Radiotélévision
CSI : Centre de Santé Intégré
CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC: Communes et Villes Unies du Cameroun
DEUC: Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC : Diagnostic de l'Institution Communal
DPNV : Diagnostic Participatif au Niveau des Villages
DSCE : Document Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ETA : Ecole Technique d'Agriculture
FEICOM : Fond d'Equipement et d'Investissement Inter Communal
GIC: Groupe d'Initiative Commune
GIE : Groupe d'intérêt Economique
GPS : Système d'Information Géographique
ISTAM : Institut Supérieur des Techniques Appliqués et de Managements
MDR : Mouvement pour la Défense de la République
MINEDUB: Ministère de l'Education de Base
MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA: Ministère de l'Elevage et de la Production Industrielle de l'Animal
OAL: Organisme d'appui Local
ONG : organisation Non Gouvernemental
PACA : Programme d'Appui à la Compétitivité Agricole
PADDL/GTZ : Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local/Gesellschaft Fur Teshnische Zuzamenarbeit
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCD : Plan Communal de Développement
PDC : Plan de Développement Communal
PDR-EN : Programme de Développement Rural de l'extrême-Nord
PNDP: Programme National de Développement Participation
PNVRA : Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole
RDPC : Rassemblement Démocratique de Peuple Camerounais
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'habitat
RM : Receveur Municipal
SDE : Services Déconcentrés de L'Etat
SG : Secrétaire Général

Plan Communal de Développement de MERI

SIG : Système d'Information Géographique

TDR: Terme De Référence

UNICEF :

VSO : Voluntary Services Organisation

Liste des tableaux

Tableau 1: Différentes espèces forestières	22
Tableau 2: Principales espèces fauniques	23
Tableau 3 : taille et structure de la population	25
Tableau 4: Acteurs internes de développement	27
Tableau 5: Situation de l'agriculture dans la Commune	28
Tableau 6: Situation de l'élevage dans la Commune	29
Tableau 7: Principales infrastructures marchandes de la Commune	29
Tableau 8 : Situation de l'artisanat	30
Tableau 9: Acteurs de Développement dans la Commune de Méri	31
Tableau 10: Etat des lieux de l'éducation de base dans la Commune	33
Tableau 11: Etat des lieux des enseignements secondaires dans la Commune	35
Tableau 12: Situation des infrastructures électriques dans la Commune	40
Tableau 13: Synthèse des principales infrastructures marchandes de la Commune	43
Tableau 14: Etat des lieux du personnel communal	47
Tableau 15: Etat des lieux des conseillers municipaux	50
Tableau 16: Tableau d'analyse des finances communales sur les trois dernières années	52
Tableau 17: Taux d'investissement	55
Tableau 18: Etat des biens meubles au 31 décembre 2014	56
Tableau 19 : Matériels roulants de la Commune	56
Tableau 20 : Sommier des bâtiments	57
Tableau 21: Tableau des forces et faiblesses sur la gestion du patrimoine communale	60
Tableau 22: Tableau de synthèse des différentes relations de la Commune	63
Tableau 23: Synthèse des données sur les couches vulnérables	68
Tableau 24: Synthèse sur les corps de métier	72
Tableau 25: Tableau sur la petite enfance	81
Tableau 26: Tableau des changements climatiques	83
Tableau 27: Situation de l'économie locale dans la Commune	84

Liste des Cartes

Carte Localisation de Méri	21
Carte scolaire de la Commune de Méri	36
Carte Sanitaire	38
Carte hydraulique	39
Carte routière de la Commune	42
Carte des infrastructures marchandes	45
Carte de gestion durable des terres	80

Liste des Figures

Figure 1: Structure de la population de Méri	25
Figure 2: Repartition du personnel par type de contrat	48
Figure 3: Repartition du personnel par sexe	48
Figure 4: Repartition du personnel âge	49
Figure 5: Formation de Base du personnel communal	49
Figure 6: Ancienneté du personnel communal	49
Figure 7: Formation de Base du personnel communal	50
Figure 8: Recettes prévues et réalisées au cours des 03 dernières années	53
Figure 9: Evolution de dépenses prévues et réalisées sur les trois dernières années	54
Figure 10: Evolution de dépenses de fonctionnement et d'investissement	54

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD	234
ANNEXE 3 : Arrêté municipal mettant en place le CCSE	236
ANNEXE 2 : Délibération municipal approuvant le PCD	235
Annexe 4 : Fiche de projet du PIA	237
Annexe 5 : Composition de l'équipe des facilitateurs (Comité de rédaction)	278
Annexes 6: Listes des équipes des planificateurs ayant conduit le processus	278

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans le contexte actuel de la décentralisation et de la lutte contre la pauvreté guidé par la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la Commune devient l'acteur au centre du processus de développement socio-économique dans son espace géographique.

Face à ce nouveau défi et du fait que la plupart des Communes soient fragiles et peu outillées, le Gouvernement de la République à mis en place avec l'appui financier et technique des partenaires au développement, un ensemble de programmes parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP), qui vise à accompagner la mise en œuvre du processus de décentralisation et surtout, de capaciter les institutions communales afin que chacune d'elles se dote des moyens d'une participation effective au développement local durable sur leur territoire. Dans sa démarche, le PNDP appuie les Communes du Cameroun dans le processus d'actualisation des plans communaux de développement.

L'une des principales missions du PNDP auprès des institutions communales dans sa nouvelle phase est de les accompagner dans un processus dit d'actualisation des PCD. Elle doit faire de ces dernières des véritables moteurs de la dynamique du développement de leur territoire. A terme, les Communes disposeront d'un socle ou base de référence autour duquel tous les partenaires au développement agissant dans l'espace géographique de la Commune s'appuieront pour entreprendre toute initiative de développement. La Commune de MERI s'inscrit dans cette logique d'actualisation de son Plan de développement.

Pour accompagner la mise en œuvre du processus de planification dans la Commune de MERI, l'organisme d'appui local **Service de Maintenance Industrielle Productive et Développement Rural (OAL SMIPDR)** a été retenue par appel d'offre.

Plusieurs étapes sont nécessaires pour cette actualisation. Il s'agit de : La réalisation des trois diagnostics que sont le DIC (diagnostic de l'institution communal), le DEUC (Diagnostic de l'espace urbain communal) et les DPNV (diagnostic participatif niveau village); la consolidation de ces données, la planification des microprojets, la mobilisation des ressources, la programmation des microprojets à plus ou moins long terme.

Objectifs du PCD

L'objectif global du PCD de Méri est de permettre aux autorités communales de définir une vision de développement à plus ou moins long terme et de disposer d'un outil puissant de lobbying et d'intégration de toutes les énergies positives.

De façon spécifique il est question de :

- Faire un état des lieux de la Commune en ressortant les principaux atouts, contraintes et potentialités/opportunités ;
- Identifier les différentes solutions possibles à la satisfaction des besoins des populations ;
- Elaborer la planification des activités issues de ces solutions aux travers des cadres logiques;
- Définir un cadre des dépenses à court et moyen terme;
- Définir les modalités de mise en œuvre et d'appropriation du PCD de MERI;
- Définir un plan sommaire de gestion de l'environnement ;
- Définir un plan de communication sur le PCD.

Structure du document

L'atteinte des objectifs de développement à l'horizon de 2035 telle que dictée dans le DSCE au niveau des collectivités locales s'appuie sur le présent document composé de :

- Une approche méthodologique ;
- Une présentation sommaire de la Commune ;
- Une synthèse des principaux résultats des diagnostics ;
- Une planification stratégique des activités;
- Une programmation à court et moyen termes de ces activités ;
- Un plan sommaire de gestion environnementale ;
- Un mécanisme de suivi évaluation ;
- Un plan de communication sur la Mise en œuvre.

APPROCHE METHODOLOGIE

2. METHODOLOGIE

La démarche méthodologique utilisée pour l'élaboration de ce Plan Communal de Développement (PCD) est celle préconisée par le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Dans le respect des **TDR** contenus dans le cahier des charges de l'**OAL** et en collaboration avec le **COPIL**, l'équipe a conduit les travaux depuis la phase de la préparation jusqu'à la production des rapports. La méthodologie utilisée repose sur l'approche participative qui a connu la contribution de toutes les parties prenantes. Les fiches de collecte et les outils utilisés ont été ceux recommandés par la Cellule Régionale de Coordination (**CRC**) du **PNDP**.

Cette démarche vise l'obtention des résultats concrets et de qualité, à travers la prise en compte des avis, des préoccupations et des intérêts de différentes parties prenantes au développement de la Commune. Dans ce processus, l'exécutif communal assure la fonction de maître d'ouvrage, tandis que **SMIPDR** assure l'accompagnement.

2.1 Préparation de l'ensemble du processus

Le processus d'élaboration de ce PCD a nécessité les étapes ci-après:

- La recherche de l'adhésion de toutes les parties prenantes au processus de planification;
- La définition des rôles des différentes parties prenantes au processus;
- La manipulation et la participation effective des populations aux différents outils et étapes des diagnostics.

Cette préparation s'est faite à quatre niveaux:

2.1.1. Préparation pédagogique

Cette étape a commencé par la formation régionale des Organismes d'Appui Local dans le contexte de l'actualisation des PDC organisée du 10 au 24 juin 2014 à Mokolo par la cellule régionale du PNDP 'Extrême Nord. Cette formation a permis aux membres de l'équipe technique de **SMIPDR** de maîtriser et de s'approprier les outils d'accompagnement des communes dans le processus d'actualisation du PDC. Malheureusement les équipes de SMIPDR n'ont pas pu assister à la formation du fait de l'imbroglio dans le dossier de passation de marché. Néanmoins, SMIPDR s'est entouré des ressources humaines compétentes qui ont restituées la formation aux autres membres en décembre 2014. A la fin de la formation, en ce qui concerne le diagnostic participatif du niveau village, un test a été fait dans un village dans le but d'harmoniser le travail de terrain. L'annexe 5 présente la composition des différentes équipes.

2.1.2 Préparation administrative

L'étape de préparation administrative a porté sur les rencontres d'information et de sensibilisation avec l'exécutif communal, les conseillers municipaux et les autorités locales. Il s'est agi surtout:

- D'informer officiellement la tutelle de cette décision d'actualiser le PDC;
- D'identifier et d'informer les divers partenaires impliqués dans le développement de la Commune notamment les autorités traditionnelles; les sectoriels; les élites; les opérateurs économiques œuvrant dans la commune; les organisations non gouvernementales et les autres organisations importantes de la société civile; les autorités religieuses; les acteurs politiques; les communautés à la base.

Ainsi, l'objectif principal a été de préparer et de valider un calendrier de couverture de manière consensuelle avec le Maire, les autorités traditionnelles et religieuses soutenues par leurs populations. Cette collaboration étroite a permis de consolider un plan de couverture des villages, de préparer des rencontres avec les chefs traditionnels, la transmission des notes d'informations.

2.1.3 Préparation au niveau Communal

La préparation du processus d'actualisation du PDC de MERI au niveau communal a consisté à prendre un contact physique avec l'exécutif municipal, à informer, à sensibiliser les autorités

administratives locales et autres parties prenantes de la Commune. Les principales activités déroulées pendant cette phase de préparation au niveau communal sont:

- Présentation de l'équipe complète de **SMIPDR** à l'exécutif communal et la validation par ce dernier de la conformité du personnel;
- Examen du cahier des charges de SMIPDR ;
- Discussion sur la méthodologie ;
- Présentation du projet de chronogramme détaillé ;
- Sensibilisation et mise en place du comité de pilotage du processus ;
- Préparation de l'Exécutif Municipal à l'identification des sources de financement potentielles à présenter au cours de l'atelier de planification ;
- Préparation et signature de l'arrêté municipal portant création, composition et attribution du comité de pilotage du PCD
- Examen et finalisation du chronogramme détaillé

2.1.4 Préparation des diagnostics

La préparation des diagnostics couvre les types de diagnostic tels qu'inscrit dans la démarche générale à savoir: le diagnostic de l'institution communale (DIC), le diagnostic de l'espace urbain communal (DEUC) et le diagnostic participatif niveau village (DPNV). Dans cette phase de travail, il s'est agi de l'identification et de la résolution des problèmes d'ordre logistique, hébergement, restauration, etc....; de l'identification des participants à inviter; La préparation des interventions; la préparation des documents de travail; la définition du budget de la partie.

La préparation des diagnostics a permis d'informer et de sensibiliser les différents villages (DPNV), les corps de métier et les groupes vulnérables (DEUC) et l'exécutif communal (DIC) du passage des animateurs conformément aux différents calendriers précédemment négocié et arrêtés.

2.2. Collecte des données

La collecte des informations a visé surtout à identifier les contraintes/problèmes et les atouts/potentialités qui existent dans l'espace communal et au sein de l'institution communale. Il s'est également agi d'identifier, à partir des analyses, des approches et/ou alternatives des stratégies d'interventions et retenir les plus efficientes en termes de pertinence, faisabilité, rentabilité et durabilité: c'est ce qui est convenu d'appeler ici le choix des axes stratégiques de développement de la Commune. La démarche adoptée pour réaliser cette activité est passée par les étapes suivantes: la collecte des données de base auprès des sectoriels, le diagnostic institutionnel communal, le diagnostic de l'espace urbain communal et le diagnostic participatif au niveau village.

2.2.1- La collecte des données de base auprès des sectoriels

La collecte des données auprès des sectoriels a débuté quelques jours après la phase préparatoire, il s'est agi d'avoir une idée sur l'état des lieux de la Commune secteur après secteur. Chaque délégué étant l'interlocuteur indiqué pour son secteur. Des fiches de collectes des données préalablement conçues leurs ont été remises et, les délégués soit ils se faisaient assister par un membre de l'équipe de facilitation, soit ils remplissaient eux mêmes le protocole. Ces fiches et plusieurs autres rapports d'activités ont été exploités avec tout le sérieux possible afin d'avoir une idée globale sur la Commune.

2.2.2. Diagnostic participatifs niveau village

Le diagnostic au niveau village a suivi plusieurs étapes que sont :

- ***La Préparation***

L'objectif de cette étape était de s'accorder avec les acteurs de la Commune sur la méthodologie à utiliser, le calendrier de travail, l'implication et le rôle de chacune des parties mais surtout, de sensibiliser la population pour leur adhésion massive. .

- ***La Conduite du diagnostic participatif***

Trois équipes ont été constituées à cet effet et chacune a séjourné pendant trois jours dans chaque village de sa zone d'intervention. Pendant les trois jours passés dans le village, l'équipe a déroulé avec les populations lors des assemblées villageoises et des travaux de groupes les outils majeurs de la MARP notamment la carte participative du village, la carte des ressources naturelles, le diagramme de Venn, l'Interview Semi Structurée, le transect, le profil historique, les matrices d'analyse simple (Causes-Effets et Moyens-Fins), le tableau des solutions endogènes et une planification stratégique de ces solutions.

- ***Le Traitement et validation des résultats***

Après les différentes phases de travaux (sous groupes, plénière) dans chaque village, un comité de concertation était toujours mis en place afin de porter le plan d'action pour les solutions endogènes programmées. Les résultats obtenus ont toujours été restitués au comité de pilotage pour validation avant la clôture des travaux.

➤ **La collecte des données GPS**

Le pointage au GPS des infrastructures socio-collectives a été effectué par une équipe de 02 animateurs de SMIPDR. L'opération consistait à faire des levées de type XYZ degré décimal. L'équipe a parcouru tout l'espace communal pointant les écoles, les centres de santé, les forages, les puits, les mares, les lacs et les chefferies. Les coordonnées ainsi marquées sont relevées dans une fiche où sont également décrites les caractéristiques des infrastructures, les dates d'acquisition, les sources de financements de l'infrastructure. La transcription de ces données GPS dans le pro-logiciel ADP et dans Excel a mis fin à cette phase.

2.2.3. Diagnostic de l'espace urbain

La collecte des informations a débuté auprès des sectoriels, des conseillers municipaux du siège, des autorités traditionnelles, des représentants de la société civile et des personnes ressources de la Commune. Les entretiens ont permis à l'équipe de mieux approfondir la collecte des informations commencée lors de la visite guidée ; de mieux cibler les différents corps de métier et les couches vulnérables. A la fin, un fichier définitif des corps de métier et des couches vulnérables a été élaboré.

Il s'est agi ici de collecter des informations relatives à la ville, siège de la Commune dans les domaines socio-économique, biophysique, démographique et sur l'occupation des sols de l'espace urbain de la Commune, la description et la caractérisation des infrastructures par secteur, les principaux corps de métiers et des couches vulnérables de la Commune.

- ***Préparation***

L'objectif de cette étape était de s'accorder avec les acteurs de la Commune sur les objectifs et la méthodologie de réalisation du DEUC, du calendrier de travail, de l'implication et des rôles de chacun. Il s'est agi aussi de la délimitation de l'espace urbain communal à partir d'une décision municipale portant délimitation de cet espace.

- ***Conduite du diagnostic participatif***

Ce diagnostic a débuté par la reconnaissance du milieu urbain à travers une visite guidée de la ville pour identifier les différents quartiers de la ville avec leurs unités de paysages, les limites de la zone urbaine ; bref de réaliser une sorte de Transect pour aider le technicien à avoir une première information sur la ville. La collecte des informations de base commencée auprès des sectoriels s'est approfondie auprès des projets et programmes et les partenaires de l'Etat existant dans la ville et quelques ONG (intervenant dans la ville). A la fin de ces entretiens, un fichier définitif des corps de métier et des couches vulnérables a été élaboré.

Des séances d'entretien avec les couches vulnérables et corps de métiers ont permis de collecter leurs différents problèmes/contraintes; mais aussi de connaître leurs atouts/potentialités.

- ***Traitement des données***

A la fin de ces différentes collectes de données, l'équipe a fait la synthèse des problèmes/contraintes et atouts/potentialités de la ville en général secteur après secteur avant de

descendre en assemblée pour leurs analyses. Au vu du nombre très élevé et de la dispersion des parties prenantes, cinq (05) lieux pour les ateliers d'analyse ont été retenus pour le regroupement des corps de métier et couches vulnérables. Chaque personne était libre d'assister à ses séances de travail en fonction de sa disponibilité. Avec l'appui de quelques sectoriels (DDAS, DDPMEESA, DDHDDU, DDCOMMERCE) ; les représentants des associations et syndicats ; les conseillers municipaux du siège ; les membres du COPIL et les autres personnes (corps de métier, couches vulnérables...), les problèmes/contraintes collectés ont été analysés et des solutions ont été proposées.

- ***La validation des résultats***

Cette étape a consisté à présenter et à soumettre à l'appréciation des sectoriels et aux autres acteurs impliqués, les résultats issus du diagnostic au cours d'un atelier de validation des résultats organisé dans la salle de délibération de la Commune de MERI. Au cours de cet atelier avec les sectoriels, le COPIL et l'exécutif, SMIPDR a exposé les résultats de son travail dans le sens de recueillir des propositions des observations, des commentaires et des amendements en vue de l'amélioration du contenu du travail effectué.

2.2.4. Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)

Le diagnostic institutionnel de la commune a permis de:

- Recueillir et documenter les informations liées à la situation administrative, financière, patrimoniale et celle des ressources humaines de l'institution communale;
- Analyser et décrire la structure et le mode de fonctionnement des organes de la commune;
- Analyser les relations entre l'institution communale et les acteurs publics et privés du développement au niveau local;
- Identifier les forces et faiblesses de l'institution communale à travers une autoévaluation faite par l'équipe communale (élus et personnel);
- Identifier les principaux axes/actions de renforcement de la Commune en vue de la maîtrise du rôle et des compétences qui lui sont confiées par la loi.

La conduite du processus s'est déroulée en quatre étapes principales: la préparation; le diagnostic participatif; le dépouillement, le traitement et l'analyse des données; la validation des résultats et l'identification des axes de renforcement

- ***Préparation***

L'objectif global de cette étape était de s'accorder avec les acteurs de la Commune de MERI sur les objectifs et la méthodologie de réalisation du diagnostic institutionnel communal, du calendrier de travail, de l'implication et des rôles de chacun.

- ***Conduite du diagnostic participatif***

C'est la collecte des données proprement dite. Son déroulement s'est fait de manière itérative et participative. Cette démarche, qui reste flexible et perfectible, a permis d'associer les différents membres de l'équipe communale (l'exécutif communal, les conseillers municipaux du siège et le personnel communal) et d'autres personnes ressources. Deux techniques principales ont été utilisées durant le processus. L'une caractérisée par la réflexion et l'autoanalyse en groupes et l'autre par les entretiens bilatéraux ou en groupes restreints des participants. Cette démarche a permis d'identifier les forces et les faiblesses de la Commune.

- ***Le dépouillement, traitement et analyse des données***

Après la phase de diagnostic, les données collectées ont été organisées et synthétisées, ce qui a permis de vérifier l'existence des toutes les informations recherchées et la pertinence des informations collectées. Il a été procédé à la triangulation des différentes sources d'information explorées. L'analyse des données collectées a permis de préparer la séance de restitution et d'identifier quelques points qui ont nécessité des clarifications (informations absentes ou incomplètes, incongrues et non homogènes).

- ***La validation des résultats et identification des axes de renforcement***

Cette étape a eu lieu au cours d'un atelier qui s'est tenu dans la salle des actes de la Commune de MERI. Elle a consisté à présenter et à soumettre à l'appréciation de l'exécutif communal, aux

Plan Communal de Développement de MERI

conseillers, aux personnels et autres acteurs impliqués, les résultats issus du diagnostic. Il s'est agi également de la validation et de l'identification des principaux axes et activités de renforcement de la Commune. Pour la validation des données collectées, des exposés ont été présentés en fonction des domaines du diagnostic (Ressources humaines, financières, patrimoniales, gestion des relations) en vue de recueillir des propositions d'amendements et de validation des résultats. Les travaux en focus groupes ont permis d'identifier des axes de renforcement des capacités de la commune afin d'améliorer ses performances.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

La consolidation des données a consisté à mettre en commun les résultats issus des différents diagnostics. Elle a été réalisée par l'équipe technique de SMIPDR. Les données ainsi consolidées ont été restituées et validées par le comité de pilotage (COPIL) et l'exécutif communal dans la salle de délibération de la Commune de MERI. A partir des données géo référencées, un système d'informations géographiques de la Commune a été monté avec pour objectif à terme d'élaborer les cartes thématiques de la Commune ; outils importants de prise de décisions.

2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources, de programmation

2.4.1. Préparation de l'atelier de planification

L'organisation d'un atelier impliquant plusieurs parties prenantes nécessite une préparation particulière. C'est une phase qui a débuté juste après l'atelier de validation des données consolidées et qui s'est étendue sur plusieurs mois (dans la mesure où l'atelier a connu plusieurs revois). Il a consisté en :

- L'élaboration des termes de référence ;
- La préparation pédagogique et technique axée non seulement sur l'élaboration et l'harmonisation des cadres logiques par l'équipe d'experts, mais aussi sur les moyens de restitution de ceux-ci afin d'en garantir la pleine réussite ;
- La mise à disposition des sectoriels territorialement compétents des cadres logiques élaborés pour appréciation. Les données consolidées sur l'existant et les besoins en infrastructures ont également été mises à leur disposition pour validation ;
- L'identification des participants,
- L'élaboration des invitations et leur ventilation

2.4.2 Atelier de Planification, de Mobilisation des ressources et de Programmation

L'atelier de planification s'est tenu du 27 au 29 Décembre 2016. Il a consisté à la restitution et la validation le premier jour du tableau des besoins consolidés et des cadres logiques sectoriels. Ce travail a été effectué par groupes thématiques (secteurs productif, sociaux, infrastructurels et sécuritaire) constitués de sectoriels, des conseillers et des représentants de la société civile.

Les travaux se sont poursuivis le deuxième jour avec la présentation des ressources mobilisables par le maire suivi de la programmation par le conseil municipal des micro projets à réaliser pendant les trois prochaines années sur la base de l'ordre de financement des cantons/villages et de la liste des projets prioritaires des villages.

Le troisième jour a été consacré à l'élaboration du cadre sommaire socio-environnemental des microprojets du CDMT, du plan de passation de marché du PIA et du plan de communication.

2.5. Atelier du Conseil Municipal élargie aux sectoriels

2.5.1. Préparation de l'atelier de tenue du COMES

2.5.2 Atelier du COMES

2.6 Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif

Au cours de l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation, les membres du Comité Communal de Suivi Evaluation ont été installés. Cette installation fait suite à l'arrêté communal N°118/AM/016/REN/DD/AM/CMERIdu 28 décembre 2016 portant désignation des membres du CCSE. Ceux-ci ont été choisis parmi les représentants des associations des communautés à la base, des chefs traditionnels, du conseil municipal, de l'exécutif et des 18

Plan Communal de Développement de MERI

membres de la société civile ayant eu un rôle propondérant pendant le déroulement des activités.
Ils ont pour missions de veiller à la mise en œuvre des activités du PCD de la Commune de MERI
à travers un suivi minutieux des activités.

CHAPITRE : III

PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3. Présentation sommaire de la Commune

3.1 Localisation de la Commune

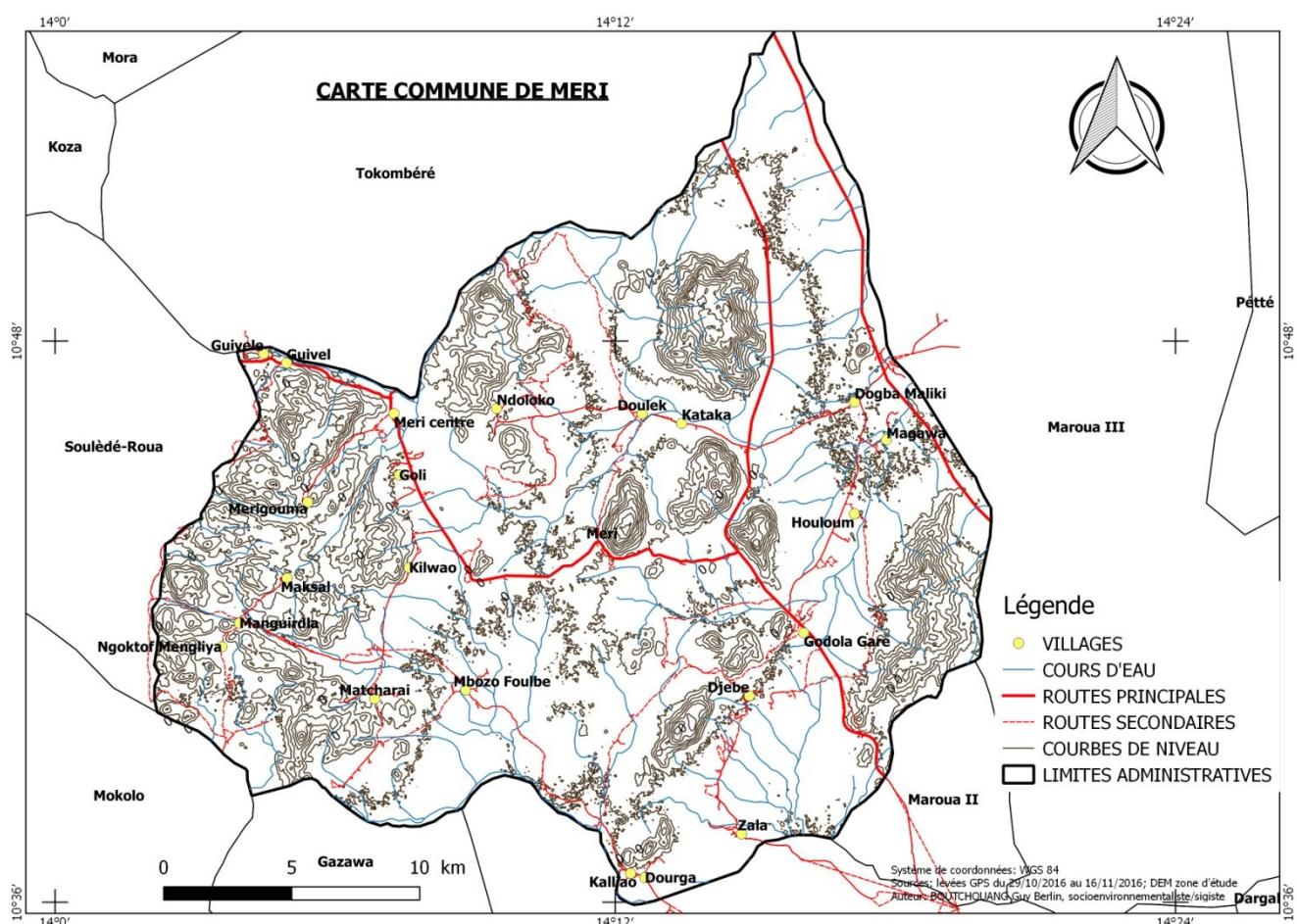
La Commune de Meri est créée par Décret N° 60/83 du 31 Décembre 1960. Elle couvre une superficie de 460 km² environ pour une population estimée à 87 000 habitants soit une densité de 189 habitants/km². La Commune de Meri compte 10 cantons ou chefferies de 2^{ème} degré et 128 lawanats ou chefferies de 3^{ème} degré. C'est un Commune dominée par un relief accidenté, occupé à plus de 75% par les montagnes, ce qui rend l'accès difficile à certaines localités.

La Commune de Meri est située dans l'Arrondissement de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Elle est limitée :

- au Nord par la Commune de Tokombéré
- à l'Ouest par la Commune de Soulede-Roua
- au Sud par les Communes de Gazawa et Mokolo
- au Sud-Est par la Commune de Maroua I^{er}
- à l'Est par les Communes de Maroua II et III

La ville de Meri, chef-lieu de l'arrondissement est située à 38 km de la ville de Maroua, chef-lieu du département et de la région

Carte : Localisation de Meri



3.1.2 Description du milieu biophysique

3.1.2.1 Climat

Le climat est de type sahélo-Soudanien. On note des températures très élevées atteignant parfois 45° et une longue saison sèche allant d'octobre à mai. Une courte saison de pluies couvre la période de mai à septembre

La pluviométrie varie entre 600 et 900 mm par an. Le maximum de pluviométrie est atteint surtout entre juillet et Août.

3.1.2.2. Relief

Le cadre géographique de la zone de la Commune de Meri est marqué par une géologie marquée par un affleurement des roches formant des massifs rocheux escarpés, difficilement accessibles par endroit.

3.1.2.3 Sols

Les principaux types de sol rencontrés sont :

- les sols dits vertisols propices à la culture du sorgho de contre saison ;
- les hardés improches à la culture ;
- les sols rocallieux dans les zones de montagnes ;
- les sols limoneux favorables aux cultures maraîchères.

Mais les activités anthropiques dégradent considérablement le sol. Il s'agit des feux de brousse, de la déforestation, de la surexploitation agricole, des coupures abusives du bois pour usage domestique qui mettent à nu les sols et les exposent ainsi à l'érosion pluviale et éolienne.

3.1.2.4. Hydrographie

L'hydrographie est constituée des mayo, cours d'eau qui tarissent en fin de saison des pluies. Les principaux cours d'eau sont : le mayo Kalliao, le mayo Motorsolo et le mayo Ranéo.

La présence des montagnes accélère la vitesse de l'eau et provoque des sérieux désagréments au niveau des infrastructures routières, des berges des mayos, des bêtes et parfois des hommes.

3.1.2.5. Flore et végétation

La végétation de l'espace Communal est caractérisée par une steppe arbustive de type soudano-sahélien. Les espèces végétales les plus rencontrées sont : le baobab, le Cailcédrat, le Tamarinier, le Faidherbia, l'acacia SSP, le jujubier, le Figuier, le Neem, etc.

La plupart de ces végétaux servent à l'alimentation du bétail. D'autres (gui africain, Faidherbia) sont appréciés pour leurs feuilles et leurs racines fertilisantes.

Tableau 1: Différentes espèces forestières

Nom local	Nom scientifique	Usage
Neem	Azadirata Indica	Pharmacopée
Tamarinier	Tamarindus Indica	Alimentation
Acacia	Acacia Seyal	Gomme arabique
Cacia	Cacia Séamia	Bois d'œuvre
Jujubier	Ziziphus Mauritania	Alimentation
Faidherbia	Faidherbia Albida	Fertilisation du sol
Baobab		Alimentation
Moringa	Moringa Oléiféra	Alimentation

Source : DDOF pour le Diamaré (2014)

3.1.2.5. Faune

La faune de la Commune de Meri est pauvre et les animaux sauvages sont en voie de disparition du fait d'absence d'un cadre propice à leur développement. On rencontre quelques espèces qui sont surtout localisées dans les montagnes. Ce sont :

- les rongeurs (souris, rats, damans, écureuils, lièvres...) ;
- les reptiles (margouillats, lézards, serpents...) ;
- les criquets et les chenilles ;
- les moineaux friquets qui apparaissent souvent en masse en septembre et fin janvier lors du mûrissement des céréales ;
- les hyènes qui apparaissent surtout en saison sèche ;
- les panthères et les chats sauvages qui occupent essentiellement les zones de montagnes ;
- les singes tapageurs qui se signalent souvent en août et causent parfois des dégâts importants aux cultures.

Tableau 2: Principales espèces fauniques

Espèces	Nom scientifique
Céphalophe de grimm	Sylvicarpa grimmia
Gazelle à front roux	Gazella rufifrons
Phacochère	Phacoherus africanus
Porc-épic	Hystrix cristata
Ecureuil fousisseur	Euxerus erythropus
Lièvre aux oreilles de lapin	Leppus saxatilia
Varan	Varanus exanthematicus
Python canin	Python caanina

Source : *DDFOF pour le Diamaré (2014)*

3.1.2.6. Ressources minières

Le potentiel minier sur de la Commune reste indéniablement ses montagnes qui constituent des réserves énormes de carrières de pierres, de graviers. Le sable et le gisement de natron de Godola viennent s'ajouter à ces ressources.

Ce potentiel reste encore malheureusement sous exploité du fait de l'absence d'une politique minière viable et d'une insuffisance financière.

3.1.2.7- Atouts et potentialités ; contraintes du milieu biophysique

L'environnement biophysique de la Commune de MERI présente plusieurs avantages mais aussi des contraintes

❖ Atouts et potentialités

A- Atouts

Les atouts de la Commune de Meri sont nombreux et se déclinent ainsi qu'il suit:

- une carrière très riche en pierre et en sable importants pour les investissements (construction des bâtiments, des ouvrages de franchissement, des barrages, des routes, etc.) ;
- une multitude d'espèces de la flore et de la faune sauvages ;
- un réseau hydraulique assez dense (le mayo Kalliao, le mayo Motorsolo et le mayo Ranéo) qui traversent toute la Commune ;
- une situation géographique stratégique sur la route nationale N°1 (un axe routier bitumé) pour une bonne partie de la Commune ;
- la proximité avec la ville de Maroua ;
- un sol riche et propice à la culture maraîchère ;
- situation en zone de plaine ;
- forte insolation qui pourrait être exploitée dans la mise en œuvre des systèmes photovoltaïques

B- Opportunité du milieu physique

Les opportunités sont aussi nombreuses :

- Les montagnes abritant par endroit des sites archéologiques sont des sites d'intérêt touristiques malheureusement non valorisés ;
- Les carrières de sable, de gravier et des pierres nécessaires pour la construction des maisons et autres ouvrages encore sous exploitées ;
- L'amélioration de l'exploitation des berges du Mayo Ranéo pour augmenter le niveau de production maraîchère par une mécanisation des activités des producteurs ;
- Une zone de yaéré favorable à la culture de sorgho de contre saison

❖ Contraintes du milieu physique

Les principales contraintes du milieu physique sont :

- Insuffisance d'espace pour l'élevage et l'agriculture, voire pour les investissements (construction) du fait de l'occupation par les montagnes ;

- Irrégularité des pluies suivant les années avec leurs conséquences sur l'agriculture et l'élevage ;
- La violence des cours d'eau qui a un impact négatif sur les cours d'eau ;
- Sols exposés à l'érosion et à la sécheresse ;
- Insuffisance de l'approvisionnement en eaux et des systèmes de distribution ;
- Relief en partie accidentelle.

3.1.3. DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

3.1.3.1. Histoire de la Commune

Le peuple Meri, sous la conduite de GAIWA, serait venu du Soudan poussé dans leur migration par la montée de l'islamisation pour s'installer dans la région de « MARVA » (nom qui deviendra plus tard Maroua) après avoir traversé la république sœur du Tchad. Les Meri seront, une fois encore, rejoints par les partisans de l'islam à Maroua et ils ont été obligés à migrer vers le mont « Lanterne de Meri », une montagne voisine de MADAKONAI, afin de se mettre définitivement à l'abri de ces envahisseurs. Dans leur refuge, GAIWA et les siens furent aussi rejoints par un inconnu qui vivait dans une grotte non loin de leur implantation lequel fut repéré grâce à la fumée du feu qu'il allumait pour se réchauffer et préparer la nourriture. GAIWA usa de tous les subterfuges pour identifier ce nouveau voisin qu'il réussit à kidnapper. Au cours de l'exploitation de leur otage, GAIWA se rendit compte que c'est un éclaireur, membre de la famille de BIZI- Mofou, qui est en prospection d'un endroit plus sécurisé en vue de mettre sa famille à l'abri des envahisseurs peulhs. Très vite, GAIWA va sympathiser avec ce dernier en lui donnant sa fille en mariage et en échange, il dira à ce dernier de lui faire allégeance. Ce que son gendre accepta. C'est suite à cet accord que la famille BIZI-Mofou vint s'installer dans le massif montagneux et demeura soumise à GAIWA. Les BIZI-Mofou sont des grands croyants animistes ; ils voient des cultes aux ancêtres « le Kouli ». Leur fête traditionnelle appelée « Maraï » se célèbre une fois tous les trois ans. A travers cette fête, ils implorent la volonté des ancêtres sur les récoltes pour que celles-ci soient protégées et embellies. Les sacrifices voués aux ancêtres consistent en l'immolation d'une ou plusieurs bêtes selon la bourse de chaque chef de famille. Le sang des animaux sacrifiés est recueilli et versé dans la farine de mil. La viande et la farine mélangée au sang d'animaux sacrifiés sont consommées à l'état cru et toute famille est obligée d'en consommer de peur de se voir taxé de porteur de malheur de la famille durant les trois prochaines années. Au cours de cette fête, le chef GAIWA fut aussi invité. Le matin même de la fête, une de ses épouses mit au monde un fils qu'il lui donna le nom de MARAI en souvenir de cette journée de fête. A sa mort, MARAI lui succéda et fut un chef très respecté des siens. C'est lui donc qui va donner son nom à Meri. Progressivement, les massifs montagneux environs seront tour à tour occupés par des communautés venues de DOUGOI, MAKABAI et de PAPATA, arrondissement de Maroua.

Quelques grandes dates ont marqué l'histoire de Meri :

- 1950 : M. Bernard de Gellis, Adjoint au chef de subdivision est chargé de la gestion des affaires des massifs environnants de Meri ;
- 1954 : Création du tribunal coutumier ;
- 1955 : Création d'un centre rural avec un tribunal coutumier à Meri, d'un dispensaire, d'une école primaire et un campement administratifs ;
- 1957 : Ouverture de la route reliant Douvangar à Ouazzang longue de 22 kilomètres ;
- 1959 : Construction de la sous-préfecture ;
- 08 juin 1959 : Création de l'arrondissement de Meri ;
- 08 janvier 1960 : Ouverture officielle de l'arrondissement ;

3.1.2.2 Démographie

3.1.2.2.1 Taille et structure de la population

Selon un recensement effectué par l'UNICEF en 2013, la population de Méri en zone urbaine comme rurale est estimée à environ 86 834 personnes. Le tableau ci-dessous donne une parfaite illustration de celle-ci

Tableau 3 : taille et structure de la population

CIBLE	Ensemble Milieu			Urbain			Rural		
	Ensemble sexe	Masculin	Féminin	Ensemble sexe	Masculin	Féminin	Ensemble sexe	Masculin	Féminin
Total Population (Tous âges)	86 834	42 337	44 497	2 982	1 489	1 493	83 852	40 848	43 004
Population scolarisée (6 à 14 ans)	14 188	7 893	6 295	600	323	277	13 588	7 570	6 018
Enfants de moins d'un an	4 394	2 198	2 196	119	53	66	4 275	2 145	2 130
Enfants de moins de 3 ans	10 684	5 345	5 339	293	138	155	10 391	5 207	5 184
Enfants de moins de 5 ans	17 068	8 522	8 546	482	233	249	16 586	8 289	8 297
Enfants de 2 à 8 ans	21 791	10 843	10 948	661	336	325	21 130	10 507	10 623
Population pré-scolarisable (3 à 5 ans)	9 700	4 845	4 855	294	150	144	9 406	4 695	4 711
Enfants de moins de 15 ans	43 721	22 066	21 655	1 401	721	680	42 320	21 345	20 975
Enfants et adolescents (moins de 18 ans)	49 410	25 021	24 389	1 643	869	774	47 767	24 152	23 615
Population scolarisable (6 à 14 ans)	23 337	11 876	11 461	814	433	381	22 523	11 443	11 080
Population de 15 à 24 ans	14 793	7 092	7 701	585	321	264	14 208	6 771	7 437
Population de 15 à 49 ans	33 837	15 406	18 431	1 248	589	659	32 589	14 817	17 772
Personnes âgées de 60 ans et plus	5 122	2 799	2 323	183	98	85	4 939	2 701	2 238

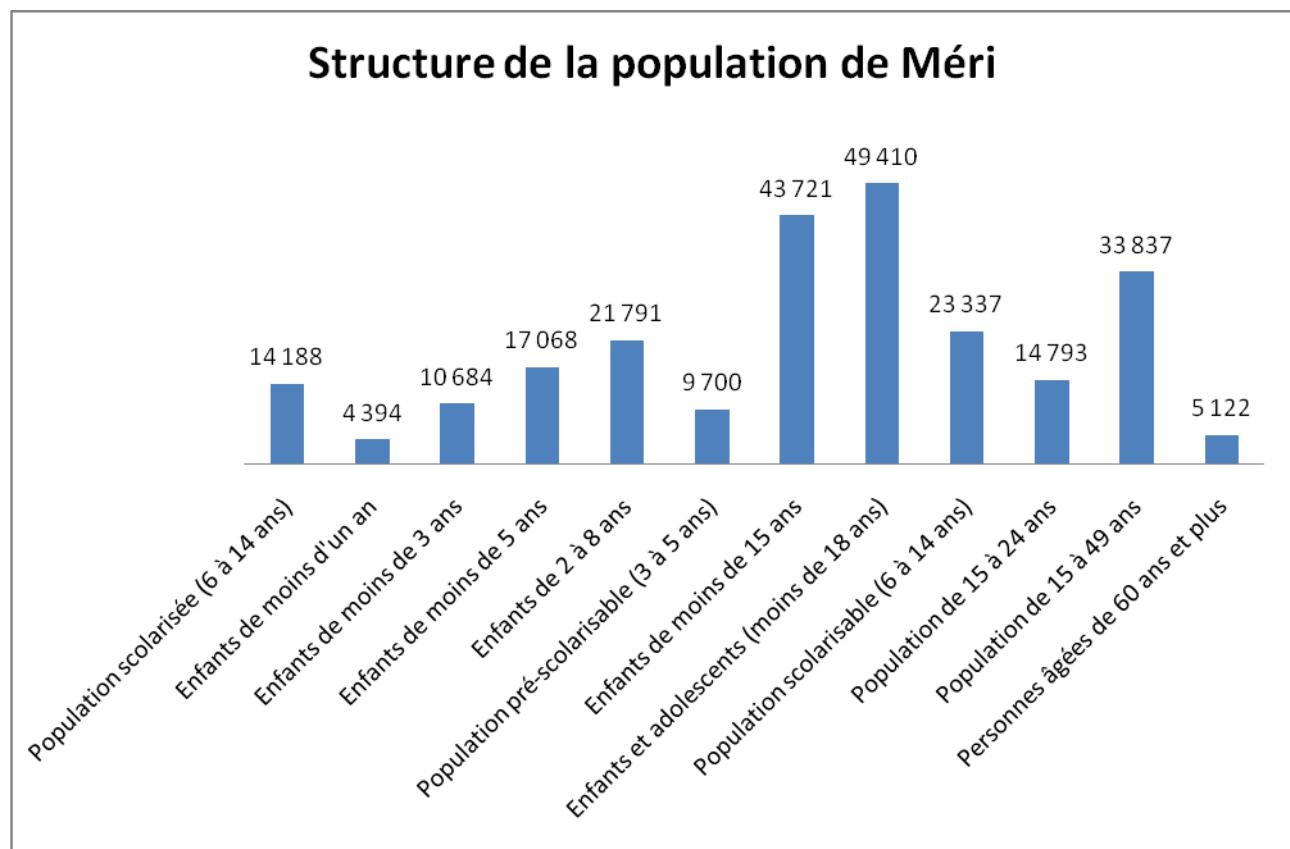


Figure 1: Structure de la population de Méri

Il ressort de cette répartition que la population de la Commune de MERI est constituée de 86 834 personnes soit 42 337 hommes et 44 497 femmes. Les enfants et les adolescents (moins de 18 ans) sont les plus nombreux 49 410 soit 57% de la population ! D'où l'intérêt pour les autorités d'investir dans les structures d'encadrement (scolaires, sanitaires, sociaux éducatives, formation

professionnelle, ...). Cette étude (réalisée par l'UNICEF) révèle que 14 188 enfants constituent la population scolarisée sur un effectif de 23 337 scolarisables soit 61%. Taux qu'on peut juger acceptable, mais il faut redoubler d'efforts pour que les 39% restant rejoignent les salles de classe (surtout dans les zones de montagnes). Il faudrait aussi mettre l'accent sur l'éveil des enfants, dans la mesure où les enfants en âge pré-scolaire sont au nombre de 9 100. Or il n'existe que 04 écoles maternelles dans la Commune de Méri pour un effectif de près de 1732 enfants. Donc 7368 enfants (soit 81%) n'ont pas la chance de suivre des enseignements pré-scolaire.

Ce tableau indique que 39% de la population est constituée des personnes de 15 à 49 ans. Ce qui constitue une importante main d'œuvre dans les activités agropastorales. Il faudrait seulement les encadrer par des formations additionnelles et des recyclages.

NB : Dans la réalité, il existe une guerre des chiffres. Les autorités communales estiment que les populations des montagnes n'ont pas été prises en compte lors des derniers recensements. Les chiffres sur la santé et sur l'éducation de base le confirment.

3.1.2.2.2 Groupes ethniques et relations interethniques

Dans la Commune de Méri, on distingue trois aires culturelles réparties sur le territoire communal, la partie montagneuse est habitée en grande partie par les Mofou, majoritaires dans la commune ; la plaine regroupe les communautés Guiziga et peuhles.

Les Mofou représentent environ 60% de la population totale. Ils forment l'ethnie la plus importante. Mais les rênes du pouvoir traditionnel sont détenus par les peuhls pourtant minoritaires. Subdivisés en deux sous clans, les Mofou Meri et les Bizi-Mofou, ils occupent particulièrement le côté gauche de la Route Nationale N°1. Peuples cultivateurs mais très peu éleveurs du fait de la difficulté d'accès à l'eau, ils constituent une population sédentaire. Les Guiziga et les peuhls occupent le côté droit de la Route Nationale N°1. Ils sont des grands cultivateurs et éleveurs du fait de l'abondance des points d'eau et des herbes fraîches en plaine.

A côté de ces peuples autochtones, vivent d'autres ethnies qui se sont retrouvées là soit pour travailler en tant que fonctionnaire, soit attirer par le potentiel de la zone.

3.1.2.2.3 Religion

Les principales religions qu'on rencontre dans la Commune de MERI sont : l'animisme, l'islam et le christianisme. Tous ces groupes pratiquent une religion tolérante et vivent en parfaite harmonie.

3.1.2.2.4 Mobilité de la population

Les populations de Méri se déplacent généralement pour plusieurs raisons comme les visites, les études, l'approvisionnement en produits divers (agricoles, élevage (peaux de bêtes), manufacturés...), l'administration, les loisirs. Ces raisons les poussent principalement vers la ville de Maroua, mais aussi vers les Communes voisines.

3.1.2.2.5 Organisation sociale

L'organisation sociale traditionnelle calquée sur le modèle peulh, consacre 10 lamidats qui font respecter les règles de la tradition sur l'ensemble de la Commune. Cette organisation sociale fortement structurée stimule le sentiment d'appartenance. Il faut signaler que la société est patriachale. Mais de plus en plus, les femmes commencent à être pris en compte dans les cercles de décisions (surtout chez les animistes et les chrétiens).

3.1.2.2.6 Habitats

Près de 80% de la population vit en milieu rural d'où l'habitat est à majorité précaire. C'est à dire construit en matériaux locaux. Ce sont des cases rondes, construites avec des pierres et de la boue de terre et sont couvertes de chaume.

Dans les villes, on rencontre quelques maisons en dur qui côtoient allègrement les cases traditionnelles. Il n'existe aucun plan d'urbanisation. Les populations ont tendance à s'installer le long des routes.

Les enquêtes ont permis de classer ces habitats en plusieurs catégories : les habitats en matériaux définitifs, semi-définitifs ou provisoires avec ou sans latrines. Il est à noter que le problème des latrines est crucial pour les communautés rurales qui n'en construisent pratiquement

pas. Les principaux matériaux de construction utilisés sont la terre (potopoto), les pierres, les parpaings, le ciment, les planches, la paille et les tôles ondulées en aluminium.

3.1.2.2.7 Système foncier

Le système foncier est patriarcal. Les terres se transmettent de père en fils et constitue le principal héritage qu'un père peut léguer à sa progéniture. De plus en plus avec le modernisme, on rencontre les personnes qui vendent leurs terres. Sinon pour les autochtones, les familles qui en ont peuvent céder à celles qui n'en n'ont pas moyennant une contre partie symbolique.

Dans les villes, il n'existe pas encore de lotissements communaux qui pourraient être un bon moyen d'accès aux terres pour tous. D'où les autorités communales gagneraient à créer deux ou trois lotissements pour faciliter l'accès aux terres.

3.1.2.2.8 Acteurs du Développement local

Les acteurs internes de développement de la Commune de MERI sont très diversifiés. Ils sont constitués d'associations (tontines, comité de développement et différents groupes d'entre aide), des GICs, des différents corps de métier et surtout des élites.

Tableau 4: Acteurs internes de développement

N°	Organismes	Domaines d'intervention	Projets/Activités réalisés
01	Associations	Contribution au développement dans les secteurs de productions et sociaux de base	Assistance et Solidarité Champs communautaires
02	GIC/Coopératives	Contribution au développement dans les secteurs de production	Champs communautaires, Production agricoles, animales et industrie et artisanale (tannerie)
03	Corps de métier	Contribution au développement dans les secteurs des services et de production	Création des richesses des divers secteurs
04	Elites	Contribution au développement dans les secteurs sociaux de base	Assistance et Solidarité

3.1.3.2 Activités économiques

Les principales activités dans la Commune de Méri sont par ordre d'importance: l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et l'activité minière.

3.1.3.3.1 Agriculture

L'agriculture pratiquée dans la zone est de type traditionnel. L'activité agricole n'est pas mécanisée. Les principaux acteurs sont les membres des familles. L'utilisation des engrains et des herbicides n'est pas systématique. Elle reste l'apanage des producteurs jouissant d'une certaine aisance financière.

Les conflits agro pastoraux, généralement récurrents dans la Commune, sont provoqués par les bovins, porcins et les ovins/ caprins. Ces conflits s'ils ne sont pas réglés à l'amiable sont référés à la commission de règlement des conflits présidée par le sous-préfet.

Les activités agricoles offrent des possibilités d'emplois temporaires en matière de labour, de défrichement, de sarclage et de traitement phytosanitaire. Malheureusement, les données relatives à ces emplois ne sont pas répertoriées. Les services spécialisés manquent de moyens nécessaires à la mise en place d'une telle banque de données

L'agriculture, traditionnellement très importante, emploie 60% des actifs et contribue ainsi aux revenus de la commune. Le secteur de plus en plus diversifié, est suffisamment riche pour fournir les denrées à la consommation des populations locales et il assure une part importante des marchés des denrées de la région. Un dynamisme d'autant plus remarquable qu'environ 30% seulement de la superficie de la commune est arable. L'essentiel de la production agricole (sorgho, oignon, manioc, gombo, tomate) est fourni par la région très fertile de Godola. La Commune se place comme l'une des meilleures dans la production des légumes et de la canne à sucre. Mais la commune dépend aussi fortement de l'extérieur pour ce qui est des produits manufacturés.

Plan Communal de Développement de MERI

On y pratique deux types d'agriculture : l'agriculture de vivrière et l'agriculture de rente.

La culture vivrière se pratique partout sur l'étendue de la Commune. On distingue trois types de cultures vivrières : la culture de saison pluvieuse, la culture de contre saison et la culture maraîchère.

La culture de saison pluvieuse est celle qui est la mieux pratiquée dans la zone. On cultive une gamme variée de céréales et des légumes. Les principales cultures sont : le sorgho de saison des pluies, le niébé, le maïs, l'arachide, le niébé, soja, voandzou, patate douce, pomme de terre et le manioc, etc.

La culture de contre saison ou Karal se pratique à la fin de la saison pluvieuse. On y cultive principalement la culture du sorgho de contre saison.

La culture maraîchère est pratiquée dans les zones marécageuses et sur les berges des mayo. Les périphéries de la ville de Godola sont des zones par excellence de la culture maraîchère. Les principales cultures maraîchères sont les légumineuses à savoir tomate, morelle noire, chou, laitue, concombre, poireau, carotte, oseille de guinée, oignon, corète potagère, piment et gombo.

La seule culture de rente dans la commune est la culture du coton qui n'attire pas grand nombre des planteurs.

Les outils de travaux agricoles demeurent encore rudimentaires. Les producteurs utilisent à titre principal les matériels tels que la houe, le daba, la machette, la hache. Cependant certains planteurs mieux nantis utilisent la traction animale (bovine ou asine) pour leurs travaux champêtres

Les problèmes du planteur sont variés et les plus récurrents sont :

- L'insuffisance des terres cultivables dans la partie montagneuse de la Commune,
- La baisse de fertilité des sols du fait de l'érosion ;
- La cherté des intrants agricoles (engrais, semences améliorées)

Les principaux bassins de production sont :

- Pour la culture des oignons, ce sont les villages de Godola, Mingliya, Dogba,
- Pour la culture gombo frais, ce sont les villages de Godola et Mikiri ;
- Etc.

Le tableau ci-après présente les bassins de production de la commune.

Tableau 5: Situation de l'agriculture dans la Commune

N°	Spéculation	Bassins de production	Rendement potentiel à l'hectare
1.	Maïs	Mingliya, Godola	02 t
2.	Sorgho SP (mil rouge)	Tous les villages	0,4 t
3.	Sorgho SS	Kalliao, Godola	01,6 t
4.	Riz pluvial	Ouro Sissi, Ouro Ganki	03 t
5.	Arachide	Ouazzang, Doulek	0,8 t
6.	Niébé	Doulek, et un peu partout	01 t
7.	Oignon	Godola, Mingliya, Dogba	20 t
8.	Patate douce	Doulek	10 t
9.	Manioc	Mikiri (culture des cases)	20 t
10.	Tomate	Godola, Mikiri	20 t
11.	Gombo frais	Godola et Mikiri	01 t

Source : DAADER Méri

3.1.3.3.2 Élevage et pêche

L'élevage est l'une des principales activités économiques pratiquées dans la Commune. Elle se fait de façon traditionnelle et constitue la richesse vivante de la population. Grâce aux produits de l'élevage, les populations parviennent à satisfaire leurs besoins les plus pressants : éducation, soins de santé par exemple. L'élevage constitue une sorte d'épargne.

Les types d'élevage pratiqué sont l'élevage des bovins, des ovins, des caprins, de la volaille. La Commune est l'une des exportatrices des bœufs vers les marchés de Maroua et de la sous-région. Les activités pastorales sont encadrées par la délégation d'arrondissement du MINEPIA. Du fait de la rareté de l'eau, l'élevage des bovins est plus compliqué pour nombre de villages handicapés par

Plan Communal de Développement de MERI

les montagnes. C'est surtout les villages situés dans les zones de plaine qui pratiquent l'élevage de bovins. Les autres types d'élevage se pratiquent de façon très limitée et surtout domestique. Le tableau ci-dessous présente la situation de l'élevage dans la Commune de Meri.

Tableau 6: Situation de l'élevage dans la Commune

Type d'élevage	Races	Effectifs	Villages de production
Bovins	White Foulani, Métisse, ZEBUS bororo.	750	HOULOUUM, DOGBA, MBOZO, FOULBE, ZALLA, MAGAWA, DOURGA, KALLIAO.
Ovins	Ovins bororo, Race locale,	3 700	Dans tous les villages
Caprins	Race locale des caprins.	530	Dans presque toutes les familles
Porcins	Race locale des porcins	1700	
Volailles	Poulets villageois, Canards locaux.	15 000 1300	Dans tous les villages
Equins	Race locale	100	Dans tous les villages
Asins	Race locale	150	Dans tous les villages

Source : DAEPIA

3.1.3.3.3 Commerce

Le commerce est aussi une activité très importante pour les populations de la Commune. D'autant plus qu'il constitue le principal moyen d'écouler les différentes productions. Il existe plusieurs marchés dans la localité dont les principaux sont : le marché de Méri et celui de Godola.

Tableau 7: Principales infrastructures marchandes de la Commune

Village	Type d'infrastructures							Réalisation		Equipement existant							
	Magasin	Marché / complexe commerciale	Gare routière	Parc à bétail	Abattoir	Pépinière	Autres	Entreprise	Source de financement	Année construction	Comptoir	Boutique	Hangar	Boucherie	Poissonnerie	Chambre froide	Autres
Djébé	3	1	0	0	0	0	0		SODECOTON	2005	0	0	0	0	0	0	
Meri centre	1	1	0	0	1	0	Grenier		PNDP/COMMUNE	2002	0	2	3	0	0	Garage moto	
Guivel	2	1	0	0	0	0	Grenier		Population /PAM	2003	0	0	0	0	0	0	
Doulek	3	1	0	0	1	0	Grenier		SODECOTON/PAM	2003	0	6	0	2	0	0	
Dogba	3	1	0	1	1	0	Grenier		SODECOTON/Population	1999	0	4	0	2	3	0	0
Kakata	1	1	0	0	1	0	Grenier		PDRM/Population/com mune	2000	0	8	0	3	0	0	Garage moto
Godola	3	1	0	1	1	0	Grenier		SODECOTON	2000	0	4	2	4	0	0	Garage moto
Ngoktof	1	0	0	0	0	0	0		SODECOTON	2003	0	0	0	0	0	0	0
Matcharaï	4	1	0	0	0	0	Grenier		SODECOTON/PAM	2002	0	0	0	0	0	0	0
Guivélé	2	0	0	0	0	0	Grenier		SODECOTON	2001	0	0	0	0	0	0	0
Maksal	1	0	0	0	0	0	0		PAM	2005	0	0	0	0	0	0	0
Kilwao	1	0	0	0	0	0	Grenier		SODECOTON	1999	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête de terrain SMIR 2015

3.1.3.3.4 Artisanat

Le secteur artisanal dans l'espace communal est diversifié et comprend quatre domaines à savoir l'artisanat d'art constitué de 05 corps de métiers, l'artisanat de services avec 02 corps de métiers, l'artisanat de production qui compte 04 corps de métiers et le commerce. Le diagnostic participatif a permis d'identifier les différents corps de métier ainsi que le nombre des acteurs impliqués, la matière première utilisée ainsi que les produits livrés à l'utilisation ou à la consommation. Le tableau suivant illustre le dynamisme de ce secteur.

Plan Communal de Développement de MERI

Tableau 8 : Situation de l'artisanat

Secteurs /domaines	Métiers identifiés	Nombre de personnes concernées	Matières premières	Produits
Artisanat d'art	Couture	33	- Tissu	- Vêtements, bonnets, confection rideaux, etc.
	Broderie	12	- Fil de broderie	- Nappes de tables - Pull-over pour enfants - Nappes de salon
	Tissage	52	- Paille	- Seko - Panier
	Sculpture	03	- Calebasse - Bois	- Pilon - Mortier - Manches de haches ou de couteaux
	Menuiserie, Tapisserie et Charpente	24	- Bois d'œuvre - Planche - Tissu - Skye	- Mobiliers - Toitures - Revêtement intérieur des voitures - Protection des selles et réservoir des motos
	Vannerie	01	- Fibres végétales	- Nattes - Vans - Chapeaux
Artisanat de service	- Meuniers	10	- Céréales	- Farine
	- Coiffeurs	05	/	/
Artisanat de production	- Gargote - Restaurant - Cafétéria	35	- Mil - Maïs - Viande - Poisson - Lait frais - Ingrédients - Riz - Farine du blé	- Repas - Bouillie - Boissons traditionnelles (bil-bil) - Lait caillé
	- Bouchers	34	- Chèvres - Bœufs - Volailles	- Viande
	- vendeur de viande grillée (soya)	04	- Viande	- Viande grillée ou soya
Commerce	- Commerce générale	50	-	- Produits manufacturés - Alimentation - Textile

Source : Enquête de terrain SMIPDR 2015

3.1.3.3.6 Transport

Le secteur des transports dans la Commune est représenté par le transport terrestre. Dans lequel règnent en maître les motos taxi. Toutefois, une partie des populations de la Commune est desservie par la Nationale n°1. Bien que l'état de cette route ne soit pas très reluisant, il constitue tout de même un atout pour les déplacements des populations.

Les principaux problèmes rencontrés dans ce secteur sont : le mauvais état des routes, l'absence de gare routière viable, l'insuffisance des motos taxi qui sont pour la plus part attirés vers la ville de Maroua qui offre plus d'opportunités.

3.1.3.3.7 Activités de transformation

Les activités de transformation à Méri sont de l'ordre de l'artisanat traditionnel. Les céréales sont transformées en poudre avec l'aide des moulins ; les populations affectionnent le vin local qui est le résultat de la transformation des céréales. Par ailleurs, il se rencontre un peu partout dans la Commune, les vendeuses de beignets issus de haricot et de maïs. Bref c'est un secteur encore embryonnaire.

3.1.3.3.8 Services

Le domaine des services n'est pas très développé à Méri dans la mesure où, la Commune se trouve à un jet de pierre de Maroua. Toutefois, des activités de call box, de restauration, de photographie, de mécanique auto et moto se sont développées un peu partout dans la Commune. Il ya aussi le service postal représenté par la CAMPOST avec son célèbre produit de transfert de fonds MELO qui a du mal à s'imposer sur le marché national. A Méri, c'est le seul service de transfert qui soit viable. A côté de ce service de transfert, s'est développée une activité bancaire à travers les petits établissements de micro finances que sont : CVCA, UCEC.

A côté de ces initiatives privées, se rencontrent aussi des services déconcentrés de l'Etat de niveau de l'arrondissement (Sous préfecture, Agriculture et développement rural, Elevage, pêche et industrie animales, Sports et éducation physique, Jeunesse et éducation civique, Emplois et formation professionnelle, Education de base, Enseignements secondaires).

3.1.3.3.9 Autres activités économiques

Exploitation du sable, du natron et des pierres :

La Commune de Méri impressionne par son énorme potentiel en pierre. En effet, une grande partie du territoire communal est constituée de montagnes pierreuses. A côté de cet énorme gisement, se rencontre aussi des mayos qui sont très riches en sable et, du côté de Godola, existe un important gisement de natron dont le potentiel n'est pas encore estimé. Le secteur minier occupe 15% (**source** : Enquêtes de terrain SMIR PDR) de la population active. L'exploitation minière joue un rôle assez peu important dans l'économie de la commune dans la mesure où, toutes ces ressources sont exploitées artisanalement. La Commune fait des efforts pour pouvoir réguler l'activité d'extraction du sable, mais le défis est titanique tant les moyens de répressions sont limités. Mais pour la carrière qui était gérée par Ketch, la Commune contrôle les différents mouvements à travers le personnel qu'elle a affecté à cette tâche.

Sylviculture

Les activités liées à la sylviculture connaissent un essor assez important. On note une existence de plusieurs pépinières communautaires et privées. Ces dernières ont pris naissance avec le phénomène de reboisement de tous les espaces en dégradations par l'opération « sahel vert », les communes et certaines ONG. Les espèces cultivées et plantées sont entre autres le Neem, les Acacia SP et quelques espèces en voies de disparition. Ces arbres fournissent du bois de chauffe, du bois de service et offre également d'ombrage. L'arboriculture fruitière connaît aussi une forte emprise dans les activités sylvicoles, surtout pour les vergers de type privés. Les cultures fruitières sont centrées sur le manguiers, goyavier, citronnier, le Moringa et le Baobab (Bocko).

3.1.3.3.10 Acteurs de développement

Plusieurs acteurs de développement interviennent dans la Commune et leur apport est indéniable au niveau des populations locales. Le tableau ci-dessous fait une synthèse plus ou moins exhaustive des différents acteurs du développement à Méri.

Tableau 9: Acteurs de Développement dans la Commune de Méri

N°	Dénomination	Statut	Domaine d'activité	Localité
1.	ACEFA	Programme	Conseil en Agriculture et élevage	Meri
2.	PACA	Programme	Conseils techniques et fourniture des semences améliorées	Meri
3.	PADMIR	Programme	Appuis financiers aux agriculteurs	Meri
4.	PNDP	Programme	Appui au développement local et à l'épanouissement social et économique des populations	Toutes la Commune
5.	CVCA	Etablissement de micro-finance	Epargne et crédit aux agriculteurs	Meri
6.	UCEC	Etablissement de Micro-finance	Epargne et crédit aux agriculteurs	Meri
7.	IRAD	Institut de recherche	Vulgarisation des plantes forestières	Meri
8.	PIDMA	Programme	Production des semences	Meri

Plan Communal de Développement de MERI

N°	Dénomination	Statut	Domaine d'activité	Localité
			améliorées	
9.	ESPA	Association	Accompagnement des élèves et étudiants	Kilwo
10.	ASSOCIATION DES MERES FILLES	Association	Encadrement de la jeune-fille scolarisée	Kilwo
11.	CDD	ONG	Construction des biefs, forages, produits pharmaceutiques au CSI de Douvanger	Kilwo
12.	PDRM	Programme	Investissement infrastructures sociales	Kilwo
13.	AFRICA FEMME PROGRES	ONG	Construction des greniers communautaire et stockage des denrées céréalières	Kilwo
14.	ANOCDEF	Association	Encadrement de la jeune-fille	Kilwo
15.	PAM	Programme	Stockage et distribution des denrées alimentaires aux populations nécessiteuses	Kilwo
16.	HEIFER	ONG	Encadrement des éleveurs	Kilwo
17.	CARE SANTE	ONG	Assistance médico-sociale à la population	Kilwo
18.	Association des mères d'élèves	Association	Accompagnement des élèves	Goli
19.	Croix rouge Camerounaise	ONG	Assistance aux enfants malnutris	Goli
20.	ALDEPA	ONG	Appui aux jeunes	Goli
21.	UNICEF	ONG	Distribution des matériels de lutte contre l'insalubrité : seaux, gobelets....	Goli

Source : Enquête de terrain SMIPDR 2015

3.1.4 Couverture en services sociaux de base et infrastructures par secteur

3.1.4.1 Éducation

a) Éducation de base

La Commune de Méri compte 04 écoles maternelles pour un effectif de 1732 enfants, 70 écoles primaires dont 58 écoles publiques, 07 écoles privées et 06 écoles des parents. Le nombre d'enfants scolarisés tourne autour de 24.755 soit 10 523 filles pour 12 500 garçons. 342 enseignants encadrent ces enfants dont près de 154 maîtres de parents !!! il ya 232 salles de classes acceptables et 4866 tables bancs. Le tableau ci-dessous donne le détail de la situation de référence.

Tableau 10: Etat des lieux de l'éducation de base dans la Commune

Village	Coordonnées géographiques			Statut école	Niveau	Année création	Effectifs élèves totaux		Effectif total enseignants		Nombre et équipement des salles de classe				Etat général des bâtiments		Ratio élèves/enseignants		Ratio élèves/salle de classe		Aménagements		Structure de gestion																			
	X	Y	Z				Fille	Garçon	Total	parent	Contrat	actuel	contrat	omnial	sekol	poto	planch	é	semi-	dur	dur	Table	bancs	bon	passa	ble	mauv	ais	Ratio	élèves/enseignants	Ratio	élèves/salle de classe	élèves/ place	point d'eau	latrines	ordures	reboisement	clôture	log. Enst.	autres	APE	débile
ZOUVOL	14 03 38.2	10 45 19.3	627	EP	1	2004	89	108	197	2	0	0	0	2	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1	99	197	49	N	N	N	N	N	N	N	O	O						
MBOZO	14 08 48.2	10 40 30.9	487	PUB	3	1970	163	174	337	2	2	1	0	0	0	0	0	4	35	4	0	0	0	67	84	5	N	O	N	N	N	N	N	O	O							
MAMBANG	14 17 36.2	10 39 22.7	457	PUB	3	1988	236	211	447	4	1	3	0	0	0	0	0	4	69	0	4	0	0	56	112	3	O	N	N	N	N	N	N	O	O							
HOULOUUM	14 17 23.8	10 44 09.5	426	PUB	3	1972	170	215	385	1	2	3	0	0	0	0	0	5	47	0	5	0	0	64	77	4	N	N	N	N	N	N	N	O	O							
GODOLA HOSSERE	14 17 43.8	10 42 02.3	460	PUB	3	2001	225	229	454	2	1	2	1	0	0	0	2	63	0	2	1	91	227	4	N	O	N	N	N	N	N	O	O									
DOGBA MOULVONG	14 17 23.0	10 47 30.4	397	PUB	3	2009	184	227	411	2	1	2	0	0	0	0	6	60	0	6	0	82	68	3	N	N	N	N	N	N	N	O	O									
EM DOGBA	14 17 58.4	10 47 30.8	397	PUB	0	2000	230	280	510	3	1	1	1	0	0	0	6	100	6	0	1	102	85	3	N	O	N	N	N	N	N	O	O									
EM GODOLA	14 15 56.5	10 42 12.7	437	PUB	0	1999	260	310	570	2	1	1	0	0	0	0	6	75	6	0	0	143	95	4	O	O	N	N	N	N	N	O	O									
EM DOUROUM	14 06 47.0	10 41 27.1	524	PUB	0	2006	132	145	277	3	0	1	2	0	1	1	1	60	1	1	0	69	139	2	N	N	N	N	N	N	N	O	O									
EM MERI	14 07 11.7	10 46 43.5	535	PUB	0	1995	165	210	375	2	2	1	3	0	0	0	2	66	2	0	0	75	188	3	O	O	N	O	N	N	N	O	O									
TCHABAWOL	14 14 09.7	10 38 15.7	434	PUB	3	2003	137	149	286	3	1	1	0	0	0	0	5	86	0	5	0	57	57	2	N	N	N	N	N	N	N	O	O									
ZAKALIAO	14 14 27.9	10 39 30.7	446	PUB	3	2015	93	68	161	2	0	1	3	0	0	0	1	10	0	0	0	1	54	161	8	N	N	N	N	N	N	N	O	O								
ZALA FOULBE	14 14 35.9	10 37 23.9	423	PUB	3	1993	186	224	410	3	0	4	0	0	0	0	7	184	0	7	0	59	59	1	N	O	N	N	N	N	N	O	O									
BALEWA	14 13 20.5	10 41 12.9	468	PUB	3	2004	211	275	486	2	2	1	0	0	0	0	2	32	0	2	0	97	243	8	N	O	N	N	N	N	N	O	O									
DJEBE	14 14 52.4	10 40 24.8	456	PUB	3	1987	173	225	398	2	1	3	1	0	0	0	2	30	0	0	0	2	66	199	7	N	N	N	N	N	N	N	O	O								
WELE	14 10 04.4	10 46 49.2	484	PRI	3	2009	87	102	189	0	5	0	2	0	0	1	1	53	1	0	0	38	189	2	N	N	N	O	N	N	N	O	O									
DOULEK	14 12 27.3	10 46 24.4	448	PUB	3	1970	183	226	409	2	2	2	0	0	0	0	5	50	0	5	0	68	90	4	N	O	N	N	N	N	N	O	O									
GASSA	14 10 10.2	10 48 40.9	475	PUB	3	1984	108	143	251	2	1	1	0	0	0	4	52	0	4	0	63	63	2	N	N	N	N	N	N	N	O	O										
MAYAK	14 11 05.4	10 47 38.2	464	PUB		2002	84	120	204	2	0	1	3	0	0	1	44	0	0	1	68	204	2	N	N	N	N	N	N	N	O	O										
MENGUER	14 09 52.0	10 49 30.6	460	PUB	3	2000	94	130	224	2	0	1	0	0	0	3	45	0	3	0	75	75	2	N	O	N	N	N	N	N	O	O										
WELE	14 10 19.1	10 46 47.5	481	PUB	3	1990	204	262	466	1	2	1	3	0	0	2	33	0	0	2	117	233	7	N	N	N	N	N	N	N	O	O										
TCHERE	14 14 12.4	10 43 20.1	490	PRI	3	2002	292	333	625	0	0	12	0	0	0	11	137	11	0	0	52	57	2	O	O	N	O	N	O	N	N	O										
DOUGOUR	14 12 41.7	10 43 33.6	510	PUB		2000	123	165	288	3	0	1	3	0	0	1	24	0	0	1	72	288	6	N	N	O	N	N	N	N	O	O										
MARKABA	14 16 36.4	10 46 24.2	413	PUB	3	1999	181	183	364	1	1	2	0	0	0	3	68	0	3	0	91	121	3	N	O	N	N	N	N	N	O	O										
TCHAKI DJEBE	14 11 23.4	10 43 28.5	523	PUB	3	1962	78	111	189	2	1	1	0	0	0	5	42	0	5	0	47	38	2	N	N	N	N	N	N	N	O	O										
GADA	14 11 56.7	10 39 26.6	468	PUB	3	1997	103	109	212	2	0	2	0	0	0	3	105	0	3	0	53	71	1	N	N	N	N	N	N	N	O	O										
KALLIAO	14 12 17.9	10 36 39.6	448	PUB	3	1961	354	377	731	3	2	7	0	0	0	8	200	0	8	0	61	91	2	N	O	N	N	N	N	N	O	O										
KATCHOUNGA	14 16 52.3	10 44 52.0	409	PUB	3	2007	119	151	270	2	0	2	0	0	0	3	88	0	3	0	68	90	2	N	N	N	N	N	N	N	O	O										
MAGAWA	14 17 48.7	10 45 53.5	398	PUB	3	1986	218	306	524	2	2	2	0	0	0	5	108	0	5	0	87	105	2	O	O	N	N	N	N	N	O	O										

Plan Communal de Développement de MERI

Village	Coordonnées géographiques			Statut école	Niveau	Année création	Effectifs élèves totaux			Effectif total enseignants			Nombre et équipement des salles de classe			Etat général des bâtiments			Aménagements						Structure de gestion					
	X	Y	Z	(i)	(ii)		Fille	Garç n	Total	parent	Contr actiel	Contr onnaire	Isko/ polo	planch e	semi- duri	dur	Table - bancs	bon	passa ble	mauv aîs	Ratio élèves/ignants	Ratio élèves/salle	Ratio classe/élèves/ place	point d'eau	latrine s	ordure s	rébois ement	cloitr e	log. Enst.	autres
WINDE GANKI	14 16 45.2	10 43 17.3	423	PUB	3	2007	182	169	351	4	0	2	2	0	0	1	37	0	0	1	59	351	5	N	N	N	N	N	N	O O
BALDACK	14 07 26.8	10 42 21.7	536	PRI	3	1992	105	136	241	0	0	4	0	0	0	0	4	55	0	4	0	60	60	2	O	O	N	N	N	N O
DOUVANGAR	14 07 43.5	10 43 53.1	545	PRI	3	1961	134	136	270	0	0	7	0	0	0	0	7	107	7	0	0	39	39	1	O	O	O	N	N	N O
GANZOUAÏ	14 04 26.4	10 39 49.2	541	PUB	3	1989	173	185	358	4	1	1	0	0	2	5	113	0	7	0	60	51	2	O	O	O	N	N	N O	
NGOKTOK	14 03 45.2	10 40 52.9	557	PUB	3	2007	163	157	320	4	2	1	1	0	0	3	70	0	3	0	46	107	2	N	N	N	N	N	N O	
MARVAYE	14 09 08.6	10 43 42.0	530	PUB	3	2003	120	280	400	3	0	1	3	0	0	1	45	0	0	1	134	400	4	N	N	N	N	N	N O	
MENGLIYA	14 03 35.7	10 39 42.0	544	PUB	3	1982	167	157	324	2	1	2	2	0	0	3	31	0	3	0	65	108	5	O	N	N	N	N	N O	
MANGUIRDLA	14 03 56.5	10 42 03.3	628	PUB	3	2001	123	173	296	2	0	1	0	0	0	1	12	0	0	1	99	296	12	O	N	N	N	N	N O	
METCHEKED	14 02 03.8	10 40 16.2	543	PUB	3	1994	128	154	282	2	3	1	0	0	0	3	29	0	3	0	47	94	5	N	O	N	N	N	N O	
NGOMEMBLEY	14 02 09.0	10 42 58.2	580	PUB	3	2003	112	105	217	2	0	2	1	0	0	2	80	0	0	2	54	108	1	O	O	N	N	N	N O	
OURO KESSOUM	14 07 29.6	10 41 50.0	523	PUB	3	2001	131	163	294	3	2	1	0	0	1	6	154	0	7	0	49	300	1	O	O	N	N	N	N O	
WATERGASS	14 06 37.6	10 41 17.1	527	PUB	3	1961	440	519	959	8	4	5	0	0	0	13	207	0	13	0	56	74	2	N	N	N	N	N	N O	
ZIGLDELING	14 05 31.5	10 41 22.5	536	PUB	3	1997	243	237	480	3	1	4	1	0	0	4	107	0	4	0	60	120	2	N	O	N	N	N	N O	
ZOP	14 02 44.6	10 44 01.5	594	PUB	3	1993	84	112	196	3	0	1	2	0	1	3	72	0	5	0	49	199	1	N	O	N	N	N	N O	
OUAZZANG	14 06 48.3	10 40 25.8	536	PRI	3	1961	143	157	300	0	0	4	0	0	3	7	56	10	0	0	75	107	3	O	O	N	N	N	N O	
HOUDOUVOU	14 10 26.4	10 38 35.9	460	PUB	3	1990	186	230	416	2	1	2	0	0	0	5	80	0	5	0	83	83	3	N	N	N	N	N	N O	
MEFTEK II	14 10 26.4	10 38 35.9	514	PUB	3	2004	198	229	427	2	1	2	0	0	0	3	63	0	3	0	85	142	3	N	O	N	N	N	N O	
OUAZZANG	14 07 20.4	10 40 24.6	538	PUB	3	2002	168	203	371	3	0	1	0	0	0	6	156	0	6	0	93	62	1	N	O	N	N	N	N O	
MEFTEK I	14 06 56.4	10 39 26.4	527	PUB	3	1984	189	179	368	2	3	2	0	0	0	6	176	0	6	0	53	61	1	O	O	N	O	N	N O	
MAKAL	14 04 54.6	10 42 59.8	745	PRI	3	2006	134	164	298	0	6	0	0	0	1	6	230	6	0	0	50	304	1	O	N	N	N	N	N O	
FOULAH	14 04 37.4	10 45 50.0	651	PUB	3	1992	70	96	166	1	1	1	2	0	0	1	11	0	0	1	55	166	8	N	N	N	N	N	N O	
GUIRMEDEO	14 05 56.9	10 47 11.0	570	PUB	3	3	130	180	310	3	0	1	2	0	1	1	26	2	0	0	78	311	2	O	N	N	N	N	N O	
GUIVEL	14 04 44.2	10 47 33.0	669	PUB	3	1987	108	172	280	3	0	1	0	0	0	4	102	0	4	0	70	70	1	N	O	N	N	N	N O	
MAKSAL	14 04 52.4	10 42 52.1	742	PRI	3	1990	43	63	106	3	0	0	0	0	3	0	45	0	3	0	35	35	1	O	N	N	N	N	N O	
MANGAF	14 04 04.1	10 48 10.3	691	PUB	3	1993	62	102	164	2	0	1	3	0	0	1	13	0	0	1	55	164	6	O	N	N	N	N	N O	
NGUSSAR	14 06 50.8	10 46 09.3	547	PUB	3	2002	131	143	274	2	0	1	2	0	0	1	41	1	0	0	91	274	3	O	N	N	N	N	N O	
NGUSSAR	14 07 01.6	10 45 49.5	545	PUB	1	2013	48	44	92	2	0	0	2	0	0	1	26	0	0	1	46	92	2	N	N	N	N	N	N O	
MERI	14 07 10.0	10 46 47.3	537	PUB	3	1956	511	687	1198	11	5	5	0	0	0	13	323		13	57	92	2	N	O	N	N	N	N O		
DALBANG	14 08 30.3	10 48 40.9	481	PUB	3	1998	63	92	155	2	0	1	3	0	0	1	21	1	0	0	52	155	4	N	O	N	N	N	N O	
DALBAÏ	14 08 23.4	10 47 29.1	568	PUB	3	2012	119	121	240	2	0	1	3	0	0	0	10	0	0	0	80		12	O	N	N	N	N	N O	
NDOL	14 08 17.8	10 46 51.7	544	PUB	3	2005	170	210	380	3	0	1	3	0	0	1	120	0	0	0	95	380	2	O	N	N	N	N	N O	
DANGATAK	14 10 32.6	10 45 37.3	475	PUB	3	2004	92	135	227	3	0	1	2	0	0	1	87	1	0	0	57	227	1	O	O	N	N	N	N O	
NDOLOKO	14 09 28.1	10 46 15.8	504	PUB	3	1988	77	98	175	2	0	2	2	0	0	1	44	0	0	1	44	175	2	N	N	N	N	N	N O	
GODOLA	14 16 11.8	10 42 05.7	433	PUB	3	1956	591	642	1233	6	4	6	0	0	0	6	92	0	6	0	77	205	7	N	N	N	N	N	O O	
MEDEMTERE	14 19 34.5	10 43 13.0	477	PUB	3	1998	103	102	205	1	2	2	0	0	0	2	57	0	2	0	41	103	2	N	O	N	N	N	O O	
							10523	12500	23023	154	68	128	60	0	13	232	4866	59	155	32										

b) Enseignements secondaires

Dans les enseignements secondaires à Méri, il existe 04 lycées d'enseignement général et 01 lycée d'enseignement technique, 02 CETIC et 01 CES. L'effectif des élèves se situe autour de 4498 enfants soit 2345 filles pour 2153 garçons. Il ya 85 enseignants dont 51 contractuels ! il ya 72 salles de classe pour 1723 tables bancs. Les chiffres sont assez bons comparés aux autres Communes de la région.

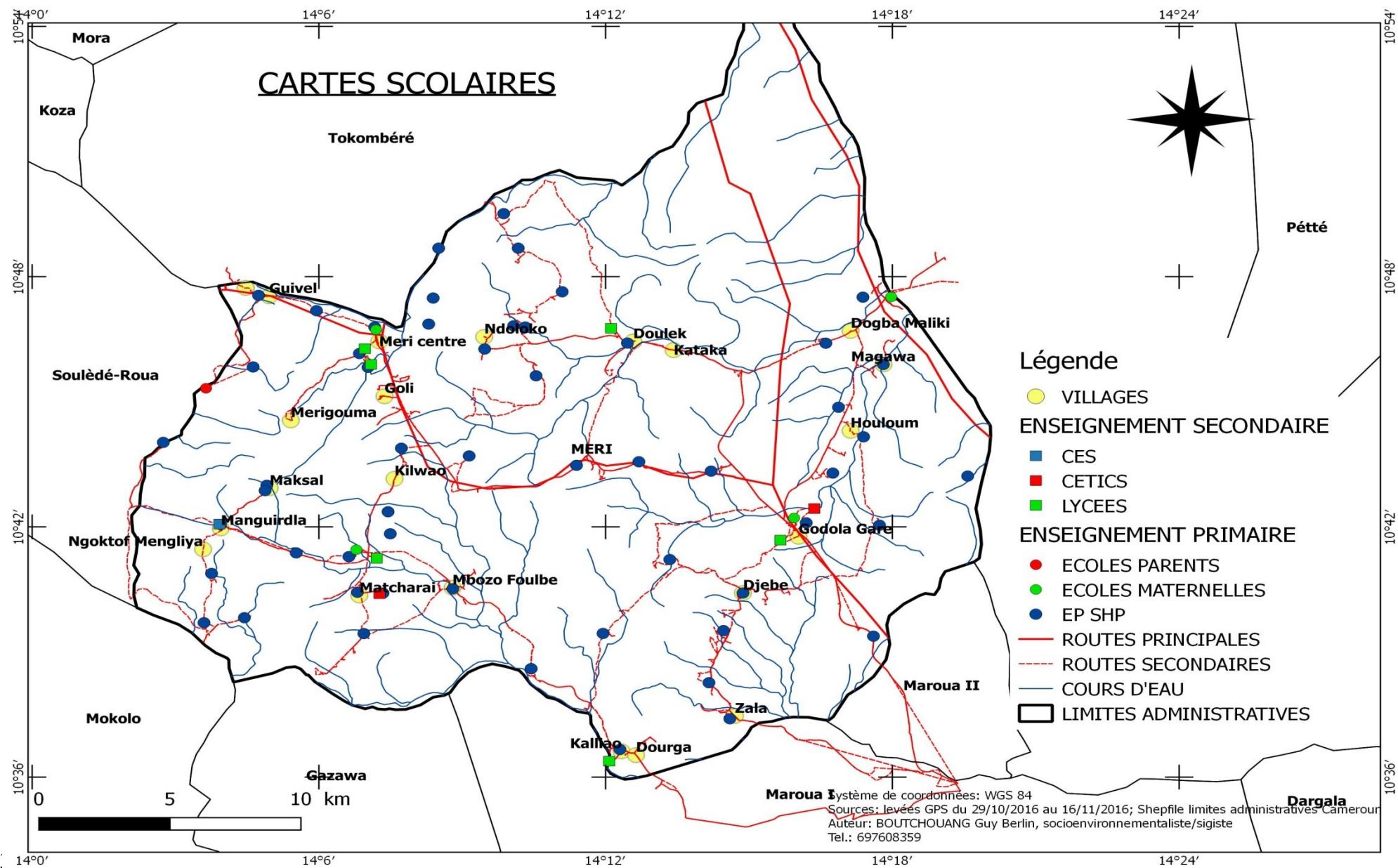
Les problèmes rencontrés sont l'insuffisance des salles de classe, l'insuffisance des enseignants qualifiés, l'insuffisance du matériel didactique.

Tableau 11: Etat des lieux des enseignements secondaires dans la Commune

Village	Coordonnées géographiques			Statut école	Niveau	Année création	Effectifs élèves totaux			Effectif total enseignants			Nombre et équipement des salles de classe			Etat général des bâtiments			Ratio élèves/enseignants	Ratio élèves/salle classe	Ratio élèves/point assise	Aménagements						Structure de gestion			
	X	Y	Z				Fille	Garçon	Total	Maitre-partenaires	Contractuel	Fonctionnaire	bancosék opoto polo	plâtre	semi-dur	dur	Table-bancs	bon	passable	mauvais	point d'eau	latrines	Bac à ordures	reboisement	clôture	log. Ernst.	autres	APE	conseil d'établissement		
LYCEE GODOLA	14 15 39.4	10 41 40.8	459	PUB	5	2004	400	327	727	0	6	5	0	0	0	8	300	0	8	0	66	91	1	O	O	N	O	N	O	O	
LYCEE KALLIAO	14 12 04.4	10 36 22.8	435	PUB	5	2013	265	251	516	0	7	3	0	0	0	8	400	0	8	0	52	64	1	O	O	N	O	N	O	O	
LYCEE DOUROURUM	14 07 12.6	10 41 14.7	517	PUB	5	2012	457	430	887	0	5	5	0	0	0	15	293	0	15	0	89	59	2	O	O	N	N	N	N	O	O
CETIC GODOLA	14 16 21.9	10 42 26.3	433	PUB	4	2014	145	115	260	0	6	3	0	0	0	4	53	0	4	0	29	65	2	O	N	N	N	N	N	O	O
CES MANGURDLA	14 03 55.1	10 42 03.9	629	PUB	4	2010	128	122	250	0	5	3	0	0	0	4	49	0	4	0	31	62	3	O	O	N	N	N	N	O	O
CETIC OUAZZANG	14 07 16.0	10 40 23.8	533	PUB	4	2001	135	123	258	0	6	5	0	0	0	5	120	0	5	0	23	52	1	O	O	N	N	N	N	O	O
LYCEE TECHNIQUE MERI	14 07 05.4	10 45 53.7	539	PUB	5	2006	197	184	381	0	8	6	0	0	0	10	105	0	10	0	27	38	2	O	O	N	N	N	N	O	O
LYCEE MERI	14 06 57.6	10 46 16.2	582	PUB	5	2006	618	601	1219	0	8	4	0	0	0	18	403	0	18	0	102	68	2	O	O	N	O	N	N	O	O
							2345	2153	4498	0	51	34	0	0	0	72	1723	0	72	0											

Plan Communal de Développement de MERI

Carte scolaire de la Commune de Méri



c) Enseignement supérieur

Plusieurs jeunes de la Commune suivent les cours dans les différentes universités du pays, surtout celles de Maroua. Ces jeunes rencontrent d'énormes difficultés qui caractérisent tous les étudiants : l'insuffisance des moyens financiers, les problèmes de logement et surtout les problèmes de déplacement (surtout pour ceux qui ont choisi de rester dans la Commune dans la mesure où certains villages sont à proximité de Maroua). Il serait important que la Commune et les élites se réunissent pour leurs apporter un coup de main.

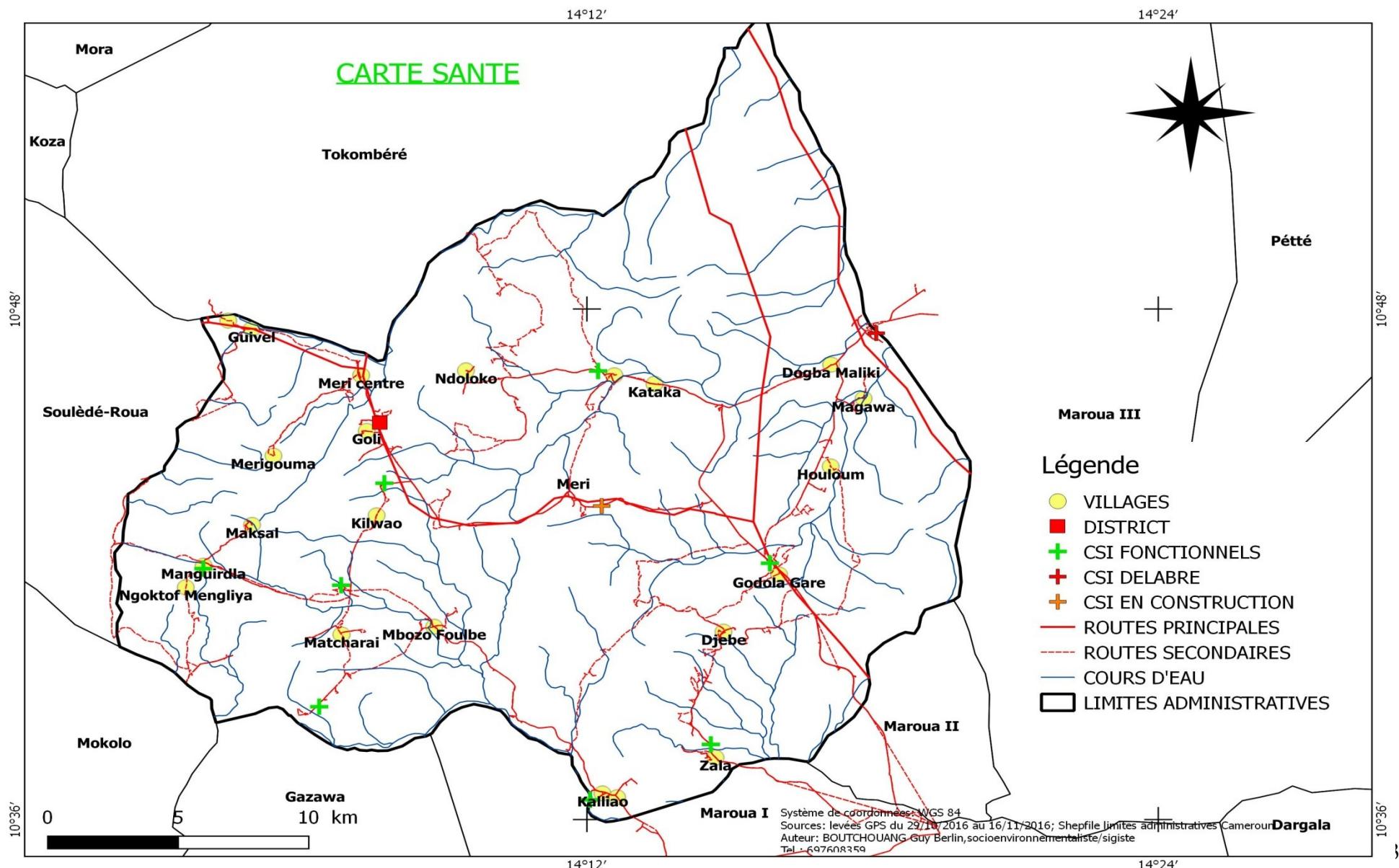
d) Enseignement professionnel

Pour ce qui est de l'enseignement professionnel, il existe à Méri une SAR/SM. C'est le seul établissement de formation professionnel institutionnel qui existe. Cependant, plusieurs propriétaires de garages autos et motos forment les jeunes dans le tas. Les jeunes s'investissent aussi dans les carrières et dans les activités agropastorales.

3.1.4.2 Santé publique

Dans le domaine de la santé publique, il existe un hôpital de district et 10 centres de santé intégré. Ces centres sont pour le plus part dépourvus en personnel qualifié. Ceux-ci préfèrent s'installer à Maroua et laissent les populations entre des mains inexpertes. A ce mal récurrent, s'ajoute aussi une insuffisance des différents plateaux techniques, un dysfonctionnement des comités de gestion et santé, une insuffisance infrastructurelle. Heureusement, l'Etat vient de construire dans la Commune deux CSI aux allures futuristes. Il faudrait seulement en faire bon usage

Carte Sanitaire



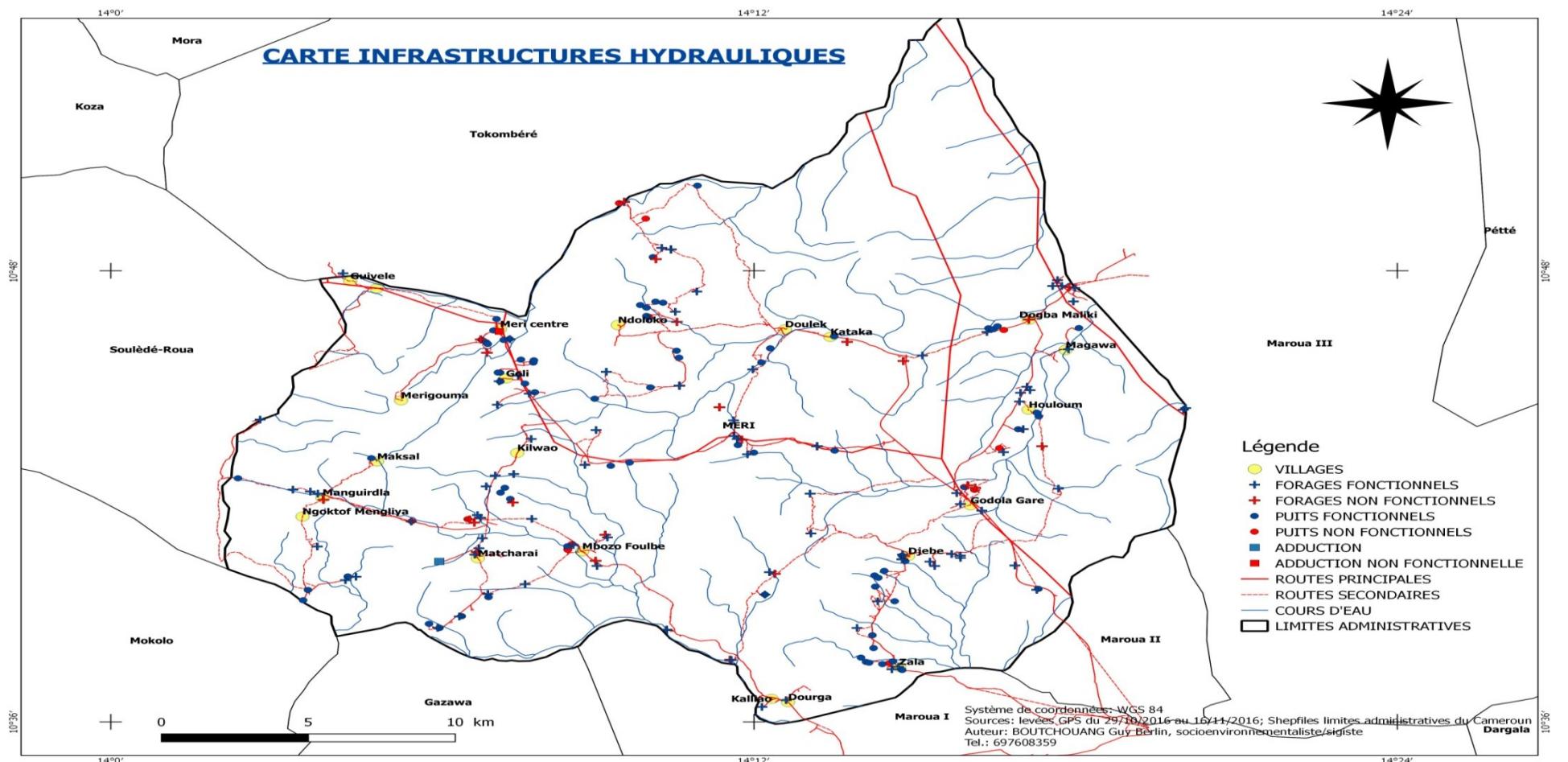
Plan communal de Développement de MERI

3.1.4.3 Eau

Pour ce qui est de l'eau, la Commune est dotée de 129 forages munis de pompe à motricité humaine, de 91 puits à ciel ouvert aménagés et d'une adduction d'eau fonctionnelle à Matcharaï et à Ouzzang. Dans la ville de Méri, les travaux pour doter Méri d'une adduction d'eau se sont interrompus brusquement il ya quelques années. Le dispositif est très avancées en terme de réalisation (deux forages ont été creusés, un château a été construit) mais le système est non fonctionnel. D'où l'intérêt de relancer les travaux dans les plus bref délais parce que les besoins sont nombreux.

Les problèmes rencontrés dans ce secteur sont : une insuffisance des points d'eau dans la mesure où, une bonne frange de la population n'a pas encore accès à l'eau potable ; les puits à ciel ouvert qui, bien qu'ils n'aient pas de problèmes de pannes, sont très dangereux pour la santé des populations. D'où l'urgence de les réhabilité.

Carte hydraulique



3.1.4.4 Énergie

a) Sources d'approvisionnement énergie

La principale source d'énergie des populations de la Commune est le bois de chauffe. De nombreux hectares de forêts sont ainsi dévastés chaque année pour des besoins domestiques. Il faudrait prévoir un plan de renouvellement de ces arbres. Par ailleurs, les populations ont aussi recours à l'énergie fossile à travers le pétrole et l'essence. Le problème ici est la source d'approvisionnement. Car il n'existe aucune station service à Méri. Situation qui pousse les populations à avoir recours au carburant frélaté qui les expose à de nombreux risques d'incendies.

b) Energie électrique

Plusieurs cantons dans la Commune sont électrifiés (en l'occurrence 09). Toutefois, cette électrification est partielle dans la mesure où, seuls les chefs lieux de cantons sont électrifiés. Le reste des villages végète dans le noir. D'où l'intérêt des extensions vers les villages dépourvus. Par ailleurs, les populations du canton de Doulek s'estiment lésées et aimeraient aussi bénéficier des biens faits de l'énergie électrique.

Plusieurs problèmes sont soulevés dans ce secteur à l'instar des coupures récurrentes, des poteaux et câbles qui tombent, de l'intervention tardive des agents de ENEO ...

Tableau 12: Situation des infrastructures électriques dans la Commune

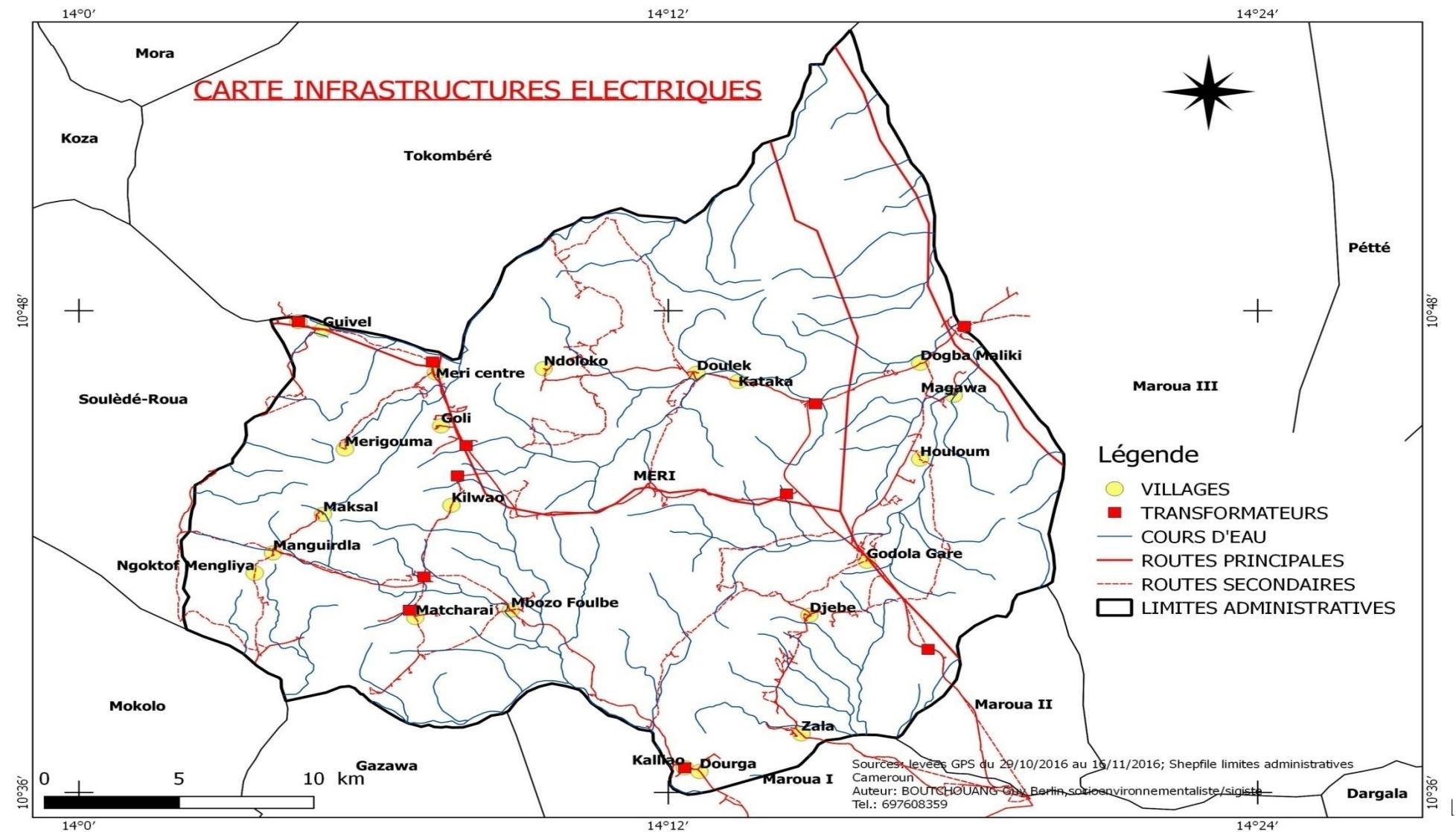
Village	Population (a)	REALISATION			CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE						FONCTIONNALITE						Coordonnées géographiques de l'ouvrage						Transformateur N°3			
		Entreprise	Source de financement	Date mise en service	Nature	Quartiers desservis	Nombre de transformateurs	Nombre de poteaux installés	Longueur moyenne tension	Longueur basse tension	Nombre de branchements	Réseau fonctionnel	Nombre de transformateurs en panne	Nombre de poteaux hors d'usage (tombés, endommagés, etc)	Existence d'un comité de vigilance (pour l'extension du réseau)	Existence d'un comité de gestion (pour l'électrification décentralisée)	Groupé électrogène	X	Y	Z	X	Y	Z			
					(i)				(en km)	(en km)		(O/N)					(ii)	X	Y	Z	X	Y	Z	X	Y	Z
Meri centre	5467				ER	1	1	50	1	1,5	50	0	0	3	N					14 07 11.7	10 46 43.5	535				
Kakata	7530				ER	3	2	60	2	3	70	0	0	2	N					14 14 59.7	10 45 40.8	431	14 14 24.3	10 43 26.2	477	
Kalliao	2582				ER	2	1	30	1	1	30	0	0	6	N					14 12 19.8	10 36 36.9	439				
Guivel	8438				ER	2	1	40	1	2	20	0	0	2	N					14 07 01.5	10 41 22.1	518				
Kilwao	6254				ER	1	1	40	2	1,5	15	0	0	0	N					14 07 42.3	10 43 53.1	554	14 07 52.8	10 44 38.5	540	
Matcharaï	9037				ER	2	1	50	2	1,5	30	0	0	2	N					14 06 43.7	10 40 32.4	534				
Guivélé	2632				ER	3	1	100	3	3,5	70	0	0	0	N					14 04 28.1	10 47 43.5	672				
Houloum	9216				ER	3	1	70	2	2,5	80	0	0	0	N					14 17 17.3	10 39 33.8	451				
Dogba	1555				ER	4	2	130	3	4	120	0	0	3	N					14 18 01.5	10 47 36.7	395	14 18 57.7	10 48 21.7	390	

Plan communal de Développement de MERI

Source : DDEE

c) Energie solaire

La zone de MERI connaît un fort ensoleillement toute l'année. Ce type d'énergie serait le bien venu pour l'électrification tant en milieu urbain que rural. Mais, elle est sous exploitée. Toutefois, il se rencontre ce type d'énergie chez les particuliers avec les lampes à énergie solaire, les plaques solaires pour l'alimentation domestique ou pour l'alimentation en énergie des antennes des opérateurs de téléphonie mobile.



3.1.4.5 Infrastructures socio culturelles et sportives

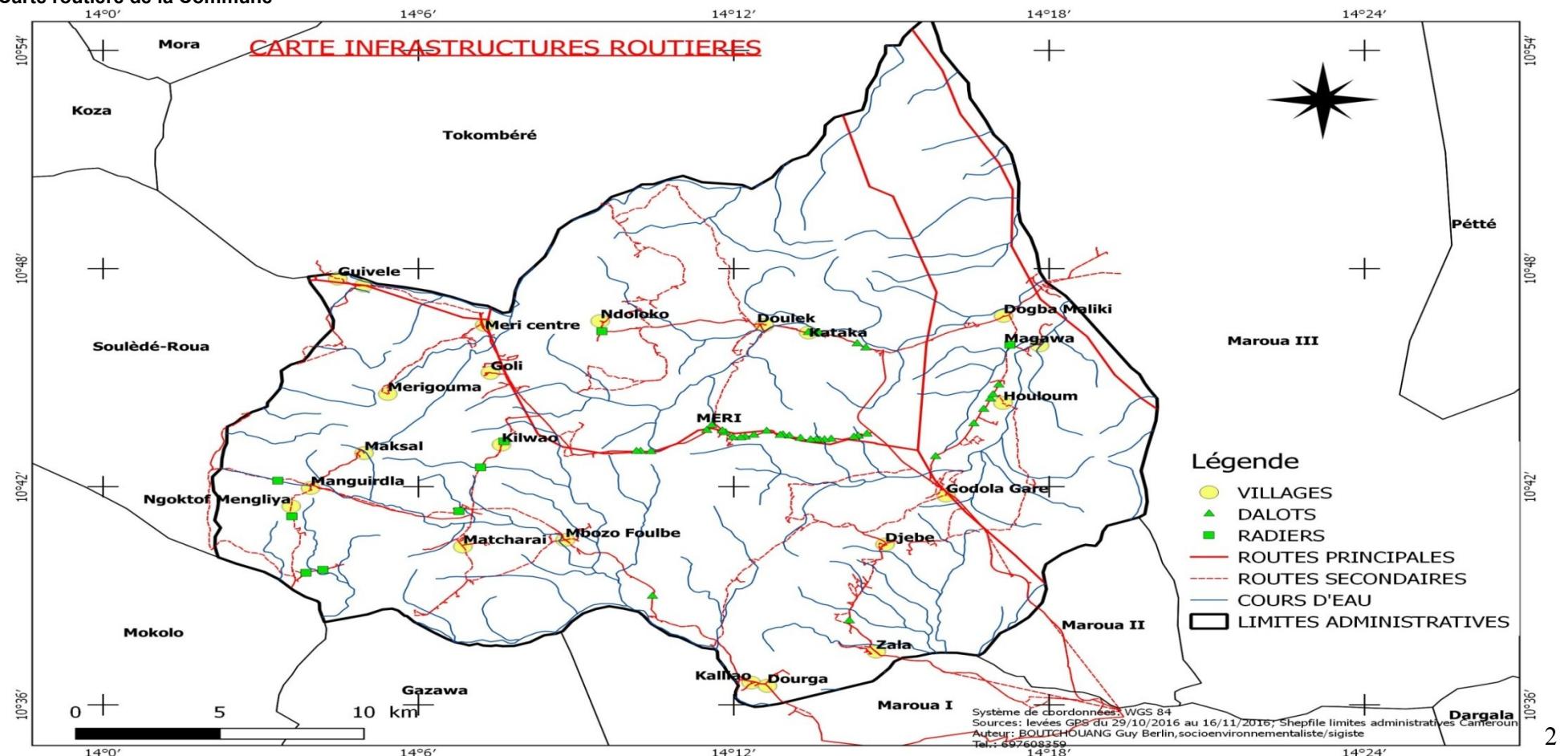
Dans le domaine des infrastructures socio culturelles et sportives, tout est à construire à Méri. A l'exception du stade municipal de Méri, aucune autre structure socio culturelle et sportive n'existe. Heureusement, il est annoncé la construction du monument de la jeunesse en 2017.

3.1.4.6 Travaux publics

Le réseau routier de Méri est long de 235 km. C'est un réseau assez difficile à entretenir du fait du relief qui est celui des montagnes. D'où de nombreuses destructions des ouvrages de franchissement et d'assainissement. La Commune bénéficie aussi du passage de la nationale N°1 qui est en très mauvais état et nécessite une réhabilitation. Par ailleurs, l'axe Tchéré-Méri est en cours de bitumage.

Dans la ville de Méri, la voirie urbaine est bitumée en partie. Les ouvrages de franchissement sont dans un état acceptable, mais ils sont insuffisants. Certains quartiers sont très difficiles d'accès pendant la saison des pluies. D'où l'intérêt de lancer des travaux d'entretien de toute la voirie urbaine.

Carte routière de la Commune



Plan communal de Développement de MERI

3.1.4.7 Infrastructures commerciales

La Commune de MERI est un grand bassin de production. Ainsi donc, il existe 12 marchés dont les plus importants sont celui de Méri et de Godola ; 25 magasins de stockage qui sont disséminés dans les villages et facilitent le stockage des surplus de production ; 02 parcs à bétail et 05 abattoirs (tueries) et 09 greniers communautaires. Le tableau ci-dessous illustre la situation exacte de ces infrastructures :

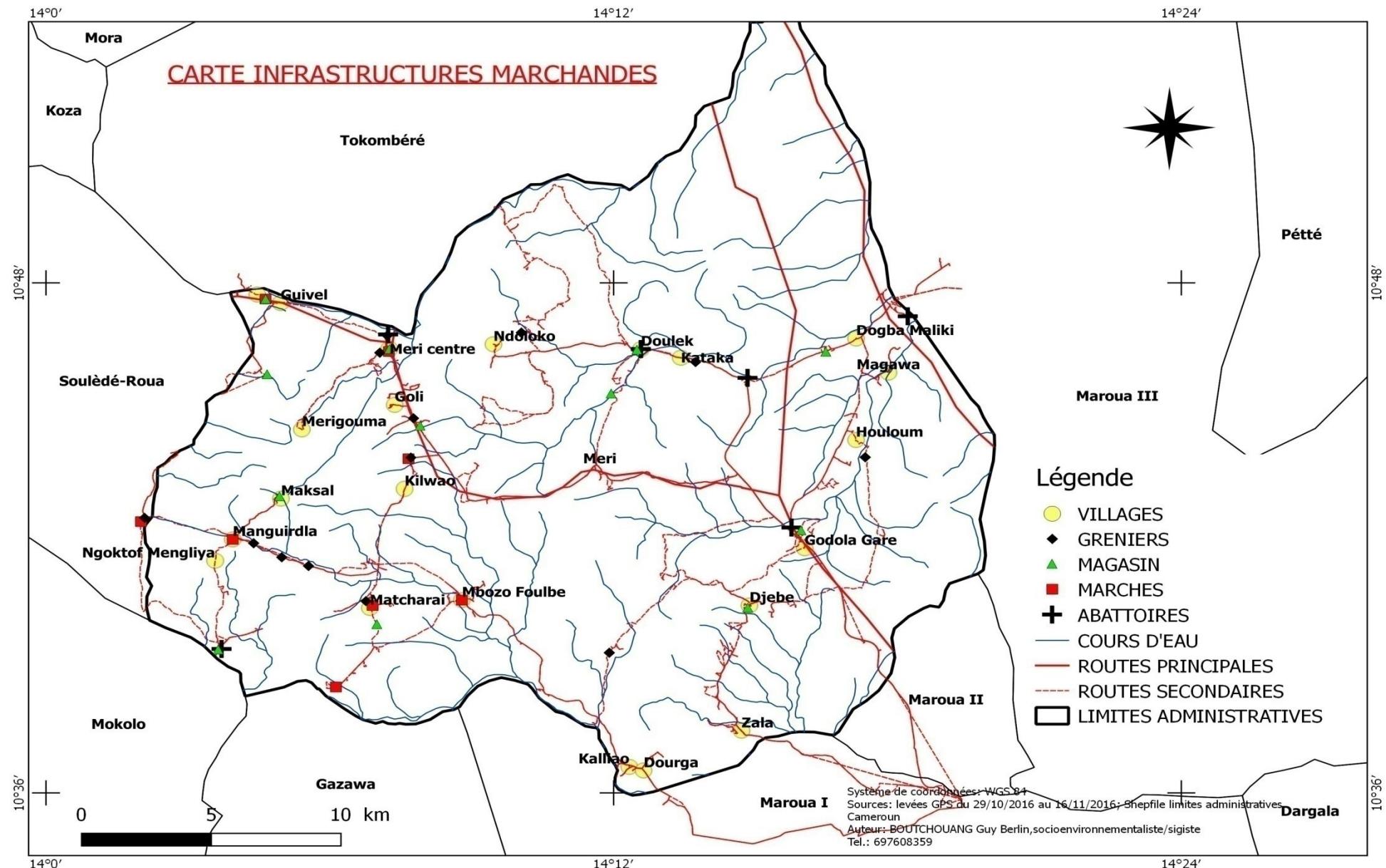
Tableau 13: Synthèse des principales infrastructures marchandes de la Commune

Village	Coordonnées géographiques de l'ouvrage			Type d'infrastructures							Réalisation		CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE		Equipement existant					Aménagement existant						Gestion de l'infrastructure										
				Magasin	Marché complexe commerciale	Genre routière	Parc à bétail	Abattoir	Pépinière	Autres			Source de financement	Année construction	Capacité	Nature	Jour de marché	Etat actuel	Comptoir	Boutique	Hangar	Boucherie	Poisserie	Chambre froide	Autres	Point d'eau	Latrine	Dispositif de traitement déchet	Reboisement	Électricité	Rampes d'accès pour handicapés	Bureau	Autres	Mode de gestion	Existence Comité Gestion	Revenu mensuelle
	X	Y	Z													(i)	(ii)	(iii)									(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(iv)	(O/N)	
Djébé	14 14 50.2	10 40 21.7	453	3	1	0	0	0	0	0		SODECOTON	2005	0,5 m ³	PI	L	B	0	0	0	0	0	0	0	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	D	O	200000	
Meri centre	14 07 15.6	10 46 26.8	546	1	1	0	0	1	0	0	Grenier	PNDP/ COMMUNE	2002	0,7 m ³	PI	S	B	0	12	3	0	0	0	Garage moto	N	O	O	O	O	O	N	N	O	D	O	1000000
Guivel	14 04 38.5	10 47 37.4	673	2	1	0	0	0	0	0	Grenier	Population / PAM	2003	0,7 m ³	PI	M	M	0	0	0	0	0	0	0	N	N	N	N	N	N	N	N	D	N	100000	
Doulek	14 12 29.6	10 46 25.8	444	3	1	0	0	0	1	0	Grenier	SODECOTON/ PAM	2003	1 m ³	PI	J	P	0	6	0	2	0	0	0	O	O	O	O	O	N	N	N	D	N	700000	
Dogba	14 11 56.9	10 45 23.9	407	3	1	0	1	1	0	0	Grenier	SODECOTON/ Population	1999	2 m ³	PI	D	B	0	40	2	3	0	0	0	N	O	O	O	O	O	N	N	N	D	N	1000000
Kakata	14 16 29.2	10 46 23.0	409	1	1	0	0	0	1	0	Grenier	PDRM/ Population /commune	2000	0,7 m ³	PI	Me	P	0	8	0	3	0	0	Garage moto	N	N	N	O	O	N	N	N	D	N	50000	
Godola	14 15 57.7	10 42 10.8	432	3	1	0	1	1	0	0	Grenier	SODECOTON	2000	7 m ³	PI	V	B	0	24	2	4	0	0	Garage moto	N	O	O	O	O	N	N	N	D	N	50000	
Ngoktof	14 03 38.4	10 39 22.4	538	1	1	0	0	0	0	0		SODECOTON	2003	0,5 m ³	PI	D	B	0	0	0	0	0	0	0	N	N	N	N	N	N	N	N	D	N	100000	
Matcharaï	14 06 59.7	10 39 58.2	556	4	1	0	0	0	0	0	Grenier	SODECOTON/PA M	2002	1,5 m ³	PI	M	B	0	0	0	0	0	0	0	N	N	N	N	N	N	N	N	C	O	100000	
Guivélé	14 04 40.5	10 45 51.1	655	2	1	0	0	0	0	0	Grenier	SODECOTON	2001	0,5 m ³	PI	L	B	0	0	0	0	0	0	0	N	N	N	O	N	N	N	C	O	50000		
Maksal	14 04 56.2	10 42 58.8	747	1	1	0	0	0	0	0		PAM	2005	0,5 m ³	PI	S	M	0	0	0	0	0	0	0	N	N	N	N	N	N	N	N	D	O	50000	
Kilwao	14 07 54.5	10 44 38.5	536	1	1	0	0	0	0	0	Grenier	SODECOTON	1999	0,7 m ³	PI	Me	M	0	0	0	0	0	0	0	N	N	N	N	N	N	N	C	O	100000		
				25	12	0	2	5	0	9																										

Plan communal de Développement de MERI

Plan communal de Développement de MERI

Carte des infrastructures marchandes



3.1.4.8 Poste et Télécommunication/ Communication

Communication

La Commune de MERI est arrosée par les ondes de plusieurs chaines de radio et télé. Les populations captent la CRTV, Canal 2, RFI, la BBC, et plusieurs autres chaines qui animent l'espace communicationnel de la Commune.

Postes et Télécommunication

Tous les opérateurs du secteur de la télécommunication sont représentés à MERI à savoir MTN, Orange, NEXTTEL, CAMTEL. Bien que l'espace urbain soit très bien desservi, certains villages ne reçoivent le signal que de façon parcellaire. Les divers services sont : la téléphonie fixe, mobile et internet.

Face aux avancées technologiques, la CAMPOST est déjà relégué aux oubliettes. Cette structure mérite une restructuration profonde. Mais son service MELO de transfert de fonds fonctionne tant bien que mal à Méri.

3.1.4.9 Tourisme

Le potentiel touristique de la zone n'est pas très célèbre à l'image des autres sites de la région. Mais, la Commune de Méri offre des paysages rustiques très beau à voir, des chefferies et autres cases assez originales en montagnes. Bref le potentiel existe, il faut l'identifier et le valoriser.

Malheureusement, aucune structure hôtelière n'est présente dans la Commune. C'est pourqu'oi les autorités veulent réhabiliter le camping municipal dans la perspective de la prochaine CAN (2019).

3.1.4.10 Principales potentialités et ressources de la Commune de MERI

Par rapport au milieu biophysique :

Le tableau ci-dessous présente les principales potentialités du milieu biophysique ainsi que quelques ressources.

Atouts/Potentialités	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Sols fertiles - Présence des vastes étendues de terre - Présence des zones inondables - Zones propices au maraîchage - Sols propices à la mécanisation - Présence des sols propices à la culture du "Karal" - Possibilité de développer l'énergie solaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Terres alluvionnaires - Présence du bois - Présence d'importantes réserves de pierres et de sable - Présence d'un site reboisé

Par rapport au milieu socio économique :

Sur le plan socio économique, les potentialités suivantes ont été recensées ;

Atouts/Potentialités	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Importante population - Importante production agricole, pastorale, - Maitrise des techniques d'embouche ; - Présence d'un artisanat assez développé ; - Disponibilité des matières premières pour certaines industries (Artisanat, agro-industrie, industries minières...) - Important effectifs bovins, ovins et caprins ; - Proximité avec la ville de Maroua qui constitue un important débouché 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques infrastructures marchandes, scolaires et administratives ; - Présence d'une importante route bitumée - Possibilité de construire un jardin botanique - Possibilité de bénéficier de plusieurs programmes nationaux, internationaux et des activités des ONG

CHAPITRE IV :

SYNTHESE DES RESULTATS DES DIAGNOSTICS

4. SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

4.1. SYNTHESE DU DIC

4.1.1 : Gestion des ressources humaines

Dans la Commune de Méri, les ressources humaines sont constituées des conseillers municipaux et du personnel communal

4.1.1.1 Les personnels

Il existe deux types de personnel à la Commune de Méri: les décisionnaires, les contractuels. Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse des différents éléments de ce personnel.

Tableau 14: Etat des lieux du personnel communal

TYPE DE PERSONNEL	NOMBRE	%	SEXE		AGE (AN)			FORMATION DE BASE			ANCIENNETÉ (AN)			SALAIRE X 1000				
			HOMMES	FEMMES	< 30	30-45	>45	CEPE ET MOINS	BEP/CICA P	PROBAT OIRE	BAC ET PLUS	< 5	05-10	>10	≤50	≤100	≤200	≥200
DÉCISIONNAIRES	15	78	13	02	00	04	13	06	03	01	00	03	01	11	00	09	06	00
CONTRACTUELS	04	22	04	00	00	02	00	00	00	00	04	02	00	02	00	00	02	02
TOTAL	19	100	17	02	00	06	13	06	03	01	04	05	01	13	00	09	08	02

4.1.1.1.1 Fonctions

Sur les 19 personnels qu'emploie la Commune, il ressort que 15 sont des décisionnaires soit 78% et le reste soit 22% contractuels. Une remarque se dégage déjà c'est l'absence des temporaires. Ce qui signifie que la Commune maîtrise son personnel et par ricochet, devrait avoir un personnel suffisamment outillé... Mais en réalité est ce que les usagers sont satisfaits des services ?

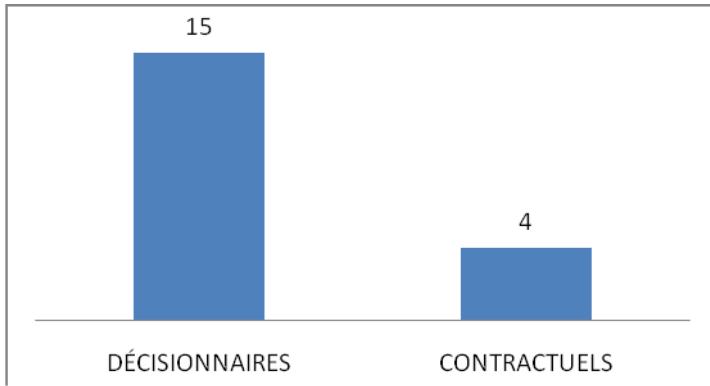


Figure 2: Répartition du personnel par type de contrat

4.1.1.1.2 Le sexe

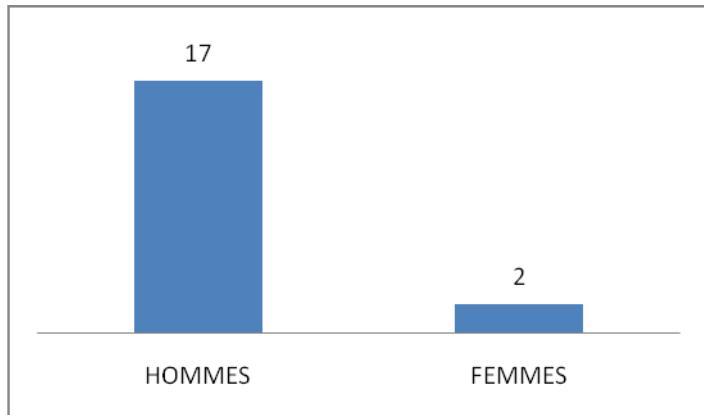


Figure 3: Repartition du personnel par sexe

L'institution communale utilise 19 personnes dont 17 hommes et 02 femmes. Les femmes représentent donc 10% du personnel contre 90% des hommes. Cette situation soulève des problèmes de représentativité des genres. Cette faible représentativité des femmes s'explique parfois par le poids de la tradition qui ne s'ouvre pas encore totalement à l'éducation de la jeune fille. On peut également citer comme autres causes, la pauvreté des familles qui pousse les jeunes filles très tôt à l'exode rural vers les métropoles comme Maroua pour chercher du travail.

4.1.1.3 L'âge

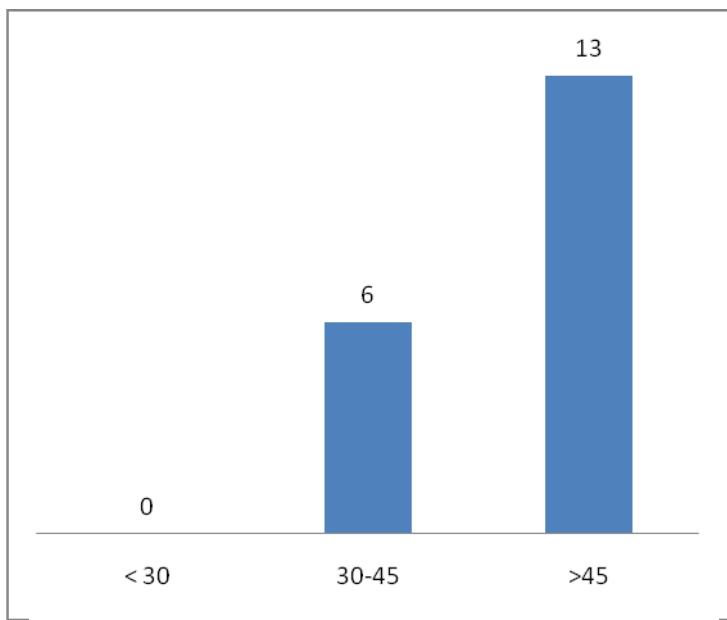


Figure 4: Répartition du personnel âge

Le personnel de la Commune est relativement vieux, 68% du personnel a plus de 45 ans avec une moyenne d'âge de 47ans (le plus jeune employé a 30 ans et le plus âgé en a 60 ans). L'exécutif doit planifier le remplacement de 04 agents qui sont quasiment frappés par la limite d'âge qui est de 60 ans. Par ailleurs, on constate que les agents mettent long au poste ; cette situation de relative stabilité de l'emploi est un atout important pour le développement de la personnalité des agents et elle favorise une bonne maîtrise du travail surtout pour les agents qui ont un faible niveau intellectuel. Ce qui n'est pas de nature à faciliter le transfert de compétence/formation de la relève, le dynamisme des employés ou encore l'acquisition des innovations utiles à la gestion efficace des affaires communales (internet, informatique...).

4.1.1.3.4 La formation de base

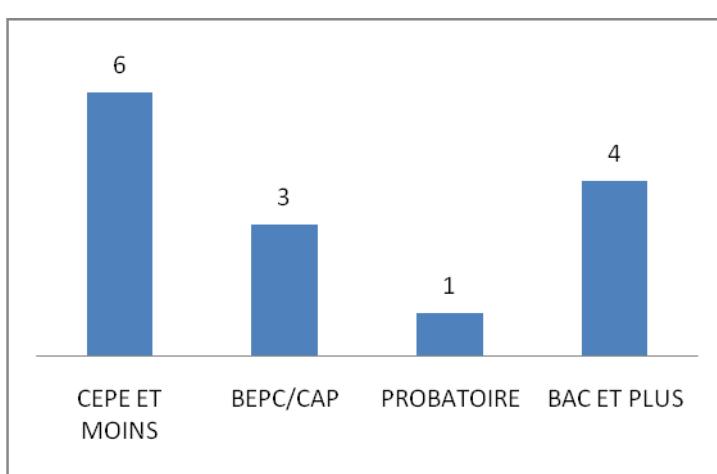


Figure 5: Formation de Base du personnel communal

Il ressort que le personnel de la Commune de Meri a un niveau de qualification relativement bas. Ainsi, seuls 21% ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat. Les agents ayant le niveau de CEPE ou sans diplômes représentent une proportion de 32%. Par ailleurs 72% du personnel de la Commune de Meri a un niveau de formation inférieur ou égal au BEPC. Cette situation du niveau de formation du personnel démontre à suffisance que l'exécutif municipal de Meri doit fournir encore beaucoup d'effort pour relever les défis actuels. L'exécutif municipal doit mettre sur pied un plan de renforcement des capacités de ces personnes pour les rendre capables d'exercer les tâches plus ou moins complexes. Sinon, la situation serait telle que le travail va reposer sur le dos des cadres.

4.1.1.5 Ancienneté du personnel

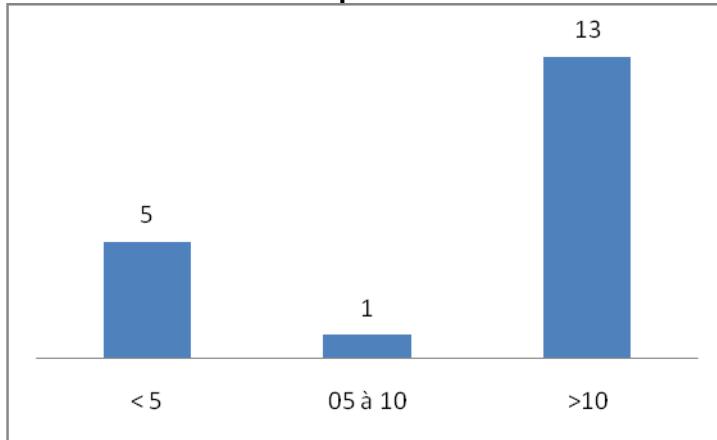


Figure 6: Ancienneté du personnel communal

Il y a une relative stabilité au poste au sein de la Commune. 26% du personnel a une ancienneté d'au moins 5 ans. 05% a une ancienneté d'au moins 10 ans et 68% du personnel communal a une ancienneté de plus de 10 ans. Il ressort que la grande partie des agents ont plus de 10 ans d'ancienneté. C'est le gage de la stabilité de l'emploi. L'avantage de cette stratégie est l'état de confiance du personnel qui peut alors produire davantage s'il est bien managé.

4.1.1.1.6 Salaire du personnel

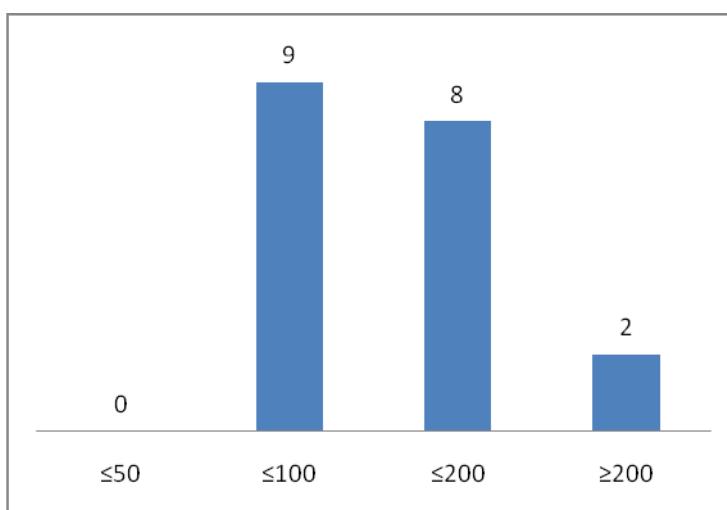


Figure 7: Formation de Base du personnel communal

La grande partie du personnel a un salaire inférieur ou égal à 100 000. Ce personnel représente une proportion de 47%, soit un montant **691 302 F**. alors que les deux agents formés au CEFAM de BUEA gagnent **656 226 F** ce qui s'explique par le fait que ce sont les cadres en charge d'élaboration du budget de la Commune. La grille salariale actuellement appliquée au sein de l'institution communale respect le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie) qui est actuellement de 37 500 FCFA. Mensuellement, l'institution communale dépense **2 454 122 FCFA** pour payer le salaire à son personnel, soit un cumul annuel de **29 449 464 FCFA**. Les salaires sont régulièrement payés au personnel.

4.1.1.2. Conseillers Municipaux

Le conseil municipal de la Commune de Mériest l'organe délibérant. Le tableau ci-dessous en fait une synthèse de la situation de cet organe:

Tableau 15: Etat des lieux des conseillers municipaux

Profession	Nombre	%	Sexe		Age (an)			Nombre de mandats				
			H	F	< 30	30--60	>60	1	2	3	4	5
Agent public	21	52.5	18	03	00	16	05	05	09	03	02	02
Fonction libérale	05	12.5	04	01	00	05	00	03	02	00	00	00
Paysan/ménagère	11	27.5	08	03	00	11	00	09	02	00	00	00
Chef traditionnel	03	7.5	03	00	00	03	00	03	00	00	00	00
Total	40	100	33	07	00	35	05	20	13	03	02	02

4.1.1.3. Exécutif communal

L'exécutif est constitué du Maire et de quatre adjoints.

Tableau des forces et faiblesses

Composante	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/contraintes
Gestion des ressources humaines	Forces sur plan de personnel cadres : <ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétaire Général de la commune diplômé du CFAM de Buea -Le Receveur Municipal qualifié -Présence de deux cadres recrutés conjointement Maire et PNPD Forces sur le plan de la qualité des membres du conseil municipal <ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs conseillers fonctionnaires -Des conseillers expérimentés 	Difficulté de coordination du service administratif <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme non appliqué - Insuffisance de personnel technique qualifié - Faible responsabilisation du personnel - Niveau relativement bas de la plupart du personnel communal - Absence de plans de recrutement, de formation et de gestion carrière du personnel Communal - Absence d'un poste de chef de personnel - Absence de cahier de charge des services - Difficulté d'évaluation des services et des tâches de personnel - Absence de mesure 	<i>Existence d'organismes privés d'encadrement expérimentés qui interviennent dans la zone (CDD, SAILED, INADES,...)</i> <i>Existence des programmes d'appui à l'éducation ;</i> <i>Existence des structures d'encadrement</i> <i>Le taux élevé des populations active/disponibilité de</i>	<i>L'exode rural des jeunes élevé (mariage précoce, exode rural);</i> <i>Le niveau élevé des déperditions scolaires</i> <i>L'insécurité des biens et des personnes</i> <i>La Pesanteurs socioculturelles</i> <i>L'insécurité alimentaire</i>

Plan communal de Développement de MERI

	<p><i>ayant brigué plusieurs mandats</i> <i>-Les conseillers dans une même famille politique</i></p>	<p><i>d'absence du personnel au travail</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Service d'état civil non informatisé</i> <i>- Présence d'agents au sein de l'institution communale n'ayant pas de postes clairement définis</i> <i>- L'indiscipline du personnel permanent dans l'exécution de leurs tâches</i> <p>Indisponibilité des cadres de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Tous les cadres de la commune résidant hors de la commune (Maire, Secrétaire Général, Receveur Municipal, Cadre Financier, Cadre de développement)</i> <i>- Personnel démotivé au travail</i> <i>- Absentéisme du personnel communal</i> <i>- Abandon de travail</i> <p>Difficulté de circulation des informations en interne</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Insuffisance voire absence des réunions de personnel</i> <i>- Ignorance de leur responsabilité par certains types de personnel</i> <i>- Insuffisance d'utilisation des affiches pour informer le personnel</i> <i>- Le nombre élevé des agents qui ne font rien dans la Commune</i> <p>Non maîtrise de leurs rôles et de textes relatifs à la décentralisation par bon nombre de conseillers municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Indisponibilité des textes sur la décentralisation</i> <i>- Absence d'une formation sur les rôles de conseillers municipaux</i> <i>- Niveau scolaire relativement bas de certains conseillers</i> <i>- Faible influence des conseillers municipaux sur la prise des décisions du Maire</i> <i>- La faible influence des conseillers municipaux sur la prise des décisions du Maire</i> <i>- Le manque d'initiatives de développement</i> <i>- Le nombre élevé des conseillers illettrés et non formés</i> <i>- La non maîtrise des rôles des conseillers</i> 	<p><i>la main d'œuvre ;</i></p> <p><i>La présence des services déconcentrés de l'Etat (MINADER, MINEPIA, MINEDUB, MINESEC, MINSANTE MINFOF)</i></p> <p><i>Existence des associations des parents d'élèves dans les écoles.</i></p> <p><i>Existence des comités de santé et de gestion des centres de santé.</i></p>	<p>L'analphabétisme des populations</p> <p><i>Le climat parfois favorable aux épidémies</i></p>
--	---	--	---	--

4.1.2 Gestion des ressources financières

Les ressources financières dans la Commune ont été analysées à l'aide des budgets et comptes administratifs des trois dernières années. Le tableau ci-dessous en fait la synthèse :

Tableau 16: Tableau d'analyse des finances communales sur les trois dernières années

Année	2012				2013				2014			
RUBRIQUES	PREVU	% SUR TOTAL	Réalisé	Taux de Réalisation	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation
TOTAL RECETTES	402591288		366509270	91%	554438100		427483368	84%	621198958		422680843	69%
TOTAL DEPENSES	402591288		330427252	82%	554438100		392114077	79%	621198958		392286691	63%
EXCEDENT EXERCICE			36082018				35369291				30394152	
TAUX D'EXECUTION				91%				79%				68%
RECETTES	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation
FONCTIONNEMENT	251743362	62%	251835886	112%	349209100	48%	280750158	95%	394976600	80%	390698810	98%
INVESTISSEMENT	149675073	38%	128159824	98%	205229856	52%	146733210	74%	97982033		199722264	203%
%réservé aux investissements	37%		35%		37%		34%		16%		47%	
DEPENSES	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation	PREVU	% SUR TOTAL	REALISE	Taux de Réalisation
FONCTIONNEMENT	161270784	40%	136697479	37%	186884221	34%	161116933	38%	307007827	49%	192564427	46%
INVESTISSEMENT	246653484	61%	229811791	63%	205229856	37%	146733210	34%	314191131	51%	199722264	47%
Fonctionnement/HABITANT	1854		2895		3230		3227		4490		4491	
INVESTISSEMENT/HABITANT	1440		1473		1890		1687		2295		2296	
Nombre d'habitants	87000		87000		87000		87000		87000		87000	

4.1.2.1 Budget annuel sur trois exercices

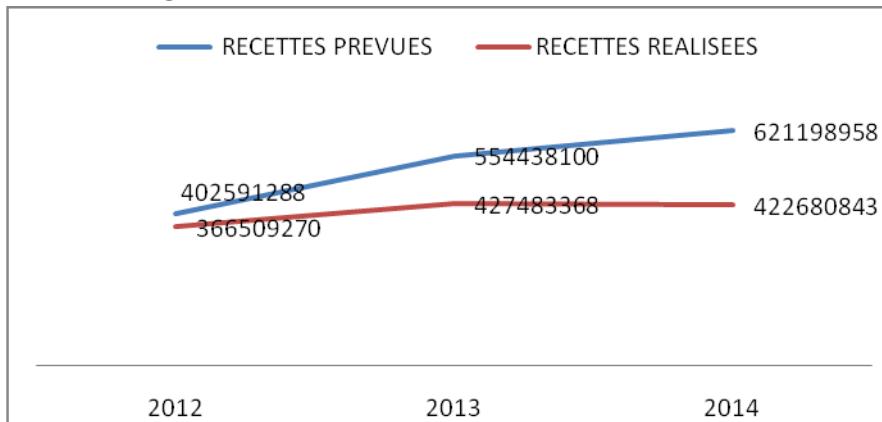


Figure 8: Recettes prévues et réalisées au cours des 03 dernières années

L'analyse de cette figure montre que les recettes prévisionnelles sont très souvent surestimées par rapport aux réalisations. Ceci peut signifier deux choses :

- Soit les autorités communales sont très ambitieuses et veulent rapidement atteindre certains objectifs ;
- Soit elles ne maîtrisent pas leur capacité de mobilisation des ressources propres.

Il serait donc urgent qu'une stratégie de collecte soit mise en place pour améliorer les performances et atteindre les objectifs fixés.

4.1.2.1.2 Mécanisme de collecte des ressources financières propres

Le recouvrement des impôts libératoires et des taxes s'appuient sur une commission en charge des recouvrements. Cette commission est composée du sous-préfet (président), du Maire, du Receveur Municipal, du Secrétaire Général de la commune, du commandant de brigade de gendarmerie, des chefs traditionnels (collecte des impôts locaux) et des agents intermédiaires percepteurs de recettes (collecte des taxes et des droits de place sur le marché).

En sa qualité de président de comité de recouvrement, le sous-préfet coordonne les opérations de collecte des impôts locaux. Il est assisté dans cette mission par le Maire, le receveur municipal et parfois les forces de maintien de l'ordre pour pallier aux cas de résistance. Ceci concerne plus particulièrement des taxes et impôts liés aux revenus agricoles, patentes, licence, et ceux liés aux droits de place sur le marché. Lorsque le sous-préfet, le Maire, le receveur municipal se retrouvent avec les acteurs et les différents chefs traditionnel. Ils donnent des instructions aux chefs traditionnels sur le déroulement et le placement des tickets. C'est après cela que ces derniers sont distribués aux différents chefs en fonction du nombre de contribuable identifiés sur son territoire de compétence.

Les chefs de village à leur tour procèdent à la sensibilisation de leurs populations sur la disponibilité des tickets, les délais de paiement des impôts. Ce délai n'est souvent pas respecté dans les communautés. Les contribuables patriotiques s'acquittent de leurs devoirs civiques en payant ces tickets. Dès que les stocks de tickets s'épuisent, les chefs de villages se dirigent vers la mairie pour le retrait de l'ordre de recette et procède aussi au versement auprès du receveur municipal qui leur délivre une quittance.

Pour ce qui est de la collecte des droits de place sur le marché, le Maire la commission de finance supervise les collecteurs et les percepteurs sur le terrain. Leur zone de travail ou d'action se limite au marché. Il n'y a pas donc de confusion de rôle entre les collecteurs du marché et les chefs de village collecteur des impôts sur le revenu agricole.

Après chaque recouvrement, les chefs de villages et les collecteurs perçoivent de la commune une indemnité de 10% du montant global obtenu auprès des contribuables ou de recette versé.

4.1.2.2.4. Etat des dépenses

Les dépenses dans la Commune de Méri sont réparties ainsi qu'il suit :

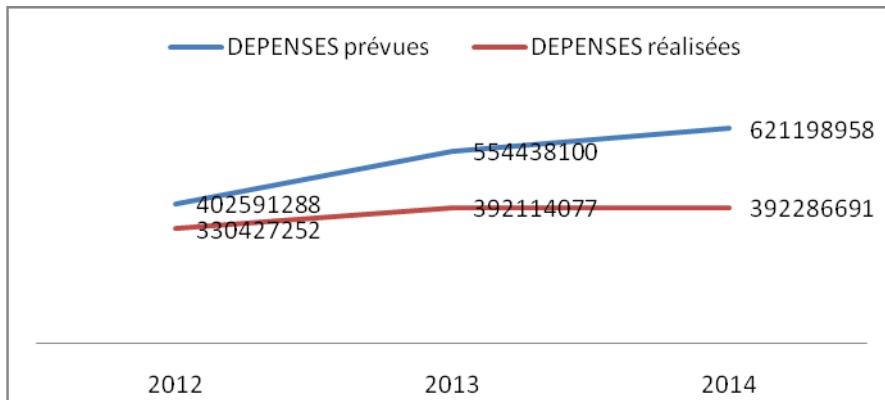


Figure 9: Evolution de dépenses prévues et réalisées sur les trois dernières années

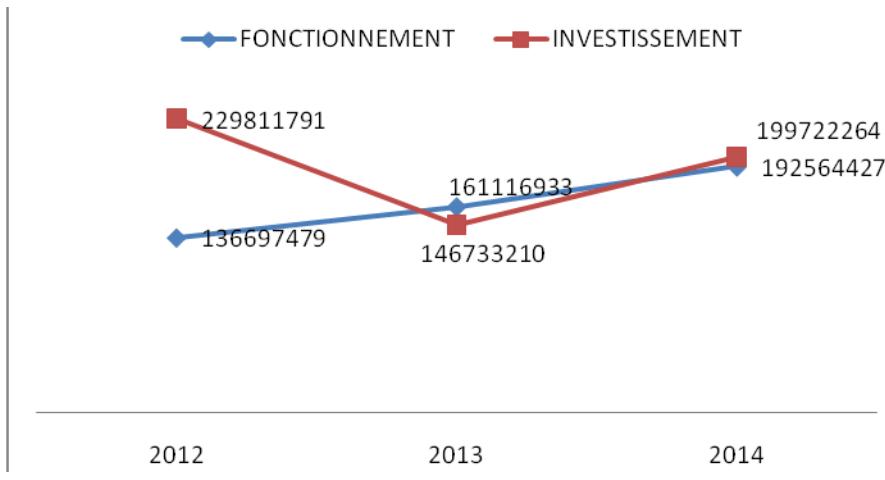


Figure 10: Evolution de dépenses de fonctionnement et d'investissement

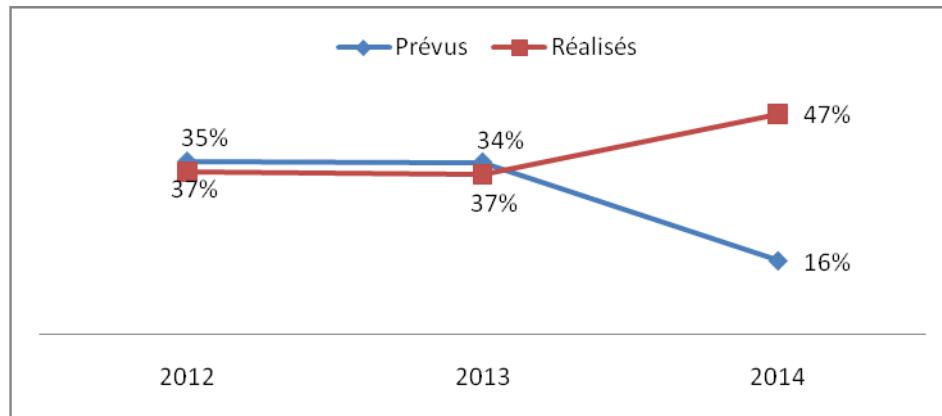
Tout comme les recettes, les dépenses obeissent aux mêmes tendances. Confirmation de la deuxième hypothèse sur la non maîtrise des capacités de mobilisation de la Commune. Dans la mesure où, d'une année à une autre, les écarts vont croissants comme le présente l'évolution des deux courbes. Ceci signifie que personne ne prend conscience de la différence entre les prévisions et les réalisations ou, les ambitions sont démesurées par rapport au potentiel réel. D'où il faudrait revenir sur terre et faire des prévisions réalistes reposant sur des ressources sûres de pouvoir être mobilisées et non sur des promesses qui gonflent le budget.

La figure ci contre présente des courbes aux allures atypiques. Il ressort que le fonctionnement va croissant d'une année à l'autre, tandis que l'investissement évolue en dents de scies. Preuve que la Commune compte beaucoup sur les apports extérieurs pour pouvoir investir. Si l'on analyse bien, le constat qui se dégage est que les pics de 2012 et 2014 correspondent aux démarques des travaux de bitumage de l'axe Tchéré-Méri et à la construction des deux centres de santé intégré par les fonds du plan d'urgence. Sans oublier les BIP qui étaient assez consistant. De manière générale, la Commune de Mérine respecte pas la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées en son article 39 qui stipule que : "les prévisions de dépenses de fonctionnement doivent être fixées à un taux maximum de 60% et minimal de 40 pour les dépenses d'investissement". Or en 2012, le taux dépasse 60% et en 2013, il est en dessous de 40%. Preuve d'une navigation à vue et d'une faible maîtrise des lois.

4.1.2.2.3. 7 Taux d'investissement

Le taux d'investissement est le montant des investissements réalisés sur le montant total des recettes réalisées.

Tableau 17: Taux d'investissement



Les écarts entre les investissements prévus et réalisés ne sont pas très importants les deux premières années mais en 2014, plouf tout s'écroule ! La figure montre un écart considérable qui peut se justifier par le fait que le budget est été voté bien avant l'apport des fonds additionnels relatifs à la construction des CSI. Mais tout autant, 16% en investissement !!! C'était un peu de la navigation à vue dans la mesure où, la Commune de Méri est une Commune considérée comme pauvre. De ce fait, d'importants investissements doivent être faits pour soulager les souffrances des populations.

Forces et faiblesses

Composante	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/ contraintes
Gestion des ressources financières	<p>Une assiette fiscale variée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taxe d'abattage - Les impôts libératoires - les taxes à bétail - Les droits de places aux marchés - Les taxes sur l'exploitation des carrières - Taxes sur l'abattage des bois de chauffe - Les patentés - les taxes sur l'exploitation de l'espace communal pour les sociétés de communication (MTN ORNGE) <p>Un service placé sous</p>	<p>Organisation approximative du service de recouvrement des recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recettes de la commune pas suffisamment sécurisées ✓ Distraction des recettes par certains percepteurs de marchés ✓ Absence d'une salle des archives ✓ Absence d'un fichier actualisé des contribuables ✓ Recettes propres de la commune relativement basses ✓ Faible taux de recouvrement ✓ Dépendance de la commune des recettes provenant de l'extérieur <p>Absence d'initiative en faveur de la recherche de nouvelles niches fiscales</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de niches fiscales non prises en compte dans la taxation ✓ Insuffisance d'agents de recouvrement ✓ Absence de marché de bétails ✓ La mauvaise gestion des ressources 	<p>Diversification des sources de revenus (présence de plusieurs corps de métier)</p> <p>Présence des partenaires (FEICOM – PNDP-PDR)</p> <p>Existence des ressources naturelles exploitables</p> <p>Attribution des marchés aux OE locaux,</p> <p>Existence des sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Incivisme fiscal - Insécurité dans la zone - Insuffisance du personnel qualifié - Effectif pléthorique des temporaires à la recette municipale - Cessation des activités de la plateforme économique

Plan communal de Développement de MERI

	la responsabilité d'un Receveur formé	<p><i>existantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>L'insuffisance des ressources financières</i> ✓ <i>Le faible niveau de vie</i> ✓ <i>Les coûts élevés des intrants ;</i> ✓ <i>La faible capacité des EMF</i> ✓ <i>La mauvaise gestion des infrastructures économiques existants (hangars de marché, abattoir) ;</i> ✓ <i>La corruption dans l'attribution des marchés ;</i> ✓ <i>Le faible taux de ressource propre</i> ✓ <i>La mauvaise organisation de l'assiette fiscale</i> ✓ <i>La mauvaise gestion des ressources</i> ✓ <i>Le manque d'information sur certaines potentialités (gisement de natron à Godola et de chaux à Manguirdla, certains sites touristiques)</i> 	<i>éco touristiques (non exploité)</i> <i>Existence des matières premières pour l'artisanat ;</i>	
--	--	--	--	--

4.1.3 Gestion du patrimoine communal

Le patrimoine de la Commune de Mériest diversifié. On y trouve les matériels roulants, les bâtiments et des terrains

Tableau 18: Etat des biens meubles au 31 décembre 2014

Tableau 19 : Matériels roulants de la Commune

Etat des biens meubles au N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur vénale	Kilométrage	Etat général de fonctionnement	Sources de financement / mode d'acquisition	Marque	Propriété	Mode de gestion/ contrôle de l'utilisation	Système d'entretien	Observations
1	Camion benne	20/05/1985	2 000 000	13 786 km	Moyen	Fonds propre	HINO KR N°436	Commune	Transport de matériel	Contrat avec un garage local	
2	Camion-citerne NWG 2453 EN	Juillet 1990	2 500 000	44 604 km	Mauvais	Fonds propre	Mercedes Benz	Commune	Transport de l'eau potable	Hors d'usage	
3	Camionnette double cabine	Septembre 2004	1 500 000	-	Mauvais	Fonds propre	ISUZU	Commune	Liaison	Hors d'usage	
4	Mini bus	2006	7 000 000	400 km	Moyen	Fonds propre	HIACE	Commune	Ambulance	Contrat avec un garage local	
5	Moto	2003	600 000	-	Moyen	Fonds propre	NANFANG AX 100	Commune	Liaison	Contrat avec un	

Plan communal de Développement de MERI

										garage local	
6	Moto	2007	350 000		Moyen	Fonds propre	SUZUKI	Commune	Transport superviseur des marchés	Contrat avec un garage local	
7	Moto	2007	430 000		Bon	Fonds propre	NANFANG	Commune	Disposition de M. SOUDI	Contrat avec un garage local	
8	Moto	2007	2 000 000		Bon	Fonds propre	YAMAHA AG 100	Commune	Transport du CCF	Contrat avec un garage local	
9	Camionnette double cabine	2009	10 000 000	199 983 km	Moyen	Fonds propre	NISSAN 4X4	Commune	Véhicule de fonction du Maire	Contrat avec un garage local	
10	Pick Up double cabine	2012	25 000 000		Bon	Fonds propre	TOYOTA 4X4		Véhicule de fonction du Maire	Contrat avec un garage local	
11	Moto Cross (2)	2012					Royal 150		Transport SP du Maire	Contrat avec un garage local	

Tableau 20 : Sommier des bâtiments

N°	Désignation	Utilisation	Date de construction	Lieu d'implantation	Valeur	Sources de financement	Propriété
1	Garage	Garage municipal	Mai 1963	Juxtaposé au garage administratif	250 000	Fonds propres	Commune
2	Logements	Logements personnels	Mai 1963	Face sous-préfecture	700 000	Fonds propres	Commune
3	Bâtiment	Abri section ID et AN	Avril 1964	Godola	100 000	Fonds propres	Commune
4	Bâtiment	Dispensaire	Mai 1964	Place du marché de Meri	500 000	Fonds propres	Commune
5	Hangar	Marché couvert	Mai 1964	Marché de Godola	200 000	Fonds propres	Commune
6	Hangar	Marché couvert	1964	Marché de Meri	440 000	Fonds propres	Commune
7	Bâtiment	Dispensaire	Décembre 1965	Marché de Godola	300 000	Fonds propres	Commune
8	Bâtiment	Dispensaire vétérinaire	Juin 1968	Meri	400 000	Fonds propres	Commune
9	Logement	Logement infirmier	Mai 1968	A côté du dispensaire de Godola	400 000	Fonds propres	Commune
10	Bâtiment	Souk Meri	Décembre 1972	Derrière boutique SOCOPED Meri	300 000	Fonds propres	Commune
11	Bâtiment	Salle de classe	Décembre 1972	Mambang	300 000	Fonds propres	Commune
12	Bâtiment	Salle de classe	Juin 1977	EP Meri	500 000	Fonds propres	Commune
13	Bâtiment	Magasins	Avril 1974	Carrefour logement Adjoint d'arrondissement	150 000	Fonds propres	Commune

Plan communal de Développement de MERI

14	Bâtiment	Salle de classe	Juin 1977	EP Kalliao	2 000 000	Fonds propres	Commune
15	Bâtiment	Salle de classe	2005	EP TCHAKIDJEBE	8 000 000	Fonds propres	Commune
16	Hangar	Marché couvert	2005	Marché de Godola	900 000	Fonds propres	Commune
17	Bâtiment	Salles de classe (2)	Février 1989	EP Meri	30 000 000	Fonds propres	Commune
18	Bâtiment	Mairie	Février 1989	Face stade municipal Meri	200 000 000	Fonds propres	Commune
19	Bâtiment	Salles de classe	Février 1989	EP Goli	12 000 000	Fonds propres	Commune
20	Bâtiment	Logement Directeur	Février 1989	EP Doulek	2 000 000	Fonds propres	Commune
21	Bâtiment	Salles de classe	Avril 1990	EP Meri	2 000 000	Fonds propres	Commune
22	Tribune	Tribune municipale	Octobre 2004	Face mairie de Meri	8 000 000	Fonds propres	Commune
23	Bâtiment	Logement Directeur	Avril 1990	EP Tchakidjebé	2 000 000	Fonds propres	Commune
24	Hangar	Marché couvert	2005	Marché de Mingliya	8 000 000	Fonds propres	Commune
25	Bâtiment	Salles de classe	2005	EP Gassa	8 000 000	Fonds propres	Commune
26	Bâtiment	Salles de classe	2005	EP Mbozo	16 000 000	Fonds propres	Commune
27	Bâtiment	Bureau du service d'hygiène	2005	A côté du campement	8 000 000	Fonds propres	Commune
28	Bâtiment	Salles de classe	2006	EP Tchakidjebé	8 000 000	Fonds propres	Commune
29	Bâtiment et latrines	Salles de classe et toilettes	2009	EP Talambouloum	22 590 350	FEICOM/commune	Commune
30	Bâtiment et latrines	Salles de classe et toilettes	2009	EP Kilwao	21 540 000	FEICOM/commune	Commune
31	Bâtiment et latrines	Salles de classe et toilettes	2009	EP Balewa	21 546 814	FEICOM/commune	Commune
32	Latrine	Toilettes	2009	EP Balewa	8 000 000	FEICOM/commune	Commune
33	Bâtiment et latrines	04 Salles de classe et 02 toilettes	2009	CETIC de Meri	45 339 387	FEICOM/commune	Commune
34	Bâtiment	Salles de classe	2009	EP Katchounka	8 000 000	Fonds propres	Commune
35	Bâtiment	Logement SG de la commune	2011	Camp administratif	15 330 000	Fonds propres	Commune
36	Bâtiment	Bureau Recettes Municipales	2011	Mairie de Meri	14 050 000	Fonds propres	Commune
37	Bâtiment et 02 latrines	Salles de classe et 02 toilettes	2011	EP Maksal	9 500 000	Fonds propres	Commune
38	Bloc latrines	13 latrines	2011	Marche, Mairie, Place De Fêtes De Meri	13 000 000	Fonds propres	Commune
39	Bâtiment et 02 latrines	Bloc de 02 Salles de classe et bloc de 02 latrines	2011	EP Mefteuk-Tchéré	19 000 000	PNDP	Commune
40	Bâtiment et 02 latrines	Bloc de 02 Salles de classe	2011	01 salle de classe au CES de Kalliao 01 salle de classe à l'EP Gandzouwai	18 386 204	PNDP/commune	Commune
41	Bâtiment	Bloc de 02 salles de	2011	Ecole maternelle de Godola	25 000 000	BIP	Commune

Plan communal de Développement de MERI

		classe					
42	Bâtiment	Extension du bureau Recettes municipales, phase 2	2011	Mairie de Meri	6 500 000	Fonds propres	Commune
43	Bâtiment	Bloc de 02 salles de classe	2011	EP Mikiri	15 900 000	BIP	Commune
44	Bâtiment	Bureau du CEAC	2011	A côté EP Mbalbak	10 000 000	BIP	Commune
45	Boutiques, hangars	Aménagement marché de Meri	2011	Marché de Meri	47 468 768	PNDP/commune	Commune
46	Bâtiment	Salle de classe	2011	EP Markaba	9 500 000	Fonds propres	Commune
47	Bâtiment	Bloc de 02 salles de classe et latrines	2011	CES de Doulek	19 800 000	Fonds propres	Commune
48	Bâtiment	Fourrière municipale	2012	A côté de bureau de commune	5 500 000	Fonds propres	Commune
49	Bâtiment	Logement du Receveur Municipal	2012	A côté du logement du SG de la commune	15 000 000	Fonds propres	Commune
50	Terrain	Acquisition	2013	Sekande et Bilguim	12 486 666	Fonds propres	Commune
51	Clôture	Sécurité de la résidence du SG	2013	Autour de la résidence du SG	4 700 000	Fonds propres	Commune
52	Bâtiment	Cuisine à la sous-préfecture	2013	Résidence sous-préfet	1 000 000	Fonds propres	Commune
53	Latrines	02 blocs latrine	2013	01 à la sous-préfecture 01 à la mairie	2 000 000	Fonds propres	Commune
54	Bâtiment	Salles de classe	2013	01 salle de classe à l'Ecole maternelle de Meri 01 salle de classe à l'EP Katchounga 02 bureaux de maîtres	32 000 000	Fonds propres	Commune

3.3.1.1. Patrimoine foncier

- Terrain abritant l'hôtel
- Terrain campement de Meri ;
- Terrain abritant la tribune officielle des fêtes
- Terrain abritant le bureau de poste de police
- Terrain abritant le marché de Meri Centre
- Terrain abritant l'ancien marché de Meri
- Terrain abritant le marché de Doulek
- Terrain abritant le marché de Godola
- Terrain abritant le marché de Mingliya
- Terrain abritant le marché de Douvangar
- Terrain verger commune à Meri
- Cimetière de Meri ville
- Terrain du bureau de service d'hygiène et d'assainissement
- Terrain cité municipale logement (RM, SG, Mairie, ...)
- Réserves domaniales communales aux environs du CETIC à Meri
- Terrain abattoir de Meri
- Lotissement de Sekande (Mambang)
- Lotissement de Bilguim (Kalliao)
- Terrain Boukarou (Gendarmerie)

4.1.3.2. Modes de gestion du patrimoine communal

La gestion du patrimoine communal est centralisée au niveau du Maire. Il en est le principal gestionnaire. Certains de ces biens sont soit cédés pour des raisons sociales, soit loués tout simplement aux tiers. Les fonds ainsi générés sont reversés à la recette municipale. La gestion des fournitures et matériels est soumise à l'émission d'une demande par le bénéficiaire. La traçabilité de ce matériel est renseignée par un bon de sortie. Quant aux biens immeubles et les terrains leur gestion dépend du Maire. En ce qui concerne les ressources issues du transfert de l'Etat, le Maire se rapproche le plus souvent des services concernés, évalue leurs besoins et les cartons y afférents leurs sont transmis pour exécution. Tout achat de matériel et fourniture obéit à la procédure de la lettre de commande.

La gestion des équipements se caractérise par:

- Un manque de rigueur et de transparence;
- un manque de quête de qualité dans les prestations liées aux équipements économiques que la mairie a l'habitude de voir avant tout comme une occasion de faire des recettes sans obligation de rendre service;
- un environnement «politisé» qui conduit la mairie à éviter des mesures nécessaires (sanction des défauts de paiement, par exemple) pour éviter des «frustrations» dans son camp politique.

4.1.3.3. Système d'entretien du patrimoine communal

L'entretien du patrimoine de la Commune se fait par nature du patrimoine. Pour les matériels roulants, la Commune dispose d'un garage municipal qui, malheureusement n'est pas fonctionnel. Pour ce fait, en cas de pannes, le maire sollicite les services des tiers pour dépannage. Ce qui revient un peu plus cher. En ce qui concerne les bâtiments, les réfections se font sur contrat de gré à gré avec la main d'œuvre locale. Il en est de même des matériels de bureau détériorés suite à l'usage ou au temps.

4.1.3.4. Gestion des ressources naturelles et valorisation des ressources touristiques

La Commune est riche en carrières de pierres et de sable. Il n'existe aucun système fiable de gestion ou de valorisation. Tout est dans une léthargie sans pareille. Il est temps que les autorités communales prennent les devants pour explorer cette source de revenus.

Tableau 21: Tableau des forces et faiblesses sur la gestion du patrimoine communale

Composante	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/ contraintes
Gestion du patrimoine	<p><i>Un parc automobile ayant plusieurs voitures</i></p> <p><i>Des logements d'astreintes pour personnel</i></p> <p><i>Plusieurs infrastructures marchandes</i></p> <p><i>Des terrains bâtis et nus</i></p> <p><i>Présence d'un comptable -matière</i></p> <p><i>Un patrimoine diversifié</i></p> <p><i>Un réseau routier dense</i></p> <p><i>Un réseau de communication dense</i></p> <p><i>Un réseau électrique disponible dans</i></p>	<p>Insuffisance des moyens logistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficulté de déplacement des perceuteurs de marché ✓ Absence de véhicule de transport de personnel ✓ Absence des engins de grands travaux <p>Difficulté d'accès à la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d'une agence de voyage ✓ Absence de véhicule de transports municipal ✓ Infrastructures routières difficilement 	<p>Présence des fiches de suivi et de décharge</p>	<p><i>Personnel non formé</i></p> <p><i>Le relief très accidenté dans la zone montagne (pas beaucoup de terres cultivables)</i></p> <p><i>Terrains montagneux conduisant à une faible teneur en eau ; les risques liés aux aléas naturels élevés.</i></p> <p><i>La pratique incontrôlée des feux</i></p>

Plan communal de Développement de MERI

	<p>09 cantons sur 10 <i>Une possibilité de production d'énergies alternatives</i> <i>Une existence de techniques de conservation des sols ;</i> <i>Un parc automobile garni de véhicules Des infrastructures marchandes disponibles dans les marchés</i> <i>Un réseau routier assez praticable en saison de pluie,</i> <i>Hôtel de ville construit et équipé</i> <i>Terres fertiles et irrigables en zone plaine</i> <i>des carrières (graviers, sable, moellons, latérite)</i></p>	<p><i>praticables en toutes saisons</i></p> <p>Difficulté de gestion du patrimoine communal</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Insuffisance des infrastructures marchandes</i> ✓ <i>Insuffisance ou absence des aménagements sur les marchés hebdomadaires de Meri, Godola, Doulek, etc.</i> ✓ <i>L'essentiel du patrimoine communal se trouvant uniquement dans les espaces urbains de Godola et de Meri</i> <p>Absence des aménagements à Exiguïté de l'hôtel de ville</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Absence de points d'eau à l'hôtel de ville</i> ✓ <i>Difficulté d'abriter tous les services communaux</i> ✓ <i>Absence d'une salle des archives</i> <p>Un parc automobile vieillissant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Un camion benne, une citerne, une camionnette double cabine, un mini bus à reformer</i> ✓ <i>Un garage municipal non fonctionnel</i> <p>Plusieurs vieilles bâties abandonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Campement de Meri</i> ✓ <i>Logements de personnel face sous-préfecture</i> ✓ <i>Insuffisance du matériel roulant ;</i> ✓ <i>L'absence de clôture à l'hôtel de ville ;</i> ✓ <i>L'abandon à la ruine du campement</i> ✓ <i>Insuffisance du matériel informatique ;</i> ✓ <i>Absence d'une salle des archives</i> ✓ <i>Exiguïté de l'hôtel de ville</i> ✓ <i>Absence d'un point d'eau à l'hôtel de ville</i> ✓ <i>Le manque de gare routière aménagée ;</i> ✓ <i>Le manque de marché à bétail</i> 		<p>de brousse <i>La dégradation accélérée du couvert végétal du fait du changement climatique</i> <i>L'érosion pluviale (piedmont et plaines)</i></p>
--	--	--	--	--

Plan communal de Développement de MERI

4.1.4 Gestion des relations

Le réseau relationnel de la Commune de Meri est assez diversifié. Il est constitué de la tutelle, des services déconcentrés de l'Etat, des autres Communes, des chefferies traditionnelles, des programmes et ONG...

Tableau 22: Tableau de synthèse des différentes relations de la Commune

Partenaires	Types de relation	Domaine de relation	Qualité de relation	Observations
PREFET	Tutelle	Institutionnelle	Bonne	
MINEDUB	Appui au fonctionnement des écoles (Commune) ; Appui techniques à la Commune	Construction des écoles maternelles, construction des latrines, réalisation des points dans les écoles, création et construction des écoles primaires	Bonne	
MINESEC	Appui au fonctionnement des écoles (Commune) ; Appui techniques à la Commune	Création et construction des établissements secondaires, construction des latrines, réalisation des points dans les établissements	Bonne	
MINEPIA	Collaboration	Construction d'un marché à bétail, construction des mares, biefs...	Bonne	
MINSANTE	Cogestion des formations sanitaires	Appuis aux pharmacies des CSI et hôpitaux en médicaments, construction des CSI	Bonne	
MINADER	Appui technique	Achèvement de la barrière du CEAC, dons divers (intrants agricoles)	Bonne	
MINHDU	Appui technique	Assainissement, aménagement et entretien de la voirie urbaine, bitumage de certains axes	Bonne	
MINEE	Appui technique	Electrification de plusieurs zones et infrastructures, construction de 40 forages	Bonne	
TRAVAUX PUBLICS	Appui technique	Construction des ouvrages de franchissement, entretien des routes	Bonne	
MINEPDED/MINFOF	Appui technique	Plantation de plus de 15 000 arbres, création de 02 jardins publics	Bonne	
MINCOM	Appui technique	Création d'une radio communautaire	Bonne	
AUTRES SECTORIELS	Appuis techniques ponctuels	Réalisations des infrastructures communautaires	Bonne	
CHEFFERIES TRADITIONNELLES	Collaboration et relais	Communication communale, recouvrement des recettes, sécurité des populations, développement locale	Moyenne	
COMITES DE DEVELOPPEMENT DE VILLAGES	Collaboration, relais, suivi des projets	Accompagnement dans le domaine du développement	Bonne	
CVUC	Solidarité interne communale, Mutualisation des actions et ressources	Stage de recyclage et renforcement des capacités de l'exécutif municipal, Voyages d'échanges	Bonne	
PLAN CAMEROUN	Appui financier et technique	Education et hydraulique Confection d'tables bancs ; réhabilitation de certaines salles de classe, construction des latrines	Bonne	
FEICOM	Appui financier et technique	Décentralisation et développement local Appui à la réalisation de certains ouvrages d'envergure, financement des voyages d'échanges	Bonne	
PNDP	Appuis techniques	Renforcement des capacités du personnel communal et des membres du conseil, Décentralisation et développement local Subvention de plusieurs projets d'intérêt communautaire	Bonne	
PNUD	Appuis aux AGR	Réduction de la pauvreté Octroi des crédits non remboursables	Bonne	
SODECOTON	Collaboration	Entretien des routes rurales, encadrement des planteurs de coton	Bonne	

Plan communal de Développement de MERI

Partenaires	Types de relation	Domaine de relation	Qualité de relation	Observations
PADDL/GIZ	Appuis techniques	Renforcement des capacités du personnel communal Renforcement des capacités des membres du conseil	Bonne	
PNDP	Appuis techniques et financiers		Bonne	
Différentes religions (Islam, Chrétiennes,)	Collaboration	Relais communautaire,	Bonne	Facilitent la circulation des informations Ces religions jouent un rôle important dans le maintien de la paix sociales
Organisations de la société civile (RESAEC, ALDEPA, ALVF, VSO...)	Partenariat	Développement local Relais communautaire	Moyenne	Faible implication dans les affaires communales
Opérateurs économiques prestataires services	et de Relation d'affaires	Exécution des marchés Prestations de services	Bonnes	Certains opérateurs économiques se plaignent des lourdeurs à un certain niveau de décision

4.1.5 Axes de renforcement de la Commune

Par rapport aux faiblesses constatées, les axes de renforcement ci-après ont été proposés.

Domaines	Problèmes	Solutions/Idées de projets
Ressources humaines	<p>Difficulté de coordination du service administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme non appliqué - Insuffisance de personnel technique qualifié - Faible responsabilisation du personnel - Niveau relativement bas de la plupart du personnel communal - Absence de plans de recrutement, de formation et de gestion carrière du personnel Communal - Absence d'un poste de chef de personnel - Absence de cahier de charge des services - Difficulté d'évaluation des services et des tâches de personnel - Absence de mesure d'absence du personnel au travail - Service d'état civil non informatisé - Présence d'agents au sein de l'institution communale n'ayant pas de postes clairement définis <p>Indisponibilité des cadres de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les cadres de la commune résidant hors de la commune (Maire, 	<p>Amélioration de la coordination des services par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'un organigramme adapté spécifiquement à la Commune de Meri ; - Le recrutement de 05 nouveaux cadres ; - L'affectation des cadres à la tête de chaque service ; - La formation et le recyclage du personnel communal ; - L'élaboration d'un plan de recrutement et du suivi de la carrière du personnel communal ; - La création d'un poste de chef de personnel ; - L'élaboration d'un cahier de charges spécifiques à chaque service de la commune ; - La mise en place des dispositifs d'évaluation des services et du personnel ; - La mise en place des mesures d'évaluation des absences (cahier de contrôle de présence) ; - La création d'un logiciel pour l'informatisation des naissances ; - L'affectation des agents à des postes de travail fixes connus de tous. <p>Amélioration des conditions de travail du personnel de la commune par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction des logements d'astreinte pour les membres de l'exécutif et les cadres de la commune (logements pour le Maire, le Receveur Municipal, le Secrétaire Général avec eau et électricité et les autres cadres de la commune) ; - La mise en place d'un système de motivation du personnel travailleur (lettres

Plan communal de Développement de MERI

Domaines	Problèmes	Solutions/Idées de projets
	<p>Secrétaire Général, Receveur Municipal, Cadre Financier, Cadre de développement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel démotivé au travail - Absentéisme du personnel communal - Abandon de travail <p>Difficulté de circulation des informations en interne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance voire absence des réunions de personnel - Ignorance de leur responsabilité par certains types de personnel - Insuffisance d'utilisation des affiches pour informer le personnel <p>Non maîtrise de leurs rôles et de textes relatifs à la décentralisation par bon nombre de conseillers municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité des textes sur la décentralisation - Absence d'une formation sur les rôles de conseillers municipaux - Niveau scolaire relativement bas de certains conseillers - Faible influence des conseillers municipaux sur la prise des décisions du Maire 	<p>d'encouragement et de félicitation, prime d'encouragement, etc.) ;</p> <p>Amélioration du système d'information du personnel par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instauration des réunions mensuelles du personnel ; - L'adoption de la méthode d'affichage des informations relatives à la vie et au fonctionnement de la commune pour le personnel et grand public ; <p>Renforcement des capacités des conseillers municipaux dans la connaissance et la maîtrise de leurs rôles par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction et l'équipement d'une salle de documentation municipale au sein de l'institution communale ; - L'organisation d'un séminaire de remise à niveau des conseillers sur leurs rôles au sein de la commune au moins une fois par an ;
Ressources financières	<p>Organisation approximative du service de recouvrement des recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recettes de la commune pas suffisamment sécurisées - Distraction des recettes par certains percepteurs de marchés - Absence d'une salle des archives - Absence d'un fichier actualisé des contribuables - Recettes propres de la commune relativement basses - Faible taux de recouvrement - Dépendance de la commune des recettes provenant de l'extérieur <p>Absence d'initiative en faveur de la recherche de nouvelles niches fiscales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de niches fiscales non prises en compte dans la taxation - Insuffisance d'agents de recouvrement - Absence de marché de bétails 	<p>Renforcement des capacités organisationnelles du service de recettes municipales par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition d'un coffre-fort ; - La réduction des périodes de recouvrement et d'enregistrement des recettes ; - La construction et l'équipement d'une salle des archives ; - L'actualisation du fichier des contribuables ; - La réorganisation du service des recettes en recyclant le personnel et en affectant de nouveaux personnels ; <p>Recherche de nouvelles niches fiscales par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La taxation de nouveaux produits ; - Le renforcement de l'équipe d'agents percepteurs de taxes sur les marchés
Ressources patrimoniales	<p>Insuffisance des moyens logistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de déplacement des percepteurs de marché - Absence de véhicule de transport de personnel <p>Difficulté d'accès à la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une agence de voyage - Absence de véhicule de transports municipal - Infrastructures routières difficilement praticables en toutes saisons <p>Difficulté de gestion du patrimoine</p>	<p>Amélioration de l'accès dans les villages de la commune par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de la nouvelle gare routière ; - L'acquisition de 02 cars de transport en commun ; - L'aménagement de tous les tronçons routiers de la commune. <p>Amélioration de la gestion du patrimoine communal par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instauration du système de bail pour toutes les opérations de location des engins ou bâtiments de la commune ;

Plan communal de Développement de MERI

Domaines	Problèmes	Solutions/Idées de projets
	<p>communal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures marchandes - Insuffisance ou absence des aménagements sur les marchés hebdomadaires de Meri, Godola, Doulek, etc. - L'essentiel du patrimoine communal se trouvant uniquement dans les espaces urbains de Godola et de Meri <p>Absence des aménagements et exiguité à l'hôtel de ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de points d'eau à l'hôtel de ville - Difficulté d'abriter tous les services communaux <p>Un parc automobile vieillissant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un camion benne, une citerne, une camionnette double cabine, un mini bus à reformer - Un garage municipal non fonctionnel <p>Difficulté d'entretien des infrastructures de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campement de Meri abandonné dans la broussaille - Logements du personnel face sous-préfecture abandonnés 	<ul style="list-style-type: none"> - La construction d'au moins 50 boutiques et magasins dans les marchés de Godola, Doulek et Meri ; <p>Renforcement des aménagements à l'hôtel de ville par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'un point d'eau potable ; - La construction des latrines modernes ; - La construction d'un bac à ordures ; <p>Le renouvellement du parc automobile par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition de 05 motocyclettes pour le service des recettes ; - L'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le transport du personnel de recette ; - L'acquisition des engins lourds pour les travaux publics (02 bennes, 01 chargeuse, 01 Caterpillar, etc.) ; - La réhabilitation du garage municipal et l'acquisition du trousseau du mécanicien ; <p>Réhabilitation de certains patrimoines de la commune par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de l'ancien campement de la commune ; - Réfection des logements du personnel ;
Relation	<p>Faible diversification des partenaires étrangers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources humaines aptes à la recherche de partenariats - Irrégularité des rencontres avec les sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en techniques journalistiques - Formation en techniques de gestion de bibliothèques - Formation sur le système international de contrat de développement

Plan de renforcement des capacités

N°	Axe	Objectif	Thème	Cibles principales (non exhaustif)
1	Gestion des ressources humaines	Renforcer les capacités du personnel	Gestion des ressources humaines	Exécutif, Secrétaire Général
			Organisation et fonctionnement de la commune	Exécutif, Secrétaire Général
			Contrôle de la légalité	Exécutif, Secrétaire Général
			Comptabilité de l'ordonnateur	Exécutif, Secrétaire Général
			Leadership participatif	Conseillers municipaux, Exécutif municipal et Secrétaire Général
2	Gestion des ressources financières	Améliorer la stratégie de collecte des taxes	Elaboration et gestion du budget	Exécutif, Secrétaire Général, Receveur
			Fiscalité locale	Exécutif, Secrétaire Général, Receveur, ACF
		Améliorer le système de sécurisation des recettes communales	Utilisation du logiciel SIMBA	Exécutif, Secrétaire Général, Receveur, ACF
			Techniques de mobilisation, de gestion et de sécurisation des ressources financières	Exécutif, Secrétaire Général, Receveur, Chefs de service, ACD, ACF
3	Gestion du patrimoine communal	Améliorer la stratégie de gestion du patrimoine communal	Transferts et gestion des ressources transférées	Exécutif, Secrétaire Général, Receveur, ACF
			Techniques d'archivage	Secrétaire Général, Comptable Matière, ACD, ACF
			Gestion du patrimoine communale	Exécutif, Secrétaire Général, Receveur, Comptable Matière

Plan communal de Développement de MERI

4	Gestion des relations	Améliorer le cadre des échanges	Techniques de négociation et de gestion des partenariats Techniques de communication et de sensibilisation	Exécutif, Secrétaire Général, ACD Conseillers municipaux, Exécutif municipal et Secrétaire Général
---	-----------------------	--	---	---

4.2 Synthèse des données sur le DEUC

4.2.1 Synthèse sur les populations vulnérables

Plusieurs types de vulnérabilité ont été identifiés dans la Commune de Méri. Le tableau ci-dessous en fait une synthèse :

Tableau 23: Synthèse des données sur les couches vulnérables

	Couches vulnérables	Effectif présent à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Activités pratiquées	Problèmes liés à leur situation de vulnérabilité	Attentes exprimées
1	Grands malades (rhumatismes, asthme, tuberculose)	févr-20	Nul	Bonne	Aucune activité pratiquée	<p>Difficulté de déplacement</p> <p>- manque de moyen de transport</p> <p>- relief accidentel et mauvais état des routes</p> <p>Difficulté d'accès aux soins de santé</p> <p>- manque d'argent pour acheter les produits pharmaceutiques</p>	<p>Facilitation des déplacements</p> <p>- acquisition des tricycles</p> <p>Appui à l'exemption des frais médicaux aux grands malades</p> <p>- prise en charge totale des malades</p>
2	Personnes du 3 ^{ème} âge	févr-15	Nul	Bonne	<p>Artisanat ;</p> <p>Commerce.</p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p>	<p>Abandon par la famille</p> <p>- difficulté de se nourrir</p> <p>- difficulté de se ravitailler en eau potable</p> <p>- difficulté d'accès à la lumière</p> <p>- habitat délabré</p> <p>Difficulté de déplacement</p> <p>- relief accidentel</p> <p>Difficulté d'accès aux soins de santé</p> <p>- manque de moyen pour payer les soins</p> <p>Difficulté d'accès aux microcrédits</p> <p>- faible rentabilité des activités</p>	<p>Soutien psychosocial</p> <p>- appui alimentaire</p> <p>- appui en construction d'habitat décent</p> <p>- appui en vêtements</p> <p>- appui en couvertures et habits chauds</p> <p>Facilitation des déplacements</p> <p>- acquisition des tricycles</p> <p>Appui à l'exemption des frais médicaux aux personnes du 3^{ème} âge</p> <p>- prise en charge totale des malades</p> <p>- appui à l'acquisition des lunettes optiques et des prothèses</p> <p>Appui en organisation</p>

Plan communal de Développement de MERI

	Couches vulnérables	Effectif présent à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Activités pratiquées	Problèmes liés à leur situation de vulnérabilité	Attentes exprimées
							- organisation des personnes âgées en association
							Création d'un fonds de secours à la commune
							- assistance aux personnes indigentes
3	Filles-mères	févr-42	Nul	Bonne	AGR (vente de beignet)	Rejet par la famille	Appui psychosocial des filles-mères
						- difficulté d'assurer les besoins de base de l'enfant (hygiène, vêtement, nutrition, soins)	- sensibilisation des parents sur les droits des filles et des enfants
						- difficulté d'assurer sa propre survie	- réhabilitation scolaire des filles-mères
						- perte de la scolarité	- Appui au retour en famille des filles-mères
						- prostitution	Promotion des activités génératrices des revenus aux filles-mères
						Difficulté de l'auto-emploi	- organisation des filles-mères en associations
						- moyens financiers très modestes	- facilitation de l'accès aux microcrédits des filles-mères
						- manque de qualification (non formées)	- formation des filles-mères en couture, commerce, etc.
							- appui financier aux filles-mères
						Rejet par la belle-famille	Appui psychosocial des familles veuves par :
4	Veuves	févr-37	Nul	Bonne	Vente des beignets, petits commerce et de la bière locale (Bili bili)	- difficulté d'assurer les besoins de base de la famille (éducation, santé, vêtement, logement, nutrition)	- soutiens scolaire, sanitaire, vestimentaire et nutritionnel aux familles veuves
						- perte des lopins de terre autrefois propriétés du mari	- défense des droits des familles-veuves
						Difficulté d'assurer seule la survie de la famille	Renforcement des liens familiaux
						- prostitution des filles	- médiation familiale

Plan communal de Développement de MERI

	Couches vulnérables	Effectif présent à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Activités pratiquées	Problèmes liés à leur situation de vulnérabilité	Attentes exprimées
						- déperdition scolaire des enfants - délinquance des enfants garçons Difficulté de l'auto-emploi - moyens financiers très limités - manque de qualification (formation)	- réhabilitation scolaire des orphelins - aide psychologique aux enfants en conflit avec la loi et les filles prostituées Promotion des AGR aux veuves par : - organisation des veuves en associations - facilitation des veuves à l'accès aux microcrédits - formation des veuves en technique d'élevage et agricoles - soutiens financiers aux veuves
						Stigmatisation des orphelins - victimes de fausses accusations parce que sans défense et sans protecteur - rejet du fait des parents morts du SIDA Incapacité des orphelins de se prendre en charge - difficulté d'accès à l'éducation et à la santé -difficulté de nutrition et de s'habiller	Promotion des droits orphelins - sensibilisation des communautés sur la protection de l'enfance et sur l'acceptation des enfants orphelins du SIDA Renforcement des capacités des orphelins - réhabilitation scolaire - formation aux techniques d'élevage et à l'agriculture - octroi des bourses scolaires - soutien financier
5	Orphelins	avr-76	Nul	Bonne	Commerce, élevage, agriculture	Difficulté de mobilité ; Difficulté d'accès aux soins de santé primaire ; Difficulté d'accès à l'eau potable ; Difficulté d'accès à l'éducation ;	Subvention des tricycles ; Gratuité des soins de santé primaire ; Soutiens scolaires aux jeunes ; Exonération des taxes ;
6	Handicapés moteurs	févr-15	Nul	Bonne			

Plan communal de Développement de MERI

	Couches vulnérables	Effectif présent à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Activités pratiquées	Problèmes liés à leur situation de vulnérabilité	Attentes exprimées
						Difficulté d'accès aux infrastructures marchandes ; Difficulté d'accès aux infrastructures de loisirs.	Construction des aires de jeux spécialisés.
						Difficulté de mobilité - difficulté d'acquisition de la canne blanche	Facilitation de la mobilité des personnes aveugles par : - subvention de l'achat des cannes blanches ;
						Difficulté d'épanouissement des aveugles : - absence de structure d'encadrement des jeunes aveugles	Facilitation de l'épanouissement des personnes aveugles par : - création de la structure d'encadrement des aveugles
						- difficulté d'accès à l'éducation ;	- octroi des bourses d'étude aux aveugles
						Difficulté d'accès aux soins de santé - pauvreté des personnes malvoyants	- facilitation de l'accès aux
						- difficulté d'accès à l'eau potable ;	
7	Aveugles	01-juil	Nul	Bonne		- difficulté d'accès aux soins de santé primaire ; - difficulté d'accès à l'eau potable ; - difficulté d'accès à l'éducation ; - difficulté d'accès aux infrastructures marchandes ; - difficulté d'accès aux infrastructures de loisirs ; - difficulté d'accès aux crédits ; - absence de formation pour le renforcement des capacités ; - absence d'affection familiale.	- gratuité des soins ; - création des forges au centre ; - gratuité de l'école ; - exonération des taxes ; - appuis financiers ; - organisation des séances de formation sur l'élevage ; - sensibilisation des parents et communauté sur la considération des anciens malades de la lèpre.
8	Lépreux	76/76	Association	Bonne	Elevage		

4.2.2 Synthèse sur les principaux corps de métier

Plusieurs corps de métiers ont été recensés dans la Commune de MERI. Les tableaux ci-dessous en font la synthèse :

Tableau 24: Synthèse sur les corps de métier

CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
COIFFEURS	06/16	Nul	Bonne	<p>Mésentente des coiffeurs - difficulté de créer une organisation</p> <p>Perturbation des activités des coiffeurs : - coupure intempestive de l'énergie électrique</p> <p>Difficulté de maintenance des appareils : - difficulté d'acquisition des pièces de recharge des tondeuses</p> <p>Faible pouvoir d'achat des coiffeurs : Refus de certains clients de payer le service rendu Coupures fréquentes d'électricité</p>	<p>Les principaux atouts des activités de coiffure : - Rentabilité - Emploi direct - Prise en charge de la famille</p> <p>Les principales opportunités : - Possibilité d'étendre les activités vers des nouveaux quartiers - Découverte de nouvelles faces. - Possibilité de variation de filière d'activité</p>	Moyenne	<p>Les attentes au plan infrastructurel : - Mise à disposition des coiffeurs d'un bâtiment d'au moins 5 ateliers à Meri et 10 à Godola</p> <p>Les attentes sur le plan organisationnel : - Mise en place d'une association des coiffeurs professionnels - Facilitation de l'accès des coiffeurs aux microcrédits.</p>
VENDEURS DE BOISSONS (BAR MEN)	28/64	Nul	Moyenne	<p>Perturbation des activités de vente de boisson : - Insécurité : fermeture des débits de boisson à 20 heures ; - Difficulté de ravitaillement en produits de brasserie - Coupure intempestive de l'énergie électrique</p> <p>Faible pouvoir d'achat de certains tenanciers des bars : - Difficulté d'accès aux crédits - Trop de crédits impayés</p>	<p>Les principaux atouts : - des clients nombreux aux centres urbains</p> <p>Les principales opportunités - une zone touristique par excellence - possibilité de variation de filière</p>	Moyenne	<p>Les attentes sur le plan d'approvisionnement en boisson : - Mise en place d'un système organisé d'approvisionnement en boisson</p> <p>Les attentes au plan de l'énergie électrique : - Renforcement des installations électriques en vue de réduire de façon sensible les coupures d'électricité</p>

Plan communal de Développement de MERI

CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
ARTISANS RÉPARATEURS DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES	11/36	Nul	Bonne	<p>Absence d'infrastructure pour Réparateurs des appareils électroniques sur les marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'atelier pour artisans réparateurs - Mauvais paiement de la main d'œuvre <p>Perturbation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coupure fréquente du courant électrique <p>Eloignement des grands marchés d'appareils électroniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'acquisition de matériels de travail ; - Difficulté de ravitaillement en pièces détachées 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une clientèle nombreuse Activité rentable <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recyclages des pièces détachées des appareils hors d'usage - Possibilité de variation de filière d'activité 	Moyenne	<p>Les attentes au plan de l'énergie électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des installations électriques en vue de réduire de façon sensible les coupures d'électricité <p>Les attentes au plan infrastructurel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des réparateurs d'appareils électroniques d'un bâtiment d'au moins 05 ateliers à Godola <p>Les attentes sur le plan financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation des artisans réparateurs et facilitation de l'accès aux crédits
EXPLOITANTS DE BOUTIQUES	12/18	Nul	Moyenne	<p>Multiples problèmes de ravitaillement en produits manufacturés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de transports des marchandises - Eloignement des points de ravitaillement <p>Insécurité autour des marchandises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vols - Perte de marchandises <p>Baisse des pouvoirs d'achats des commerçants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tracasseries policières - Trop de dettes impayées 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des petits détaillants ; - facilité de transport à moto ; - proximité avec Maroua <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification des filières d'activité 	Moyenne	<p>Les attentes sur le plan sécuritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre de contrôle policier en route <p>Les attentes sur le plan financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation Boutiquiers en coopératives et facilitation de l'accès aux crédits

Plan communal de Développement de MERI

CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
MARAICHERS MARAICHERS	6/39	Nul	Moyenne	<p>Difficulté d'accès aux terres arables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'aménagement des berges de mayos pour étendre les activités - Insuffisance d'espaces cultivables <p>Difficulté d'acquisition des intrants agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rareté et cherté de semences améliorées et des intrants agricoles - Difficulté d'acquisition des engrains appropriés pour chaque type de culture <p>Faible production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des techniques rudimentaires - Vol des récoltes 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - abondance de demandes sur les marchés - sols fertiles - climat favorable <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement des berges du barrage - introduction de nouvelles variétés de semences 	Moyenne	<p>Les attentes sur le plan financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation des maraîchers et facilitation de l'accès aux microcrédits <p>Les attentes sur le plan technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des producteurs en technique de maraîchage <p>Les attentes sur le plan infrastructurel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture des routes vers certains bassins de production - aménagement des anciennes routes
VENDEUSES DE BEIGNETS	16/36	Nul	Moyenne	<p>Difficulté de ravitaillement en intrants (farine de blé niébé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cherté de produits de la farine de blé et du niébé - Rupture fréquente du niébé sur les marchés <p>Manque de solidarité entre les vendeuses de beignet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits ouverts souvent aux lieux de vente entre les vendeuses <p>Difficulté de transformation du niébé en farine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de moulins adaptés pour la transformation du niébé en farines de 'kossaï' <p>Absence d'un espace approprié pour les vendeuses des beignets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'ateliers réservés aux vendeuses de beignets 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes abondantes - Marché permanent à Meri <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification des filières d'activité 	Moyenne	<p>Les attentes sur le plan financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation des vendeuses des beignets - facilitation de l'accès aux microcrédits - mise à disposition d'un moulin pour la transformation du niébé en farine <p>Les attentes sur le plan infrastructurel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un hangar réservé aux vendeuses des beignets - renforcement des mesures d'hygiène autour des vendeuses des beignets <p>Les attentes sur le plan industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création des unités de transformation du niébé, du maïs, etc.

Plan communal de Développement de MERI

CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
MACONS	89/509	Nul	Bonne	<p>Faible rentabilité de la filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvais paiement des maçons par les patrons - Insuffisance des promoteurs d'entreprises en bâtiments <p>Manque de solidarité entre les maçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'avoir du travail - Difficulté d'acquisition des matériels de travail 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de quelques promoteurs d'entreprises en bâtiments - disponibilité des marchés de construction <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification des filières d'activité 	Moyenne	<p>Les attentes sur le plan organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation des maçons en coopératives et facilitation de l'accès aux crédits pour l'achat des matériels de travail tels que pelle, brouette, porte tout, sceau, pioche, truelles, gangs, etc
EXPLOITANTS DE MOULINS	33/86	Nul	Moyenne	<p>Conflits entre meuniers et patrons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvais paiement des salaires des meuniers par leur patron <p>Chômage technique récurrents des meuniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'acquisition des pièces détachées - Pannes régulières des machines - Fréquentes coupures électriques 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - abondance des clients marché insuffisamment exploité <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification des filières d'activité 	Moyenne	<p>Les attentes sur le plan de défense des droits des meuniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des meuniers en vue de la création d'un syndicat - Arbitrage des conflits meuniers-patrons
CORDONNIERS	22/263	01 association	Bonne	<p>Conflits récurrents entre clients et cordonniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> perte ou dégradation des chaussures des clients abandon des chaussures par les clients pendant des longs mois chez le cordonnier <p>Manque de solidarité entre cordonniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> forte concurrence entre cordonniers <p>Absence d'un espace aménagé pour les cordonniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> déguerpissement forcé expositions aux intempéries <p>Difficulté d'acquisition de matériels de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> indisponibilité de certains matériels sur les marchés locaux faible pouvoir d'achat (achat des machines et matières premières) 	<p>Les principaux atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - auto-emploi - fortes demandes <p>Les principales opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification des filières d'activité 	Bonne	<p>Les attentes sur le plan industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'une unité de fabrication des chaussures à Godola <p>Les attentes sur le plan financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation des cordonniers et facilitation de l'accès aux crédits <p>Les attentes sur le plan de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation en technique de fabrication des chaussures et des sacs en cuir - formation en technique de fabrication des talons, sabots en bois ; - formation en technique de tannerie de la peau

Plan communal de Développement de MERI

CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
MOTOS TAXIMEN	19/450	Bon	Bonne	<p>Manque de solidarité entre les motos taximen : fréquents conflits entre les motos taximen cherté (2500 F) et difficulté d'acquisition des chasubles</p> <p>Non-respect de la réglementation en vigueur : conduite sans permis de conduire Refus de porter la chasuble</p> <p>Perturbation de l'activité : tracasseries policières baisse des activités à certaines périodes de l'année multiplication des documents d'exploitation (licence de transports...) mauvais état des routes (amortissement des motos). Insécurité</p>	<p>Les principaux atouts : Activité rentable Prise en charge de la famille Facilitation du déplacement des personnes et des biens</p> <p>Les principales opportunités : Diversification des filières d'activité</p>	Bonne	<p>Les attentes sur le plan réglementaire : Organisation des campagnes de formation en conduite et d'établissement des permis de conduire Allègement de la procédure d'obtention d'un permis de conduire Réduction du coût et facilitation de l'obtention des chasubles Baisse des taxes et impôts Réduction du nombre des documents d'exploitation de moto</p> <p>Les attentes sur le plan infrastructurel : Aménagement régulier des routes Construction du syndicat des motos taxis</p> <p>Les attentes sur le plan financier : -facilitation de l'accès aux crédits</p>
CALL-BOXEURS	17/49	Nul	Bonne	<p>Perturbation de la communication : Faible rendement du marché à cause de nombreux bonus accordés aux clients par les opérateurs de téléphonie mobile ; Rupture de crédits de communication Coupure d'électricité Problèmes de perturbation de réseau</p> <p>Baisse des pouvoirs d'achat des promoteurs des call-box : faible marge bénéficiaire (500F pour un crédit de 10 000 F)</p> <p>Difficulté d'approvisionnement en crédits insuffisance de distributeurs agréés à Meri et Godola</p>	<p>Les principaux atouts : Activité rentable Prise en charge de la famille Facilitation de la communication entre personnes</p> <p>Les principales opportunités : Diversification des filières d'activité</p>	Faible	<p>Les attentes sur le plan financier : Organisation des call boxeurs et facilitation de l'accès aux crédits</p> <p>Les attentes sur le plan infrastructurel : Mise à disposition des kiosques à call box</p>

Plan communal de Développement de MERI

CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
POUSSEURS	15/78	Nul	Bonne	<p>Absence de solidarité entre les pousseurs : Pas de prix homologué Mésentente et méfiance entre les pousseurs Forte concurrence Mauvais paiement par les clients</p> <p>Insécurité autour du métier : - présence des intrus - vol des marchandises par les clients</p>	<p>Le principal atout : Transport des biens et marchandises Activité rentable</p>	Faible	<p>Les attentes sur le plan organisationnel : confection des chasubles pour pousseurs ; organisation des pousseurs ;</p> <p>Sécurisation du métier - instauration du port de chasuble.</p>
PORTEURS	34/95	Nul	Bonne	<p>Absence de solidarité entre les pousseurs : Pas de prix homologué Forte concurrence Mauvais paiement des clients</p> <p>Difficulté de se déplacer facilement dans la ville : Présence des collines Présence des routes rocallieuses</p>	<p>Le principal atout : Clientèle en nombre acceptable</p>	Très faible	<p>Les attentes sur le plan organisationnel : Organisation des porteurs ; confection des chasubles aux porteurs.</p>
VENDEURS DE CARBURANTS	31/86	Nul	Bonne	<p>Difficulté d'approvisionnement en carburant : Tracasseries policières (augmentation des prix du carburant) ; Problèmes des barrières routières (interdiction de circuler) ; Problème de l'insécurité transfrontalière ; Mauvais état des routes ; rupture récurrente de carburant ;</p> <p>Risques liés à l'activité : Perte de marchandise lorsque le carburant est mélangé à l'eau ; consommation à crédit et refus de certains clients de payer leur dette ; augmentation des prix du carburant.</p>	<p>Les principaux atouts : activité rentable nombreuse clientèle</p> <p>Les principales opportunités : légalisation du commerce de zouazoua mise à disposition des moyens de transport adéquats</p>	Bonne	<p>Les attentes sur le plan de sécurité routière : réduction des contrôles de police sur la route suppression des barrières routières levée de la suspension de la circulation des motos</p> <p>Les attentes sur le plan financier : organisation des vendeurs de zouazoua facilitation de l'accès aux microcrédits</p>

Plan communal de Développement de MERI

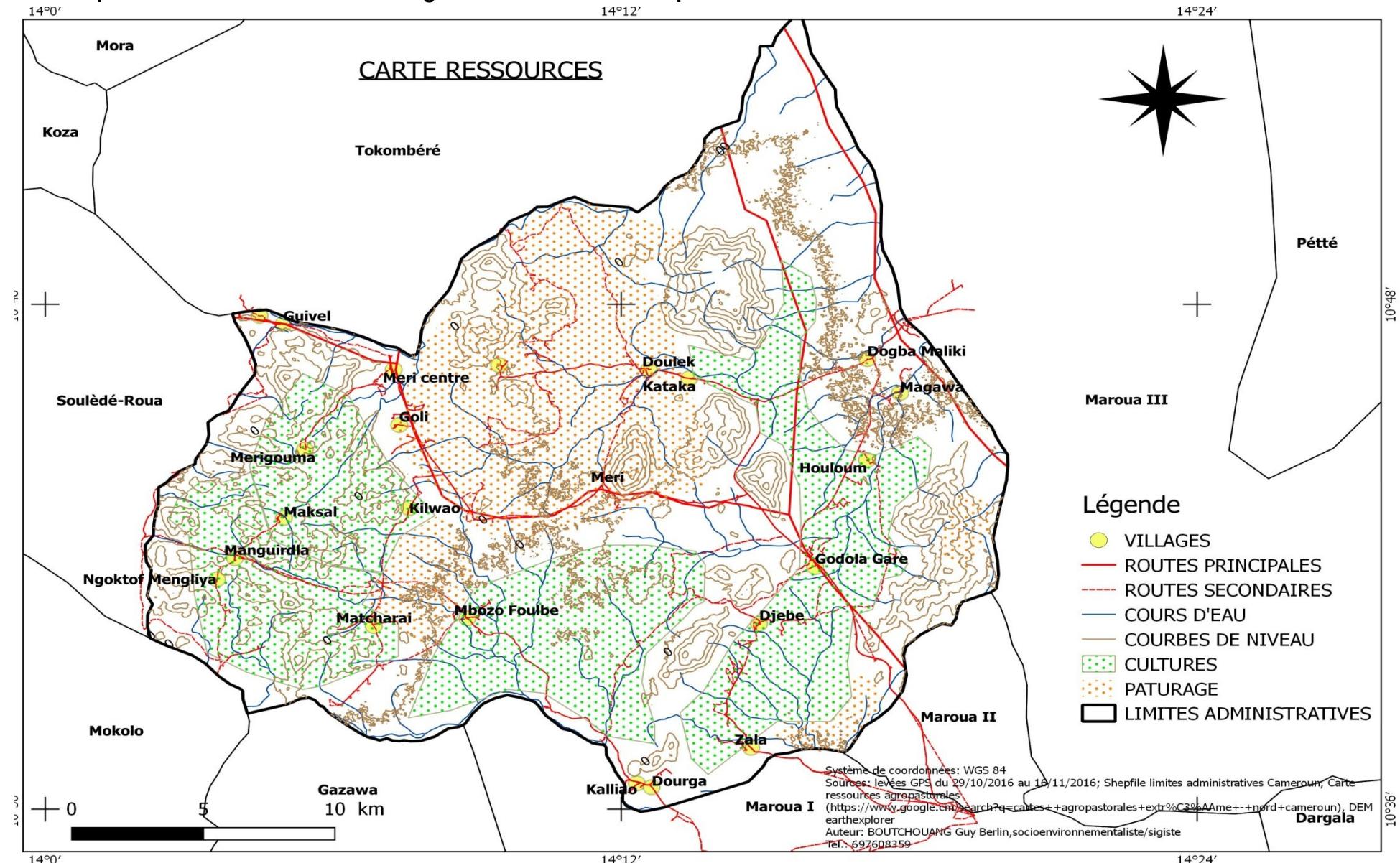
CORPS DE MÉTIER	Acteurs impliqués/ Acteurs présents à l'entretien	Niveau d'organisation	Relation avec la commune	Difficultés	Atouts/Opportunités	Rentabilité des activités	Attentes exprimées
RESTAURATEURS	26/96	Nul	Bonne	<p>Difficulté d'approvisionnement en intrants : coûts élevés des produits alimentaires sur les marchés ; coûts élevés de bois de chauffe tracasseries des agents des eaux et forêts</p> <p>Mauvais comportement de certains clients : Exigences des clients ; Consommation à crédit Disparition de certains clients redéposables menace de certains clients</p> <p>Risque lié à l'exposition des restauratrices aux feux : chaleur du feu (maladie) fatigues générales (lever tôt et coucher tard)</p> <p>Difficulté d'accès aux crédits : Faible pouvoir d'achat</p>	<p>Les principaux atouts : Une clientèle nombreuse Présence de nombreux bassins de productions agricoles et pastorales autour de la ville de Godola Rentabilité de l'activité</p> <p>Les principales opportunités : Amélioration des capacités techniques des restaurateurs</p>	Bonne	<p>Les attentes sur le plan financier : Mise en place d'une coopérative des restaurateurs Facilitation de l'accès aux micro-crédits</p> <p>Les attentes sur le plan de la formation : Organisation des séances de formation des restaurateurs en vue de renforcer leurs capacités</p>

Plan communal de Développement de MERI

4.3 Matrice diagnostic des ressources naturelles et esquisse de PUGDT :

Ressources	Caractéristiques	Potentiel	Utilisateurs des ressources	Problèmes / contraintes	Actions à entreprendre	Accès et contrôle
Bas-fonds et Marécages	Sol hydromorphe avec dépôt alluvionnaire	Très fertile Propice au maraîchage	Populations riveraines	Faible exploitation et anarchique ; Faible moyen des exploitations ; Enclavement de certaines zones	Désenclavement des zones de marécage ; Vulgarisation du potentiel des marécages ; Favoriser l'octroi de crédit et subventions ; Construction des magasins de stockage	Autorité traditionnelle
Cours d'eau	Toute la commune (Irrigation, Consommation, abreuvement des bêtes, ...)	Présence de l'eau Présence du sable	Populations locales	Assèchement des cours d'eau en Saison sèche Dégradation des berges Pollution des cours d'eau Erosion des berges ; Destruction des ouvrages de franchissement	Former les populations sur les techniques d'irrigations ; Favoriser l'octroi de crédit et subventions Aménagement des berges ; Réglementation de la procédure d'extraction du sable ; Stabilisation des berges Mise en place des bandes anti érosives	Autorité traditionnelle
Montagnes/ Carrière	Un peu partout sur les montagnes ; Présence des pierres	Très important	Populations locales	Exploitation abusive du site ; Absence de broyeuse de pierre	Réglementer l'activité à la carrière ; Matérialiser les carrières ; Appui en matériel de carrière ;	Commune
Zones agricoles	Tout le territoire communal	Cultures vivrières Culture de rente	Populations locales	Faible productivité agricole Accès difficiles aux intrants Faible organisation des producteurs Perte post récolte élevée	Appui à la mise en place des coopératives agricoles Appui aux renforcements de l'encadrement agricole Construction des structures de stockage	Autorité traditionnelle
Savane arbustive	Tout le territoire communal	Bois, Quelques espèces fauniques	Population	Destruction du couvert végétal (pour culture et bois énergie) Faible reboisement Disparition de certaines espèces	Reboisement Protection des espèces en voies de disparition Règlement et suivi de la coupe de bois-énergie	MINOF Autorité traditionnelle

4.3.2 Esquisse du Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal :



4.4 Synthèse des données sur la petite enfance

Si "la jeunesse constitue le fer de lance de la nation" ; la petite enfance constitue le socle de cette jeunesse dans la mesure où, les enfants d'aujourd'hui, seront les jeunes de demain. C'est pourquoi cette catégorie bénéficie d'une attention particulière dans tout projet de développement.

Tableau 25: Tableau sur la petite enfance

N°	Thèmes	Etats des lieux	Objectifs spécifiques	Activités à mener	Responsables/ Partenaires
1.	Enregistrement des naissances	<ul style="list-style-type: none"> - Régulier dans tous les villages - Eloignement des centres d'état civil de certains villages - Campagnes d'enregistrement irrégulières dans tous les villages 	Garantir aux enfants leur citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper les centres de santé existants en matériels de bureau - Construire et équiper des centres d'état civil spécialisés dans tous les villages, - Affecter les sages-femmes dans les CSI et garantir des carnets pour l'enregistrement des naissances 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - MINAS - PNDP - ONG ...
2.	Enfants en privation de Liberté	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des mineurs incarcérés à la prison de Mokolo ; - Séparation du quartier des mineurs d'avec celui des adultes ; - Enseignement des mineurs pour tous les niveaux du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire 	Renforcement du cadre juridique et institutionnel de protection de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Motiver et renforcer les capacités de l'équipe pédagogique de la prison en matériels didactiques - Organiser des réunions de sensibilisation des populations carcérales sur l'assainissement de leur environnement - Encourager les populations à dénoncer tous les cas de violations des droits des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - MINAS - ONG ...
3.	Enfants exploités ou abusés	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomène de la participation obligatoire des enfants à charge de ménage - Phénomène des enfants exploités à des fins économiques - Phénomène d'enfants dans la rue observé dans l'espace urbain 	Améliorer le système de rééducation des enfants victimes de violences, d'exploitation, d'abus et de discrimination	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions de sensibilisation des populations sur les méfaits de rejet des enfants par les familles, de l'exploitation des enfants à des fins économiques et de l'obligation des enfants à contribuer à la charge de ménage - Appuyer l'insertion scolaire des enfants dans la rue identifiés dans l'espace urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - MINAS - ONG ...
4.	Enfants malnutris	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants souffrant de mal nutrition légère ou grave signalés dans CSI et hôpitaux de la Commune - Existence d'un programme spécifique de prise en charge des cas de mal 	Faciliter l'accès à une alimentation équilibrée des enfants (éducation et appuis)	<ul style="list-style-type: none"> - Former des relais communautaires dans les villages pour détecter et référer tous les cas de mal nutrition dans les villages - Organiser dans les villages de la Commune de sensibilisation sur la nutrition infantiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - MINSANTE - ONG

Plan communal de Développement de MERI

N°	Thèmes	Etats des lieux	Objectifs spécifiques	Activités à mener	Responsables/Partenaires
		nutrition - Allaitement maternel très encrés dans les mœurs locales		- Renforcer les CSI en matériels roulants et en suppléments nutritifs	
5.	Enfants et vaccination	- Mise en œuvre des PEV effectives dans les hôpitaux et CSI de la Commune - Couverture de tous les villages de la commune	Renforcer le PEV dans la Commune	- Organiser dans les villages de la Commune de sensibilisation sur les PTME et la vaccination des enfants et des mères - Renforcer les CSI et des hôpitaux en personnel en matériel roulant et produit de vaccinations	
6.	Enfants, eau, hygiène et assainissement	- Faible niveau d'accès à l'eau potable dans presque tous les villages - Insuffisance des ouvrages d'assainissement dans certaines écoles et CSI	Promouvoir l'accès à la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement des petits enfants	- Améliorer l'accès à l'eau potable - Construire des latrines dans les écoles primaires et maternelles de la Commune - Organiser des campagnes de sensibilisation sur le lavage des mains à l'eau et au savon	- Commune - MINEE - ONG
7.	Enfants victimes du VIH et sida	- Nombre d'enfants victimes du VIH/SIDA observés dans les hôpitaux et CSI de la Commune - Prise en charge sanitaire des enfants à l'hôpital de district - Insuffisance des médicaments	Améliorer la prise en charge des OEV	- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la prise en charge psychosociale des orphelins en famille dans les villages de la Commune - Fournir régulièrement les hôpitaux et CSI de la Commune en médicament pour la prise en charge des enfants victimes des de VIH/ SIDA	- Commune - MINEE - ONG
8.	Accès à l'éducation préscolaire de qualité	- Nombre écoles maternelles des parents, publiques et privées créées dans la Commune - Insuffisances d'enseignants dans les écoles maternelles de la Commune - Difficultés d'accès à une éducation de base pour les enfants de toutes les familles	Améliorer l'accès à une éducation préscolaire de qualité	- Créer, construire et équiper de nouvelles écoles maternelles - Renforcer les écoles maternelles en enseignants qualifiés - Soutenir les écoles maternelles pour les rendre accessibles à tous les enfants	- Commune - MINEDUB - ONG ...

4.5 Synthèse des données sur les changements climatiques

Les changements climatiques constituent un défi majeur dans toute politique de développement aujourd'hui dans le monde. Il n'y a qu'avoir les remous que causent l'arrivée d'un climato septique à la tête de l'un des plus gros pollueur du monde : les USA. Cela démontre à suffisance l'intérêt qui est porté à ce thème.

Tableau 26: Tableau des changements climatiques

N°	Secteur	Tendances	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque	Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/Zones concernés
1.	Agriculture	› Variation du cycle des pluies (tantôt précoces, tantôt tardives, tantôt long, tantôt court)	› Erosion des sols › Savanisation de la végétation › Destruction des cultures	› Perturbation du calendrier agricole › Baisse des rendements agricoles › Baisse de revenus	Moyen	› Bonne	› Promouvoir et vulgariser les nouvelles techniques agroforesteries : régénération naturelle assistée (RNA)	Tous les villages
2.	Elevage	› Réduction du couvert végétal (pâturages) › Assèchement des mares et des puits d'abreuvement,	› Amaigrissement des bétails, › Epizooties › Mort des bétails	› Réduction des cheptels, › Baisse de coût de bétails sur les marchés, › Pauvreté des éleveurs	Moyen	› Bonne	› Cultiver les champs fourragers › Créer des mares et des puits à bétails › Créer de nouveaux centres vétérinaires	Tous les villages
3.	Forêts-Faune	› Dégradation du couvert forestier	› Erosion des sols › Migration des espèces fauniques › Perte du potentiel floristique et faunique	› Raréfaction des produits forestiers et fauniques › Difficultés à pratiquer la pharmacopée traditionnelle › Perturbation des régimes alimentaires locaux	Elevé	› Moyen	› Promouvoir et vulgariser les nouvelles techniques agro forestières : régénération naturelle assistée (RNA)	Tous les villages

4.6 Synthèse sur l'économie locale

➤ Situation de référence

Dans la Commune de Méri, l'économie locale se déroule autour de trois secteurs que sont : le primaire, le secondaire et le tertiaire.

➤ Secteur primaire

Il est dominé par: La pratique des activités agricoles, La pratique de l'élevage et l'extraction traditionnelle du sable, du gravier et des autres matériaux de construction et de génie civil. La pratique de ces activités constitue pour les habitants de la Commune des sources de revenus.

Notons tous de même que la pratique de ces activités, même si elles bénéficient de beaucoup d'encadrement technique, est basée sur les initiatives personnelles à des techniques traditionnelles. Toutefois, ce secteur apporte un plus à l'économie locale puisque génère des revenus à travers la vente des produits.

➤ Secteur secondaire

Le tissu industriel n'est pas très développé dans la zone. Néanmoins, il existe plusieurs activités de transformation qui nécessitent un accompagnement :

La transformation artisanale dans laquelle se regroupent les brasseurs locaux (transformation du mil en boisson alcoolisée), les fabricants d'huile traditionnelle à base des arachides, les producteurs de yaourt traditionnel à base de lait, les producteurs de bouillis à base du niébé ou du maïs, les petits artisans qui transforment les peaux de bêtes en cuir ou en une matière très prisée pour la fabrication des sandales, sacs et autres, toutes la panoplie des fabricants des beignets "Kossei" (beignets à base de haricot) et autres gâteaux traditionnelles.

➤ **Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire est fortement observé dans l'espace urbain de la commune de MERI avec notamment:

- La pratique du commerce des produits et sous-produits de l'agriculture, de l'élevage et des produits de première nécessité,
- La présence des transporteurs à travers les motos taxi ;
- Des services divers (garages de dépannage des engins, des salons de coiffure hommes et dames, des restaurants, ...).

Ces services contribuent de façon significative au développement économique de la ville avec notamment la création des emplois et le paiement des impôts et taxes qui contribuent à la mise en œuvre des actions de développement sur le territoire.

Possibilités de création d'emplois et de richesses dans la Commune

Tableau 27: Situation de l'économie locale dans la Commune

Secteur	Potentialités et opportunités	Obstacles à lever	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possibles	Emplois probables
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Terres cultivables disponibles ; -Présence des zones propices au maraîchage et à la culture de Karal -Proximité d'une station de recherche agricole (IRAD) ; -Existence des voix d'accès ; -Proximité des grandes métropoles ; -Existence des structures d'encadrement des producteurs ; -Fort potentiel humain qui s'intéresse à l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'accès aux terres Cultivables ; -Insuffisance des financements ; -Pertes post récoltes très élevées ; -Difficulté de conservation des produits maraîchers ; -Faible vulgarisation des techniques culturales modernes et semences améliorées ; -Mauvaise intervention des structures d'encadrement 	Améliorer la productivité pour booster la production et créer les richesses et les emplois directs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la propriété foncière - Faciliter l'accès aux crédits - Construire les magasins de stockage, - Vulgariser les nouvelles techniques culturales ; - Apprendre les techniques de conservation des produits maraîchers ; - Mettre en place une synergie d'intervention des structures d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat, stockage et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes ou dans les pays voisins ; -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits agricoles au niveau de la commune ; -Création des unités de transformation des produits agricoles, - Construction de magasins de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi ; -Main d'œuvre dans les unités de production, de conservation et commercialisation
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance de la verdure (fourrage) en saison pluvieuse ; - Présence des espèces animales variées ; - Possibilité l'élevage de certains poissons à l'instar des silures et carpes ; - Zonage des espaces de pâturage et de culture ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance et pauvreté des pâturages en saison sèche ; - Faible matérialisation des pistes à bétail ; - Faible maîtrise des techniques d'élevage ; - Epizooties récurrentes (Porc, volaille, petits ruminants) 	Améliorer la productivité pour booster la production et créer les richesses et les emplois directs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques des éleveurs ; -Faciliter l'accès aux crédits ; -Faciliter l'accès aux produits d'alimentation et de traitement du bétail, - Créer des étangs piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente des produits de l'élevage ; - Transformation des produits de l'élevage ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto emploi ; - Main d'œuvre dans les unités de production, et commercialisation des produits d'élevage

Plan communal de Développement de MERI

Secteur	Potentialités et opportunités	Obstacles à lever	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possibles	Emplois probables
	-Existence des structures d'encadrement					
Commerce	- Présence de la clientèle ; - Disponibilité de la matière première ; -Facilité d'approvisionnement ; - Existence des structures d'encadrement	- Cherté des produits ; - Insalubrité du milieu ; - Tracasserie des FMO	Créer un climat favorable pour le développement du secteur	- Construire des infrastructures marchandes ; - Elaborer un fichier des commerçants ; -Faciliter l'accès aux crédits ;	- Création des restaurants ; - Commerce du gros et du détail	- Auto emploi ; - Emploi de la main d'œuvre ; - Emplois ambulant
Transport	- Présence des transporteurs par motos et par car	- Faible entretien des routes ; - Insécurité routière (accident et agression) ; - Insuffisance des plaques de signalisation - Faible maîtrise du code de la route	Organiser le secteur afin de favoriser un transport fluide des personnes et des biens	- Elaborer le fichier des intervenants du secteur ; - Entretien régulier des routes avec ses commodités (bitumage, éclairage, plaque de signalisation...); - Sensibilisation au code de la route ; - Construction des gares routières et des points de stationnement pour moto	- Développement du transport vers Maroua	- Auto emploi ;
Artisanat	- Présence de la clientèle ; - Disponibilité de la matière première ; - Existence des structures d'encadrement	- Matériel de travail rudimentaire ; - Faible professionnalisation des artisans ; - Individualisme des artisans	Faciliter la professionnalisation des artisans afin de produire des articles de qualité et de produire les richesses	- Susciter le regroupement des artisans ; - Entreprendre la professionnalisation des artisans ; - Faciliter l'octroi des crédits et subventions	- Production des articles de qualité et vente groupé	- Auto emploi ; - Emploi de la main d'œuvre
Postes et Télécommunication	-Présence des opérateurs de téléphonie mobiles -Présence de plusieurs métiers liés aux télécommunications	-Coût élevé des communications -Faible valorisation de l'économie numérique -Insuffisance de l'énergie électrique	Faciliter la professionnalisation du secteur afin de produire des emplois et des richesses	-Appuyer à la structuration des opérateurs économiques exerçant dans le secteur en vue de devenir une force de proposition ; Construire un télé centre communautaire à Godola ; Former les populations rurales à l'utilisation des NTIC Vulgarisation du service de transfert MELO par la baisse des frais d'envoi.	-Développement de l'économie numérique -Amélioration des services postaux	- Auto emploi ; - Emploi de la main d'œuvre dans l'économie numérique

4.7. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

La synthèse des différents diagnostics effectuée en vue de l'élaboration dudit PCD fait ressortir :

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
1.	Agriculture	Espaces urbains Tous les villages	Faible productivité et compétitivité agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible productivité agricole Utilisation des mauvaises techniques culturales ; <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du personnel technique ; - Technique de culture rudimentaire ; Insuffisance des pistes agricoles ; Difficultés d'accès aux intrants agricoles Rareté et cherté des semences améliorées; Faible financement des activités agricoles ; <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des financements agricoles; Faible mécanisation agricole <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moulins à écraser pour la transformation de niébé en farine de « kossaï » -Faible accès aux outils modernes d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la fertilité des sols ; - Baisse de la production ; -Faible revenus agricoles - Perte de produits agricoles ; -Faible développement des plantes Développement des petites parcelles Pénibilité du travail 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la production agricole : <ol style="list-style-type: none"> 1- Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement de 02 nouveaux postes agricoles à Tchéré et Houloum, Zalla, Matcharaï; 2- Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié (10) dans les postes agricoles et au CEAC ; 3- Plaidoyer pour l'équipement de tous les services du secteur (DAADER, postes agricoles, CEAC) ; 4- Formation de 05 producteurs par village sur les nouvelles techniques de production agricole à fort rendement ; 5- Sensibilisation et formation des producteurs sur l'utilisation de la fumure organique et la fabrication des engrains organiques (compost) ; 6- Dotation de 20 organisations paysannes en intrants agricoles (matériel végétal à cycle végétatif court, engrains, pesticides,...) ; 7- Plaidoyer pour la mise en œuvre rapide de la banque agricole ; Mise en place d'une plateforme EMF et coopératives pour l'octroi des crédits à faible taux d'intérêt ; 8- Mise en place des caisses villageoises pour pérenniser l'accès aux crédits dans chaque canton ; 9- Appui aux petits producteurs vulnérables dans les filières indispensables (céréales, oléagineux, ...); 10- Dotation de 30 moulins (à moudre et à décortiquer) et construction des abris: Dogba Guiziga, Zala Foulbé, Ndoloko, Guissar, Goli, Tchéré, Mézed, Guadigalao, Doulek, Dogba maliki, Dogba Alhadji, Windé, Meftek, Malda, Kilwao, Ngoktof, Mérigouma, Gozouvol, 02 à Méri, 02 à Godola, Guirmédéo, Dourga, Gada,

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>Goulmoyo, Magawa,</p> <p>11- Appui en petits matériels agricoles à 20 organisations paysannes et aux producteurs vulnérables (150 charrues, 500 charrettes, 5000 portes-tout, 10 000 arrosoirs, ...);</p> <p>12- Dotation de 05 tracteurs aux OP sur la responsabilité de la Commune ;</p> <p>13- Appui à la création des vergers communautaires à Meftek ;</p> <p>14- Mise en place d'un périmètre irrigué de 200 ha à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum</p>
				<p>➤ Difficultés de stockage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des techniques de conditionnement des produits maraîchers ; - Insuffisance des infrastructures de stockage 	Destruction d'une partie de la production	<p>➤ Faciliter le conditionnement, le stockage des produits :</p> <p>15-Construction de 17 magasins de stockage de céréales à Tchabawol, Ndoloko 1, Nguissar, Tchéré, Mikiri, Mayack, Mengliya, Zouvol, Ngozéï, Ouatergass, Méri, Végé, Mbozo, Matcharaï ; Mbozo Foulbé, Dogba, Godola ;</p> <p>16-Construction de 06 magasins de stockage des oignons à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum ;</p> <p>17-Formation des paysans sur les techniques de traitement et le conditionnement des produits avant stockage</p>
				<p>➤ Faible transformation des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence des petites unités de transformation des produits agricoles 		<p>➤ Améliorer l'émergence de la petite industrie agroalimentaire</p> <p>18-Formation des populations sur la transformation du niébé, soja et du manioc en sous produits ;</p> <p>19-Appui à la création d'une unité de transformation du soja en farine et autres dérivées</p>
				<p>➤ Difficultés de commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ignorance du circuit de commercialisation ; - Faible organisation paysanne ; 		<p>Améliorer la commercialisation des produits</p> <p>20- Accompagnement à l'organisation des producteurs en filières par la création de 05 coopératives de producteurs (Céréales, oléagineux, maraîcher,...) ;</p> <p>21-Organisation des ventes groupées à travers la création d'un mini comice agropastoral annuel.</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
2.	Elevage	Espace urbain Tous les villages	Faible productivité animale et halieutique	<p>➤ Faible production animale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indisponibilité des races améliorées - indisponibilité des matériels de production animale - Insuffisance de contrôle du bétail pour limiter le vol - Absence d'une pharmacie vétérinaire ; - Insuffisance des points d'eau d'abreuvement ; - Difficulté des éleveurs d'accéder aux microcrédits - <p>➤ Difficulté d'accès aux pâturages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible délimitation des zones d'exploitation - Qualité approximative de l'alimentation du bétail ; - Difficultés d'accès aux pâturages en toute saison 	<p>- Faibles rendements</p> <p>Perte</p> <p>Taux élevé de prévalence des épizooties et autres maladies</p> <p>Parcours de longues distances</p>	<p>➤ Améliorer la production :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Plaidoyer pour l'affectation du personnel dans les CZV de : XXXX 2- Plaidoyer pour l'équipement des CZV de la Commune 3- Construction de 02 bains détiqueurs à <i>Magawa et Godola</i> ; 4- Construction et équipement des centres zootechniques vétérinaires de <i>Doulek</i> et <i>Magawa</i> 5- Construction de 03 parcs vaccinogènes à <i>Houloum, Doulek, Godola</i>, 6- Construction des aires d'abattage (Méri, Godola) 7- Formation de 50 éleveurs (relais communautaires) sur les techniques d'élevage moderne (claustrophobie) ; 8- Dotation des producteurs de 1150 espèces améliorées (1000 poussins d'un jour, 150 géniteurs améliorés : 50 porcs, 100 bovins) ; 9- Appui à la construction d'une bergerie de référence à Méri ; 10- Mise en place des comités de vigilance dans chaque village ; 11- Construction de 05 forages pastoraux (HOULOUM, DOGBA, MBOZO FOULBE, MAGAWA, DOURGA) à énergie solaire avec réservoir ; 12- Construction de 05 mares à Bétail : entre Dourga et Hadao, à Zala Foulbé, Zalla, Kalliao, Godola ; 13- Structuration des éleveurs en GIC et coopératives pour leur faciliter l'accès aux microcrédits ; <p>➤ Faciliter l'accès aux pâturages :</p> <ol style="list-style-type: none"> 14- Mise en place des cadres de concertation, de délimitation et de sécurisation des espaces pastoraux dans la Commune de Méri ; 15- Appui à 2 OP d'embouche bovine en équipement et aliments pour bétail ; 16- Formation des éleveurs sur les techniques de culture de champs fourrager et la fabrication des aliments pour bétail ; 17- Appui à la mise en place de 6 ha de champs semencier de <i>Bracharia</i> à Méri ;

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés d'accès aux produits halieutiques en toute période : <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'étang de pisciculture ; - Conditions climatiques difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> -Faible consommation des produits halieutiques - 	<ul style="list-style-type: none"> 18- Formation des producteurs sur les techniques d'ensilage traditionnel ; 19- Acquisition d'un broyeur de tige ; ➤ Faciliter l'accès aux produits halieutiques en toute période : 20- Vulgarisation des techniques d'aquaculture/pisciculture par l'organisation de 02 séances de formation par an ; 21- Formation de 500 jeunes aux techniques d'aquaculture et de pisciculture ; 22- Appui à l'installation de 10 jeunes pisciculteurs par la construction de 05 étangs piscicoles à Matcharaï, Ouzzang
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible transformation des produits et sous produits de l'élevage <p>Utilisation des techniques de transformation archaïques Insuffisance des industries de transformation Difficultés de ravitaillement en produits et sous produits de l'élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Perte dans la chaîne des valeurs Interruption de la production 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la transformation des produits et sous produits de l'élevage 23- Appui à l'organisation des populations dans la collecte (en coopérative) des produits et sous produits de l'élevage (lait, peaux, ...); 24- Appui à la création et à l'équipement d'une entreprise de fabrication des produits laitiers (mini laiterie) ; 25- Formation des populations sur les techniques simples et hygiéniques de fabrication du yaourt ; 26- Acquisition du matériel de transport du lait dans les conditions d'hygiène acceptable
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés de commercialisation des produits de l'élevage : <p>- Faible organisation des producteurs ; - Conditions de transport et de commercialisation des produits non appropriés ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vente à Bas prix Risques élevés de maladies 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la commercialisation de produits d'élevage 27- Appui à la création de 03 coopératives des éleveurs (entités juridiques) ; 28- Construction de 01 abattoir moderne à Meri ; 29- Construction d'une tuerie à Godola ; 30- Construction de 02 chambres froides à Godola et Meri ; 31- Aménagement des espaces appropriés pour la vente de poissons dans les marchés de Méri et de Godala

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
3.	Domaine et affaires foncières	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'accès à la propriété foncière	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance des titres fonciers : <ul style="list-style-type: none"> - Faible sensibilisation de la population à la sécurité foncière ; - Ignorance de la procédure d'obtention des titres fonciers ; ➤ Réurrence des conflits fonciers: <ul style="list-style-type: none"> - Occupation anarchique des terres - Insuffisance des réserves foncières pour les projets futurs - Faible délimitation des quartiers et des villages 	Litiges fonciers ; Faible obtention des titres fonciers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'accès à la propriété foncière : <ol style="list-style-type: none"> 1- Sensibilisation des populations sur l'importance et la procédure d'obtention d'un titre foncier à travers les dépliants, affiches, tracts, communiqué radio, réunions populaires ; 2- Mise en place d'une structure locale de facilitation de l'obtention des titres fonciers ➤ Réduire les conflits fonciers <ol style="list-style-type: none"> 3- Réalisation du plan cadastral de la Commune 5- Création des réserves foncières dans l'espace communal en vue de la mise en place des projets futurs ; 7- Immatriculation de tous terrains appartenant à l'Etat ; 8- Matérialisation des limites entre quartiers et entre villages par des bornes ; 9- Création d'une brigade de gestion des conflits ; 10- Création de 02 lotissements communaux dans l'espace communal par les services compétents
4.	Développement urbain et de l'habitat	Espace urbain	Faible développement urbain et de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Urbanisation rapide et non contrôlée de Godola et Meri <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'occupation des sols non valide ; -Constructions anarchiques; Faible éclairage public; ➤ Insalubrité dans l'espace urbain : <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des bacs à ordures ; - Le renforcement du service d'hygiène ; - Absence des comités de quartiers ; - Absence de toilettes publiques ; ➤ Voirie urbaine dégradée par endroit : <ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de la voirie urbaine - Mauvais système de drainage 	Occupation anarchique des sols ; Obscurité dans la cité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'urbanisation de la ville : <ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration du plan d'occupation des sols dans les villes de Méri, de Godola et de Dogba; 2- Viabilisation des quartiers (ZOP, Méri Gouma, Maksal, Kélékeï, ...); 3- Création de 05 lotissements communaux deux à Méri, 02 à Godola, 01 à Dogba; ➤ Lutter contre l'insalubrité <ol style="list-style-type: none"> 4- Mise en place d'un service de collecte des ordures dans les principales villes ; 5- Mise en place des bacs à ordures dans tous les lieux publics ; 6- Mise en place des comités de salubrité dans tous les quartiers de Méri, Godola, Dogba ; 7- Construction des toilettes publiques dans tous les édifices publics (Administrations, Ecoles, ...) les Marchés, les grands carrefours, ...) ➤ Réhabiliter et renforcer la voirie urbaine : <ol style="list-style-type: none"> 8- Bitumage de principaux axes des espaces urbains (axe Hôpital de District-Brigade de Gendarmerie - sous-préfecture 5km)

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> - des eaux - Mauvais état de certains ouvrages d'assainissement - <p>➤ Insuffisance de logements décents dans les espaces urbains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'acquisition de terrains constructibles Cherté des matériaux de construction - Absence de presse à brique - 	Détérioration rapide des chaussées	<p>9- Reprofilage des axes secondaires (axe marché lycée de Meri, axe marché lycée technique de Meri, axe marché – prison, axe marché lycée de Godola, axe marché CETIC de Godola) ;</p> <p>10- Construction des ouvrages d'assainissement sur les principaux axes ;</p> <p>11- Stabilisation des berges du mayo (Bali) traversant la ville de Méri ;</p> <p>Améliorer la qualité des logements dans la Commune</p> <p>12- Sensibilisation des populations sur la nécessité de l'obtention des permis de bâtir ;</p> <p>13- Sensibilisation des populations sur les techniques de construction de la MIPROMALO ;</p> <p>14- Acquisition de 20 presses parpaings et formation de 40 relais communautaires aux techniques de construction de la MIPROMALO</p> <p>15- Construction de 500 logements sociaux dans la Commune</p>
5.	Environnement, protection de la nature et développement durable	Espace urbain Tous les villages	Faible protection de l'environnement	<p>➤ Insuffisance des structures d'assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence de toilettes publiques ; - Insuffisance de bacs à ordures ; 	Milieu non sein Possibilités de souillure de la nappe	<p>➤ Améliorer les infrastructures de protection des composantes de l'environnement :</p> <p>1- Construction des toilettes publiques dans tous les lieux à grande fréquentation ;</p> <p>2- Stabilisation des berges des mayos par la plantation des espèces appropriées (Ipomée, ...);</p> <p>3- Mise en place des bandes anti érosives sur les flancs des bassins versants ;</p> <p>4- Installation des incinérateurs dans les hôpitaux de la Commune ;</p>
6.				<p>➤ Action néfaste de l'Homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déboisement coupe anarchique de bois - Mauvaise gestion des ordures ménagères ; - Utilisation abusive et non contrôlé des engrains et des produits phytosanitaires ; 	Exposition des sols Dépôt des ordures les rigoles ; Risques élevé de maladie	<p>➤ Réduire l'action néfaste de l'homme</p> <p>5- Organisation de plusieurs campagnes de distribution et de vulgarisation des foyers améliorés ;</p> <p>6- Formation des populations sur le tri des ordures ménagères ;</p> <p>7- Mise en place des points de collecte des ordures ménagères dans les villes de la Communes ;</p> <p>8- Formation des relais communautaires dans les villages sur la fabrication du compost à partir des déchets domestiques ;</p> <p>9- Sensibilisation/formation des populations sur les dangers</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> -Faible respect de la loi interdisant les plastiques non biodégradables - Dégradation des berges des mayo ; - Erosion des bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> d'empoisonnement des nappes ; Risque d'empoisonnement des sols ; Menaces sur certains ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> d'une mauvaise utilisation des engrais et pesticides chimiques ; 10- Sensibilisation des populations sur l'intérêt de la loi interdisant les plastiques non biodégradables ; 11- Organisation des campagnes de répression auprès des fournisseurs ne respectant pas la loi 12- Mise en place et renforcement des clubs des amis de la nature ou club environnement dans les établissements ;
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence d'une stratégie de reboisement Inexistence d'une pépinière communale ; Absence d'un plan de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> Faible mobilisation des populations Menace du désert 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place une stratégie de reboisement 13- Fourniture des plants aux populations afin de susciter en eux l'intérêt ; 14- Création d'un site de reboisement "Sahel vert" dans les zones fortement perturbées;
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance des espaces verts : -Absence des espaces verts et jardins publics 	<ul style="list-style-type: none"> Perte dans le tourisme de la vue 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Embellir la Commune 15- Création de deux espaces verts à Meri et Godola 16- Création d'un jardin public à Méri (esplanade de la Mairie avec des bancs publics)
7.	Forêt et faune	Espace urbain Tous les villages	Faible préservation du couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégénération du couvert végétal ; - Coupe abusive du couvert végétal pour les cultures, l'habitat et le bois de chauffe -Insuffisance des contrôles -Insuffisance de personnel qualifié -Insuffisance de postes forestiers -Insuffisance des moyens de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> -Destruction des arbres -Menace de désertification 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la préservation des ressources forestières et fauniques : 1- Sensibilisation des populations sur les dangers d'une coupe abusive de bois ; 2- Intensification des contrôles dans les zones fortement dégarnies ; 3- Interdiction de couper les arbres dans les villages fortement dégarnies ; 4- Plaidoyer pour l'affectation de 10 nouveaux personnels 5- Plaidoyer pour la création de deux nouveaux postes de contrôles forestiers 6- Plaidoyer pour l'acquisition de 05 motos tout terrain
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance du couvert végétal - Faible reboisement du milieu ; - Inexistence d'un plan de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> Exposition des sols - 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le couvert végétal 7- Elaboration d'un plan de reboisement de la Commune par un partenariat public/privé (en lien avec le programme national de reboisement) ; 8- Réalisation d'une pépinière communale de 100 000 plants ; 9- Encouragement des populations à la pratique de

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>l'agroforesterie (plantation des Faidherbia dans les champs de saison de pluie, des haies vives avec des espèces fourragères telles que Acacias Nilotica, ..)</p> <p>10- Promotion des arbres fruitiers aux abords des mayo et des bas-fonds par l'appui à 50 promoteurs des vergers, soit 5 par canton ;</p> <p>11- Création de 02 forêts communautaires dans la Commune</p>
8.	Administration territoriale et décentralisation	Espace urbain Tous les villages	Faible épanouissement des personnes et des biens	<p>➤ Dysfonctionnement au niveau de l'Etat civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Eloignement des populations de certains centres d'Etat civil ; -Faible sécurisation de la Nationalité camerounaise 	<p>Frustration ; Présence des étrangers disposant de la nationalité camerounaise ; Incivisme ;</p>	<p>➤ Réintroduire quelques espèces fauniques</p> <p>12- Réintroduction de certaines espèces fauniques dans les différentes forêts créées ;</p> <p>13- Vulgarisation de l'élevage non conventionnel (rat géant, Aulacodes, ...)</p> <p>➤ Réduire les dysfonctionnements au niveau de l'Etat civil:</p> <p>1- Création et équipement de 10 centres secondaires dans chaque canton ;</p> <p>2- Sensibilisation des secrétaires d'Etat civil sur la protection et le respect de la "nationalité camerounaise" ;</p> <p>3- Mise en place d'une passerelle entre les accoucheuses traditionnelles et les centres d'Etat civil</p> <p>4- Organisation de 02 séances collectives d'audiences foraines en vu de la délivrance de jugements supplétifs d'acte de naissance</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible sécurisation des biens et des personnes <ul style="list-style-type: none"> - Menace terroriste - Insécurité nocturne dans les quartiers et villages ; - Absence des comités de vigilance des quartiers et villages ; - Tracasseries des forces de maintien de l'ordre - Eloignement des postes des forces de maintien de l'ordre - Faible intervention de l'Etat 	<p>Psychose dans la ville</p> <p>Baisse des activités pour certains corps de métier ;</p> <p>Réduction des libertés</p> <p>Mésentente entre la population et l'administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la sécurisation des biens et des personnes <ul style="list-style-type: none"> 5- Sensibilisation des populations sur les dangers à s'associer aux terroristes et à la collaboration active avec les forces de maintien de l'ordre et de défense; 6- Sensibilisation du personnel administratif à l'éthique professionnel; 7- Sensibilisation de certains agents des forces de maintien de l'ordre et de défense sur la nécessité d'éviter les abus et la rapacité ; 8- Redynamisation des comités de vigilance défaillants dans les quartiers et dans villages ; 9- Renforcement des comités de vigilances en matériels de travail ; 10- Acquisition d'une logistique nécessaire en vue de faciliter les interventions des forces de maintien de l'ordre dans la ville et les villages
				<p>Difficultés dans la gestion des catastrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faible identification des zones à risque -Absence d'un plan d'intervention impliquant les populations 	Présence des malfaiteurs dans les quartiers et villages	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la gestion des catastrophes <ul style="list-style-type: none"> 1- Identification de tous les types de risques et les sites à risques dans la Commune; 2- Sécurisation des sites à risque identifiés dans la Commune ; 3- Mise en place du système d'alerte aux calamités naturelles ; 4- Sensibilisation des populations sur les gestes à faire et à ne pas faire en cas de catastrophe (inondation, éboulement, sécheresse, ...);
				<p>Insuffisance du cadre infrastructurel et des services rendus</p> <ul style="list-style-type: none"> Vétusté de certaines infrastructures Utilisation des locaux d'emprunt Récurrence des problèmes de mal gouvernance 	<p>Inconfort du personnel de l'Etat</p> <p>Difficulté à exercer dignement son travail</p> <p>Mauvaises images des services de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le cadre infrastructurel et le service administratif <ul style="list-style-type: none"> 15- Construction des délégations de (XXX) ; 16- Réhabilitation des délégations en état de décrépitude (XXX) ; 17- Equipement de la plus part des services administratifs ; 8- Organisation de 02 séminaires annuels sur la problématique de la bonne gouvernance ; 9- Sensibilisation des agents de l'Etat sur la gratuité du service public

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvaise gestion des ressources humaines et de coordination des services <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des cadres communaux - Non-maitrise de leurs tâches par certains conseillers - Absence d'un plan de formation du personnel - Absence d'un organigramme fonctionnel - Absence de réunions du personnel - Absence de contrôle des présences - Absence d'évaluation et de suivi du personnel et services - Absence de plan d'actions et des cahiers de charge pour le personnel et pour chaque service 	Faible niveau des services	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les capacités institutionnelles de la mairie: <ol style="list-style-type: none"> 1- - Elaboration d'un plan de recrutement respectant les profils des postes à pourvoir ; 2- Elaboration d'un plan de formation et de recyclage des conseillers et du personnel communal ; 3- Elaboration d'un nouvel organigramme type pour la commune de Meri ; 4- Instauration des cahiers de contrôle de présence par service 5- Elaboration des cahiers de charges par service et par personnel 6- Organisation mensuelle des réunions du personnel 7- Instauration du suivi-évaluation des services et personnel
			Faible image de marque de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion financière approximative : <ul style="list-style-type: none"> - Un fichier des contribuables non actualisé ; - Les percepteurs non formés ; - La période de recouvrement des recettes des places sur les marchés trop longue ; - Insuffisance de suivi et évaluation des recettes ; - Absence d'une brigade de recouvrement 	Faible niveau des recettes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la sécurisation des recettes de la commune: <ol style="list-style-type: none"> 8- Restructuration du service de recouvrement des recettes ; 9- Formation de l'exécutif, du receveur et du cadre financier sur les procédures de sécurisation des recettes ; 10- Réduction des délais de recouvrement des taxes perçus par les percepteurs des recettes ; 11- Elaboration d'un cahier de charge d'un percepteur ; 12- Mise en place d'un système de suivi et évaluation des recouvrements des recettes ; 13- Mise en place d'une brigade de recouvrement
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance d'initiative en faveur de partenariat avec la commune <ul style="list-style-type: none"> -Absence d'un site web de la commune pouvant servir d'espace de marketing communal en vue de vendre l'image de la Commune aux partenaires au développement -Nombre limité des partenaires de la Commune ; 	Insuffisance des partenariats et des appuis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise sur pied d'une stratégie de communication pouvant attirer les partenaires: <ol style="list-style-type: none"> 14- Création d'un site web régulièrement renseigné par un journaliste ou un agent formé ; 15- Production des prospectus sur les grandes réalisations de la commune et sur les ambitions de la commune ; 16- Création d'un bulletin trimestre d'information avec l'appui du PNDP ; 17- Organisation des voyages d'échange pour les membres de l'exécutif municipal
				➤ Mauvaise gestion du patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la gestion du patrimoine communal: <ul style="list-style-type: none"> - L'instauration

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'aménagement des voiries urbaines du fait de manque d'engins de travaux publics - Garage municipal non fonctionnel - Gestion moins lisible du patrimoine de la commune 		18- Acquisition des engins lourds de travaux publics (01 pelleteuse, 02 bennes, 01 nivelleuse) 19- Acquisition de 05 bus pour le transport en commun 20- Instauration du système de bail pour la gestion du patrimoine de la Commune 21- Extension de l'hôtel de ville 22- Elaboration du logo de la Commune
9.	Education de base	Espace urbain Tous les villages	Difficulté d'accès à l'éducation de base de qualité	<p>➤ Faible encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel enseignant; - Mauvaise répartition du personnel ; -Insuffisance des établissements scolaires <p>➤ Insuffisance des infrastructures et équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des clôtures des établissements ; - Insuffisance des salles de classe, table-bancs; - Absence de point d'eau et de latrine dans certaines écoles ; - Insuffisance de matériel didactique ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des enseignements ; - Echecs récurrents ; -Effectifs pléthoriques - Difficulté à dispenser les cours 	<p>➤ Améliorer l'encadrement des élèves :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Plaidoyer pour l'affectation de 264 enseignants dans les EP et EM de la Commune de Méri ; 2- Plaidoyer auprès du sectoriel pour une répartition équitable du personnel ; 3- Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement de 5 écoles maternelles : Watergass, Tchéré, Maliki, Magawa, Kalliao ; 4- Plaidoyer pour la création de 03 nouvelles écoles publiques : Méri (école Bilingue), Godola, Waterglass ; 5- Plaidoyer pour la transformation des écoles de parents en écoles publiques (EPP Zouval, EPP Nguissar, EPP Praymazgla EPP Zakalliao, EPP Dibla) <p>➤ Améliorer la qualité et la quantité des infrastructures</p> <ol style="list-style-type: none"> 6- Construction de 196 salles de classe : Mbozo 02, Mamban 08, Houlom 07 ; Godola Hosséré 10, Dogba Moulvoug 06, Tchabawol 01, Zakaliao 06, Zala Foulbé 05, Baléwa 10, Djébé 10, Doulek 07, Gassa 02, Menguer 03, Wélé 10, Marcaba 09, Tchaki Djébé 01, Gada 03, Kalliao 04, Katchounga 03, Magawa 07, Windé Ganki 11, Ngoktok 03, Mengliya 03, Métchéked 03, Ngomembley 04, Zigdeling 08, Houdouvou 07, Meftek II 09, Meftek I 06, Foulah 05, Guivel 02, Maksal 03, Dalbaï 06, Ndoloko 05, Godola 06, Médemtére 04, 7- Construction de 62 clôtures dans toutes les écoles publiques de la Commune ;(Mogazan, Medemtére, Gogola, Ndoloko, Dangatak, Ndol, Dalbaï, Dalbang, Méri, Nguissar I, Nguissar II, Mangaf, Maksal, Guivel, Guirmedeo, Foulah, Meftek I, Meftek II, Ouazzang, Houdouvou, Zop, Zigdeling, Waterglass, Ouro Kessoum, Ngomembley,

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>Metcheked, Manduirdla, Mengliya, Marvaye, Ngoktok, Ganzouï, Windé Ganki, Magawa, Tatchounga, Kalliao, Gada, Tchaki Djébé, Markaba, Dougour, Wélé, Menguer, Maya, Gassa, Doulek, Djébé, Balewa, Zéla Foulbé, Zakaliao, Tchabawol, Dogba Moulvong, Godola Hosseré, Houloum, Mambang, Mbozo) ;</p> <p>8- Construction de 33 points d'eau dans toutes les écoles ; Mbozo, Houlom, Godola Hosséré, Dogba Moulvoug, Tchabawol, Zakaliao, Zala Foulbé, Baléwa, Djébé, Doulek, Gassa, Menguer, Wélé, Marcaba, Tchaki Djébé, Gada, Kalliao, Katchounga, Windé Ganki, Ngoktok, Metchéked, Ouaterglass, Zigdeling, Houdouvou, Meftek II, Foulah, Guivel, Méri, Ndoloko, Godola, Médemtéré,</p> <p>9- Réhabilitation de 35 salles de classe: 05 à l'EP de Zala, 01 à Godola Hosséré, 03 à Zakaliao, 01 à Djébé, 03 à Wéllé, 02 à Windé Ganki, 02 à Ganzouaï, 01 à Ngoktok, 02 à Mengliya, 01 à Ngomembley, 01 à Zigdeling, 02 à Foulah, 03 à Maksal, 03 à Dalbaï, 02 à Ndoloko, 03 à Doulek,</p> <p>10- Acquisition de 3770 table-bancs (Balewa 50, Bozo 40, Dalbaye 60, Dogba Moulvoung 40, Djebé 80, Doloko 30, Doulek 80, Doulov 50, Foulah 50, Gada 50, Gadgalao 20, Gadzawai 40, Ganzouaï 40, Gassa 50, Godola I- 50, Godola II- 250, Godola-Hosséré 40, Goli I 50, Goli II 150, Guivel 00, Houdouvou 60, Houloum 40, Kalliao GI 00, Kalliao GII 150, Katchounga 60, Kilwao 80, Magawa 60, Maksal 40, Maldang 80, Mambang 70, Markaba 40, Medemtéré 10, Meftek 00, Mefteuk 80, Menguer 20, Méri GI 80, Méri GII A 200, Méri GII B 150, Metcheked 60, Mikiri 40, Mingliya 80, Ngomembley 40, Ngoktof 80, Ouatergass I 80, Ouatergass II 150, Tchabawol 80, Tchakidjébé 20, Tlalambouzom 100, Tozom 40, Wélé 80, Windé-Ganki 80, Zalla 00, Zigdeling 100, Dibla 150, EBP Méri 150) ;</p> <p>11- Construction de 258 logements d'astreinte donc 06 dans chaque établissement: (Balewa, Bozo, Dalbaye, Dogba Moulvoung, Djebé, Doloko, Doulek, Doulov, Foulah, Gada, Gadgalao, Gadzawai, Ganzouaï, Gassa, Godola I, Godola</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>II-, Godola-Hosséré, Goli I, Goli II, Guivel, Houdouvou, Houloum, Kalliao GI, Kalliao GII, Katchounga, Kilwao, Magawa, Maksal, Maldang, Mambang, Markaba, Medemtéré, Meftek, Mefteuk, Menguer, Méri GI, Méri GII A, Méri GII B, Métchéked, Mikiri, Mingliya, Ngomembley, Ngoktof, Ouatergass I, Ouatergass II, Tchabawol, Tchakidjébé, Tlalambouzom, Tozom, Wélé, Windé-Ganki, Zalla, Zigdeling, Dibla, EBP Méri) .</p> <p>12-Dotation en 206 bureaux de maître et chaises : (Balewa 04, Bozo 04, Dalbaye 03, Dogba Moulvoung 03, Djebé 05, Doloko 01, Doulek 04, Doulov 02, Foulah 02, Gada 05, Gadgalao 01, Gadzawai 02, Ganzouai 02, Gassa 04, Godola I- 06, Godola II- 06, Godola-Hosséré 02, Goli I 01, Goli II 05, Guivel 00, Houdouvou 03, Houloum 04, Kalliao GI 00, Kalliao GII 06, Katchounga 04, Kilwao 06, Magawa 04, Maksal 02, Maldang 04, Mambang 05, Markaba 02, Medemtéré 02, Meftek 02, Mefteuk 03, Menguer 02, Méri GI 06, Méri GII A 12, Méri GII B 06, Métchéked 03, Mikiri 04, Mingliya 04, Ngomembley 02, Ngoktof 04, Ouatergass I 05, Ouatergass II 04, Tchabawol 03, Tchakidjébé 02, Tlalambouzom 05, Tozom 04, Wélé 04, Windé-Ganki 04, Zalla 05, Zigdeling 06, Dibla 06, EBP Méri 06) .</p> <p>13-Construction de 140 tableaux muraux : (Balewa 04, Bozo 0é, Dalbaye 03, Dogba Moulvoung 04, Doloko 02, Doulek 01, Doulov 02, Foulah 02, Gada 02, Gadgalao 04, Gadzawai 03, Gassa 02, Godola I- 02, Godola II- 06, Godola-Hosséré 04, Goli II 06, Guivel 02, Houdouvou 03, Houloum 01, Kalliao GII 06, Katchounga 02, Kilwao 02, Magawa 01, Maksal 02, Maldang 02, Mambang 02, Markaba 03, Medemtéré 04, Mefteuk 03, Menguer 03, Méri GI A 06, Méri GII B 06, Métchéked 02, Mingliya 03, Ngomembley 03, Ngoktof 04, Ouatergass II 02, Tchabawol 01, Tlalambouzom 04, Tozom 02, Wélé 04, Windé-Ganki 04, Zigdeling 02, Dibla 06, EBP Méri 06) ;</p> <p>14-Dotation en 36 armoires : (Balewa 1, Bozo 1, Dalbaye 1, Dogba Moulvoung 1, Djebé 1, Doloko 1, Doulek 1, Doulov 1, Foulah 1, Gada 1, Gadgalao 1, Gadzawai 1, Gassa 1,</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>Godola I- 1, Godola II- 1, Godola-Hosséré 1, Goli II 1, Houdouvou 1, Houloum 1, Kalliao GII 1, Katchounga 1, Maldang 1, Mambang 1, Mefteuk 1, Menguer 1, Méri GI 1, Méri GII A 1, Méri GII B 1, Mikiri 1, Ouatergass I 1, Ouatergass II 1, Méri 06) ;</p> <p>15-Acquisition de 11 ordinateurs et photocopieurs : (Godola I- 1, Godola II- 1, Goli I 1, Goli II 1, Kalliao GII 1, Méri GI 1, Méri GII A 1, Méri GII B 1, Ouatergass I 1, Ouatergass II 1, EBP Méri 1)</p>
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible suivi parental et de la Commune - Distribution tardive du paquet minimum - Cout élevé des frais d'APEE Insuffisance des fournitures scolaires ; Abandon des enfants à eux même 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le suivi parental et de la Commune 16-Amélioration des procédures d'octrois du paquet minimum aux écoles ; 17-Plaidoyer pour l'adaptation des frais d'APEE aux réalités de la zone 18-Sensibilisation des parents sur l'achat des fournitures à leurs enfants 19-Sensibilisation des parents sur le rôle du contrôle parental dans l'éducation des enfants
10.	Enseignements secondaires	Espace urbain Tous les villages	Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficiles conditions d'études des élèves : ➤ Insuffisance des salles de classe ➤ Absence de blocs administratifs dans certains établissements : ➤ Absence de bibliothèque dans la plupart des établissements ➤ Absence d'un laboratoire de démonstration dans les établissements ➤ Insuffisance d'ateliers dans les établissements techniques ➤ Absence de salle informatique dans les établissements ➤ Insuffisance des 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter les conditions d'études aux élèves: 1- Construction de 48 salles de classes équipées en tables-bancs soit : <ul style="list-style-type: none"> 05 salles de classe au lycée de Meri 04 au lycée technique de Meri 07 au lycée de Godola ; 07 au CETIC de Godola 05 au lycée de Douroum ; 02 au lycée de KALLIAO 04 au lycée de DOULEK ; 02 au CES de Manguirdla 12 au CETIC d'OUAZZANG ; 2- Construction de 09 blocs administratifs : <ul style="list-style-type: none"> Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG CETIC de Godola ; 3- Construction et équipement de 09 bibliothèques scolaires <ul style="list-style-type: none"> Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<p>latrines dans certains établissements</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence des aires de jeu dans certains établissements ➤ Absence d'électricité dans certains établissements ➤ Insuffisance de points d'eau dans certains établissements - Absence de clôture sur la plupart des établissements scolaires 		<p>CETIC de Godola ;</p> <p>4- Construction et équipement de 06 laboratoires de démonstration dans les lycées de la Commune Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao, Lycée technique ;</p> <p>5- Construction et équipement de 09 salles informatiques Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG CETIC de Godola ;</p> <p>6- Construction des latrines dans certains établissements 04 : Lycée de DOULEK ; 05 : Lycée de Douroum 04 : Lycée de Godola ; 04 : Lycée de Meri 04 Lycée de Kalliao ; 04 : CES de Manguirdla 04 : Lycée Technique de Meri ; 02 : CETIC d'OUAZZANG ; 02 : CETIC de Godola ;</p> <p>7- Construction des aires de jeu dans certains établissements Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG CETIC de Godola ;</p> <p>8- Extension des réseaux électriques dans chaque établissement Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG CETIC de Godola</p> <p>9- Construction des points d'eau dans les établissements Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum Lycée de Godola ; Lycée de Meri Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG CETIC de Godola ;</p> <p>10- Construction de 09 clôtures dans tous les établissements de la Commune ;</p> <p>11- Construction des infirmeries pour les premiers soins dans les 09 établissements scolaires</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<p>Difficiles conditions de travail des enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de logements d'astreint pour enseignants - Insuffisances des matériels didactiques 		<p>Améliorer les conditions de travail des enseignants:</p> <p>12- Construction de 15 logements pour enseignants dans chaque établissement (Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum, Lycée de Godola ; Lycée de Meri, Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla, Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG, CETIC de Godola)</p> <p>13- Mise à disposition des enseignants du matériel didactique en quantité et en qualité ;</p> <p>14- Mise en place d'une caisse de soutien aux enseignants en cours d'intégration</p>
				<p>Insuffisance dans l'encadrement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible suivi scolaire des élèves par leurs parents - Fort taux de déperdition scolaire de la jeune fille - Absence de motivation pour les élèves méritants - Fonctionnement approximatif des associations des parents d'élèves et enseignants dans certains établissements 		<p>Améliorer l'encadrement des élèves:</p> <p>14-</p> <p>15- Sensibilisation des parents sur la nécessité de suivre le travail scolaire de leurs enfants</p> <p>16- Instauration d'une bourse pour les filles en réussite scolaire ;</p> <p>17- Instauration des primes d'excellence académiques pour les meilleurs élèves ;</p> <p>18- Redynamisation de toutes les APEE dans tous les établissements de la Commune</p>
11.	Enseignement supérieur	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'accès aux enseignements de qualité	<p>➤ Insuffisance dans l'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des enseignants émérites ; -Insuffisance des laboratoires et documents de recherche de cours, des bâtiments 	Difficultés dans le suivi des étudiants	<p>➤ Améliorer l'encadrement des étudiants :</p> <p>1- Mise en place des conditions excitantes pour les enseignants émérites ;</p> <p>2- Mise en place des conditions favorisant la recherche à l'université de Maroua</p> <p>3- Création d'un centre multi média à l'université de Maroua</p> <p>4- Diligence dans le processus de paiement des primes de recherches des enseignants et étudiants chercheurs</p> <p>5- Multiplication des bourses d'études et de recherche pour les étudiants chercheurs</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➢ Insuffisance du cadre infrastructurel <ul style="list-style-type: none"> -Dispersion des bureaux de service et des lieux de cours ; -Insuffisance des salles administratives, aires de jeux ; -Utilisation des locaux d'emprunt ➢ Difficulté de déplacement : <ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé de déplacement ➢ Conditions de vie difficiles des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des cités ; - Absence d'appui aux jeunes bacheliers - Faible moyen financier des parents 	<p>Prise de cours dans des salles inadaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Amélioration du cadre infrastructurel <ul style="list-style-type: none"> 6- Accélération du processus de regroupement de l'université sur le site de Zokok Laddeo 7- Plaidoyer pour le démarrage effectif des travaux de construction après toutes les études de faisabilité ; 8- Construction des laboratoires adaptés aux types d'enseignements ; 9- Réapprovisionnement du centre des ressources documentaires de l'université ➢ Amélioration des conditions de vie des étudiants <ul style="list-style-type: none"> 10- Appuis en bourses d'études aux étudiants originaires de la Commune de Méri par la mise en place d'une caisse de solidarité ; 11- Acquisition de 04 bus pour le transport des étudiants habitant à Méri 12- Organisation des stages de vacances pour jeunes étudiants originaires de la Commune de Méri ; 13- Construction par les élites de Méri de 02 minis cités pour les étudiants originaires de cette Commune
12.	Santé	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'accès aux soins de santé de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Faible encadrement des malades : <ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de personnel médico-sanitaire dans toutes les formations sanitaires - Insuffisance des formations sanitaires Difficulté pour la population d'accéder aux soins de santé (pauvreté des ménages) 	<p>Mauvaise qualité des soins</p> <p>Désintérêt des patients</p> <p>Arnaque des malades</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Améliorer l'encadrement sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> 1- Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié : 01 médecin, 09 infirmiers diplômés d'Etat, 20 aides-soignants, 11 agents techniques médico-sanitaires 3- Organisation périodique de séminaires de recyclage sur les avancées de la médecine ; 4- Construction et équipement des centres de santé de : Houloum et Magawa 5- Plaidoyer pour la création de 05 nouveaux centres de santé à Mbozo, Maksal, Gassa, Mambang, Kakata ; 6- Réhabilitation du CSI de Dogba 7- Promotion de mutuelles de santé par la redynamisation des 05 existantes et la création de 03 nouvelles

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance infrastructurelle et du plateau technique <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des lits d'hospitalisation - Absence de laboratoire dans certains centres de santé - Absence de salle de maternité dans certains centres de santé - Absence d'ambulance à l'hôpital de District - Insuffisance des moyens roulants ➤ Existence des maladies épidémiques et endémiques : <ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des règles d'hygiène -Défécation dans les mayos -Utilisation de l'eau de qualité douteuse 	<p>Encombrement des centres existant Inconfort des malades dans les centres de santé</p>	<p>Améliorer les infrastructures et le plateau technique dans les centres de santé de la Commune:</p> <p>8- Augmentation des capacités d'accueil des CSI en 01 salle d'hospitalisation de 15 lits ; 9- Création et équipement d'un laboratoire dans tous les CSI ; (Kalliao, Doulek, Zala Foulbe, Douroum, Douvangular, Dougour, Dogba Maliki, Meri, Godola, Manguirdla, Meftek) ; 10- Construction des latrines dans les 10 CSI (Kalliao, Doulek, Zala Foulbe, Douroum, Dougour, Dogba Maliki, Meri, Godola, Manguirdla, Meftek) ; 11- Construction et équipement d'une salle de maternité dans chaque CSI (Kalliao, Doulek, Zala Foulbe, Douroum, Douvangular, Dougour, Dogba Maliki, Meri, Godola, Manguirdla, Meftek) ; 12- Acquisition de 02 ambulances, 10 motos, 02 corbillards pour l'hôpital de District de Meri ;</p> <p>Réduire le taux des maladies épidémiques et endémiques :</p> <p>13- Sensibilisation des populations sur les règles d'hygiène usuelles ; 14- Formation des relais communautaires sur les communautaires sur les mesures de potabilisation des eaux ; 15- Sensibilisation des populations sur les méfaits de la défécation à l'air libre (surtout dans les mayos) ; 16- Sensibilisation des populations sur la nécessité de maîtriser son statut sérologique ; 17- Organisation périodique des campagnes de dépistage gratuit des IST/VIH/SIDA (surtout pendant les vacances) ; 18- Ouverture d'une UPEC dans la Commune de Méri 19- Plaidoyer pour la gratuité des CD4</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés dans l'atteinte des objectifs du PEV <ul style="list-style-type: none"> - Refus de certains parents de participer aux journées de vaccination - Non-respect du calendrier de vaccination infantile 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les performances du PEV <ul style="list-style-type: none"> 20- Plaidoyers auprès des leaders communautaires pour encourager les CPN et accepter les vaccinations ; 21- Sensibilisation et motivation des agents temporaires du PEV en vue de la couverture totale des quartiers et des villages ; 22- Sensibilisation des populations sur leur participation effective aux journées nationales de vaccination et aux consultations prénatales
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible consultation prénatale entraînant une forte mortalité infantile <ul style="list-style-type: none"> -Négligence des consultations prénatales ; - Fort taux d'accouchement à domicile ; -Rupture régulière des stocks des compléments alimentaires -Faible utilisation du savoir faire local dans la composition des compléments alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux de mortalité élevé pendant l'accouchement -Enfants affaiblis 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager les consultations prénatales et lutter contre la mortalité infantile; <ul style="list-style-type: none"> 23- Sensibilisation des parents sur les dangers des accouchements à domicile ; 24- Dotation des mobilisateurs sociaux/relais communautaires du TDR+ACT pour les cas de paludisme simple ; 25- Organisation d'une campagne de redistribution du MILDA à la population ; 26- Renforcement des stocks de compléments alimentaires dans les formations sanitaires ; 27- Formation des femmes sur l'utilisation du savoir faire local dans l'alimentation des enfants
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dysfonctionnement des formations sanitaires <ul style="list-style-type: none"> -Mauvais fonctionnement des COSA et de COGE -Absence de suivi des COSA et COGE -Insuffisance des crédits de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Automédication 	<p>Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des COSA et COGE:</p> <ul style="list-style-type: none"> 28- Suivi régulier des activités des COSA et COGE ; 29- Formation des membres des COSA et COGE ; 30- Redynamisation des COSA et COGE en impliquant effectivement les populations dans la gestion et les actions à mener ; 31- Augmentation des crédits de fonctionnement alloués aux formations sanitaires ; 32- Sensibilisation des populations sur les dangers de l'automédication
13.	Eau	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'une politique de promotion du potentiel en eau <ul style="list-style-type: none"> -Rareté de l'eau potable -Insuffisance des barrages de 	Consommation d'eau de qualité	<p>Promouvoir le potentiel en eau:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Construction de 04 barrages de retenus d'eau (Douroum, Meri, Douvangular, Metemtérré) ; 2- Etude de faisabilité pour la multiplication des bornes

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<p>retenue d'eau</p> <p>➤ Faible disponibilité en eau potable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des points d'eau dans la Commune 	<p>douteuse</p> <p>Risque de maladies hydriques</p>	<p>fontaines à Gabo ;</p> <p>3- Etude de faisabilité sur les possibilités d'étendre le réseau de Matcharaï aux autres villages riverains (Douroum)</p> <p>➤ Améliorer l'offre en eau potable</p> <p>4- Réalisation de 08 adductions d'eau : Meri ; Godola ; Kataka, Douleck, Kilwao, Guivel, Houloum, Magawa ;</p> <p>5- Création d'une régie de gestion des 08 adductions d'eau qui seront créées ;</p> <p>6- Construction de 44 points d'eau (forages): Zala, 04 à Ndoloko, Guissar, Tchaki Djébé, 03 à Goli (Lcé tech, EP), Mayack, Mamzalam, Wélé, Menguer, 02 à Kalliao, Zandaï, Houdouvoh, Maldack, Dogba Maliki, Balewo, Kilwao, Mefteck (CSI), Matcharaï, Zouvol, Gamassaï, Mengliya, Ouatergass, Guivelé, Zigidelin, Guivel Méri, Mbozo Mofou, Goulmoko, Dourga, Magawa, 04 à Houloum, Mortosolo, 03 à Dourga, Maksal,</p>
				<p>➤ Faible entretien des infrastructures existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dysfonctionnement de plusieurs comités de gestion -Présence des failles dans le dispositif de pérennisation 	<p>Pannes fréquentes des forages</p>	<p>➤ Assurer la pérennisation des ouvrages</p> <p>7- Réhabilitation de 92 puits à ciel ouvert : 09 à Zala, 07 à Ndololo, 07 à Goli, 09 à Kataka, 01 à Kallio, 10 à Doulek, 03 à Dogba Maliki, 08 à Djébé, 09 à Matcharaï, 03 à Manguirdla, 05 à Kilwao, 02 à Ngoktof Mengliya, 07 à Méri centre, 04 à Guivel, 01 à Maksal, 01 à Mbozo Foulbé, 01 à Magawa, 03 à Houloum, 02 à Godola Garé ;</p> <p>8- Réhabilitation de 07 forages en panne : 02 à Mbozo, 02 à Méri, 03 à Godola ;</p> <p>9- Formation et équipement de 20 artisans réparateurs (02 par lawanat) sur la maintenance préventive et la réparation des ouvrages hydrauliques ;</p> <p>10-Coordination du mécanisme de pérennisation des ouvrages par la Commune ;</p> <p>11-Réhabilitation de 03 bornes en panne à Matcharaï</p> <p>12-Redynamisation des COGE défaillants</p> <p>13-Curage des anciens barrages d'Ouazzang et Mingliya</p>
	Energie	Espace urbain Tous les	Faible accès à l'énergie	<p>➤ Faible qualité de l'offre en énergie électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présence des villages non connectés au réseau ENEO 	Obscurité dans certains villages	<p>➤ Améliorer la qualité de l'offre de ENEO</p> <p>1-Extension du réseau moyenne tension de Kallio (pose d'un</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
		villages		<ul style="list-style-type: none"> - Etat défectueux et insuffisance de produit de traitement des poteaux électriques; - Vieillissement des installations services ; 	<ul style="list-style-type: none"> Coupures intempestives d'énergie électrique d'ENEKO ; 	<ul style="list-style-type: none"> transformateur BT) vers les quartiers Houdoucou (1km), Zandaï (2km), Mozogoi (3km) ; 2-Extension du réseau MT de Watergass avec pose d'un transformateur BT vers les quartiers Manguirla (3km), Gozei (2km), Godémei (3km), Gomembléi (3km) ; 3-Extension du réseau électrique de Guivélé vers les quartiers : Foula (2km), Guirmédéo (4km), Zouvol (3km) ; 4-Extension du réseau électrique de Dogba vers Dogba Moulvong (1km) ; 5-Extension du réseau électrique de Manbang vers Hodango (1km) ; 6-Extension du réseau électrique de Mikiri vers : Markaba, Dogbamaliki (2km), dogba Alhadji (1km), Dogba Barkéki (2km) ; 7-Multiplication des points de raccordement au réseau ENEKO pour l'éclairage public ; 8-Remplacement progressif des poteaux en bois par des poteaux en fer pour le transport de l'énergie haute moyenne et tension ; 9- Réalisation d'un audit technique sur les infrastructures de ENEKO et remplacement de tous les équipements défaillants 10- Renforcement de l'ampérage de Kalliao ; 11- Remplacement de la ligne électrique biphasé en triphasé à Kilwao
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés d'accès aux produits pétroliers : - Insuffisance des stations service 	<ul style="list-style-type: none"> Prolifération des vendeurs des produits frelatés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'accès aux produits pétroliers 12-Construction de 02 stations services à Méri et à Godola; 13-Sensibilisation des jeunes vendeurs des produits pétroliers sur la dangerosité de leur activité
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible utilisation des autres sources d'énergie : - Faible exploitation des sources d'énergie alternative 	<ul style="list-style-type: none"> Forte dépendance à ENEKO 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vulgariser l'utilisation des autres sources d'énergie 14-Installation des lampadaires à énergie solaire pour l'éclairage public dans tous les grands carrefours ; 15-Exploitation des projets des étudiants de l'ISS (énergie renouvelable) pour l'électrification rurale (installation des minis centrales solaires autonomes) 16- Installation de deux systèmes photovoltaïques dans les villages (Maksal et Meri Gouma) ; 17- Mise en place d'une régie communal pouvant gérer

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						les générateurs photovoltaïques
	Assainissement	Espace urbain Tous les villages	Faible assainissement du milieu	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible assainissement du milieu : <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance et disfonctionnement des toilettes publiques ; -Insalubrité 	Défécation dans des endroits non autorisés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'assainissement du milieu <ul style="list-style-type: none"> 1- Construction des toilettes dans tous les services publics de la Commune (administration, CSI, Ecoles,...) ; 2-Construction de toilettes publiques dans les lieux à forte fréquentation (marchés, carrefours, ...); 3- Instauration d'une pénalité pour les ménages sans latrines ; 4- Sensibilisation des populations sur les conséquences de la défécation à l'air libre ; 5- Création des comités d'hygiène et salubrité dans chaque quartier et village de la Commune ; 6- Instauration d'une journée de propreté dans la Commune; 7- Mise en place d'un prix "quartiers ou village le plus propre" dans la Commune.
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stagnation des eaux et inondation : <ul style="list-style-type: none"> - Faible drainage des eaux de pluies - Engorgement des canaux d'évacuation 	Maladies hydriques Prolifération des déchets dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'écoulement des eaux <ul style="list-style-type: none"> 8- Construction des ouvrages d'assainissement dans tous les quartiers et villages de la Commune (rigoles maçonneries, drains dans les zones inondables) ; 9- Mise en place des comités de quartiers pour le curage des drains
14.	Communication	Espace urbain Tous les villages	Difficulté d'accès à l'information institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accès tardif aux informations <ul style="list-style-type: none"> - Faible écoute de la radio dans les villages - Désintérêt de la population face à la presse écrite 	Sous information	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'accès aux informations <ul style="list-style-type: none"> 1- Plaidoyer pour la Création, Construction et l'Equipement d'une radio communautaire à Méri; 2- Plaidoyer pour la multiplication des programmes inter actif en langues locales à la CRTV Maroua 3- Mise en place d'un bulletin d'information communale (PNDP) ; 4- Mise en place d'une bibliothèque communale ; 5- Ravitaillement progressif de la bibliothèque communale en journaux ;

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>6- Installation des babilards pour affichage dans les lamidats ;</p> <p>7- Recrutement d'un chargé de communication à la Commune ;</p> <p>8- Recrutement d'un chargé de communication dans chaque canton</p>
15.	Travaux publics	Espace urbain Tous les villages	Mauvais état des routes, pistes et des ouvrages de franchissement	<p>➤ Mauvais état des routes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enclavement de certains villages ; - Affleurement pierreux par endroits ; <p>➤ Mauvais état de certains ouvrages de franchissement et d'assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des ouvrages de franchissement ; -Destruction de plusieurs ouvrages de franchissement <p>➤ Faible protection du patrimoine routier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilité de certaines routes en saison pluvieuse 	<p>Difficulté de déplacement</p> <p>Difficultés d'accès à certains sites</p> <p>Pénibilité des déplacements</p>	<p>➤ Améliorer la qualité des ouvrages</p> <p>1- Ouverture des routes : Mogodom-Dangar 17 km</p> <p>2- Bitumage de l'axe Tchéré-Meri (36 km);</p> <p>3- Reprofilage des axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meri-Godola - Meri-Ouazzang- Maroua (80 km) ; - Méri-Douroum 15 km ; - Douleck-Méri 12 km ; - Djébé-Godola 15km - Zala-Maroua <p>4- Réhabilitation de la nationale N°1 (tronçon de Méri sur 16 km)</p> <p>5- Rechargement et compactage de la route Mikiri-Doulek (4 km)</p> <p>➤ Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et d'assainissement</p> <p>6- Construction d'un radier sur l'axe principal du lycée de Meri ;</p> <p>7- Construction de 03 biefs : Mayo Ranéwo, Mikiri et Tsanaga ;</p> <p>8- Construction d'un ouvrage d'assainissement : 01 à Doulek sur 2 km ;</p> <p>9- Construction des drains à Dogba Maliki vers le mayo Ranéwo ;</p> <p>10- Construction des ouvrages de franchissements : 02 Dangatak ; 02 Doulek ; 02 Foulah ; 01 Douvangular ; 01 à Mikiri ; 01 Tapadam ; 03 à Tchabawol ; 01 Zala Foulbé ; 01 Zala ; 02 à Zouvol ; 01 à Goli ; 02 à Djébé</p> <p>11- Réhabilitation des ouvrages de franchissement : radier de Windé Ganké ;</p> <p>➤ Améliorer la protection du patrimoine routier</p> <p>12- Création des comités d'entretien des routes dans chaque village et quartier ;</p> <p>13- Dotation des comités d'entretien en petit matériel de</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				- Insuffisance de plaque de signalisation	d'approvisionnement et de liaison	travail (matériel HIMO); 14- Entretien régulier de 80 km de routes non bitumées de la Commune ; 15- Signature de contrats d'entretien des routes de la Commune avec les entreprises de BTP ; 16- Construction des barrières de pluies sur les principaux axes routiers de la Commune
16.	Poste et Télécommunication	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'accès aux NTIC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible niveau de développement des espaces économiques intégrés et viables : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de cabine téléphonique publique - Prolifération des calls box - Perturbation des réseaux de téléphonie mobile - Faible couverture des réseaux de téléphonie mobile ➤ Difficulté d'accès à internet <ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé de la connexion à Internet - Absence d'un télé centre communautaire ➤ Ignorance des services de la CAMPOST par une bonne frange de la population <ul style="list-style-type: none"> - Négligence des services de la CAMPOST - Forte concurrence du secteur privé - Lenteur des services de la CAMPOST - Coûts élevés des services de la CAMPOST 	<p>Perte de revenue Activité non lucrative Rupture fréquente du réseau</p> <p>Faible attrait des jeunes aux NTIC</p> <p>Forte perturbation de la trésorerie de CAMPOST</p>	<p>➤ Améliorer le niveau de développement de l'espace économique</p> <p>1- Plaidoyer pour l'adaptation des équipements des opérateurs du secteur à la technologie 4G;</p> <p>2- Plaidoyer pour le renforcement des antennes relais de tous les opérateurs de téléphonie mobile ;</p> <p>3- Installation de nouvelles antennes relais dans les villages non couverts</p> <p>➤ Faciliter l'accès à internet pour les populations rurales</p> <p>4- Construction d'un télé centre communautaire dans la Commune ;</p> <p>5- Mise en place des mesures incitatives lors de l'ouverture des cybers café à Godola ;</p> <p>6- Organisation des campagnes de formation des jeunes aux NTIC</p> <p>➤ Vulgariser les services de la CAMPOST</p> <p>7- Adaptation des services de la CAMPOST à la nouvelle donne ;</p> <p>8- Vulgarisation du service de transfert MELO par la baisse des frais d'envoi.</p> <p>9- Organisation des campagnes publicitaires de CAMPOST au niveau local</p> <p>10-Plaidoyer pour la réduction des coûts de transport des colis et courriers par CAMPOST</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
17.	Affaires sociales	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'épanouissement des personnes handicapées et indigentes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible encadrement : <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures et de personnel d'encadrement ; - Faible capacité de prise en charge des structures existantes ; - Faible assistance de la part de l'Etat ➤ Dépendance vis-à-vis de la société : <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moyen financier ; ➤ Difficulté de déplacement : <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moyen de déplacement ; - Difficultés d'accès aux infrastructures publiques ; 	<p>Sentiment d'abandon</p> <p>Difficultés de s'alimenter/ mendicité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'encadrement des personnes vulnérables : <ol style="list-style-type: none"> 1- Construction de 01 centre d'encadrement (01 centre d'accueil des enfants de la rue et orphelins) à Méri; 2- Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié dans ce centre ; 3- Mise à disposition des handicapés des cartes nationales d'invalidité ➤ Réduire la dépendance des personnes vulnérables. <ol style="list-style-type: none"> 4- Subvention des activités génératrices de revenus de 500 personnes vivant au moins avec un handicap ; 5- Aides et secours à 500 personnes vulnérables dans la Commune de Méri; 6- Octroi de 100 bourses d'étude aux personnes vulnérables; 7- Appui à l'alimentation de personnes vivants avec le VIH/SIDA ; 8- Appui en 12 matériels d'audition pour les malentendants ; 9- Création d'une association par type de vulnérabilité 10- Appui à la réinsertion sociale des mineurs post-incarcérés et des enfants de la rue par la mise en place des programmes spécialisés (Formations aux petits métiers, Scolarisation) ; 11- Accompagnement dans la réinsertion des enfants de la rue dans leur famille ou dans les familles d'accueil ; 12- Mise en place d'une structure chargée de l'identification et de la répression des violences faites aux enfants ➤ Faciliter le déplacement de personnes atteintes de certains types de vulnérabilités <ol style="list-style-type: none"> 15- Aménagement les rampes d'accès dans les structures publiques ; 16- Appui des personnes vulnérables en moyens de déplacements (24 chaises roulantes, 33 béquilles, 12 lunettes optiques, 24 cannes blanches) ; 17- Appui à la scolarisation des enfants orphelins

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
18.	Promotion de la femme et de la famille	Espace urbain Tous les villages	Faible épanouissement de la femme et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés dans l'encadrement de la fille et de la femme : <ul style="list-style-type: none"> - Faible encadrement des femmes -Analphabetisme de bon nombre de femmes de la commune -Refus d'inscrire les jeunes filles à l'école et ou déperdition scolaire de la jeune fille -Abandon des jeunes-filles mères par leur famille -Déperdition scolaire, prostitution et délinquance des enfants ; - Absence de Centre d'alphabétisation et des centres d'écoute/conseils ; -Insuffisance des apports dans l'économie locale ➤ Faible stabilité des familles ; <ul style="list-style-type: none"> - Leadership des maris dans le foyer ; - Marginalisation de la femme -Mariage précoces -Prolifération des mariages traditionnels 	<p>Dépendance vis-à-vis des hommes ;</p> <p>Taux de grossesses précoces élevés</p>	<p>➤ Assurer la promotion du bien être de la femme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Création/redynamisation de centres d'alphabétisation des adultes dans les villages; 2- Sensibilisation des familles sur l'obligation des parents d'inscrire les jeunes filles à l'école ; 3- Intensification de la lutte contre la mortalité de la mère et de l'enfant par la sensibilisation sur les visites prénales et le suivi du PEV ; 4- Promotion de l'éducation de la jeune fille à travers la mise en place des prix d'excellence pour les filles méritantes ; 5- Sensibilisation des parents pour la réhabilitation scolaire des filles-mères ; 6- Redynamisation du réseau des femmes 7- Renforcement des capacités managériales des femmes des GIC, associations locales et du réseau des femmes
19.	Jeunesse et éducation civique	Espace urbain Tous les villages	Faible épanouissement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible encadrement des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage élevé ; - Insuffisance de cadres de jeunesse -Inexistance d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) construit -Difficulté de fonctionnement de la délégation de la jeunesse et éducation civique 	<p>-Délinquance juvénile élevée ;</p> <p>- Consommation élevée d'alcool et drogue au quartier comme à l'école</p>	<p>➤ Améliorer la stabilité des familles</p> <ol style="list-style-type: none"> 8- Plaidoyer auprès des autorités pour l'organisation des campagnes d'officialisation des mariages coutumiers ; 9- Organisation de 02 cérémonies de mariages collectifs chaque année dans la Commune <p>➤ Améliorer les conditions de vie des jeunes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes dans la Commune de Méri 2- Plaidoyer pour l'affectation de 02 cadres de jeunesse et d'animation à Méri; 3- Construction et équipement de la délégation de la jeunesse et éducation civique; 4- Construction de 2 foyers des jeunes en milieu rural (Godola et Dogba); 5- Appui à la structuration des jeunes en associations (01 association de jeunes par village) ;

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
						<p>6- Encadrement des jeunes par les équipes mobiles d'animation urbaine (EMAU) (orientation vers les financements PAJER-U, PIASSI et UNFPA) ;</p> <p>7- Création de 03 clubs de danse, de théâtre et d'orchestre des jeunes dans la Commune ;</p> <p>8- Soutien aux activités récréatives (excursions, soirées récréatives, etc.) des jeunes avant et pendant les vacances</p>
20.	Sport s et éducation physique	Espace urbain Tous les villages	Faible développement des activités sportives et de l'éducation physique	<p>➤ Insuffisance dans des sportifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des cadres de sport -Ignorance de l'importance de la pratique du sport par la population -Absence d'associations sportives -Absence des championnats de vacances -Non-respect de la journée de sport pour tous <p>➤ Insuffisance des infrastructures de sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stade municipal non construit - Insuffisance des aires de jeux (handball, volleyball, basketball, etc.) - Absence d'un complexe multisport 	<p>Risques d'accidents</p> <p>Faible détection des talents</p>	<p>➤ Renforcer le réarmement civique et morale chez les jeunes</p> <p>9- Soutien des projets à caractère civique des jeunes (reboisement, salubrité, projets communautaires, stage de vacances) par an</p> <p>10- Redynamisation du conseil communal des jeunes ;</p> <p>11- Appui au conseil communal des jeunes</p> <p>➤ Améliorer l'encadrement des sportifs:</p> <p>1-Plaidoyer pour l'affectation ou le recrutement de 25 cadres d'EPS ;</p> <p>2-Sensibilisation des populations sur l'importance de la pratique du sport ;</p> <p>3-Formation de 02 moniteurs communaux chargés de l'encadrement des sports de masse ;</p> <p>4-Création des associations sportives</p> <p>5-Création d'une équipe communale de : football, handball et basket ball ;</p> <p>6-Création d'une équipe de lutte traditionnelle</p> <p>7-Organisation régulière des championnats de vacances sous le contrôle du Délégué.</p> <p>➤ Renforcer les infrastructures de sport:</p> <p>8- Construction d'un complexe multiport à Godola ;</p> <p>9- Réhabilitation du stade municipal de Meri (construction des gradins, de la clôture, des toilettes, ...);</p> <p>10-Construction d'un gymnase à Meri ;</p> <p>11-Création de 10 aires de jeux (handball, volleyball, basketball, etc.)</p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
21.	Transports	Espace urbain Tous les villages	Difficulté de déplacements des personnes et des biens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures de transports sous-développées dans la Commune de Meri : <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une gare routière à Meri et Godola - Absence d'un parc de stationnement des voitures -Absence d'un parc de stationnement des motos ➤ Insécurité routière : <ul style="list-style-type: none"> -Taux élevé des accidents à motos -Ignorance du code de la route de certains exploitants de motos taxi -Conduite auto et motos sans permis de conduire ➤ Secteur de transport encore mal structuré : <ul style="list-style-type: none"> - Non-maitrise des effectifs des exploitants de motos taxi - Refus délibéré de porter la chasuble par certains exploitants de motos taxi -Absence chez certains exploitants de motos taxi des pièces exigibles 	<p>Ramassage désordonné des clients Incommode des usagers</p>	<p>➤ Améliorer les infrastructures de transport: <ol style="list-style-type: none"> 1- Construction de 02 gares routières : Meri et Godola ; 2- Marquage de façon visible du parc de stationnement des véhicules dans la ville de Méri et à Godola ; 3- Délimitation du parc de stationnement des motos taxi ; 4- Construction des parkings pour stationnement des gros porteurs à Godola sur la nationale N°1 </p> <p>➤ Renforcer la sécurité routière <ol style="list-style-type: none"> 5- Organisation des campagnes de sensibilisation sur le code de la route ; 6- Production des tracts et des affiches sur la sécurité routière ; 7- Plaidoyer auprès des autos école pour l'organisation de 02 campagnes de formation des jeunes à la conduite motos et autos à Méri ; 8- Construction des ralentisseurs de vitesse à proximité des écoles et des marchés </p> <p>➤ Réorganiser le secteur du transport <ol style="list-style-type: none"> 9- Renouvellement annuel du fichier des exploitants de motos taxi ; 10- L'application de la décision sur le port obligatoire de chasuble ; 11- Sensibilisation des exploitants des motos sur la nécessité de se conformer à la réglementation ; 12- Organisation de 02 campagnes de répression des usagers sans permis, sans plaques CEMAC ; 13- Appui à la mise sur pied des associations des exploitants des motos et auto dans la Commune. </p>

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
22.	Emploi et formation professionnelle	Espace urbain Tous les villages	Difficultés d'accès à un emploi décent et à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficulté d'accès à la formation professionnelle <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des structures de formation professionnelle -Insuffisance des filières professionnelles 	Abandon des jeunes ruraux à eux même ;	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'accès des jeunes à une formation professionnelle : <ol style="list-style-type: none"> 1- Renforcement des équipements de la SAR/SM de Méri : 2- Création des centres de formation privés en mécanique auto et moto, en artisanat, en agriculture, élevage et en aquaculture à Godola, à Dogba, à Kakata, Manguirdla ; 3- Coopération avec la Mission catholique pour l'insertion dans ses ateliers de menuiserie et de soudure de 10 jeunes chaque année à des tarifs préférentiels ; 4- Appui aux candidats porteurs des projets et ayant des aptitudes à l'entrepreneurship en : Montage des études de faisabilité, formation en gestion des entreprises, suivi et encadrement
23.	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	Espace urbain Tous les villages	Faible développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible promotion des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat : <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des appuis gouvernementaux ; -Faible encadrement -Insuffisance des moyens financiers 	Sous-emploi Délinquance	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'accès à un emploi décent <ol style="list-style-type: none"> 5- Mise en place d'un répertoire sur les compétences des jeunes de la Commune ; 6- Installation des babilards dans les lawanats sur les opportunités d'emploi du FNE par la Mise en place d'une équipe communale de collecte des offres d'emploi 7- Appui à la première installation des jeunes (sensibilisation sur les programmes susceptibles de les accompagner) 8- Accompagnement des demandeurs d'emplois sur la définition de leurs projets professionnels et augmenter ainsi leurs chances de trouver rapidement un emploi

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible structuration des corps de métier : <ul style="list-style-type: none"> - Faible organisations des artisans ; - Individualisme dans le corps. 	Absence d'une vision commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la structuration des corps de métier 5- Création de 10 sociétés coopératives par corps de métier ; 6- Poursuite du recensement des artisans; 7- Renforcement de capacité de l'agent communal chargé de la structuration des artisans 8- Appui à 20 groupes d'artisans en matériel de travail moderne (500 scies égoïnes, 500 limes, 500 ciseaux à bois, 500 bédanes ...); 9- Dotation d'une concasseuse de pierre à Matcharaï
24.	Recherche scientifique et de l'innovation	Espace urbain Tous les villages	Difficulté à bénéficier des résultats de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Méconnaissance des produits de la recherche par la plupart des populations : <ul style="list-style-type: none"> - Non vulgarisation des produits issus des recherches - Confiscation du transfert des compétences au niveau de l'IRAD et autres instituts de recherche - 	Faibles rendements agro pastoraux ; Faible épanouissement des producteurs ;	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vulgariser les résultats des recherches: 1- Renforcement de l'encadrement technique des paysans par l'implication effective des agents de vulgarisation de zone (AVZ) dans la vulgarisation des résultats de l'IRAD; 2- Multiplication des parcelles tests dans les villages de la Commune; 3- Formation des relais communautaires sur les nouveautés scientifiques des instituts de recherche (IRAD, ICRAF, MIPROMALO, IIA, ...); 4- Création, construction et équipement d'un pôle de recherche agricole et pastoral dans la Commune 5- Signature d'une convention de partenariat entre la commune et les instituts de recherche en vue de rendre disponibles les espèces améliorées
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible apport de la médecine traditionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un fichier des tradipraticiens - Difficultés à perpétuer les connaissances de la médecine traditionnelle - Insuffisance d'initiative en faveur de la valorisation de la pharmacopée traditionnelle - Confiscation par les tradipraticiens des connaissances héritées de leurs parents 	Disparition de certaines recettes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'apport des guérisseurs traditionnels 6- Elaboration du fichier des tradipraticiens de la Commune de Méri ; 7- Valorisation de la pharmacopée traditionnelle à travers l'organisation d'une journée d'exposition des produits et de consultation gratuite ; 8- Sensibilisation des tradipraticiens sur l'importance de la transmission de leurs connaissances à d'autres personnes ; 9- Sensibilisation des guérisseurs traditionnels sur la nécessité de collaborer avec la médecine moderne (complémentarité)

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
25.	Tourisme et loisirs	Espace urbain Tous les villages	Faible développement touristique et des loisirs	<p>Non valorisation des potentiels touristiques de la Commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des sites touristiques non valorisés tels que les lamidats, les marchés, les montagnes refuges, les cases traditionnelles, les danses traditionnelles -Absence d'une carte touristique de la commune <p>➤ Insuffisance des structures d'accueil en qualité et en quantité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence d'un hôtel municipal -Absence d'hôtels et de restaurants modernes dans la ville de Meri et Godola <p>➤ Faible valorisation des métiers touristiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faible attrait des jeunes de la zone aux métiers touristiques ; 	<p>;</p> <p>-Faible visites touristiques</p>	<p>➤ Valoriser les potentiels touristiques existants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Revalorisation des sites comme les lamidats, les marchés, les montagnes refuges, les cases traditionnelles, les danses traditionnelles 2- Organisation des activités récréatives dans la ville (championnats de vacances, foires, festivals, ...) 3- Elaboration de la carte touristique de la commune <p>➤ Multiplier et améliorer les structures d'accueil:</p> <ol style="list-style-type: none"> 4- Construction d'un hôtel municipal (deux étoiles à Meri) 5- Construction de 02 nouveaux hôtels à Meri et Godola 6- Mise en place des mesures incitatives pour ce qui est de la construction des hôtels et des restaurants (partenariat Public/ privé) <p>➤ Valoriser les métiers touristiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 7- Vulgarisation des métiers touristiques auprès des jeunes de la Commune par des campagnes d'explication de masse ; 8- Création d'un office communal du tourisme ; 9- Sensibilisation des jeunes sur les opportunités liées aux métiers touristiques (guides touristiques, hôtesses, restaurateurs, maître d'hôtel, ...) 10- Formation de 50 jeunes de la Commune par an aux métiers touristiques ; 11- Réalisation d'un publi reportage sur les opportunités touristiques de la Commune de Méri
26.	Art et Culture	Espace urbain Tous les villages	Faible valorisation des arts et de la culture	<p>➤ Difficulté de conservation du patrimoine culturel matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence d'un musée municipal pour la conservation des vestiges et instruments anciens -Faible préservation des espaces déclarés sacrés 	<p>-Perte de plusieurs vestiges culturels</p> <p>- Disparition des cultures</p>	<p>Améliorer la conservation du patrimoine culturel matériel:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Construction et équipement d'un musée communal à Méri pour conservation des vestiges ; 2- Réhabilitation de toutes les chefferies de 2e degré ; 3- Identification des espaces sacrés et réglementation de son fonctionnement ; 4- Redynamisation et équipement du musée d'art local ; 5- Construction d'une bibliothèque municipale à Méri

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficulté de conservation du patrimoine culturel immatériel : <ul style="list-style-type: none"> -Menace de disparition de certains rites Absence de festival organisé dans la Commune Manque d'intérêt des jeunes à la culture locale 	<ul style="list-style-type: none"> -Perte des repères - 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la conservation du patrimoine culturel immatériel : <ul style="list-style-type: none"> 6- Création des centres d'apprentissage des langues locales ; 7- Organisation des chefferies traditionnelles pour la conservation des rites en voie de disparition ; 8- Organisation d'un festival culturel des peuples de la Commune ; 9- Sensibilisation et implication des jeunes dans les activités culturelles locales
				<p>Faible valorisation de l'art local</p> <ul style="list-style-type: none"> -Piraterie des œuvres de l'esprit ; -Absence d'un répertoire sur les artistes de la Commune ; -Faible promotion de l'art plastique ; -Inexistance d'une école de formation en art plastique 	Perte des talents et des opportunités	<p>Valoriser l'art local</p> <ul style="list-style-type: none"> 10- Mise en place d'un répertoire des artistes de la Commune de Méri ; 11- Organisation de 01 salon d'exposition (par an) sur les œuvres des artistes plasticiens de la Commune ; 12- Plaidoyer pour l'ouverture d'une faculté des beaux arts à l'université de Maroua ; 13- Création d'une école de formation des jeunes en art plastique dans la Région
27.	Commerce	Espace urbain Tous les villages	Difficultés de développement des activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance des infrastructures marchandes : <ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des boutiques au marché de Meri -Absence des boutiques au marché de Godola -Insuffisance des hangars aux marchés de Meri et Godola -Absence des comptoirs aux marchés de Godola et de Meri -Absence d'un atelier pour coiffeurs -Absence d'un atelier pour artisans réparateurs -Absence d'un atelier pour cordonniers -Absence d'un local sain et hygiénique pour restaurateurs -Absence d'un point d'eau dans le marché de Meri -Absence des latrines dans le marché de Meri -Insuffisance de points d'eau dans le marché de Godola 	Exposition aux intempéries climatiques ; Désordre dans la collaboration avec les commerçants Manque à gagner	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les infrastructures en qualité et en quantité <ul style="list-style-type: none"> 1- Construction de 50 nouvelles boutiques au marché de Meri (20) et de Godola (15), Doulek 15 ; 2- Construction de 13 nouveaux hangars dans les marchés de Meri (02), de Godola (02), de Douroum 03, de Kilwao 03 ; Doulek 03 3- Construction de 100 comptoirs sur les marchés de Meri (50) et de Godola (50) ; 4- Construction de 20 ateliers pour coiffeurs, cordonniers, artisans réparateurs ; 5- Construction de 02 blocs de bâtiments pour restaurateurs à Godola (1) et Meri (1); 6- Construction de 02 blocs de 04 latrines au marché de Meri et Godola ; 7- Construction de 02 points d'eau au marché de Meri et Godola ; 8- Acquisition des plaques solaires pour pallier aux problèmes de coupures électriques

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
				<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance de latrines dans le marché de Godola Coupure fréquente de l'énergie électrique à Godola et à Meri -Désordre dans les étages les jours de marché -Dispute des places sur les marchés <p>➤ Difficultés de financement des AGR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de financement des AGR 		<p>9- Réorganisation des deux marchés en secteurs d'activités (vendeurs de poissons, des bouchers, des céréales, etc.).</p> <p>➤ Faciliter l'accès au financement des AGR</p> <p>10- Identification et établissement d'un répertoire de toutes les structures pouvant accorder les crédits aux opérateurs économiques (commerçants)</p> <p>11- Développement d'un cadre de financement entre les EMF et les producteurs par l'intermédiaire du PADMIR</p> <p>12- Formations des petits commerçants sur les procédures d'accès au crédit</p>
28.	Mines, industrie et développement technologique	Espace urbain Tous les villages	Faible valorisation de la matière 1ere locale	<p>➤ Mauvaise organisation de l'exploitation minière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une cartographie des carrières minières de la commune - Absence d'un fichier des exploitants des ressources minières de la commune - Absence d'un fichier d'exploitants de carrières de sable et gravier - Inadéquation des outils d'exploitation des carrières - Enclavement de certains sites de carrière - Absence de taxe sur les produits de carrière <p>➤ Etat embryonnaire de l'industrie et de l'innovation technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence des petites et moyennes industries - Faible d'innovation technologique 	<p>Ignorance du potentiel ;</p> <p>Exploitation anarchique des ressources</p> <p>Pénibilité du travail</p>	<p>➤ Organiser les activités d'extraction minière:</p> <p>1- Elaboration de la carte minière de la commune ;</p> <p>2- Mise à jour d'un fichier des exploitants miniers de la Commune ;</p> <p>3- Acquisition de 02 bennes pour le transport du sable ;</p> <p>4- Acquisition d'une machine concasseuse des pierres ;</p> <p>5- Ouverture des pistes vers toutes les carrières ;</p> <p>6- Respect de la réglementation sur la taxation des produits de carrière ;</p> <p>7- Sécurisation et matérialisation des carrières de la Commune par l'installation des barrières.</p> <p>Promouvoir le développement de la petite et moyenne industrie et l'innovation technologique:</p> <p>8- Installation des unités de transformation d'arachides, de tomates, de soja, de patates douces, du piment, etc.</p> <p>9- Acquisition de 200 moulins à céréales avec abris pour les organisations paysannes;</p> <p>10- Construction d'une mini laiterie à Méri;</p>
29.	Travail et sécurité	Espace	Difficultés	Faible accès à la sécurité	Faible	➤ Favoriser l'accès à la sécurité sociale

Plan communal de Développement de MERI

N°	Secteur	villages	Problèmes reformulés	Causes	Effets	Besoins/Idées de projets
	social	urbain Tous les villages	d'accès à la sécurité sociale	sociale <ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de contrôle au niveau des carrières - Ignorance par certains travailleurs et employeurs de leurs droits et obligations - Absence d'organisations syndicales - Faible culture du contentieux social - Insuffisance du personnel qualifié - Manque de moyens de contrôle des carrières 	indemnisation ; Emploi non assuré ; Faible revenu ; Pauvreté	1. Sensibilisation des entrepreneurs sur leurs responsabilités sociales 2. Dotation du personnel de contrôle des entreprises en moyens efficaces de contrôle (véhicules, primes, logements...) 3. Renforcement des cadres de concertations entre administration du travail et employeurs (séminaires, ateliers de renforcement des capacités au profit des employeurs) 4. Sensibilisation des travailleurs sur leurs droits ; 5. Création des syndicats des travailleurs affiliés aux syndicats nationaux reconnus 6. Renforcement des dispositions sociales dans les dossiers des entrepreneurs au niveau des carrières ; 7. Organisation périodique de séminaires de formation des entrepreneurs et employeurs situés dans le ressort communal avec l'appui du sectoriel du Travail et de la sécurité sociale
				➤ Faible accès de certains corps de métiers à la sécurité sociale <ul style="list-style-type: none"> -Ignorance des possibilités d'inscription à la CNPS pour les corps de métier (professions libérales) -Absence d'assurance pour les promoteurs de corps de métier -Absence d'une mutuelle de santé 	Exposition des travailleurs ;	➤ Améliorer l'accès de tous les corps de métier à la sécurité sociale <ul style="list-style-type: none"> 14- Sensibilisation des corps de métier sur les procédures d'affiliation à la CNPS (motos taxi, call box, ...) 15- Création des mutuelles de santé autour des corps de métier ; 16- Mise en place des caisses d'assistance sociale (maladies, ...) pour des corps de métier ne pouvant pas gérer une mutuelle

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1.1 Vision et objectifs du PCD

La vision des autorités communales est de faire de MERI un pôle de développement prospère où il fait bon vivre. A ce titre, le PCD de MERI doit permettre à la Commune et ses administrés de bénéficier des infrastructures de base qui faciliteront le désenclavement des zones rurales, des bassins de production et rendront disponibles les commodités nécessaires pour implémenter les investissements voire le développement dans la Commune. C'est pourquoi la vision dudit PCD est de faire de MERI **un pôle de création de richesse et d'emplois où il fait bon vivre.**

5.1.2 Objectifs du PCD

Le présent PCD a pour objectif de:

- Dresser la situation de référence de l'Institution communale sur les aspects de l'organisation, des ressources humaines, des ressources financières, du patrimoine et des relations que la Commune entretient avec différents acteurs de développement ;
- Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnelle l'institution communale ;
- Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs (28) de développement dans l'espace géographique de la Commune en insistant sur l'accès des populations aux infrastructures sociales de base et de souveraineté que sont : les routes, l'éducation, l'eau potable, les soins de santé de qualité, l'énergie électrique...;
- Développer des stratégies de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du document de PCD ;
- Mettre en place une stratégie marketing en vue de promouvoir la communication tous azimuts autour de la gestion communale et de la mise en œuvre du PCD ;
- Diagnostiquer la situation de développement de l'économie locale ;
- Outiller l'ensemble des bénéficiaires que sont les Communes et les communautés à pouvoir conduire un processus de planification participative locale ;
- Assurer la promotion de la petite enfance ;
- Prendre des mesures de protection de l'environnement en vue de réduire les effets du changement climatique ;
- Prendre en compte la situation des personnes vulnérables dans la Commune ;
- Veiller à la prise en compte des aspects socio-environnementaux lors de la réalisation des projets.

5.2 Cadre logique par secteur

Cadre logique 1 : Agriculture

Problème : Difficulté à pratiquer une agriculture rentable

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer une production durable en quantité et en qualité dans les filières agricoles porteuses	La contribution du secteur à l'amélioration des conditions de vie des populations	Rapports DD-ADER/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir la production agricole	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia
Objectif global	Promouvoir le développement d'une agriculture rentable	Niveau/taux d'accroissement des revenus agricoles ;	Rapports DD-ADER/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Hauteur des précipitations Cycle des pluies	Rapport DD-ADER/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer la production agricole	Taux de rendement agricole par hectare	Rapport DD-ADER/Dia	Les paysans sont mieux encadrés et utilisent les nouvelles techniques culturales	Présence des chefs de poste agricole et AVZ dans les villages Nombre de nouvelles techniques utilisées	Rapport DD-ADER/Dia
	OS2 : Faciliter le conditionnement, le stockage des produits	- Nombre de formation sur la technique de conditionnement tenue; - Nombre de magasin construits	Rapport DD-ADER/Dia	Les financements sont disponibles	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-ADER/Dia
	OS3 : Améliorer l'émergence de la petite industrie agroalimentaire	Nombre d'unités de transformation créées	Rapport DD-ADER/Dia	Les paysans sont accompagnés	Nombre d'appui déployés	Rapport DD-ADER/Dia
	OS4 : Améliorer la commercialisation des produits agricoles	Nombre d'infrastructures construites	Rapport DD-ADER/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir la commercialisation	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia
Résultats	R1 : La production agricole est améliorée	Augmentation du rendement par hectare	Rapport DD-ADER/Dia	Les paysans sont mieux encadrés et utilisent les nouvelles techniques culturales	Présence des chefs de poste agricole et AVZ dans les villages Nombre de nouvelles techniques utilisées	Rapport DD-ADER/Dia
Résultats	R2 : Le conditionnement et le stockage des produits sont facilités	Nombre de magasins construits ;	Rapport DD-ADER/Dia	Les paysans sont accompagnés	Taux de stockage dans les magasins; Nombre d'appui déployés	Rapport DD-ADER/Dia
	R3 : La petite industrie agroalimentaire est mise en place	Nombre de petites agro industries créées	Rapport DD-ADER/Dia	Les paysans sont accompagnés	Nombre d'appui déployés	Rapport DD-ADER/Dia
	R.4 : La commercialisation des produits agricoles est améliorée	Nombre d'infrastructures commerciales ; Niveau de revenus des paysans	Rapport DD-ADER/Dia	Les paysans sont accompagnés	Nombre d'appui déployés	Rapport DD-ADER/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES			
Pour R1 : La production agricole est améliorée	Pour R2 : Le conditionnement et le stockage des produits sont facilités	Pour R3 : La petite industrie agroalimentaire est mise en place	Pour R4 : La commercialisation des produits agricoles est améliorée
1.1 Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement de 08 nouveaux postes agricoles à Houloum (Mambang), Minguiliya, Douroum centre, Mbozo centre, Kalliao centre, Tchéré Garré, Kilwo, Méri (Guivel) (1 X 500 000 = 500 000 frs)			
1.2- Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié (10) dans les postes agricoles et au CEAC (1 X 500 000 = 500 000 frs)			
1.3- Réfection et équipement de : DAADER (toiture et connexion au réseau électrique) ; Postes agricoles de Doulek et de Ouazzang (1X 50 000 000 = 50 000 000 frs)	2.1- Construction de 17 magasins de stockage de céréales à Tchabawol, Ndoloko 1, Nguissar, Tchéré (Aboutsang), Mikiri, Mayack, Mengliya, Zouvol, Ngozeï, Ouatergass, Méri, Végé, Mbozo, Matcharaï ; Mbozo Foulbé, Dogba (Déling), Godola, Meftek-Ouazzang, Kalliao, Zaa (Kalliao); (18 X 8 000 000 = 144 000 000 frs)	3.1- Formation des populations sur la transformation du niébé, soja et du manioc en sous produits ; (1 X 5 000 000 = 5 000 000frs)	4.1- Accompagnement à l'organisation des producteurs en filières par la création de 05 coopératives de producteurs (Céréales, oléagineux, maraîcher,...) ; (5 x 2 000 000F = 10 000 000 frs)
1.5- Sensibilisation et formation des producteurs sur l'utilisation de la fumure organique et la fabrication des engrains organiques (compost) (1 X 1 000 000 = 1 000 000)			
1.6- Dotation de 20 organisations paysannes en intrants agricoles (matériel végétal à cycle végétatif court, engrains, pesticides,...) (1 x 10 000 000F = 10 000 000 frs)	2.2- Construction de 06 magasins de stockage des oignons à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum (6 X 15 000 000 = 90 000 000 frs)		
1.7- Plaidoyer pour la mise en œuvre rapide de la banque agricole ; Mise en place d'une plateforme EMF et coopératives pour l'octroi des crédits à faible taux d'intérêt ; (1 X 500 000 = 500 000 frs)			
1.8 Mise en place des caisses villageoises pour pérenniser l'accès aux crédits dans chaque canton (10 X 500 000 = 5 000 000)			

Plan communal de Développement de MERI

1.9- Appui aux petits producteurs vulnérables dans les filières indispensables (céréales, oléagineux, ...) (1 X 4 000 000 = 4 000 000)			
1.10- Dotation de 30 moulins (à moudre et à décortiquer) et construction des abris: Dogba Guiziga, Zala Foulbé, Ndoloko, Guissar, Goli, Tchéré, Mézed, Guadigalao, Doulek, Dogba maliki, Dogba Alhadji, Windé, Meftek, Malda, Kilwao, Ngoktof, Mérigouma, Gozouvol, 02 à Méri, 02 à Godola, Guirmédéo, Dourga, Gada, Goulmoyo, Magawa, Ldangatak (31 X 500 000 = 15 500 000 frs)			
1.11- Appui en petits matériels agricoles à 20 organisations paysannes et aux producteurs vulnérables (150 charrees, 500 charrettes, 5000 portes-tout, 10 000 arrosoirs, ...) (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)	2.3 Formation des paysans sur les techniques de traitement et le conditionnement des produits avant stockage (1 X 15 000 000 = 15 000 000 frs)	3.2 Appui a la création d'une unité de transformation du soja en farine et autres dérivées (1 X 25 000 000 = 15 000 000 frs)	Organisation des ventes groupées à travers la création d'un mini comice agropastoral annuel (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)
1.12- Dotation de 05 tracteurs aux OP sur la responsabilité de la Commune (5 X 5 000 000 = 25 000 000 frs)			
1.15- Appui à la création des vergers communautaires à Meftek (2 X 500 000 = 1 000 000 frs)			
1.14- Mise en place d'un périmètre irrigué de 200 ha à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)			
235 500 000 frs	249 000 000 frs	20 000 000 frs	60 000 000
Total estimatif			564 500 000 frs

Cadre logique 2 : Elevage

Problème : Faible compétitivité pastorale et halieutique

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur (DSCE)	Assurer une production durable en quantité et en qualité dans les filières animales et halieutiques	Disponibilité constante des produits animaux et halieutiques dans le milieu	Rapport DD-EPIA/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions animales et halieutiques	Nombre d'appui déployés	Rapports et données d'enquêtes
Objectif global	Améliorer la compétitivité pastorale et halieutique	Taux d'accroissement des revenus issus de l'élevage et de l'aquaculture	Rapport DD-EPIA/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel	Rapport DD-EPIA/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer la production animale	Niveau de production animale et halieutique	Rapport DD-EPIA/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel	Rapport DD-EPIA/Dia
	OS2 : Faciliter l'accès aux pâturages	Niveau d'accès aux pâturages	Rapport DD-EPIA/Dia	Un climat social favorable	Superficies délimitées	Rapport DD-EPIA/Dia
	OS3 : Faciliter l'accès aux produits halieutiques en toute période	Niveau de production halieutique	Rapport DD-EPIA/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Températures	Rapport DD-EPIA/Dia
	OS4 : Améliorer la transformation des produits et sous produits de l'élevage	Niveau de l'industrie animale dans la Commune	Rapport DD-EPIA/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions	Nombre d'appui déployés	Rapport DD-EPIA/Dia
	OS5 : Améliorer la commercialisation des produits d'élevage	Qualité des infrastructures de commercialisation	Rapport DD-EPIA/Dia	Les conditions sanitaires et d'hygiène sont respectées	Degré de salubrité et d'unité de commercialisation ;	Enquête de terrain
Résultats	R1 : La production animale est améliorée	Niveau de production animale et halieutique	Rapport DD-EPIA/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel	Rapport DD-EPIA/Dia
	R2 : L'accès aux pâturages est amélioré	Niveau d'accès aux pâturages	Rapport DD-EPIA/Dia	Un climat social favorable	Superficies délimitées	Rapport DD-EPIA/Dia
	R3 : L'accès aux produits halieutiques est facilité	Niveau de production halieutique	Rapport DD-EPIA/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Températures	Rapport DD-EPIA/Dia
	R4 : La transformation des produits et sous produits animaliers est améliorée	Niveau de l'industrie animale dans la Commune	Rapport DD-EPIA/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions	Nombre d'appui déployés	Rapport DD-EPIA/Dia
	R5 : La commercialisation des produits de l'élevage est améliorée	Qualité des infrastructures de commercialisation	Rapport DD-EPIA/Dia	Les conditions sanitaires et d'hygiène sont respectées	Degré de salubrité et d'unité de commercialisation ;	Enquête de terrain

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES				
Pour R1 : La production animale est améliorée	Pour R2 : l'accès aux pâturages est amélioré	Pour R3 :L'accès aux produits halieutiques est facilité	Pour R4 : La transformation des produits et sous produits animaliers est améliorée	Pour R5 : La commercialisation des produits de l'élevage est améliorée
1.1- Plaidoyer pour l'affectation du personnel dans les CZV de : Houloum, Douroum, Kalliao, Godola, Doulek, Magawa. (1 X 500 000 = 500 000 frs)	2.1 Mise en place des cadres de concertation, de délimitation et de sécurisation des espaces pastoraux dans la Commune de Méri (10X500 000= 10 000 000)	3.1- Vulgarisation des techniques d'aquaculture/pisciculture par l'organisation de 02 séances de formation par an (2X2 000 000= 4 000 000 frs)	4.1- Appui à l'organisation des populations dans la collecte (en coopérative) des produits et sous produits de l'élevage (lait, peaux, ...) (1 X 2 000 000 = 2 000 000)	5.1- Appui à la création de 03 coopératives des éleveurs (entités juridiques) (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)
1.2- Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement d'un CZV à Tchéré (1 X 500 000 = 500 000 frs)				5.2- Construction de 01 abattoir moderne à Meri (1 X 35 000 000 = 35 000 000 frs)
1.3- Construction de 02 bains détoiseurs à Magawa et Godola (2X 15 000 000 = 30 000 000 frs)			4.2- Appui à la création et à l'équipement d'une entreprise de fabrication des produits laitiers (mini laiterie) (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	5.3- Construction d'une tuerie à Godola (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.4- Construction et équipement des centres zootechniques vétérinaires de Doulek, Houloum, Douroum, Kalliao, Godola, (5 X 35 000 000 = 175 000 000 frs)	2.2- Appui à 2 OP d'embouche bovine en équipement et aliments pour bétail ; (2X5 000 000=10 000 000 frs)	3.2- Formation de 500 jeunes aux techniques d'aquaculture et de pisciculture ; (1X20 000 000=20 000 000 frs)		5.4- Construction de 02 chambres froides à Godola et Meri (2 X 20 000 000=40 000 000 frs)
1.5- Construction de 03 parcs vaccinogènes à Houloum, Doulek, Godola (3X 10 000 000 = 30 000 000 frs)			4.3- Formation des populations sur les techniques simples et hygiéniques de fabrication du yaourt (5X500 000 = 2 500 000 frs)	
1.6 Construction des aires d'abattage (Méri, Bilguim, Ngomébley et Tchéré Garré) (2 X 5 000 000 = 20 000 000frs)				
1.7 Formation de 50 éleveurs (relais communautaires) sur les techniques d'élevage moderne (clastration) (1X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	2.3- Formation des éleveurs sur les techniques de culture de champs fourragers et la fabrication des aliments pour bétail (2 X5 000 000 = 10 000 000 frs)	3.3- Appui à l'installation de 10 jeunes pisciculteurs par la construction de 05 étangs piscicoles à Matcharaï, Ouzzang (5 X 5 000 000= 25 000 000 frs)	4.4- Acquisition du matériel de transport du lait dans les conditions d'hygiène acceptable (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	5.5- Aménagement des espaces appropriés pour la vente de poissons dans les marchés de Méri et de Godala (2X15 000 000=30 000 000 frs)
1.8 Dotation des producteurs de 1150 espèces améliorées (1000 poussins d'un jour, 150 géniteurs améliorés : 50 porcs, 100 bovins); (1 X 15 000 000 = 15 000 000 frs)				

Plan communal de Développement de MERI

1.9- Appui à la construction d'une bergerie de référence à Méri (1 X 15 000 000 = 15 000 000 frs)	2.4- Appui à la mise en place de 6 ha de champs semencier de Bracharia à Méri (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)			
1.10- Mise en place des comités de vigilance dans chaque village (20X 500 000 = 20 000 000 frs)				
1.11- Construction de 05 forages pastoraux (HOULOUM, DOGBA, MBOZO FOULBE, MAGAWA, DOURGA) à énergie solaire avec réservoir (5 X 15 000 000=45 000 000 frs)	2.5 Formation des producteurs sur les techniques d'ensilage traditionnel (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)			
1.12 Construction de 05 mares à Bétail : entre Dourga et Hadao, à Zala Foulbé, Zalla, Kalliao, Godola (5 X 50 000 000=250 000 000 frs)				
1.13 Structuration des éleveurs en GIC et coopératives pour leur faciliter l'accès aux microcrédits (1 X 500 000= 500 000 frs)	2.6 Acquisition de 10 broyeurs de tige (10X1 000 000 = 20 000 000 frs)			
591 500 000frs	60 000 000 frs	49 000 000frs	24 500 000 frs	111 000 000 frs
Cout estimatif				836 000 000 frs

Plan communal de Développement de MERI

Cadre logique 3 : Enseignements secondaires

Problème : Difficultés d'accès aux enseignements secondaires

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Améliorer l'accès équitable de tous les enfants en âge scolaire aux enseignements secondaires	Niveau/taux d'accroissement de la population justifiant d'un niveau d'études secondaires	Rapports du DD-ESEC/Dia	Le milieu secondaire est amélioré pour un enseignement de qualité	Taux de réussite	Rapports du DD-ESEC/Dia
Objectif global	Améliorer l'accès aux enseignements secondaires	Niveau/taux d'accroissement des inscriptions dans les lycées et collèges Niveau/taux de réussite aux examens de passage et officiels	Rapports du DD-ESEC/Dia	Le milieu secondaire est amélioré pour un enseignement de qualité	Taux de réussite aux examens	Rapports du DD-ESEC/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Faciliter les conditions d'études aux élèves	Taux d'amélioration infrastructurel	Rapports du DD-ESEC/Dia	La situation sécuritaire est maîtrisée	Présence des élèves à l'école	Rapports du DD-ESEC/Dia
	OS2 : Améliorer les conditions de travail des enseignants	Nombre de logements d'astreinte construits	Rapports du DD-ESEC/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapports du DD-ESEC/Dia
	OS3 : Améliorer l'encadrement des élèves	fréquence du suivi parental	Rapports du DD-ESEC/Dia	Les parents sont conscients de leur rôle	Nombre d'élèves disposant de fournitures	Rapports du DD-ESEC/Dia
Résultats	R1 : L'offre en matière d'infrastructure est améliorée	Taux d'amélioration infrastructurel	Rapports du DD-ESEC/Dia	La situation sécuritaire est maîtrisée	Présence des élèves à l'école	Rapports du DD-ESEC/Dia
	R2 : Les conditions de travail des enseignants sont améliorées	Nombre de logements d'astreinte construits	Rapports du DD-ESEC/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapports du DD-ESEC/Dia
	R3 : L'encadrement des élèves est amélioré	fréquence du suivi parental	Rapports du DD-ESEC/Dia	Les parents sont conscients de leur rôle	Nombre d'élèves disposant de fournitures	Rapports du DD-ESEC/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : L'offre en matière d'infrastructure est améliorée	Pour R2 : Les conditions de travail des enseignants sont améliorées	Pour R3 : L'encadrement des élèves est amélioré
1.1 Construction de 48 salles de classes équipées en tables-bancs: 05 salles de classe au lycée de Meri, 04 au lycée technique de Meri ; 07 au lycée de Godola ; 07 au CETIC de Godola ; 05 au lycée de Douroum ; 02 au lycée de KALLIAO ; 04 au lycée de DOULEK ; 02 au ces de Manguirdla, 12 au CETIC d'OUAZZANG (48 x 20 000 000 = 960 000 000 frs)	2.1- Construction de 15 logements pour enseignants dans chaque établissement (Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum, Lycée de Godola ; Lycée de Meri, Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla, Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG, CETIC de Godola) (15X 15 000 000 = 225 000 000 frs)	3.1- Sensibilisation des parents sur la nécessité de suivre le travail scolaire de leurs enfants (1 x 500 000 = 500 000 frs)
1.2 Construction de 09 blocs administratifs : Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum ; Lycée de Godola ; Lycée de Meri ; Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla ; Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG ; CETIC de Godola (9 x 30 000 000 = 270 000 000 frs)	2.2- Mise à disposition des enseignants du matériel didactique en quantité et en qualité (1 x 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.2- Instauration d'une bourse pour les filles en réussite scolaire (1 x 5 000 000 = 5 000 000frs)
1.3 Construction et équipement de 09 bibliothèques scolaires Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum ; Lycée de Godola ; Lycée de Meri ; Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla ; Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG ; CETIC de Godola (9 x 30 000 000 = 270 000 000 frs)	2.3- Mise en place d'une caisse de soutien aux enseignants en cours d'intégration (1 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)	3.3- Instauration des primes d'excellence académiques pour les meilleurs élèves (1 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)
1.4 Construction et équipement de 06 laboratoires de démonstration dans les lycées de la Commune ; Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum, Lycée de Godola ; Lycée de Meri, Lycée de Kalliao, Lycée technique (6 x 30 000 000 = 180 000 000 frs)		
1.5- Construction et équipement de 09 salles informatiques : Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum, Lycée de Godola ; Lycée de Meri, Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla, Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG, CETIC de Godola (9 x 30 000 000 = 270 000 000 frs)		
1.6 Construction de 33 latrines dans certains établissements : 04 : Lycée de DOULEK ; 05 : Lycée de Douroum, 04 : Lycée de Godola ; 04 : Lycée de Meri, 04 Lycée de Kalliao ; 04 : CES de Manguirdla, 04 : Lycée Technique de Meri ; 02 : CETIC d'OUAZZANG ; 02 : CETIC de Godola (33 x 30 000 000 = 270 000 000 frs)		
1.7- Construction de 09 aires de jeu dans certains établissements : Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum ; Lycée de Godola ; Lycée de Meri ; Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla ; Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG ; CETIC de Godola (9 x 5 000 000 = 45 000 000 frs)		3.4- Redynamisation de toutes les APEE dans tous les établissements de la Commune (1 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)

Plan communal de Développement de MERI

1.8 Extension des réseaux électriques dans chaque établissement : Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum ; Lycée de Godola ; Lycée de Meri ; Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla ; Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG ; CETIC de Godola (9 x 1 000 000 = 9 000 000 frs)		
1.9 Construction de 09 points d'eau dans les établissements : Lycée de DOULEK ; Lycée de Douroum ; Lycée de Godola ; Lycée de Meri ; Lycée de Kalliao ; CES de Manguirdla ; Lycée Technique de Meri ; CETIC d'OUAZZANG ; CETIC de Godola (9 x 8 000 000 = 72 000 000 frs)		
1.10 Construction de 09 clôtures dans tous les établissements de la Commune (9 x 8 000 000 = 72 000 000 frs)		
1.11 Construction des infirmeries pour les premiers soins dans les 09 établissements scolaires (9 x 10 000 000 = 90 000 000 frs)		
2 238 000 000frs	240 000 000frs	25 500 000frs
Cout estimatif		2 503 500 000 frs

Cadre logique 4 : Education de base**Problème :** Difficultés d'accès à une éducation de base de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Améliorer l'accès équitable de tous les enfants en âge scolaire à l'éducation de base	Niveau/taux d'accroissement de la population ayant terminé les études primaires	Rapports du DD-EDUB/dia	Les enfants passent obligatoirement par les 03 niveaux du primaire	Taux de réussite par niveau	Rapports du DD-EDUB/dia
Objectif global	Améliorer l'accès à une éducation de qualité	Niveau/taux d'accroissement des inscriptions dans les écoles primaires Niveau/taux de réussite	Rapports du DD-EDUB/dia	Les enfants passent obligatoirement par les 03 niveaux du primaire	Taux de réussite par niveau	Rapports du DD-EDUB/dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'encadrement des enfants	Taux de réussite à 100%	Rapports du DD-EDUB/dia	La situation sécuritaire est maîtrisée	Présence des élèves à l'école	Rapports du DD-EDUB/dia
	OS2 : Améliorer la qualité et la quantité des infrastructures	Taux d'amélioration des infrastructures	Rapports du DD-EDUB/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapports du DD-EDUB/dia
	OS3 : Améliorer le suivi parental et de la Commune	Fréquence du suivi parental	Rapports du DD-EDUB/dia	Les parents sont conscients de leur rôle	Nombre d'élèves disposant de fournitures	Rapports du DD-EDUB/dia
Résultats	R1 : L'encadrement des enfants est amélioré	Taux de réussite à 100%	Rapports du DD-EDUB/dia	La situation sécuritaire est maîtrisée	Présence des élèves à l'école	Rapports du DD-ESEC/Dia
	R2 : L'offre en matière d'infrastructure est améliorée	Taux d'amélioration des infrastructures	Rapports du DD-EDUB/dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapports du DD-EDUB/dia
	R3 : Le suivi des parents et de la Commune est amélioré	Fréquence du suivi parental	Rapports du DD-EDUB/dia	Les parents sont conscients de leur rôle	Nombre d'élèves disposant de fournitures	Rapports du DD-EDUB/dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : L'encadrement des enfants est amélioré	Pour R2 : L'offre en matière d'infrastructures est améliorée	Pour R3 Le suivi des parents et de la Commune est amélioré
1.1- Plaidoyer pour l'affectation de 264 enseignants dans les EP et EM de la Commune de Méri (1 X 500 000 = 500 000 frs)	<p>2.1- Construction et équipement de 196 salles de classe : Mbozo 02, Mamban 08, Houlom 07 ; Godola Hosséré 10, Dogba Moulvoug 06, Tchabawol 01, Zakaliao 06, Zala Foulbé 05, Baléwa 10, Djébé 10, Doulek 07, Gassa 02, Menguer 03, Wélé 10, Marcaba 09, Tchaki Djébé 01, Gada 03, Kalliao 04, Katchounga 03, Magawa 07, Windé Ganki 11, Ngoktof 03, Mengliya 03, Métchéked 03, Ngomembley 04, Zigdeling 08, Houdouvou 07, Meftek II 09, Meftek I 06, Foulah 05, Guivel 02, Maksal 03, Dalbaï 06, Ndoloko 05, Godola 06, Médemtére 04 (98 X 20 000 000 = 1 960 000 000 frs)</p> <p>2.2- Construction de 62 clôtures dans toutes les écoles publiques de la Commune (Mogazan, Medemteré, Gogola, Ndoloko, Dangatak, Dalbaï, Méri, Nguissar I, Nguissar II, Mangaf, Maksal, Guivel, Guirmedeo, Foulah, Meftek I, Meftek II, Ouazzang, Houdouvou, Zop, Zigdeling, Waterglass, Ouro Kessoum, Ngomembley, Metcheked, Manduirdla, Mengliya, Marvaye, Ngoktof, Ganzouï, Windé Ganki, Magawa, Katchounga, Kalliao, Gada, Tchaki Djébé, Markaba, Dougour, Wélé, Menguer, Maya, Gassa, Doulek, Djébé, Balewa, Zéla Foulbé, Zakaliao, Tchabawol, Dogba Moulvong, Godola Hosséré, Houloum, Mambang, Mbozo, Tlalabouzoum) (62 X 10 000 000 = 620 000 000 frs)</p>	<p>3.1- Amélioration des procédures d'octrois du paquet minimum aux écoles (1 X 500 000 = 500 000 frs)</p>
1.2- Plaidoyer auprès du sectoriel pour une répartition équitable du personnel; (1 X 500 000 = 500 000 frs)	<p>2.3- Construction de 33 points d'eau dans toutes les écoles ; Mbozo, Houlom, Godola Hosséré, Dogba Moulvoug, Tchabawol, Zakaliao, Zala Foulbé, Baléwa, Djébé, Doulek, Gassa, Menguer, Wélé, Marcaba, Tchaki Djébé, Gada, Kalliao, Katchounga, Windé Ganki, Ngoktof, Métchéked, Ouaterglass, Zigdeling, Houdouvou, Meftek I, Meftek II, Foulah, Guivel, Méri, Ndoloko, Godola, Médemtére (34 X 8 000 000 = 272 000 000 frs)</p>	<p>3.2- Plaidoyer pour l'adaptation des frais d'APÉE aux réalités de la zone (1 x 500 000 = 500 000 frs)</p>
1.3- Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement de 5 écoles maternelles : Watergass, Tchétré, Maliki, Magawa, Kalliao (1 X 500 000 = 500 000 frs)	<p>2.4 Réhabilitation de 35 salles de classe: 05 à l'EP de Zala, 01 à Godola Hosséré, 03 à Zakaliao, 01 à Djébé, 03 à Wélé, 02 à Windé Ganki, 02 à Ganzouï, 01 à Ngoktok, 02 à Mengliya, 01 à Ngomembley, 01 à Zigdeling, 02 à Foulah, 03 à Maksal, 03 à Dalbaï, 02 à Ndoloko, 03 à Doulek (35 X 4 000 000 = 140 000 000 frs)</p>	
1.4- Plaidoyer pour la création de 03 nouvelles écoles publiques : Méri (école Bilingue), Godola, Waterglass (1 X 500 000 = 500 000 frs)	<p>2.5- Acquisition de 3870 table-bancs (Balewa 50, Bozo 40, Dalbaye 60, Dogba Moulvoung 40, Djébé 80, Doloko 30, Doulek 80, Doulov 50, Foulah 50, Gada 50, Gadgalao 20, Gadzawai 40, Ganzouï 40, Gassa 50, Godola I- 50, Godola II- 250, Godola-Hosséré 40, Goli I 50, Goli II 150, Guivel 00, Houdouvou 60, Houloum 40, Kalliao GI 00, Kalliao GII 150, Katchounga 60, Kilwao 80, Magawa 60, Maksal 40, Maldang 80, Mambang 70, Markaba 40, Medemtére 10, Meftek 00, Mefteuk 80, Menguer 20, Méri GI 80, Méri GII A 200, Méri GII B 150, Métchéked 60, Mikiri 40, Mingliya 80, Ngomembley 40, Ngoktof 80, Ouatergass I 80, Ouatergass II 150, Tchabawol 80, Tchakidjébé 20, Tlalambouzom 100, Tozom 40, Wélé 80, Windé-Ganki</p>	<p>3.3- Sensibilisation des parents sur l'achat des fournitures à leurs enfants (1 x 500 000 = 500 000 frs)</p>

Plan communal de Développement de MERI

	80, Zalla 100, Zigdeling 100, Dibla 150, EBP Méri 150) (3870 X 15 000 = 58 500 000 frs)	
	2.6- Construction de 258 logements d'astreinte donc 06 dans chaque établissement: (Balewa, Bozo, Dalbaye, Dogba Moulvoung, Djebé, Doloko, Doulek, Doulov, Foulah, Gada, Gadgalao, Gadzawai, Ganzouaï, Gassa, Godola I, Godola II-, Godola-Hosséré, Goli I, Goli II, Guivel, Houdouvou, Houloum, Kalliao GI, Kalliao GII, Katchounga, Kilwao, Magawa, Maksal, Maldang, Mambang, Markaba, Medemtétré, Meftek, Mefteuk, Menguer, Méri GI, Méri GII A, Méri GII B, Métcheked, Mikiri, Mingliya, Ngomembley, Ngoktof, Ouatergass I, Ouatergass II, Tchabawol, Tchakidjébé, Tlalambouzom, Tozom, Wélé, Windé-Ganki, Zalla, Zigdeling, Dibla, EBP Méri) (258 X 8 000 000 = 2 064 000 000 frs)	
1.5- Plaidoyer pour la transformation des écoles de parents en écoles publiques (EPP Zouval, EPP Nguissar, EPP Praymazgla EPP Zakalliao, EPP Dibla) (1 X 500 000 = 500 000 frs)	2.7- Dotation en 206 bureaux de maître et chaises : (Balewa 04, Bozo 04, Dalbaye 03, Dogba Moulvoung 03, Djebé 05, Doloko 01, Doulek 04, Doulov 02, Foulah 02, Gada 05, Gadgalao 01, Gadzawai 02, Ganzouaï 02, Gassa 04, Godola I- 06, Godola II- 06, Godola-Hosséré 02, Goli I 01, Goli II 05, Guivel 00, Houdouvou 03, Houloum 04, Kalliao GI 00, Kalliao GII 06, Katchounga 04, Kilwao 06, Magawa 04, Maksal 02, Maldang 04, Mambang 05, Markaba 02, Medemtétré 02, Meftek 02, Mefteuk 03, Menguer 02, Méri GI 06, Méri GII A 12, Méri GII B 06, Métcheked 03, Mikiri 04, Mingliya 04, Ngomembley 02, Ngoktof 04, Ouatergass I 05, Ouatergass II 04, Tchabawol 03, Tchakidjébé 02, Tlalambouzom 05, Tozom 04, Wélé 04, Windé-Ganki 04, Zalla 05, Zigdeling 06, Dibla 06, EBP Méri 06) (206 X 10 000 = 2 060 000 frs)	3.4- Sensibilisation des parents sur le rôle du contrôle parental dans l'éducation des enfants (1 X 500 000 = 500 000 frs)
	2.7- Construction de 142 tableaux muraux : (Balewa 04, Bozo 0é, Dalbaye 03, Dogba Moulvoung 04, Doloko 02, Doulek 01, Doulov 02, Foulah 02, Gada 02, Gadgalao 04, Gadzawai 03, Gassa 02, Godola I- 02, Godola II- 06, Godola-Hosséré 04, Goli II 06, Guivel 02, Houdouvou 03, Houloum 01, Kalliao GII 06, Katchounga 02, Kilwao 02, Magawa 01, Maksal 02, Maldang 02, Mambang 02, Markaba 03, Medemtétré 04, Mefteuk 03, Menguer 03, Méri GII A 06, Méri GII B 06, Métcheked 02, Mingliya 03, Ngomembley 03, Ngoktof 04, Ouatergass II 02, Tchabawol 01, Tlalambouzom 04, Tozom 02, Wélé 04, Windé-Ganki 04, Zigdeling 02, Dibla 06, EBP Méri 06), Gandzoui (02) (142 X 15 000 = 2 130 000 frs)	
	2.8- Dotation en 38 armoires : (Balewa 1, Bozo 1, Dalbaye 1, Dogba Moulvoung 1, Djebé 1, Doloko 1, Doulek 1, Doulov 1, Foulah 1, Gada 1, Gadgalao 1, Gadzawai 1, Gassa 1, Godola I- 1, Godola II- 1, Godola-Hosséré 1, Goli II 1, Houdouvou 1, Houloum 1, Kalliao GII 1, Katchounga 1, Maldang 1, Mambang 1, Mefteuk 1, Menguer 1, Méri GI 1, Méri GII A 1, Méri GII B 1, Mikiri 1, Ouatergass I 1, Ouatergass II 1, Méri 06, Tlalabouzoum, Meftek) (38 X 100 000 = 3 800 000 frs)	
	2.9- Acquisition de 13 ordinateurs et photocopieurs : (Godola I- 1, Godola II- 1, Goli I 1, Goli II 1, Kalliao GII 1, Méri GI 1, Méri GII A 1, Méri GII B 1, Ouatergass I 1, Ouatergass II 1, EBP Méri 1, Tlalabouzoum, Menguer) (13 X 500 000 = 6 500 000 frs)	
2 500 000 frs	5 128540 000 frs	2 000 000 frs
Cout estimatif		5 133 040 000 frs

Plan communal de Développement de MERI

Cadre logique 5 : Santé

Problème : Difficultés d'accès aux soins de santé de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Accroître l'accès à une formation sanitaire à la population communale	Ratio sectoriel de santé/population (au moins 1,5 pour 1000 habitants) ; Baisse du taux de séropositivité VIH/SIDA et prise en charge des personnes séropositives	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du DR-SANTE/Dia
Objectif global	Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Niveau/taux de fréquentation des établissements sanitaires	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du DR-SANTE/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'encadrement sanitaire	Niveau de satisfaction des usagers Proportion de la population desservie par une formation sanitaire fonctionnelle située à moins d'une heure de marche	Rapports du District de santé de Méri	Les soins de santé primaires sont accessibles pour tous	Taux de couverture	Rapports du DR-SANTE/Dia
	OS2 : Améliorer l'infrastructure et l'équipement des formations sanitaires	Niveaux du cadre infrastructurel et du plateau technique	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du DR-SANTE/Dia
	OS3 : Réduire le taux des maladies épidémiques et endémiques	Taux de réduction des maladies épidémiques et endémiques	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	OS4 : Améliorer les performances du PEV	Taux d'accès au PEV de 95%	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	OS5 : Encourager les consultations prénatales et lutter contre la mortalité infantile et maternelle	Nombre de consultations prénatales Nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans sur 1000 naissances viables	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	OS6 : Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des COSA et COGE	Nombre de COGE et de COSA fonctionnel dans la Commune	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
Résultats	R1 : L'encadrement sanitaire est amélioré	Niveau de satisfaction des usagers Proportion de la population desservie par une formation sanitaire fonctionnelle située à moins d'une heure de marche	Rapports du District de santé de Méri	Les soins de santé primaire sont accessibles pour tous	Taux de couverture	Rapports du District de santé de Méri
	R2 : Les infrastructures et l'équipement des formations sanitaires sont améliorés	Niveaux du cadre infrastructurel et du plateau technique	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	R3 : Le taux des maladies épidémiques et endémiques est réduit	Taux de réduction des maladies épidémiques et endémiques	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	R4 : Les performances du PEV sont améliorées	Taux de couverture du PEV	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	R5 : Les femmes intègrent la nécessité de consulter et de protéger leurs enfants	Taux de femmes ayant consultés d'une année à l'autre	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri
	R6 : Les COSA ET COGE sont fonctionnels dans les formations sanitaires	Nombre de COSA et de COGE fonctionnels	Rapports du District de santé de Méri	Appuis de divers partenaires pour améliorer la couverture sanitaire des populations	Nombre D'appui déployé	Rapports du District de santé de Méri

Plan communal de Développement de MERI

				la couverture sanitaire des populations		
ACTIVITES						
Pour R1 : L'encadrement sanitaire est amélioré	Pour R2 : Les infrastructures et l'équipement des formations sanitaires sont améliorés	Pour R3 : Le taux des maladies épidémiques et endémiques est réduit	Pour R4 : Les performances du PEV sont améliorées	Pour R5 : Les femmes intègrent la nécessité de consulter et de protéger leurs enfants	Pour R6 : Les COSA ET COGE sont fonctionnels dans les formations sanitaires	
1.1- Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié : 01 médecin, 09 infirmiers diplômés d'Etat, 20 aides-soignants, 11 agents techniques médico-sanitaires (1 X 500 000 = 500 000 frs)	2.1- Augmentation des capacités d'accueil des CSI en 01 salle d'hospitalisation de 15 lits (Kalliao, Doulek, Zala Foulbe, Douroum, Douvengar, Dougour, Dogba Maliki, Meri Godola, Manguirdla, Meftek) (11 X 20 000 000 = 220 000 000 frs)	3.1- Sensibilisation des populations sur les règles d'hygiène usuelles (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.1- Plaidoyers auprès des leaders communautaires pour encourager les CPN et accepter les vaccinations (1 X 500 000 = 500 000 frs)	5.1- Sensibilisation des parents sur les dangers des accouchements à domicile (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	6.1- Suivi régulier des activités des COSA et COGE par la mise en place d'un comité de suivi communal (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	
1.2-Organisation périodique de séminaires de recyclage sur les avancées de la médecine (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	2.2- Construction et équipement d'un laboratoire dans tous les CSI (Kalliao, Doulek, Zala Foulbe, ouroum, Douvengar, Dougour, Dogba Maliki, Meri, Godola, Meftek Manguirdla,) (11X 10 000 000= 110 000 000 fcfa)	3.2- Formation des relais communautaires sur les mesures de potabilisation des eaux (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.2- Sensibilisation et motivation des agents temporaires du PEV en vue de la couverture totale des quartiers et des villages (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	5.2- Dotation des mobilisateurs sociaux/relais communautaires du TDR+ACT pour les cas de paludisme simple (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	6.2- Formation des membres des COSA et COGE (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	
1.3- Construction et équipement de 02 centres de santé de : Houloum et Magawa (2 X 45 000 000 = 90 000 000 frs)	2.3- Construction des latrines dans les 10 CSI (Kalliao, Doulek, Zala Foulbe, Douroum, Dougour, Dogba Maliki, Meri, Godola, Manguirdla, Meftek) (10X 3 500 000= 35 000 000 fcfa)	3.3-Sensibilisation des populations sur les méfaits de la défécation à l'air libre (surtout dans les mayos) (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.3- Sensibilisation des populations sur leur participation effective aux journées nationales de vaccination et aux consultations pré natales	5.3- Renforcement des stocks de compléments alimentaires dans les formations sanitaires (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	6.3- Redynamisation des COSA et COGE en impliquant effectivement les populations dans la gestion et les actions à mener (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	
1.4- Plaidoyer pour la	2.4- Construction et équipement d'une salle de	3.4- Sensibilisation des populations sur la nécessité		5.4- Formation des femmes sur	6.4- Plaidoyer pour l'augmentation des	

Plan communal de Développement de MERI

création de 06 nouveaux centres de santé à Mbozo, Maksal, Gassa, Mambang, Kakata, Foula (1 X 500 000 = 500 000 frs)	maternité dans chaque CSI (11X 15 000 000= 165 000 000 fcfa)	de maîtriser son statut sérologique (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	(1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	l'utilisation du savoir faire local dans l'alimentation des enfants (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	crédits de fonctionnement alloués aux formations sanitaires (1 X 500 000 = 500 000 frs)
1.5- Réhabilitation du CSI de Dogba (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)		3.5-Organisation périodique des campagnes de dépistage gratuit des IST/VIH/SIDA (surtout pendant les vacances) (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)			
1.6- Promotion de mutuelles de santé par la redynamisation des 05 existantes et la création de 03 nouvelles (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	2.5-Acquisition de 02 ambulances, 10 motos, 02 corbillards et 01 pick up pour l'hôpital de District de Meri (1 X 150 000 000= 150 000 000 fcfa)	3.6- Ouverture d'une UPEC dans la Commune de Méri (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)			6.5- Sensibilisation des populations sur les dangers de l'automédication (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
107 000 000 frs	660 000 000 frs	35 500 000frs	10 500 000 frs	20 000 000 frs	17 500 000 frs
Total estimatif					850 500 000 frs

Cadre logique 6 : Eau**Problème : Difficultés d'accès à l'eau potable**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les infrastructures hydrauliques au sein de la Commune	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	Rapports du DD-EE/Dia	Les populations, l'Etat et les bailleurs de fonds appuient les Activités principales de la Commune	Nombre et type d'Activités principales d'appui à la Commune	Rapports du DD-EE/Dia
Objectif global	Faciliter l'accès de population à l'eau potable	Niveau/taux d'accès à l'eau potable	Rapports du DD-EE/Dia	Les populations, l'Etat et les bailleurs de fonds appuient les Activités principales de la Commune	Nombre et type d'Activités principales d'appui à la Commune	Rapports du DD-EE/Dia
Objectifs spécifiques	OS 1 : Promouvoir le potentiel en eau	Nombre d'initiatives valorisant le potentiel en eau de la Commune	Rapports du DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombres d'appuis	Rapports du DD-EE/Dia
	OS 2 : Améliorer l'offre en eau potable	Nombre des nouveaux ouvrages construits	Rapports du DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombres d'appuis	Rapports du DD-EE/Dia
	OS 3 : Assurer la pérennisation des ouvrages	Niveau de pérennisation des ouvrages	Rapports du DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombres d'appuis	Rapports du DD-EE/Dia
Résultats	R1 : Le potentiel en eau de la Commune est valorisé	Nombre d'initiatives valorisant le potentiel en eau de la Commune	Rapports du DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombres d'appuis	Rapports du DD-EE/Dia
	R2 : L'offre en eau potable est améliorée	Nombre des nouveaux ouvrages construits	Rapports du DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombres d'appuis	Rapports du DD-EE/Dia
	R3 : La pérennisation des ouvrages est assurée	Niveau de pérennisation des ouvrages	Rapports du DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombres d'appuis	Rapports du DD-EE/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : Le potentiel en eau de la Commune est valorisé	Pour R2 : L'offre en eau potable est améliorée	Pour R3 : La pérennisation des ouvrages est assurée
1.1- Construction de 04 barrages de retenus d'eau (Douroum, Meri, Douvangular, Metemtérré) (4 X 100 000 000 = 400 000 000 frs)	2.1- Réalisation de 08 adductions d'eau : Meri ; Godola ; Kataka, Douleck, Kilwao, Guivel, Houloum, Magawa (8X 50 000 000= 400 000 000)	3.1- Réhabilitation de 92 puits à ciel ouvert : 09 à Zala, 07 à Ndololo, 07 à Goli, 09 à Kataka, 01 à Kallio, 10 à Doulek, 03 à Dogba Maliki, 08 à Djébé, 09 à Matcharaï, 03 à Manguidla, 05 à Kilwao, 02 à Ngoktof Mengliya, 07 à Méri centre, 04 à Guivel, 01 à Maksal, 01 à Mbozo Foulbé, 01 à Magawa, 03 à Houloum, 02 à Godola Garé (92 X 1 000 000 = 184 000 000 frs)
1.2- Etude de faisabilité pour la multiplication des bornes fontaines à Gabo (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	2.2- Création d'une régie pour la gestion des 08 adductions d'eau qui seront créées (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.2- Réhabilitation de 07 forages en panne : 02 à Mbozo, 02 à Méri, 03 à Godola (7 X 500 000 = 3 500 000 frs)
1.3- Etude de faisabilité sur les possibilités d'étendre le réseau de Matcharaï aux autres villages riverains (Douroum) (1X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	2.3- Construction de 44 points d'eau (forages): Zala, 04 à Ndoloko, Guissar, Tchaki Djébé, 03 à Goli (Lcée tech, EP), Mayack, Mamzalam, Wélé, Menguer, 02 à Kalliao, Zandaï, Houdouvh, Maldack, Dogba Maliki, Balewo, Kilwao, Mefteck (CSI), Matcharaï, Zouvol, Gamassaï, Mengliya, Ouatergass, Guivelé, Zigdelin, Guivel Méri, Mbozo Mofou, Goulmoko, Dourga, Magawa, 04 à Houloum, Mortosolo, 03 à Dourga, Maksal, (44 X 8 000 000 = 352 000 000 frs)	3.2-Formation et équipement de 20 artisans réparateurs (02 par lawanat) sur la maintenance préventive et la réparation des ouvrages hydrauliques (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs) 3.3- Coordination du mécanisme de pérennisation des ouvrages par la Commune (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs) 3.4-Réhabilitation de 03 bornes en panne à Matcharaï (3 X 500 000 = 1 500 000 frs) 3.5-Curage des anciens barrages d'Ouazzang et Mingliya (2 X 5 000 000 = 10 000 000 frs) 3.6- Redynamisation des COGE défaillants (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)
404 000 000 frs	757 000 000 frs	206 000 000 frs
Total estimatif		1 367 000 000 frs

Cadre logique 6' : Energie**Problème : Difficultés d'accès à l'énergie**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les infrastructures énergétiques dans l'espace communal	Niveau des infrastructures énergétiques	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
Objectif global	Améliorer l'accès des villages de la Commune à l'énergie	Niveau/taux d'accroissement de localités connectées au réseau électrique	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer la couverture de la commune par le réseau électrique	Nombre de villages connectés Nombre d'infrastructures remplacés	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
	OS2 : Favoriser l'utilisation des autres sources d'énergie	Nombre de personnes utilisant les autres sources d'énergie	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
	OS3 : Améliorer l'accès aux produits pétroliers	Nombre de stations	Rapport DD-EE/Dia	Le cadre juridique est respecté	Niveau de sensibilisation	Rapport DD-EE/Dia
Résultats	R1 : Le réseau ENEO est étendu dans les autres villages	Nombre de villages connectés Nombre d'infrastructures remplacés	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
	R2 : Les autres sources d'énergie sont vulgarisées et utilisés	Nombre de personnes utilisant les autres sources d'énergie	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
	R.3 : Améliorer l'accès aux produits pétroliers	Nombre de stations	Rapport DD-EE/Dia	Le cadre juridique est respecté	Niveau de sensibilisation	Rapport DD-EE/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : Le réseau ENEO est étendu dans les autres villages	Pour R2 : Les autres sources d'énergie sont vulgarisées et utilisés	Pour R3 : Améliorer l'accès aux produits pétroliers
1.1. Extension du réseau moyenne tension de Kallio (pose d'un transformateur BT) vers les quartiers Houdouvou (1km), Zandaï (2km), Mozogoï (3km) (6 X 12 000 000 = 72 000 000 frs)	2.1- Installation des lampadaires à énergie solaire pour l'éclairage public dans tous les grands carrefours (01 x 50 000 000 = 50 000 000 frs)	3.1- Construction de 02 stations services à Méri et à Godola (01 x 40 000 000 = 40 000 000 frs)
1.2- Extension du réseau MT de Watergass avec pose d'un transformateur BT vers les quartiers Manguirla (3km), Gozei (2km), Godémei (3km), Gomembléi (3km) (11 X 12 000 000 = 132 000 000 frs)	2.2 Exploitation des projets des étudiants de l'ISS (énergie renouvelable) pour l'électrification rurale (installation des minis centrales solaires autonomes) (01 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)	3.2- Sensibilisation des jeunes vendeurs des produits pétroliers sur la dangerosité de leur activité (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.3- Extension du réseau électrique de Guivélé vers les quartiers : Foula (2km), Guirmédéo (4km), Zouvol (3km) (9 X 12 000 000 = 108 000 000 frs)	2.3 Installation de deux systèmes photovoltaïques dans les villages (Maksal et Meri Gouma) (01 x 50 000 000 = 50 000 000 frs)	
1.4- Extension du réseau électrique de Dogba vers Dogba Moulvong (1km) (01 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)		
1.5- Extension du réseau électrique de Manbang vers Hodango (1km) (01 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)	2.4- Mise en place d'une régie communale pouvant gérer les générateurs photovoltaïques (01 x 1 000 000 = 1 000 000 frs)	
1.6- Extension du réseau électrique de Mikiri vers : Markaba, Dogbamaliki (2km), dogba Alhadji (1km), Dogba Barkéki (2km) (5 X 12 000 000 = 60 000 000 frs)		
1.7- Extension du réseau électrique de Kataka vers : Doulek 2km, Katchounga (2km), Ouro Hissi (1km) (5 X 12 000 000 = 60 000 000 frs)		
1.8- Multiplication des points de raccordement au réseau ENEO pour l'éclairage public (01 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)		
1.9- Remplacement progressif des poteaux en bois par des poteaux en fer pour le transport de l'énergie haute moyenne et tension (01 x 100 000 000 = 100 000 000 frs)		
1.10- Réalisation d'un audit technique sur les infrastructures de ENEO et remplacement de tous les équipements défaillants (01 x 100 000 000 = 100 000 000 frs)		
1.11- Renforcement de l'ampérage de Kalliao (01 x 10 000 000 = 10 000 000 frs)		
1.12- Remplacement de la ligne électrique biphasé en triphasé à Kilwao (01 x 30 000 000 = 30 000 000 frs)		
702 000 000 frs	111 000 000 frs	45 000 000 frs

Total estimatif	858 000 000 frs
------------------------	------------------------

Cadre logique 6" : Assainissement

Problème : Faible assainissement du milieu

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assainir le cadre de vie des populations	Niveau d'assainissement du cadre de vie des populations	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
Objectif global	Améliorer l'assainissement du milieu et l'habitat des populations	Niveau d'assainissement du cadre de vie des populations	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'assainissement du milieu	Niveau d'assainissement du milieu de vie des populations	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
	OS2 : Favoriser l'écoulement et le drainage des eaux	Nombre d'ouvrages d'assainissement construit	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
Résultats	R1 : L'assainissement du milieu amélioré	Niveau d'assainissement du milieu de vie des populations	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia
	R2 : Les eaux circulent parfaitement	Nombre d'ouvrages d'assainissement construit	Rapport DD-EE/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-EE/Dia

ACTIVITES	
Pour R1 : L'assainissement du milieu amélioré	Pour R2 : Les eaux circulent parfaitement
1.1- Construction des toilettes dans tous les services publics de la Commune (administration, CSI, Ecoles,...) (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)	2.1- Construction des ouvrages d'assainissement dans tous les quartiers et villages de la Commune (rigoles maçonées, drains dans les zones inondables) (1X 500 000 000 = 500 000 000frs)
1.2- Construction de toilettes publiques dans les lieux à forte fréquentation (8 dans les marchés de Méri et de Godola, carrefours, ...) (10 X 3 500 000 = 35 000 000 frs)	2.2- Mise en place des comités de quartiers pour le curage des drains (1X 5 000 000= 5 000 000)
1.3- Instauration d'une pénalité pour les ménages sans latrines (1 X 100 000 =100 000 frs)	2.3-Sensibilisation de la population sur le non déversement des déchets solides et plastiques dans les canaux d'évacuation (1 x 1 000 000= 1 000 000)
1.4- Sensibilisation des populations sur les conséquences de la défécation à l'air libre (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	
1.5- Création des comités d'hygiène et salubrité dans chaque quartier et village de la Commune (1X1 000 000=1 000 000)	
1.6- Instauration d'une journée de propreté dans la Commune (1X100 000=100 000)	
1.7- Mise en place d'un prix "quartiers ou village le plus propre" dans la Commune (1X1 000 000=1 000 000)	
138 200 000 frs	506 000 000 frs
Total estimatif	644 200 000 frs

Cadre logique 7 : Environnement, protection de la nature et développement durable**Problème : Faible protection de la Nature et de l'Environnement**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Niveau de protection/couverture des de l'environnement (ressources naturelles)	Rapport DD-EPDED/Dia	Des actions en faveur de la gestion environnementale des activités rurales et urbaines sont mises en œuvre	Superficies reboisées Niveau de résilience des populations face aux aléas climatiques	Rapport DD-EPDED/Dia
Objectif global	Améliorer la protection de la nature et favoriser le développement durable	Degré de protection de l'environnement	Rapport DD-EPDED/Dia	Des actions en faveur de la gestion environnementale des activités rurales et urbaines sont mises en œuvre	Superficies reboisées Niveau de résilience des populations face aux aléas climatiques	Rapport DD-EPDED/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer les infrastructures de protection de l'environnement	Nombre d'ouvrages construit ; Niveau de stabilisation des berges	Rapport DD-EPDED/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis octroyés	Rapport DD-EPDED/Dia
	OS2 : Réduire les actions néfastes de l'homme	Niveau de sensibilisation des populations	Rapport DD-EPDED/Dia	Les populations sont réceptives et mettent en application les enseignements reçus	Réduction de la coupe abusive du bois ; Réglementation de la sonorisation nocturne	Rapport DD-EPDED/Dia
	OS3 : Mettre en place une stratégie de reboisement	Superficies reboisées	Rapport DD-EPDED/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis octroyés	Rapport DD-PDED/Dia
	OS4 : Embellir la Commune	Nombre d'espaces verts créés	Rapport DD-EPDED/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis octroyés	Rapport DD-PDED/Dia
Résultats	R1 : Les structures d'assainissement et de sécurisation des cours d'eau sont construites	Nombre d'ouvrages construits ;	Rapport DD-EPDED/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis octroyés	Rapport DD-EPDED/Dia
	R2 : L'action néfaste de l'homme est réduite	Niveau de sensibilisation des populations	Rapport DD-EPDED/Dia	Les populations sont réceptives et mettent en application les enseignements reçus	Réduction de la coupe abusive du bois ; Réglementation de la sonorisation nocturne	Rapport DD-EPDED/Dia
	R3 : La régénération des espaces dégarnis est améliorée	Superficies reboisées	Rapport DD-EPDED/Dia	Les populations adhèrent aux différents programmes	Niveau des puits de carbone	Rapport DD-PDED/Dia

Plan communal de Développement de MERI

	R4 : La Commune est plus rayonnante	Nombre d'espaces verts créés	Rapport DD-EPDED/Dia	Les appuis nécessaires sont déployés	Nombre d'appuis octroyés	Rapport DD-PDED/Dia
ACTIVITES						
Pour R1 : Les structures d'assainissement et de sécurisation des cours d'eau sont construites	Pour R2 : L'action néfaste de l'homme est réduite	Pour R3 : La régénération des espaces dégarnis est améliorée	Pour R4 : La Commune est plus rayonnante			
1.1- Construction des toilettes publiques dans tous les lieux à grande fréquentation (PM) (20X 500 000 = 10 000 000frs)	2.1- Organisation de plusieurs campagnes de distribution et de vulgarisation des foyers améliorés (20X 500 000 = 10 000 000frs)	3.1- Fourniture des plants aux populations afin de susciter en eux l'intérêt (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.1- Crédit de deux espaces verts à Meri et Godola (2 X 50 000 000 = 100 000 000 frs)			
1.2-Stabilisation des berges des mayos par la plantation des espèces appropriées (Ipomée, ...) (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)	2.2- Formation des populations sur le tri des ordures ménagères (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	2.4- Formation des relais communautaires dans les villages sur la fabrication du compost à partir des déchets domestiques (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs) 2.5- Sensibilisation/formation des populations sur les dangers des feux de brousse et d'une mauvaise utilisation des engrains et pesticides chimiques (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs) 2.6- Sensibilisation des populations sur l'intérêt de la loi interdisant les plastiques non biodégradables (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs) 2.7- Organisation des campagnes de répression auprès des fournisseurs ne respectant pas la loi (20X 500 000 = 10 000 000frs) 2.8- Mise en place et renforcement des clubs des amis de la nature ou club environnement dans les établissements (20X 500 000 = 10 000 000frs)	3.2- Crédit d'un site de reboisement "Sahel vert" dans les zones fortement perturbées (1 X 100 000 000 = 200 000 000 frs)	4.2- Crédit d'un jardin public à Méri (esplanade de la Mairie avec des bancs publics) (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)		
1.3- Mise en place des bandes anti érosives sur les flancs des bassins versants (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)						
1.4- Installation des incinérateurs dans les hôpitaux de la Commune (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)						
300 000 000 frs	53 000 000 frs	205 000 000 frs	150 000 000 frs	708 000 000 frs		
Total estimatif						

Cadre logique 8 : Cadastre et affaires foncières

Problème : Difficulté d'accès à la propriété foncière

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leur devoir	% de la population sensibilisée sur la sécurité Foncière Nombre d'hectares réservés aux projets futurs	Rapport DD-CAF/Dia	Les contraintes foncières sont levées	Nombre d'immatriculation foncière	Rapport DD-CAF/Dia
Objectif global	Améliorer l'accès à la propriété foncière	Plan cadastral de la Commune Nombre de lotissements créés	Rapport DD-CAF/Dia	Les contraintes foncières sont levées	Nombre d'immatriculation foncière	Rapport DD-CAF/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'accès à la propriété foncière	% de la population sensibilisée sur la sécurité Foncière	Rapport DD-CAF/Dia	Les contraintes foncières sont levées	Nombre d'immatriculation foncière	Rapport DD-CAF/Dia
	OS2 : Réduire les conflits fonciers	Plan cadastral	Rapport DD-CAF/Dia	Les contraintes foncières sont levées	Plan cadastral	Rapport DD-CAF/Dia
Résultats	R1 : L'accès à la propriété foncière est amélioré	% de la population sensibilisée sur la sécurité Foncière	Rapport DD-CAF/Dia	Les contraintes foncières sont levées	Nombre d'immatriculation foncière	Rapport DD-CAF/Dia
	R2 : Les conflits sont réduits	Plan cadastral	Rapport DD-CAF/Dia	Les contraintes foncières sont levées	Plan cadastral	Rapport DD-CAF/Dia
ACTIVITES						
Pour R1 : L'accès à la propriété foncière est amélioré			Pour R2 : Les conflits sont réduits			
1.1- Sensibilisation des populations sur l'importance et la procédure d'obtention d'un titre foncier à travers les dépliants, affiches, tracts, communiqué radio, réunions populaires (10 X 2 000 000 = 20 000 000 frs)			2.1- Réalisation du plan cadastral de la Commune (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)			
1.2- Mise en place d'une structure locale de facilitation de l'obtention des titres fonciers (1 X 5 000 000 = 5 000 000frs)			2.2- Création des réserves foncières dans l'espace communal en vue de la mise en place des projets futurs (1 X 500 000 = 500 000 frs)			
			2.3- Matérialisation des limites entre quartiers et entre villages par des bornes (1X50 000 000= 50 000 000frs)			
			2.4- Création de 05 lotissements communaux dans l'espace communal par les services compétents (5 X 25 000 000 = 125 000 000 frs)			
			2.5- Création d'une brigade de gestion des conflits (1 X 500 000 = 500 000 frs)			
25 000 000 frs			226 000 000 frs			
Total estimatif			251 000 000 frs			

Cadre logique 9 : Habitat et Développement urbain**Problème : Habitat précaire et faible développement urbain**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer un habitat décent à chaque habitant de la Commune	Qualité de l'habitat Taux d'urbanisation	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
Objectif global	Améliorer la qualité de l'habitat l'urbanisation de la Commune	Qualité de l'habitat Taux d'urbanisation	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'urbanisation de la Commune	Taux d'urbanisation de la Commune	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
	OS2 : Lutter contre l'insalubrité	Niveau de salubrité de la Commune	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
	OS3 : Réhabiliter et renforcer la voirie urbaine	Linéaire de routes réhabilité Linéaire de route bitumé	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
	OS4 : Améliorer la qualité des logements dans la Commune	Qualité de l'habitat dans la Commune	Rapport DD-HDU/Dia	Les techniques de la MIPROMALO sont vulgarisées	Niveau de vulgarisation des techniques de construction avec les matériaux locaux	Rapport DD-HDU/Dia
Résultats	R1 : L'urbanisation de la ville est améliorée	Taux d'urbanisation de la Commune	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
	R2 : La Commune est plus propre	Niveau de salubrité de la Commune	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
	R3 : La voirie est réhabilitée et renforcée	Linéaire de routes réhabilité Linéaire de route bitumé	Rapport DD-HDU/Dia	Disponibilité des appuis divers	Nombre d'appuis	Rapport DD-HDU/Dia
	R4 : La qualité de l'habitat est améliorée	Qualité de l'habitat en milieu rural	Rapport DD-HDU/Dia	Les techniques de la MIPROMALO sont vulgarisées	Niveau de vulgarisation des techniques de construction avec les matériaux locaux	Rapport DD-HDU/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES			
Pour R1 : L'urbanisation de la ville est améliorée	Pour R2 : La Commune est plus propre	Pour R3 : La voirie est réhabiliter et renforcer	Pour R4 : La qualité de l'habitat est améliorée
1.1- Elaboration du plan d'occupation des sols dans les villes de Godola et de Dogba (02X20 000 000= 40 000 000frs)	2.1- Mise en place d'un service de collecte des ordures dans les principales villes (3X 25 000 000= 75 000 000 frs)	3.1- Bitumage de principaux axes des espaces urbains (axe Hôpital de District-Brigade de Gendarmerie - sous-préfecture 5km) (1 X 10 000 000 000 = 10 000 000 000 frs)	4.1- Sensibilisation des populations sur la nécessité de l'obtention des permis de construire (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.2- Validation du POS de la ville de Méri par le Conseil municipal (01X 5 000 000= 5 000 000frs)			
1.3- Vialisation des quartiers (ZOP, Méri, Gouma, Maksal, Kélékeï, ...) (1 X 200 000 000 = 200 000 000 frs)	2.2- Mise en place des bacs à ordures dans tous les lieux publics (1X10 000 000= 10 000 000 frs)	3.2- Reprofilage des axes secondaires (axe marché lycée de Meri, axe marché lycée technique de Meri, axe marché – prison, axe marché lycée de Godola, axe marché CETIC de Godola) (1 X 500 000 000 = 500 000 000 frs)	4.2- Sensibilisation des populations sur les techniques de construction de la MIPROMALO (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.4- Création de 05 lotissements communaux deux à Méri, 02 à Godola, 01 à Dogba (PM)	2.3- Mise en place des comités d'hygiène et de salubrité dans tous les quartiers de Méri, Godola, Dogba (1X5 000 000= 5 000 000 frs)	3.4- Construction des ouvrages d'assainissement sur les principaux axes (1 X 200 000 000 = 200 000 000 frs)	4.3- Acquisition de 20 presses parpaings et formation de 40 relais communautaires aux techniques de construction de la MIPROMALO (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)
1.5- Création des points de loisirs (bancs publics à Méri, Godola, et à Douroum) (03 X 5 000 000= 15 000 000frs)			
1.6- Construction d'une tribune à Godola et à Douroum (02X20 000 000= 40 000 000frs)	2.4- Construction des toilettes publiques dans tous les édifices publics (Administrations, Ecoles, ...) les Marchés, les grands carrefours, ...) (PM)	3.5- Stabilisation des berges du mayo Balit traversant la ville de Méri (1 X 1 000 000 000 = 1 000 000 000 frs)	4.4- Construction de 500 logements sociaux dans la Commune (1 X 1 000 000 000 = 1 000 000 000 frs)
1.7- Ouverture de la route Lycée de Méri-Dispensaire Catholique (en passant par le lycée technique) 6km (06X8 000 000= 48 000 000frs)			
1.8 : Rechargement et compactage: SAR SM-Quartier abattoir 2km Brigade de Méri-Lycée 3km (05X10 000 000= 50 000 000frs)			
398 000 000 frs	90 000 000frs	11 700 000 000 frs	1 030 000 000 frs
Total estimatif			12 146 000 000 frs

Cadre logique 10 : Forêt et faune**Problème ; Faible préservation de la Forêt et de la Faune**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Proportion d'écosystèmes réhabilités Niveau d'augmentation des surfaces reboisées	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia
Objectif global	Améliorer la préservation de la forêt et de la faune	Degré d'écosystèmes réhabilités Niveau d'augmentation des surfaces reboisées	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer la préservation des ressources forestières et fauniques	Niveau de préservation ressources forestières et fauniques	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia
	OS2 : Améliorer le couvert végétal	Plan de reboisement	Rapport DD-FOF/Dia	La coupe de bois et élagage des arbres est réglementée et applicable	Baisse de la coupe abusive du bois de chauffe	Protocole de gestion du couvert végétal
	OS3 : Réintroduire quelques espèces fauniques	Nombre d'espèces introduites	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia
Résultats	R1 : Les ressources forestières et fauniques sont préservées	Niveau de préservation ressources forestières et fauniques	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia
	R2 : Le couvert végétal est régénéré	Plan de reboisement	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia
	R3 : Certaines espèces sont réintroduites	Nombre d'espèces introduites	Rapport DD-FOF/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières et fauniques	Nombre d'appuis déployés	Rapport DD-FOF/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES					
Pour R1 : Les ressources forestières et fauniques sont préservées		Pour R2 : Le couvert végétal est régénéré		Pour R3 : Certaines espèces sont réintroduites	
1.1-Sensibilisation des populations sur les dangers d'une coupe abusive de bois (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)		2.1 Elaboration d'un plan de reboisement de la Commune par un partenariat public/privé (en lien avec le programme national de reboisement) (1X 2 000 000 = 2 000 000 frs)		3.1- Réintroduction de certaines espèces fauniques dans les différentes forêts créées (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)	
1.2- Intensification des contrôles dans les zones fortement dégarnies (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)		2.2 Réalisation d'une pépinière communale de 100 000 plants (1X 5 000 000 =5 000 000 frs)			
1.3- Interdiction de couper les arbres dans les villages fortement dégarnies (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)		2.3- Encouragement des populations à la pratique de l'agroforesterie (plantation des Faidherbia dans les champs de saison de pluie, des haies vives avec des espèces fourragères telles que Acacias Nilotica, ..) (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)		3.2- Vulgarisation de l'élevage non conventionnel (rat géant, Aulacodes, ...) (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	
1.4 Plaidoyer pour l'affectation de 10 nouveaux personnels (1X 500 000 = 500 000 frs)		2.4- Promotion des arbres fruitiers aux abords des mayo et des bas-fonds par l'appui à 50 promoteurs des vergers, soit 5 par canton (5 X 2 000 000 = 10 000 000 frs)			
1.5- Plaidoyer pour la création de deux nouveaux postes de contrôles forestiers (1 X 500 000 = 500 000 frs)		2.5- Création de 02 forêts communautaires dans la Commune (2 X 50 000 000 = 100 000 000 frs)			
1.6 Plaidoyer pour l'acquisition de 05 motos tout terrain (5 X 2 500 000 = 12 500 000 frs)					
36 500 000 frs		127 000 000 frs		60 000 000 frs	
Total estimatif					223 000 000 frs

Cadre logique 11 : Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre**Problème : Faible encadrement des populations par les administrations**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Promouvoir efficacement le développement économique, social, sanitaire, culturel et sportif des populations	Les citoyens sont satisfaits des prestations des institutions	Rapport Préfet Diamaré Enquêtes	Toutes les actions concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations	Niveau de vie des populations	Rapport Préfet Diamaré
Objectif global	Améliorer l'encadrement des populations par les administratifs	Les citoyens sont satisfaits des prestations des institutions	Rapport Préfet Diamaré Enquêtes	Toutes les actions concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations	Niveau de vie des populations	Rapport Préfet Diamaré
Objectifs spécifiques	OS1 : Réduire les dysfonctionnements au niveau de l'Etat civil:	Nombre des actes légaux	Rapport Préfet Diamaré	Le système d'Etat civil est maîtrisé	% des populations ayant accès au service	Rapport Préfet Diamaré
	OS2 : Améliorer la sécurisation des biens et des personnes	Degré de sécurisation des biens et des personnes	Rapport Préfet Diamaré	La menace "Boko Haram" est maîtrisée	Niveau de sérénité des populations de la Commune	Rapport Préfet Diamaré
	OS3 : Améliorer la gestion des catastrophes	Niveau de résilience des populations	Rapport Préfet Diamaré	La structure de gestion des catastrophes du MINATD est active	Les mesures prises par la structure de gestion des catastrophes	Rapport Préfet Diamaré
	OS4 : Améliorer le cadre infrastructurel et le service administratif	Qualité des délégations à tous les niveaux	Rapport Préfet Diamaré	L'Etat appuie l'amélioration des infrastructures	Nombre d'appuis	Rapport Préfet Diamaré
Résultats	R1 : Les dysfonctionnements des centres d'état civil sont réduits	Nombre des actes légaux	Rapport Préfet Diamaré	Le système d'Etat civil est maîtrisé	% des populations ayant accès au service	Rapport Préfet Diamaré
	R2 : La sécurisation des biens et des personnes est améliorée	Degré de sécurisation des biens et des personnes	Rapport Préfet Diamaré	La menace "Boko Haram" est maîtrisée	Niveau de sérénité des populations de la Commune	Rapport Préfet Diamaré
	R3 : La gestion des catastrophes est améliorée	Niveau de résilience des populations	Rapport Préfet Diamaré	La structure de gestion des catastrophes du MINATD est active	Les mesures prises par la structure de gestion des catastrophes	Rapport Préfet Diamaré
	R.3 : Le personnel de l'Etat travaille dans un cadre adéquat	Nombre de nouvelles infrastructures construites	Rapport Préfet Diamaré	L'Etat appuie l'amélioration des infrastructures	Nombre d'appuis	Rapport Préfet Diamaré

ACTIVITES			
Pour R1 : Les dysfonctionnements des centres d'état civil sont réduits	Pour R2 : La sécurisation des biens et des personnes est améliorée	Pour R3 : La gestion des catastrophes est améliorée	Pour R4 : Le personnel de l'Etat travaille dans un cadre adéquat
1.1- Création et équipement de 10 centres secondaires dans chaque canton (10 X 500 000 = 5 000 000 frs)	2.1- Sensibilisation des populations sur les dangers à s'associer aux terroristes et à la collaboration active avec les forces de maintien de l'ordre et de défense 20 X 500 000 = 10 000 000 frs)	3.1- Identification de tous les types de risques et les sites à risques dans la Commune de MERI ; (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.1- Construction des délégations d'arrondissement des services administratifs qui n'en disposent pas (PM)
1.2- Sensibilisation des secrétaires d'Etat civil sur la protection et le respect de la "nationalité camerounaise" (1x 2 000 000=2 000 000 FCFA)	2.2- Sensibilisation du personnel administratif à l'éthique professionnel (1 X 500 000 = 500 000 frs)	3.2- Sécurisation des sites à risque identifiés dans la Commune de Méri (1 X 200 000 000 = 200 000 000 frs)	4.2- Réhabilitation des délégations en état de décrépitude (PM)
1.3- Mise en place d'une passerelle entre les accoucheuses traditionnelles et les centres d'Etat civil (10 X 500 000 = 5000 000 frs)	2.3- Sensibilisation de certains agents des forces de maintien de l'ordre et de défense sur la nécessité d'éviter les abus et la rapacité (1 X 500 000 = 500 000 frs)	3.3- Mise en place du système d'alerte aux calamités naturelles (1 X 500 000 = 500 000 frs)	4.3- Construction des logements d'astreinte pour le personnel de l'Etat qui en a le droit (PM)
1.4- Organisation de 02 séances collectives d'audiences foraines en vu de la délivrance de jugements supplétifs d'acte de naissance; (2 X 1 000 000 = 2 000 000 frs)	2.4- Redynamisation des comités de vigilance défaillants dans les quartiers et dans les villages (22 X 1 000 000 = 22 000 000 frs)	3.4- Sensibilisation des populations sur les gestes à faire et à ne pas faire en cas de catastrophe (inondation, éboulement, sécheresse, ...); (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.4- Equipement de la plus part des services administratifs (PM)
	2.5- Renforcement des comités de vigilances en matériels de travail (20 X 100 000 = 2 000 000 frs)		4.5- Organisation de 02 séminaires annuels sur la problématique de la bonne gouvernance (2X 2 000 000= 4 000 000)
9 500 000frs	135 000 000 frs	210 500 000 frs	3 000 000frs
Total estimatif			358 000 000 frs

Cadre logique 11' : Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre (Institution Communale)
Problème : Faible qualité des services communaux

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Promouvoir efficacement le développement économique, social, sanitaire, culturel et sportif des populations	Degré de développement économique, social, sanitaire, culturel et sportif des populations	Rapports du MINATD Rapports des services communaux	Les mécanismes de la décentralisation sont mises en place	Niveau du transfert des compétences	Rapports du MINATD Rapports des services communaux
Objectif global	Accroître les performances communales afin d'améliorer l'image de marque de la Commune	Qualité et quantité du personnel Niveau des recettes collectées Niveau de gestion du patrimoine Types des relations	Rapports des services communaux Enquêtes	Les appuis divers sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapports du MINATD Rapports des services communaux
Objectifs spécifiques	OS1 : Renforcer les capacités institutionnelles de la mairie	Délais de traitement des dossiers Qualité et quantité du personnel	Archive Commune	L'organigramme est respecté	Nombre de services mis en place	Rapports des services communaux
	OS2 : Améliorer la sécurisation des recettes de la commune	Niveau des recettes collectées	Rapports des services communaux Enquêtes	L'assiette fiscale est connue	Nombre de nouveaux contribuables	Rapports des services communaux
	OS3 : Améliorer la gestion du patrimoine communal	Tableau des amortissements	Rapports des services communaux Enquêtes	Un responsable de la gestion du patrimoine est mis en place	Le poste occupé	Rapports des services communaux
	OS4 : Mise sur pied d'une stratégie de communication pouvant attirer les partenaires	Types de relations	Rapports des services communaux Enquêtes	Le cadre juridique est respecté	Les textes sur la décentralisation	Rapports des services communaux
Résultats (Axes stratégiques)	R.1 : Les capacités institutionnelles de la mairie sont renforcées	Délais de traitement des dossiers Qualité et quantité du personnel	Archive Commune	L'organigramme est respecté	Nombre de services mis en place	Rapports des services communaux
	R.2 : Les ressources financières de la commune sont améliorées	Niveau des recettes collectées	Rapports des services communaux Enquêtes	L'assiette fiscale est connue	Nombre de nouveaux contribuables	Rapports des services communaux
	R.3 : La gestion du patrimoine est améliorée	Tableau des amortissements	Rapports des services communaux Enquêtes	Un responsable de la gestion du patrimoine est mis en place	Le poste occupé	Rapports des services communaux
	R.4 : La Commune multiplie des partenariats et des jumelages	Nombre de partenariats et de jumelages	Rapports des services communaux Enquêtes	Le cadre juridique est respecté	Les textes sur la décentralisation	Rapports des services communaux

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES			
Pour R 1 : Les capacités institutionnelles de la mairie sont renforcées	Pour R2 : Les ressources financières de la commune sont améliorées	Pour R 3 : La gestion du patrimoine est améliorée	Pour R 4 : La Commune multiplie des partenariats et des jumelages
1.1-Elaboration d'un plan de recrutement respectant les profils des postes à pourvoir (1 X 50 000 = 50 000 frs)	2.1 Restructuration du service de recouvrement des recettes (1 X 50 000 = 50 000 frs)	3.1- Acquisition des engins lourds de travaux publics (01 pelleteuse, 02 bennes, 01 nivelleuse) (1 X 250 000 000 = 250 000 000 frs)	4.1- Création d'un site web régulièrement renseigné par un journaliste ou un agent formé (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.2 Elaboration d'un plan de formation et de recyclage des conseillers et du personnel communal (1 X 500 000= 500 000 frs)	2.2- Formation de l'exécutif, du receveur et du cadre financier sur les procédures de sécurisation des recettes (1 X 500 000 = 500 000 frs)	3.2- Acquisition de 05 bus pour le transport en commun (5 X 30 000 000 = 150 000 000 frs)	4.2- Production des prospectus sur les grandes réalisations de la commune et sur les ambitions de la commune (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.3- Elaboration d'un nouveau organigramme type pour la Commune de Meri (SG)	2.3- Réduction des délais de recouvrement des taxes perçus par les perceuteurs des recettes (1 X 500 000 = 500 000 frs)	3.3- Instauration du système de bail pour la gestion du patrimoine de la Commune (1 X 500 000 = 500 000 frs)	4.3- Création d'un bulletin trimestre d'information avec l'appui du PNDP (PM)
1.4- Instauration des cahiers de contrôle de présence par service (SG)	2.4 Elaboration d'un cahier de charge d'un perceuteur (1 X 50 000 = 50 000frs)	3.4 Extension de l'hôtel de ville (1X 50 000 000 = 50 000 000 frs)	4.4- Organisation des voyages d'échange pour les membres de l'exécutif municipal (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.5- Elaboration des cahiers de charges par service et par personnel (SG)	2.5 Mise en place d'un système de suivi et évaluation des recouvrements des recettes (01 X 500 000 = 500 000 frs)	3.5 Elaboration du logo de la Commune (1 X 500 000 = 500 000 frs)	
1.6 Organisation mensuelle des réunions du personnel (SG)	2.6- Mise en place d'une brigade de recouvrement (01 X 500 000 = 500 000 frs)		
1.7 Instauration du suivi-évaluation des services et du personnel (SG)			
1.8- Redynamisation du service d'hygiène (SG)			
550 000	2 100 000	451 000 000	15 500 000
Total estimatif			469 150 000

Cadre logique 12 : Enseignement supérieur**Problème : Difficultés d'accès aux enseignements de qualité**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Améliorer l'accès équitable de tous les enfants en âge scolaire dans l'enseignement supérieur	Nombre des étudiants dans les Universités; Nombre de nouveau de nouveaux établissements universitaires publics et privés créés	Rapport Recteur UMA	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les étudiants dans leur étude	Nombre d'appui déployé	Rapport Recteur UMA
Objectif global	Améliorer l'accès aux enseignements de qualité	Qualité des enseignements	Rapport Recteur UMA Sondages	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les étudiants dans leur étude	Nombre d'appui déployé	Rapport Recteur UMA
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer les conditions de vie de l'étudiant	Nombre de facilités mises à la disposition des étudiants	Rapport Recteur UMA	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les étudiants dans leur étude	Nombre d'appui déployé	Rapport Recteur UMA
Résultats	R1 : Les conditions de vie de l'étudiant sont améliorées	Nombre de facilités mises à la disposition des étudiants	Rapport Recteur UMA	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les étudiants dans leur étude	Nombre d'appui déployé	Rapport Recteur UMA
ACTIVITES						
Pour R1 : Les conditions de vie de l'étudiant sont améliorées						
1.1- Appuis en bourses d'études aux étudiants originaires de la Commune de Méri (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)						
1.2- Sensibilisation Acquisition de 04 bus pour le transport des étudiants habitant à Méri (04 X 25 000 000 = 100 000 000 frs)						
1.3- Organisation des stages de vacances pour jeunes étudiants originaires de la Commune de Méri (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)						
1.4- Construction de 02 minis cités pour les étudiants originaires de cette Commune (2 X 50 000 000 = 100 000 000 frs)						
220 000 000 frs						
Total estimatif		220 000 000 frs				

Cadre logique 13 : Communication**Problème : Difficultés d'accès à la communication institutionnelle**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les infrastructures de communication pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable	Niveau d'amélioration de l'accès de la population à l'information institutionnelle	Rapports DD- COM	Le cadre juridique est respecté	Nombre d'intervention du conseil de la communication	Rapports DD- COM
Objectif global	OS1 : Promouvoir l'amélioration de l'accès des populations locales à l'information institutionnelle	Nombre de personnes ayant accès à l'information institutionnelle	Rapports DD- COM	Le cadre juridique est respecté	Nombre d'intervention du conseil de la communication	Rapports DD- COM
Résultats	R1 : L'accès des populations locales à l'information institutionnelle est amélioré	Nombre de personnes ayant accès à l'information institutionnelle	Rapports DD- COM	Le cadre juridique est respecté	Nombre d'intervention du conseil de la communication	Rapports DD- COM
Activités						
Pour R1 : L'accès des populations locales à l'information institutionnelle est amélioré						
1.1. Plaidoyer pour la Création, Construction et l'Equipement d'une radio communautaire à Méri (1x 500 000=500 000 FCFA)						
1.2 Plaidoyer pour la multiplication des programmes inter actif en langues locales à la CRTV Maroua (1x 500 000=500 000 FCFA)						
1.3- Mise en place d'un bulletin d'information communale (PNDP) (PM)						
1.4- Mise en place d'une bibliothèque communale (1x 25 000 000=25 000 000 FCFA)						
1.5- Ravitaillement progressif de la bibliothèque communale en journaux (1x 5 000 000=5 000 000 FCFA)						
1.6- Installation des babilards pour affichage dans les lamidats (1x 2 000 000=2 000 000 FCFA)						
1.7- Recrutement d'un chargé de communication à la Commune (1x 5 000 000=5 000 000 FCFA)						
1.8- Recrutement d'un chargé de communication dans chaque canton (1x 5 000 000=5 000 000 FCFA)						
Total estimatif						205 000 000 F CFA

Cadre logique 14 : Travaux publics**Problème : Mauvais état des routes et des ouvrages de franchissement**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Améliorer la pérennité du patrimoine de l'Etat	Taux d'accroissement du trafic routier Niveau de désenclavement des villages	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
Objectif global	Améliorer l'état des routes et des ouvrages de franchissement	Niveau/taux d'accroissement des routes praticables en toute saison	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer la qualité des ouvrages	Nombre de linéaire de route réhabilité	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
	OS2 : Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et d'assainissement	Etat des ouvrages	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
	OS3 : Améliorer la protection du patrimoine routier	Etat du patrimoine routier	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
Résultats	R.1 : La qualité des ouvrages est améliorée	Nombre de linéaire de route réhabilité	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
	R.2 : L'état des ouvrages de franchissement et d'assainissement est amélioré	Etat des ouvrages	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP
	R.3 : Le patrimoine routier est préservé	Etat du patrimoine routier	Rapport d'activités DD TP	Appuis de divers partenaires sont déployés	Nombre d'appuis	Rapport d'activités DD TP

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : La qualité des ouvrages est améliorée	Pour R2 : L'état des ouvrages de franchissement est amélioré	Pour R3 : Le patrimoine routier est préservé
1.1 Ouverture des routes : Mogodom-Dangar-Houloum 17 km Rond point Douroum-Zop (en passant par Maksal) 20km Guivel-Foula-Zouval 15km (52 X 8 000 000= 416 000 000 frs)	2.1 Construction d'un radier sur l'axe principal du lycée de Meri (1 X 20 000 000= 20 000 000 frs)	3.1 Création des comités d'entretien des routes dans chaque village et quartier (22 x 1 000 000= 22 000 000 frs)
1.2- Bitumage de l'axe Tchéré-Meri (36 km) (1X 5 000 000 000= 5 000 000 000 frs)	2.2 Construction d'un ouvrage de franchissement sur l'axe Pont Makabaye-Katoual (mayo Tsanaga) (03X 50 000 000= 150 000 000 frs)	3.2- Dotation des comités d'entretien en petit matériel de travail (matériel HIMO); (22 X 100 000= 2 2000 000frs)
1.3 Reprofilage des axes : - Meri-Godola - Meri-Ouazzang- Maroua (80 km) ; - Méri-Douroum 15 km ; - Douleck-Méri 12 km ; - Djébé-Godola 15km - Zala-Maroua (1X 1 000 000 000= 1 000 000 000 frs)	2.3 Construction d'un ouvrage d'assainissement : 01 à Doulek sur 2 km (1 X 20 000 000= 20 000 000 frs)	3.3- Entretien régulier de 80 km de routes non bitumées de la Commune (80 X 1 000 000= 80 0000 000frs)
1.4 Réhabilitation de la nationale N°1 (tronçon de Méri sur 16 km) (1X 5 000 000 000= 5 000 000 000 frs)	2.4 Construction des drains à Dogba Maliki vers le mayo Ranéwo (1 X 50 000 000= 50 000 000 frs)	3.4-Signature de contrats d'entretien des routes de la Commune avec les entreprises de BTP (1 X 1 000 000= 1 000 000frs)
1.5 Rechargement et compactage des routes Mikiri-Doulek (4 km) Kalio-Douroum-Douvangar 12km Tchéré-Dogba 6km EP Mbozo-Ouazzang 8km Rond poind Douroum-Ngomenblay 10km (40 X 10 000 000= 400 000 000 frs)	2.5 Construction des ouvrages de franchissements : 02 Dangatak ; 02 Doulek ; 02 Foulah ; 01 Douvangar ; 01 à Mikiri ; 01 Tapadam ; 03 à Tchabawol ; 01 Zala Foulbé ; 01 Zala ; 02 à Zouvol ; 01 à Goli ; 02 à Djébé (1 X 1 000 000 000= 1 000 000 000 frs)	3.5 Construction des barrières de pluies sur les principaux axes routiers de la Commune (10 X 1 000 000= 10 000 000frs)
11 816 000 000 frs	1 240 000 000 frs	115 200 000 frs
Coût total		13161 200 000 frs

Cadre logique 15 : Transports**Problème : Difficulté de circulation des personnes et des biens**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les infrastructures de transport pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable	Degré de développement des infrastructures	Rapport DD-Transport/Dia	Les infrastructures de transport sont développées pour un transport fluide et aisément	Taux d'aménagement des infrastructures	Rapport DD-Transport/Dia
Objectif global	Améliorer la circulation personnes et des biens dans l'espace communal	Fluidité du trafic	Rapport DD-Transport/Dia	Les infrastructures nécessaires facilitent cette fluidité	Qualité des infrastructures	Rapport DD-Transport/Dia Enquêtes
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer les infrastructures de transport	Qualité et quantité des infrastructures de transport	Rapport DD-Transport/Dia	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-Transport/Dia
	OS2 : Renforcer la sécurité routière	Nombre d'accidents de la route Nombre d'infractions	Rapport DD-Transport/Dia	La sécurité est renforcée pour une réduction des accidents de route	Faible taux d'accident de la route	Rapport DD-Transport/Dia et des FMO
	OS3 : Réorganiser le secteur du transport	Niveau d'organisation du secteur	Rapport DD-Transport/Dia Enquêtes	La situation sécuritaire est maîtrisée	Nombre d'initiatives montées	Rapports FMO
Résultats	R1 : L'état des infrastructures et des routes existantes sont améliorés	Nombre d'infrastructures construites	Rapport DD-Transport/Dia	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-Transport/Dia
	R2 : La sécurité dans le transport est renforcée	Niveau de renforcement de la sécurité	Rapport DD-Transport/Dia	La sécurité est renforcée pour une réduction des accidents de route	Faible taux d'accident de la route	Rapport DD-Transport/Dia et des FMO
	R3 : Le secteur des transports est réorganisé	Niveau d'organisation du secteur	Rapport DD-Transport/Dia Enquêtes	La situation sécuritaire est maîtrisée	Nombre d'initiatives montées	Rapports FMO

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : L'état des infrastructures et des routes existantes sont améliorés	Pour R2 : La sécurité dans le transport est renforcée	Pour R3 : L'insécurité dans le transport
1.1- Construction de 02 gares routières : Meri et Godola (2X 15 000 000 = 30 000 000frs)	2.1- Organisation de 05 campagnes de sensibilisation sur le code de la route (5X 2 000 000 = 10 000 000 frs)	3.1- Renouvellement annuel du fichier des exploitants de motos taxi (1 X 500 000= 500 000 frs)
1.2- Marquage de façon visible du parc de stationnement des véhicules dans la ville de Méri et à Godola (1X10 000 000= 10 000 000 frs)	2.2- Production des tracts et des affiches sur la sécurité routière (1X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	3.2- L'application de la décision sur le port obligatoire de chasuble (1 X 500 000 = 500 000 frs)
1.3- Délimitation des parcs de stationnement des motos taxi (1X 2 000 000= 2 000 000 frs)	2.3- Plaidoyer auprès des autos école pour l'organisation de 02 campagnes de formation des jeunes à la conduite motos et autos à Méri (1X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	3.3- Sensibilisation des exploitants des motos sur la nécessité de se conformer à la réglementation (1X 1 000 000 = 1 000 000 frs)
1.4- Construction des parkings pour stationnement des gros porteurs à Godola sur la nationale N°1 (2X 20 000 000= 40 000 000 frs)	2.4- Construction des ralentisseurs de vitesse à proximité des écoles et des marchés (20 X 1 000 000 = 20 000 000 frs)	3.4- Organisation de 02 campagnes de répression des usagers sans permis, sans plaques CEMAC (2 X 500 000 = 1 000 000 frs)
82 000 000 frs	41 000 000 frs	3 500 000 frs
Coût total		126 500 000 frs

Cadre logique 16 : Postes et Télécommunication

Problème : Difficultés d'accès aux NTIC

Stratégie		Indicateurs par niveaux de stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les infrastructures de poste et de télécommunication pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable	Niveau d'accroissement de l'accès aux services postaux et de télécommunications	Rapport MINPOSTEL	Les conditions énergétiques favorisent l'implantation des infrastructures de télécommunication	Taux de couverture énergétique	Rapport MINPOSTEL
Objectif global	Améliorer les services de poste et télécommunication	Niveau/taux d'accroissement des villages et populations ayant accès au NTIC	Rapport MINPOSTEL	Les conditions énergétiques favorisent l'implantation des infrastructures de télécommunication	Taux de couverture énergétique	Rapport MINPOSTEL
Objectifs spécifiques	OS1 : Réduire les perturbations du réseau	Qualité de la communication	Rapport MINPOSTEL	Les investissements nécessaires ont été réalisés en amont	Niveau des investissements des opérateurs	Rapport MINPOSTEL
	OS2 : Faciliter l'accès à internet pour les populations rurales	Niveau d'utilisation d'internet dans le milieu rural	Rapport MINPOSTEL	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport MINPOSTEL
	OS3 : Vulgariser les services de la CAMPOST	Nouvelles offres de la CAMPOST	Rapport MINPOSTEL	Les nouvelles offres sont adaptées à l'évolution actuelle	Niveau d'adhésion des clients	Rapport MINPOSTEL
Résultats	R1 : La communication est fluide	Qualité de la communication	Rapport MINPOSTEL	Les investissements nécessaires ont été réalisés en amont	Niveau des investissements des opérateurs	Rapport MINPOSTEL
	Les coûts des communications sont considérablement réduits	Niveau des prix par rapport aux charges des opérateurs	Rapport MINPOSTEL	Les conditions énergétiques favorisent l'implantation des infrastructures de télécommunication	Taux de couverture énergétique	Rapport MINPOSTEL
	L'accès à internet est facilité pour les populations rurales	Niveau d'utilisation d'internet dans le milieu rural	Rapport MINPOSTEL	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport MINPOSTEL
	Les services postaux sont vulgarisés	Nouvelles offres de la CAMPOST	Rapport MINPOSTEL	Les nouvelles offres sont adaptées à l'évolution actuelle	Niveau d'adhésion des clients	Rapport MINPOSTEL

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : La communication est fluide	Pour R3 : L'accès à internet est facilité pour les populations rurales	Pour R4 : Les services postaux sont vulgarisés
1.1 Plaidoyer pour l'adaptation des équipements des opérateurs du secteur à la technologie 4G (1X 500000= 500 000)	3.1 Construction d'un télé centre communautaire dans la Commune (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)	3.1 Adaptation des services de la CAMPOST à la nouvelle donne (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)
1.2- Plaidoyer pour le renforcement des antennes relais de tous les opérateurs de téléphonie mobile (1X 500 000= 500 000)	3.2 Mise en place des mesures incitatives lors de l'ouverture des cybers café à Godola (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	3.2 Vulgarisation du service de transfert MELO par la baisse des frais d'envoi (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
1.3- Installation de nouvelles antennes relais dans les villages non couverts (5X 50 000 000= 250 000 000)	3.3 Organisation des campagnes de formation des jeunes aux NTIC (2 X 5 000 000 = 10 000 000 frs)	3.3- Organisation des campagnes publicitaires de CAMPOST au niveau local (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs) 3.4- Plaidoyer pour la réduction des coûts de transport des colis et courriers par CAMPOST (1 X 500 000 = 500 000)
251 000 000 frs	62 000 000 frs	20 500 000 frs
Coût total		333 500 000 frs

Cadre logique 17 : Affaires sociales**Problèmes : Difficultés d'épanouissement des personnes handicapées et indigentes**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Promouvoir la solidarité nationale et résorber les disparités les plus flagrantes de la couche vulnérable afin de préserver la paix sociale	Niveau de régression de l'indigence et de la vulnérabilité chez les personnes vulnérables	Rapport DD-AS/Dia	Les appuis divers sont disponibles	Nombre d'appuis	Rapport DD-AS/Dia
Objectif global	Promouvoir l'épanouissement des personnes handicapées et indigentes	Niveau/taux d'accroissement des personnes vulnérables bénéficiant d'un encadrement	Rapport DD-AS/Dia	Les personnes vulnérables ont une prise en charge satisfaisante	Niveau d'appui à la couche vulnérable	Rapport DD-AS/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'encadrement des personnes vulnérables	Niveau de prise en charge des personnes vulnérables	Rapport DD-AS/Dia	Les personnes handicapées et indigentes ont une bonne prise en charge	Niveau d'appui à la couche vulnérable	Rapport DD-AS/Dia
	OS2 : Réduire la dépendance des personnes handicapées	Degré d'implication dans le tissu de l'économie locale	Rapport DD-AS/Dia	Les formations adéquates ont été dispensées	Nombre de vulnérables installés et ayant été formés	Rapport DD-AS/Dia
	OS3 : Faciliter l'mobilité des personnes atteintes de certains types de handicap	Niveau d'indépendance des handicapés	Rapport DD-AS/Dia	Les appuis sont accordés aux personnes handicapées	Nombre d'appareillage de déplacement octroyés	Rapport DD-AS/Dia
Résultats	R1 : L'encadrement des personnes vulnérables est amélioré	- Des appuis divers donnés ; - Des centres d'accueil construits et renforcés ;	Rapport DD-AS/Dia	Les personnes handicapées et indigentes ont une bonne prise en charge	Niveau d'appui à la couche vulnérable	Rapport DD-AS/Dia
	R2 : Les personnes vulnérables se sentent intégrées dans la société	-Nombre des AGR montées des personnes vulnérables	Rapport DD-AS/Dia	Les formations adéquates ont été dispensées	Nombre de personnes vulnérables installés et ayant été formés	Rapport DD-AS/Dia
	R3 : Les personnes atteintes de certains types de handicap sont pris en charge	-Nombre de personnes handicapées ayant bénéficiés des appareillages	Rapport DD-AS/Dia	Les appuis sont accordés aux personnes handicapées	Nombre d'appareillage octroyé	Rapport DD-AS/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : L'encadrement des personnes vulnérable est amélioré	Pour R2 : Les personnes vulnérables se sentent intégrées dans la société	Pour R3 : Les personnes atteintes de certains types de vulnérabilité sont pris en charge
1.1- Construction de 01 centre d'encadrement (01 centre d'accueil des enfants de la rue et orphelins) à Méri (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)	2.1- Subvention des activités génératrices de revenus de 500 personnes vivant avec un handicap (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)	3.1- Aménagement les rampes d'accès dans les structures publiques (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)
1.2- Plaidoyer pour l'affectation du personnel qualifié dans ce centre (1 X 500 000 = 500 000 frs)	2.2- Aides et secours à 500 personnes vulnérables dans la Commune de Méri (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)	3.2- Appui des personnes handicapées en appareillages (24 chaises roulantes, 33 béquilles, 12 lunettes optiques, 24 cannes blanches) (1X 20 000 000 = 20 000 000 frs)
1.3- Mise à disposition des personnes handicapées des cartes nationales d'invalidité (1 X 500 000 = 500 000 frs)	2.4- Appui à l'alimentation de personnes vivant avec le VIH/SIDA (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)	3.3- Appui à la scolarisation des enfants vulnérables (1 X 500 000 = 500 000 frs)
	2.5- Appui en 12 matériels d'audition aux personnes malentendantes (12 X10 000=120 000 frs)	3.4- Sensibilisation des enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés, indigents, des parents et des administrations sur l'exemption des frais exigibles au niveau du secondaire (10 X 100 000 = 1 000 000 frs)
	2.6- Création d'une association par type de vulnérabilité (10 X 500 000 = 5 000 000 frs)	
	2.7- Appui à la réinsertion sociale des mineurs post-incarcérés et des enfants de la rue par la mise en place des programmes spécialisés (Formations aux petits métiers, Scolarisation) (1 X 25 000 000 = 25 000 000 frs)	
	2.8- Accompagnement dans la réinsertion des enfants de la rue dans leur famille ou dans les familles d'accueil (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	
	2.9- Mise en place d'une structure chargée de l'identification et de la répression des violences faites aux enfants (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	
51 000 000 frs	115 120 000 frs	71 500 000 frs
Coût total		237 620 000 frs

Cadre logique 18 : Promotion de la femme et de la famille**Problème : Faible épanouissement de la femme et de la famille**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Promouvoir l'épanouissement de la cellule familiale et la participation communautaire	Degré d'épanouissement de la cellule familiale	Rapport DD-PROFF/Dia	Les tabous religieux et traditionnels sont abandonnés	Considération du statut de femme dans les milieux de vie	Rapport DD-PROFF/Dia
Objectif global	Améliorer l'épanouissement de la femme et de la jeune fille	Degré d'implication de la femme dans le développement de la famille et dans l'économie locale	Rapport DD-PROFF/Dia	Les tabous religieux et traditionnels sont abandonnés	Considération du statut de femme dans les milieux de vie	Rapport DD-PROFF/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Assurer la promotion du bien être de la femme et de la famille	Degré de structuration des femmes Niveau des capacités managériales des femmes	Rapport DD-PROFF/Dia	La femme et de la jeune fille sont bien encadrées	Degré d'encadrement de la femme et de la jeune fille	Rapport DD-PROFF/Dia
	OS2 : Améliorer la stabilité des familles	Nombre de répudiation et de divorces à la baisse	Rapport DD-PROFF/Dia	Les tabous religieux et traditionnels sont abandonnés	Considération du statut de femme dans les milieux de vie	Rapport DD-PROFF/Dia
Résultats	R1 : Les femmes sont plus épanouies	Niveau d'intégration des femmes dans le circuit économique	Rapport DD-PROFF/Dia	Les tabous religieux et traditionnels sont abandonnés	Considération du statut de femme dans les milieux de vie	Rapport DD-PROFF/Dia
	R.2 : La stabilité des familles est garantie	Nombre de répudiation et de divorces à la baisse	Rapport DD-PROFF/Dia	Les tabous religieux et traditionnels sont abandonnés	Considération du statut de femme dans les milieux de vie	Rapport DD-PROFF/Dia

ACTIVITES	
Pour R1 : Les femmes sont plus épanouies	Pour R2 : La stabilité des familles est garantie
1.1- Création/redynamisation de centres d'alphabétisation des adultes dans les 10 cantons (10 X 500 000 = 5 000 000 frs)	2.1 : Plaidoyer auprès des autorités pour l'organisation des campagnes d'officialisation des mariages coutumiers (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)
1.2- Sensibilisation des familles sur l'obligation des parents d'inscrire les jeunes filles à l'école (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	
1.3- Intensification de la lutte contre la mortalité de la mère et de l'enfant par la sensibilisation sur les visites prénatales et le suivi du PEV (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	
1.4- Promotion de l'éducation de la jeune fille à travers la mise en place des prix d'excellence pour les filles méritantes (1X 5 000 000 = 5 000 000frs)	
1.5- Sensibilisation des parents pour la réhabilitation scolaire des filles-mères (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	2.2- Organisation de 02 cérémonies de mariages collectifs chaque année dans la Commune (2 X 15000 000 = 30 000 000 frs)
1.6- Redynamisation du réseau des femmes (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	
1.7- Renforcement des capacités managériales des femmes des GIC, associations locales et du réseau des femmes (22 X 500 000 = 11 000 000 frs)	
37 000 000 frs	31 000 000 frs
Coût total	68 000 000 frs

Cadre logique 19 : Jeunesse et éducation civique

Problème : Faible épanouissement des jeunes

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources					
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources				
Objectif supérieur	Augmenter l'offre et la qualité de la formation et de l'encadrement des jeunes	Faible taux de chômage de la population jeune Pourcentage de jeunes épanouis Comportements responsables des jeunes	Rapport DD-JEU/Dia	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-JEU/Dia				
Objectif global	Favoriser l'épanouissement des jeunes	Taux de réduction du chômage et de l'oisiveté	Rapport DD-JEU/Dia	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-JEU/Dia				
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer les conditions de vie des jeunes	Nombre d'appuis accordés aux jeunes	Rapport DD-JEU/Dia	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-JEU/Dia				
	OS2 : Renforcer le réarmement civique et moral chez les jeunes	Fréquence de sensibilisation par rapport aux actes d'incivisme	Rapport DD-JEU/Dia	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-JEU/Dia				
Résultats	R1 : Les jeunes sont plus épanouis	Taux d'épanouissement des jeunes	Rapport de sensibilisation	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-JEU/Dia				
	R2 : Les jeunes sont plus respectueux	Taux de réduction des actes d'incivisme	Rapport de formation	Les appuis nécessaires sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-JEU/Dia				
ACTIVITES										
Pour R1 : Les jeunes sont plus épanouis			Pour R2 : Les jeunes sont plus respectueux							
1.1- Construction et équipement d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes dans la Commune de Méri (1 X 70 000 000 = 70 000 000 frs)			2.1- Soutien des projets à caractère civique des jeunes (reboisement, salubrité, projets communautaires, stage de vacances) par an (4X 1 000 000 = 4 000 000 frs)							
1.2-Plaidoyer pour l'affectation de 02 cadres de jeunesse et d'animation à Méri; (1 X 500 000 = 500 000 frs)			2.2- Redynamisation du conseil communal des jeunes (motivation) (1 X 500 000 = 500 000 frs)							
1.3- Construction et équipement de la délégation de la jeunesse et éducation civique (1 X 35 000 000 = 35 000 000 frs)			2.3- Appui au conseil communal des jeunes (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)							
1.4- Construction de 3 foyers des jeunes en milieu rural (Doulek, Douroum et Dogba-Moulvoum) (03 X 20 000 000 = 60 000 000 frs)										
1.5 Appui à la structuration des jeunes en associations (01 association de jeunes par village) (22 X 100 000 = 2 200 000 frs)			2.4- Création des clubs d'éducation civique dans tous les villages (22 X 500 000= 11 000 000frs)							
1.6 Encadrement des jeunes par les équipes mobiles d'animation populaire, urbaine et rurale (EMAPUR) (orientation vers les financements PAJER-U, PIASSI et UNFPA) (22 X 500 000 = 11 000 000 frs)										
1.7 Création de 03 clubs de danse, de théâtre et d'orchestre des jeunes dans la Commune (03 X 500 000 = 1 500 000 frs)										
1.8 Soutien aux activités récréatives (excursions, soirées récréatives, etc.) des jeunes avant et pendant les vacances (03 X 500 000 = 1 500 000 frs)			26 000 000 frs							
181 700 000 frs										

Coût total	207 700 000 frs
------------	-----------------

Cadre logique 20 : Sport et éducation physique

Problème : Faible développement des activités sportives et de l'éducation physique

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les infrastructures sportives pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable	Taux d'accroissement des personnes pratiquant une activité physique et sportive	Rapport DD-SPORT/Dia	Les appuis divers sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-SPORT/Dia
Objectif global	Promouvoir le développement du sport et de l'éducation physique	Taux d'accroissement des personnes pratiquant une activité physique et sportive	Rapport DD-SPORT/Dia	Les appuis divers sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-SPORT/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer l'encadrement dans les sports et l'éducation physique	Nombre d'initiatives mises en place en faveur des sports et de l'éducation physique	Rapport DD-SPORT/Dia	Les appuis divers sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-SPORT/Dia
	OS2 : Renforcer les infrastructures de sport	Nombres d'infrastructures réhabilitées ou construites	Rapport DD-SPORT/Dia	Les appuis divers sont octroyés	Nombre d'appuis	Rapport DD-SPORT/Dia
Résultats	R1 : L'encadrement sportif est amélioré	Le personnel d'encadrement est déployé	Rapport DD-SPORT/Dia	Les appuis nécessaires sont disponibles	Degré de développement des infrastructures	Rapport DD-SPORT/Dia
	R2 : Les infrastructures de sports sont renforcées	Nombres d'infrastructures réhabilitées ou	Rapport DD-SPORT/Dia	Les appuis nécessaires sont disponibles	Nombre de compétitions organisées	Rapport DD-SPORT/Dia

Plan communal de Développement de MERI

		construites				
ACTIVITES						
Pour R1 : L'encadrement sportif est amélioré				Pour R2 : Les infrastructures de sports sont renforcées		
1.1- Plaidoyer pour l'affectation ou le recrutement de 25 cadres d'EPS (1 X 500 000 = 500 000 frs)				2.1- Construction de 03 complexes multiport à Godola, Doulek et Méri (3 X 50 000 000 = 150 000 000 frs)		
1.2- Sensibilisation des populations sur l'importance de la pratique du sport (1X 2 000 000 = 2 000 000frs)				2.2- Réhabilitation du stade municipal de Meri (construction des gradins, de la clôture, des toilettes, ...) (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)		
1.3- Formation de 02 moniteurs communaux chargés de l'encadrement des sports de masse (2 X 1 000 000 = 2 000 000 frs)				2.3- Construction d'un gymnase à Meri (1X 50 000 000 = 50 000 000frs)		
1.4- Création des associations sportives (5 X 100 000 = 500 000 frs)				2.4- Création de 10 aires de jeux (handball, volleyball, basketball, etc.) (10X 5 000 000 = 50 000 000frs)		
1.5-Création d'une équipe communale de : football, handball et basket ball (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)						
1.6-Création d'une équipe de lutte traditionnelle (1 X 500 000 = 500 000 frs)				350 000 000 frs		
1.7- Organisation régulière des championnats de vacances sous le contrôle du Délégué (1 X 500 000 = 500 000 frs)						
7 000 000 frs				357 000 000 frs		
Coût total						

Cadre logique 21 : Emploi et formation professionnelle**Problème : Difficultés d'accès à un emploi décent et à la formation professionnelle**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Promouvoir des emplois décents durables, accroître l'employabilité de la population active par une formation professionnelle adaptée	Taux d'employabilité des personnes	Rapport DD-EFOP/Dia	Des formations spécifiques sont adoptées en fonction des besoins du marché (adéquation formation emploi)	Nombre de filières de formation en adéquation avec les emplois locaux Nombre d'emploi créé	Rapport DD-EFOP/Dia
Objectif global	Faciliter l'accès à un emploi décent et durable et à une formation professionnelle	Taux d'insertion professionnel ; Taux de jeunes formées	Rapport DD-EFOP/Dia	Des formations spécifiques sont adaptées aux besoins du marché	Nombre de filières de formation en adéquation avec les emplois locaux Nombre d'emploi créé	Rapport DD-EFOP/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 ; Faciliter l'accès des jeunes à une formation professionnelle	Nombre de personnes formées Taux de personnes formées et employées	Rapport DD-EFOP/Dia	Les référentiels de formation sont homologués et validés	Nombre de référentiels élaborés	Rapport DD-EFOP/Dia
	OS2 : Faciliter l'accès à un emploi décent	Nombre d'emploi décent et durable créés	Rapport DD-EFOP/Dia	Les systèmes d'information sur l'emploi sont renforcés	Annuaire statistique sur l'emploi	Rapport DD-EFOP/Dia
Résultats	R1 : Les jeunes ont accès à la formation professionnelle	Nombre de jeunes formés	Rapport DD-EFOP/Dia	Des jeunes sont de plus en plus formés et prêts à un emploi spécifique	Nombre de jeunes formés	Rapport DD-EFOP/Dia
	R2 : L'accès à un emploi décent pour les jeunes est facilité	Nombre d'emploi décent et durable créés	Rapport DD-EFOP/Dia	Les jeunes ont accès à un emploi décent et durable	Nombre d'emploi décent et durable créés	Rapport DD-EFOP/Dia

ACTIVITES	
Pour R1 : Les jeunes ont accès à la formation professionnelle	Pour R2 : L'insertion professionnelle du plus grand nombre de demandeurs d'emploi est réussie
1.1- Renforcement des équipements de la SAR/SM de Méri (2 X 30 000 000 = 60 000 000 frs)	2.1- Elaboration d'un plan local de formation et d'insertion des jeunes (Mise en place d'un répertoire sur les compétences des jeunes de la Commune) (1 X 7 000 000 = 7 000 000 frs)
1.2- Création des centres de formation privés en mécanique auto et moto, en artisanat, en agriculture, élevage et en aquaculture à Godola, à Dogba, à Kakata, Manguirdla (10 X 15 000 000= 150 000 000 frs)	2.2- Installation des babilards dans les lawanats sur les opportunités d'emploi du FNE par la Mise en place d'une équipe communale de collecte des offres d'emploi (4X 500 000= 2 000 000 frs)
1.3- Coopération avec la Mission catholique pour l'insertion dans ses ateliers de menuiserie et de soudure de 10 jeunes chaque année à des tarifs préférentiels (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	2.3 Appui à la première installation des jeunes (sensibilisation sur les programmes susceptibles de les accompagner (FNE, PAJEU-U, PIASSI ...)) (50X1 000 000= 50 000 000 frs)
1.4- Appui aux candidats porteurs des projets et ayant des aptitudes à l'entrepreneurship en : Montage des études de faisabilité, formation en gestion des entreprises, suivi et encadrement (1X 2 000 000 = 2 000 000 frs)	2.4- Accompagnement des demandeurs d'emplois sur la définition de leurs projets professionnels et augmenter ainsi leurs chances de trouver rapidement un emploi (1X 2 000 000 = 2 000 000 frs)
214 000 000 frs	61 000 000 frs
Coût total	275 000 000 frs

Cadre logique 22 : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

Problème : Faible développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Améliorer le climat des affaires et la compétitivité des entreprises locales	Degré d'amélioration du climat des affaires	Rapport DD- PMEESA/Dia	Le climat des affaires des entreprises locales est amélioré	Nombre des mesures et d'appuis en faveur du secteur	Rapport DD- PMEESA/Dia
Objectif global	Améliorer le développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	Niveau de compétitivité des PME camerounaises	Rapport DD- PMEESA/Dia	Le climat des affaires est favorable	Nombre des mesures et d'appuis en faveur du secteur	Rapport DD- PMEESA/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Promouvoir les PME, l'artisanat et l'économie sociale	Taux d'amélioration des entreprises locales	Rapport DD- PMEESA/Dia	L'environnement politique institutionnel, juridique et réglementaire est favorable	Nombre des mesures et d'appuis en faveur du secteur	Rapport DD- PMEESA/Dia
	OS2 : Améliorer la structuration des corps de métier et le matériel de travail	Niveau de l'entreprenariat collectif Qualité du matériel de travail	Rapport DD- PMEESA/Dia	L'environnement politique institutionnel, juridique et réglementaire est favorable	Nombre des mesures et d'appuis en faveur du secteur	Rapport DD- PMEESA/Dia
Résultats	R.1 : Les PME se développent dans un environnement propice	Professionnalisation des entreprises ; Augmentation des chiffres d'affaire	Rapport DD- PMEESA/Dia	Les entreprises locales se développent et sont compétitives sur les marchés	Niveau de richesse créée	Rapport DD- PMEESA/Dia Enquêtes
	R.2 : L'entreprenariat collectif est vulgarisé	Nombre de sociétés coopératives viables ; Nombre de matériel de meilleure qualité	Rapport DD- PMEESA/Dia	Les entreprises locales se développent et sont compétitives sur les marchés	Niveau de richesse créée	Rapport DD- PMEESA/Dia Enquêtes

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES						
Pour R1 : Le cadre de développement des entreprises locales est amélioré				Pour R2 : L'entreprenariat collectif est vulgarisé		
1.1- Organisation de 05 séances de formation en vue de la professionnalisation des artisans (5 X 1 000 000 = 5 000 000 frs)				2.1 : Création de 10 sociétés coopératives par corps de métier (10X200 000= 2 000 000 frs)		
1.2- Construction d'un centre de promotion des PME (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)				2.2 : Poursuite du recensement des artisans (1X1 000 000= 1 000 000 frs)		
1.3- Organisation de 02 foires communales par an sur le potentiel des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat de la Commune (2 X 10 000 000 = 20 000 000 frs)				2.3 : Renforcement des capacités de l'agent communal chargé de la structuration des artisans (1X 5 000 000 = 5 000 000 frs)		
1.4- Sensibilisation des artisans à avoir recours à la banque des PME (2X500 000= 1 000 000 frs)				2.4 : Appui à 20 groupes d'artisans en matériel de travail moderne (500 scies égoïnes, 500 limes, 500 ciseaux à bois, 500 bédanes ...) (20X 500 000= 10 000 000 frs)		
36 000 000 frs				67 000 000 frs		
Coût total				103 000 000 frs		

Cadre logique 23 : Recherche scientifique et de l'innovation**Problème : Difficulté à bénéficier des résultats de la recherche.**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Améliorer la recherche dans le secteur de l'industrie, de l'agriculture, de l'élevage, de la médecine et des services	Taux d'amélioration de la recherche	Rapport DD- RESCI/Dia	Les recherches sont accentuées dans plusieurs domaines pour le développement local	Niveau de la recherche dans les différents domaines	Rapport DD- RESCI/Dia
Objectif global	Faire bénéficier aux populations des résultats de la recherche	Niveau de vulgarisation des résultats de la recherche	Rapport DD- RESCI/Dia	Les résultats de la recherche sont vulgarisés et appliqués par la population	Degré de mise en valeur les résultats de la recherche	Rapport DD- RESCI/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Vulgariser les résultats de la recherche	Taux de vulgarisation	Rapport DD- RESCI/Dia	Les résultats de la recherche sont vulgarisés et appliqués par la population	Degré de mise en valeur les résultats de la recherche	Rapport DD- RESCI/Dia
	OS2 : Améliorer l'apport des guérisseurs traditionnels	Fréquence des rencontres	Rapport DD- RESCI/Dia	Les résultats de la recherche dans la médecine traditionnelle sont homologués	Nombre de résultats homologués	Rapport DD- RESCI/Dia
Résultats	R1 : Les résultats de la recherche sont utilisés par les populations	Degré de mise en œuvre des résultats de la recherche	Rapport DD- RESCI/Dia	Les résultats de la recherche sont appliqués par la population	Degré de mise en valeur les résultats de la recherche	Rapport DD- RESCI/Dia
	R2 : La médecine traditionnelle devient de notoriété publique	Fréquence des rencontres	Rapport DD- RESCI/Dia	Les résultats de la recherche dans la médecine traditionnelle sont homologués	Nombre de résultats homologués	Rapport DD- RESCI/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES					
Pour R1 : Les résultats de la recherche sont utilisés par les populations			Pour R2 : La médecine traditionnelle devient de notoriété publique		
1.1- Renforcement de l'encadrement technique des paysans par l'implication effective des agents de vulgarisation de zone (AVZ) (1 X 500 000 = 500 000 frs)			2.1 : Elaboration du fichier des tradipraticiens de la Commune de Méri (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)		
1.2- Multiplication des parcelles tests dans les villages de la Commune (22 X 2 000 000 = 44 000 000 frs)			2.2 : Valorisation de la pharmacopée traditionnelle à travers l'organisation d'une journée d'exposition des produits et de consultation gratuite (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)		
1.3- Formation des relais communautaires sur les nouveautés scientifiques des instituts de recherche (IRAD, ICRAF, MIPROMALO, IIA, ...) (22 X 2 000 000 = 44 000 000)			2.3 : Sensibilisation des guérisseurs traditionnels sur la nécessité de collaborer avec la médecine moderne (complémentarité) (5 X 500 000 = 2 500 000 frs)		
1.4- Création, construction et équipement d'un pôle de recherche agricole et pastoral dans la Commune (1 X 20 000 000 = 20 000 000)			2.4 : Sensibilisation des tradipraticiens sur l'importance de la transmission de leurs connaissances à d'autres personnes (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)		
117 500 000 frs			11 500 000 frs		
Coût total			129 000 000 frs		

Cadre logique 24 : Tourisme et loisirs

Problème : Faible développement du tourisme et des loisirs

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les produits touristiques camerounais pour améliorer la destination camerounaise	Nombre de touristes internes et externes; Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés ; VA touristique / VA totale ;	Rapport DD-TOUR/Dia	Appuis de divers partenaires	Nombre d'appui déployés	Rapport DD-TOUR/Dia
Objectif global	Promouvoir le développement du tourisme et des loisirs	Degré de développement du tourisme	Rapport DD-TOUR/Dia	Les valeurs touristiques sont développées et font accroître des revenus	Nombre de touristes en visite	Rapport DD-TOUR/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Valoriser les potentiels touristiques existants	Nombre d'activités incitatives créées ; Nombre de sites viabilisés	Rapport DD-TOUR/Dia	La Commune est dans un espace sécurisé	Confiance des touristes Nombre de touristes en visite	Enquêtes Rapport DD-TOUR/Dia
	OS2 :Créer et améliorer les structures d'accueil	Nombre de structures construites ou réhabilitées	Rapport DD-TOUR/Dia	La Commune est dans un espace sécurisé	Confiance des touristes Nombre de touristes en visite	Enquêtes Rapport DD-TOUR/Dia
	OS3 : Valoriser les métiers touristiques	Nombre de jeunes passés par des centres de formation	Rapport DD-TOUR/Dia	La Commune est dans un espace sécurisé	Confiance des touristes Nombre de touristes en visite	Enquêtes Rapport DD-TOUR/Dia
Résultats	R1 : Le potentiel touristique existant est valorisé	Nombre d'activités incitatives créées ;	Rapport DD-TOUR/Dia	La Commune est dans un espace sécurisé	Confiance des touristes Nombre de touristes en visite	Enquêtes Rapport DD-TOUR/Dia
	R2 : Les structures d'accueil sont créées	Nombre de structures construites ou réhabilitées	Rapport DD-TOUR/Dia	La Commune est dans un espace sécurisé	Confiance des touristes Nombre de touristes en visite	Enquêtes Rapport DD-TOUR/Dia
	R3: Les métiers touristiques sont valorisés	Nombre de jeunes passés par des centres de formation	Rapport DD-TOUR/Dia	La Commune est dans un espace sécurisé	Confiance des touristes Nombre de touristes	Enquêtes Rapport DD-TOUR/Dia

					en visite	
--	--	--	--	--	-----------	--

ACTIVITES		
Pour R1 : Le potentiel touristique existant est valorisé	Pour R2 : Les structures d'accueil sont multipliées	Pour R3 : Les métiers touristiques sont valorisés
1.1 : Revalorisation des sites comme les lamidats, les marchés, les montagnes refuges, les cases traditionnelles, les danses traditionnelles (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	2.1 : Construction d'un hôtel municipal (deux étoiles à Meri) (1 X 50 000 000 = 50 000 000 frs)	3.1 : Vulgarisation des métiers touristiques auprès des jeunes de la Commune par des campagnes d'explication de masse (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)
1.2- Organisation des activités récréatives dans la Commune (championnats de vacances, foires, festivals, ...) (10 X 1 000 000 = 6 000 000 frs)	2.2 : Mise en place des mesures incitatives pour ce qui est de la construction des hôtels et des restaurants (partenariat Public/ privé) (1 X 500 000 = 500 000 frs)	3.2 : Création d'un office communal du tourisme (1 X 3 000 000 = 3 000 000 frs)
1.3- Elaboration de la carte touristique de la commune (1 X 500 000 = 500 000 frs)		3.3 : Sensibilisation des jeunes sur les opportunités liées aux métiers touristiques (guides touristiques, hôtesses, restaurateurs, ...) (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)
16 500 000 frs	50 500 000 frs	24 000 000 frs
Coût total		91 000 000 frs

Cadre logique 25 : Arts et Culture

Problème : Faible développement des arts et de la culture

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Permettre à la population de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs	Degré de satisfaction de la population à leurs besoins essentiels	Rapport DD- CULTURE/Dia	Les besoins de la population sont satisfaits et jouissent de leurs droits fondamentaux	Degré de jouissance aux droits fondamentaux	Rapport DD- CULTURE/Dia
Objectif global	Valoriser le patrimoine culturel et artistique de la Commune	Taux d'accroissement de l'identité culturelle et de la transmission de générations à l'autre	Rapport DD- CULTURE/Dia	Les citoyens sont intégrés dans leur culture	Niveau d'intégration de chaque citoyen	Enquêtes, sondages
Objectifs spécifiques	OS1 : Valoriser le patrimoine matériel local	Qualité et quantité des vestiges Qualité du musée	Rapport DD- CULTURE/Dia	Les objets exposés sont pour la plus part issus de la Commune	Lieu d'origine des objets	Rapport du conservateur Enquêtes
	OS2 : Valoriser le patrimoine immatériel local	Niveau de valorisation	Rapport DD- CULTURE/Dia	Les citoyens sont impliqués dans la valorisation	Degré d'implication	Enquêtes ; sondages
	OS3 : Valoriser l'art local	Quantité des activités de promotion	Rapport DD- CULTURE/Dia		Nombre d'activités de promotion organisées	Enquêtes ; sondages
Résultats	R1 : Le patrimoine matériel local est valorisé	Qualité et quantité des vestiges Qualité du musée	Rapport DD- CULTURE/Dia	Les objets exposés sont pour la plus part issus de la Commune	Lieu d'origine des objets	Rapport du conservateur Enquêtes
	R2 : Le patrimoine immatériel local est valorisé	Niveau de valorisation	Rapport DD- CULTURE/Dia	Les citoyens sont impliqués dans la valorisation	Degré d'implication	Enquêtes ; sondages
	R3 : L'art local est valorisé	Quantité des activités de promotion	Rapport DD- CULTURE/Dia		Nombre d'activités de promotion organisées	Enquêtes ; sondages

ACTIVITES		
Pour R1 : Le patrimoine matériel local est valorisé	Pour R2 : Le patrimoine immatériel local est valorisé	Pour R3 : Les arts plastiques sont mis en valeur dans la Commune
1.1 : Construction et équipement d'un musée communal à Méri pour conservation des vestiges (1X45 000 000= 45 000 000 frs)	2.1 Création des centres d'apprentissage des langues locales (2X 2 000 000= 6 000 000 frs)	3.1 Mise en place d'un répertoire des artistes de la Commune de Méri (1X 2 000 000= 2 000 000 frs)
1.2 : Réhabilitation de toutes les chefferies de 2e degré (10X 10 000 000= 100 000 000 frs)	2.2 Organisation des chefferies traditionnelles pour la conservation des rites en voie de disparition (1X 1 000 000= 1 000 000 frs)	3.2 Organisation de 01 salon d'exposition (par an) sur les œuvres des artistes plasticiens de la Commune (1X 10 000 000= 10 000 000 frs)
1.3 Identification des espaces sacrés et réglementation de son fonctionnement (1X2 000 000= 2 000 000 frs)	2.3 Organisation d'un festival culturel des peuples de la Commune (1X 10 000 000= 10 000 000 frs)	3.3 Plaidoyer pour l'ouverture d'une faculté des beaux arts à l'université de Maroua (1X 500 000= 500 000 frs)
1.4 : Redynamisation et équipement du musée d'art local (1X 1 000 000= 1 000 000 frs)	2.4 Sensibilisation et implication des jeunes dans les activités culturelles locales (1X 2 000 000= 2 000 000 frs)	3.4 Création d'une école de formation des jeunes en art plastique dans la Région (1X 20 000 000= 20 000 000 frs)
168 000 000 frs	19 000 000 frs	32 500 000
Coût total		219 500 000 frs

Cadre logique 26 : Commerce**Problème : Difficultés dans le développement des activités commerciales**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer de manière compétitive la présence des produits camerounais sur le marché	Niveau de disponibilité des produits camerounais sur le marché	Rapport DD-COMMERCE /Dia	Le cadre légal et juridique est défini	Les mesures prises	Rapport DD-COMMERCE /Dia
Objectif global	Promouvoir l'action commerciale à travers la protection de l'opérateur économique et du consommateur	Taux de promotion de l'action commerciale	Rapport DD-COMMERCE /Dia	Le cadre légal et juridique est défini	Les mesures prises	Rapport DD-COMMERCE /Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Améliorer les infrastructures en qualité et en quantité	Taux d'amélioration du cadre infrastructurel du commerce dans la Commune	Rapport DD-COMMERCE /Dia	Des appuis sont accordés en vue de faciliter l'activité	Nombre d'appuis	Rapport DD-COMMERCE /Dia
	OS2 : Faciliter l'accès au financement des AGR	Taux d'activités financées	Rapport DD-COMMERCE /Dia	Les activités financées sont fiables	Degré de développement de l'activité commerciale	Rapport DD-COMMERCE /Dia
Résultats	R1 : Les infrastructures sont améliorées en quantité et en qualité	Qualité et quantité du cadre infrastructurel	Rapports DD-COMMERCE /Dia et Commune	La réussite du partenariat Etat/Commune/Privés	Niveau du partenariat	Rapport DD-COMMERCE /Dia et Commune
	R2 : L'accès au financement des AGR est facilité	Nombre d'activités financées ; Nombre d'EMF, de programmes impliqués	Rapport DD-COMMERCE /Dia	Les garanties sont fiables et viables	Nombres crédits accordés aux commerçants	Rapport DD-COMMERCE /Dia

ACTIVITES	
Pour R1 : Les infrastructures sont améliorées en quantité et en qualité	Pour R2 : L'accès au financement des AGR est facilité
1.1 Construction de 50 nouvelles boutiques au marché de Meri (15) et de Godola (15), Doulek (15), Douroum (05) (50 X 5 000 000= 250 000 000frs)	2.1 Identification et établissement d'un répertoire de toutes les structures pouvant accorder les crédits aux opérateurs économiques (commerçants) (1X500 000=500 000 frs)
1.2 : Construction de 13 nouveaux hangars dans les marchés de Meri (02), de Godola (03), de Douroum 03, de Kilwao 02 ; Doulek 03 (13X 5 000 000= 55 000 000 frs)	2.2 Développement d'un cadre de financement entre les EMF et les producteurs par l'intermédiaire du PADMIR (1X 500 000 = 500 000 frs)
1.3 Construction de 100 comptoirs sur les marchés de Meri (20), de Godola (20), Mikiri (20), Doulek (20), Douroum (20) (50X 500 000= 50 000 000 frs)	2.3 Formations des petits commerçants sur les procédures d'accès au crédit (2X 1 000 000=2 000 000 frs)
1.4 : Construction de 20 ateliers pour coiffeurs, cordonniers, artisans réparateurs : Meri 10, Godola 05, Ouazzang 05 (20 X 1 000 000= 20 000 000 frs)	
1.5 Construction de 02 blocs de bâtiments pour restaurateurs à Godola (1) et Meri (1) (2 x 25 000 000= 50 000 000 frs)	
1.6 Construction de 02 blocs de 04 latrines au marché de Meri et Godola (2 x 3 500 000= 7 000 000 frs)	
1.7 Construction de points d'eau dans chaque marché (PM)	
1.8 Acquisition de 10 plaques solaires pour pallier aux problèmes de coupures électriques (10 X 50 000 000 = 500 000 000 frs)	
1.9 Réorganisation des deux marchés en secteurs d'activités (vendeurs de poissons, des bouchers, des céréales, etc.).(1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	
949 000 000 frs	3 000 000 frs
Coût total	952 000 000 frs

Cadre logique 27 : Mines, Industrie et Développement technologique**Problème : Faible valorisation des matières 1ères locales**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations	Degré de valorisation de la matière première	Rapport DD-IMIDT/Dia	Les appuis sont nécessaires sont déployés en vue de faciliter l'activité	Nombre d'appuis	Rapport DD-IMIDT/Dia
Objectif global	Améliorer les conditions de valorisation des matières premières locales	Taux d'amélioration des conditions de valorisation	Rapport DD-IMIDT/Dia	Des appuis sont accordés en vue de faciliter l'activité	Nombre d'appuis	Rapport DD-IMIDT/Dia
Objectifs spécifiques	OS1 : Organiser les activités d'extraction minière	Niveau des conditions mis en place	Rapport DD-IMIDT	Les conditions mises en place sont opérationnelles	Disponibilité de tous les préalables	Rapport DD-IMIDT/Dia
	OS2 : Promouvoir le développement de la petite et moyenne industrie et l'innovation technologique	Nombre d'unités créées et fonctionnelles	Rapports DD-IMIDT Commune	Des appuis sont accordés en vue de faciliter l'activité	Nombre d'appuis	Rapport DD-IMIDT/Dia
Résultats	R.1 : Les activités d'extraction minières sont mieux organisées	Quantités extraites	Rapport DD-IMIDT ; Enquêtes	Les conditions mises en place sont opérationnelles	Disponibilité de tous les préalables	Rapport DD-IMIDT/Dia
	R.2 : La petite et moyenne industrie se développe	Contribution au PIB et dans le CA de la Commune	Rapports DD-IMIDT Commune	Des appuis sont accordés en vue de faciliter l'activité	Nombre d'appuis	Rapport DD-IMIDT/Dia

ACTIVITES	
Pour R1 : Les activités d'extraction minières sont mieux organisées	Pour R2 : La petite et moyenne industrie se développe
1.1- Elaboration de la carte minière de la commune (1X1 000 000= 1 000 000 frs)	2.1- Installation des unités de transformation d'arachides, de tomates, de soja, de patates douces, du piment, etc (4X5 000 000= 20 000 000 frs)
1.2 : Mise à jour d'un fichier des exploitants miniers de la Commune (1X500 000= 500 000 frs)	2.2- Acquisition de 200 moulins à céréales avec abris pour les organisations paysannes; (200 X 500 000 = 100 000 000 frs)
1.3 : Acquisition de 02 bennes pour le transport du sable (2X50 000 000= 100 000 000 frs)	2.3- Construction d'une mini laiterie à Méri (PM)
1.4 Acquisition d'une machine concasseuse des pierres (1 X50 000 000= 50 000 000 frs)	
1.5 Sensibilisation au respect de la réglementation sur la taxation des produits de carrière (1X500 000= 500 000 frs)	
1.6 Sécurisation et matérialisation des carrières de la Commune par l'installation des barrières (1X20 000 000= 20 000 000 frs)	
170 000 000 frs	121 000 000 frs
Coût total	291 000 000 frs

Cadre logique 28 : Travail et sécurité social**Problème : Difficultés d'accès au travail décent et à la sécurité sociale**

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Prémunir les populations des maux, fléaux et risques sociaux et promouvoir la sécurité sociale	Niveau d'amélioration des conditions de travail et d'accès à la sécurité sociale	Rapports DD TSS	Le régime de la sécurité sociale est défini	Niveau du dispositif d'accompagnement	Rapports DD TSS
Objectif global	Améliorer les conditions des travailleurs par une bonne garantie de la sécurité sociale	Niveau d'amélioration des conditions de travail et d'accès à la sécurité sociale	Rapports DD TSS	Le régime de la sécurité sociale est défini	Niveau du dispositif d'accompagnement	Rapports DD TSS
Objectifs spécifiques	Favoriser l'accès à la sécurité sociale	Nombre de travailleur affiliés à la CNPS ; Nombre de travailleur sensibilisés sur leurs droits Nombre de syndicats créés	Rapports DD TSS	Le régime de la sécurité sociale est défini	Niveau du dispositif d'accompagnement	Rapports DD TSS
	Améliorer l'accès de tous les corps de métier à la sécurité sociale	Nombre de corps de métier affiliés Nombre de corps de métier sensibilisé	Rapports DD TSS	Le régime de la sécurité sociale est défini	Niveau du dispositif d'accompagnement	Rapports DD TSS
Résultats	L'accès à la sécurité sociale est favorisé	Taux de travailleurs affiliés à la CNPS	Rapports DD TSS	Le régime de la sécurité sociale est défini	Niveau du dispositif d'accompagnement	Rapports DD TSS
	L'accès de tous les corps de métier à la sécurité sociale est amélioré	Taux des personnes issus des corps de métier bénéficiant d'une sécurité sociale	Rapports DD TSS	Le régime de la sécurité sociale est défini	Niveau du dispositif d'accompagnement	Rapports DD TSS

ACTIVITES	
Pour R1 : L'accès à la sécurité sociale est favorisé	Pour R2 : L'accès de tous les corps de métier à la sécurité sociale est amélioré
1.1- Sensibilisation des entrepreneurs sur leurs responsabilités sociales (1X 1 000 000= 1 000 000 frs)	2.1 Sensibilisation des corps de métier sur les procédures d'affiliation à la CNPS (motos taxi, call box, ...); (1X 2 000 000= 2 000 000frs)
1.2- Dotation du personnel de contrôle des entreprises en moyens efficaces de contrôle (véhicules, primes, logements...) (03X 10 000 000= 30 000 000 frs)	2.2 Création des mutuelles de santé autour des corps de métier ; (1X 2 000 000 = 2 000 000frs)
1.3- Renforcement des cadres de concertations entre administration du travail et employeurs avec l'appui du sectoriel (séminaires, ateliers de renforcement des capacités au profit des employeurs) (1X 1 000 000= 1 000 000 frs)	2.3 Mise en place des caisses d'assistance sociale (maladies, ...) pour des corps de métier ne pouvant pas gérer une mutuelle (1X 2 000 000 = 2 000 000frs)
1.4- Sensibilisation des travailleurs sur leurs droits et devoirs (1X 1 000 000= 1 000 000 frs)	
1.5- Création des syndicats des travailleurs affiliés aux syndicats nationaux reconnus (1X 1 000 000= 1 000 000 frs)	
1.6- Renforcement des dispositions sociales dans les dossiers des entrepreneurs (1X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	
1.7- Organisation périodique de séminaires de formation des entrepreneurs et employeurs situés dans le ressort communal avec l'appui du sectoriel du Travail et de la sécurité sociale (1X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	
43 000 000 frs	6 000 000 frs
Coût total	49 000 000 frs

Cadre logique 29 : Changements climatiques

Problème : Baisse de la productivité agro-sylvo-pastorale et halieutique

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer une production durable en quantité et en qualité dans les filières agro-sylvo-pastorale et halieutique porteuses	La contribution des différents secteurs à l'amélioration des conditions de vie des populations	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions agro-sylvo-pastorales	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
Objectif global	Améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale	Niveau des productions agro-sylvo-pastorale et halieutique et leur contribution au PIB	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions agro-sylvo-pastorales	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
Objectifs spécifiques	Promouvoir le développement d'une agriculture rentable	Niveau/taux d'accroissement des revenus agricoles ;	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Hauteur des précipitations Cycle des pluies	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
	Améliorer la compétitivité pastorale et halieutique	Taux d'accroissement des revenus issus de l'élevage et de l'aquaculture	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
	Améliorer la productivité sylvicole	Degré d'écosystèmes réhabilités Niveau d'augmentation des surfaces reboisées	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
Résultats	Les populations pratiquent une agriculture rentable	Niveau/taux d'accroissement des revenus agricoles ;	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Hauteur des précipitations Cycle des pluies	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
	La compétitivité pastorale et halieutique est améliorée	Taux d'accroissement des revenus issus de l'élevage et de l'aquaculture	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel Tonne de produits issus des étangs	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia
	L'Etat et les populations s'investissent dans la production sylvicole	Degré d'écosystèmes réhabilités Niveau d'augmentation des surfaces reboisées	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia	Les appuis de divers partenaires pour soutenir la gestion durable des ressources forestières	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-FF/Dia DD-EPDED/Dia

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES		
Pour R1 : Les populations pratiquent une agriculture rentable	Pour R2 : La compétitivité pastorale et halieutique est améliorée	Pour R3 : L'Etat et les populations s'investissent dans la production sylvicole
1.1 Sensibilisation et formation des producteurs sur l'utilisation de la fumure organique et la fabrication des engrains organiques (compost) (1 X 1 000 000 = 1 000 000)	2.1 : Formation des éleveurs sur les techniques de culture de champs fourragers et la fabrication des aliments pour bétail (2 X 5 000 000 = 10 000 000 frs)	3.1: Stabilisation des berges des mayos par la plantation des espèces appropriées (Ipomée, ...) (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)
1.2 Dotation de 20 organisations paysannes en intrants agricoles (matériel végétal à cycle végétatif court, engrains organiques, pesticides,...) (1 x 10 000 000F = 10 000 000 frs)	2.2 Appui à la mise en place de 6 ha de champs semencier de Bracharia à Méri (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.2 Mise en place des bandes anti érosives sur les flancs des bassins versants (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)
1.3 : Appui aux petits producteurs vulnérables dans les filières indispensables (céréales, oléagineux, ...) (1X 4 000 000 = 4 000 000)	2.3 Formation des producteurs sur les techniques d'ensilage traditionnel (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.3 Organisation de plusieurs campagnes de distribution et de vulgarisation des foyers améliorés (20X 500 000= 10 000 000frs)
1.4 Mise en place d'un périmètre irrigué de 200 ha à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)	2.4 Acquisition de 10 broyeurs de tige (10X1 000 000 = 10 000 000 frs)	3.4 Formation des relais communautaires dans les villages sur la fabrication du compost à partir des déchets domestiques (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
		3.5 Sensibilisation/formation des populations sur les dangers d'une mauvaise utilisation des engrais et pesticides chimiques (1 X 2 000 000 = 2 000 000 frs)
		3.6 Création d'un site de reboisement "Sahel vert" dans les zones fortement perturbées (1 X 100 000 000 = 200 000 000 frs)
		3.7 Fourniture des plants aux populations afin de susciter en eux l'intérêt (1X 5 000 000 = 5 000 000 frs)
		3.8 Elaboration d'un plan de reboisement de la Commune par un partenariat public/privé (en lien avec le programme national de reboisement) (1X 2 000 000 = 2 000 000 frs)
		3.9 Réalisation d'une pépinière communale de 100 000 plants (1X 5 000 000 =5 000 000 frs)
		3.10 Encouragement des populations à la pratique de l'agroforesterie (plantation des Faidherbia dans les champs de saison de pluie, des haies vives avec des espèces fourragères telles que Acacias Nilotica, ..) (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)
		3.11 Création de 02 forêts communautaires dans la Commune (2 X 50 000 000 = 100 000 000 frs)
115 000 000	30 000 000	539 000 000
Coût total		680 000 000

Cadre logique 30 : Petite enfance

Problème : Faible épanouissement des enfants

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Assurer à l'enfant de bonnes bases pour sa protection, sa croissance, son développement et son épanouissement	Conditions de vie des enfants	Préfecture DD-Santé DD-EDUB DD-ESEC	Les appuis divers sont déployés pour soutenir l'encadrement des enfants	Nombre d'appuis déployés	Préfecture DD-Santé DD-EDUB DD-ESEC
Objectif global	Améliorer l'épanouissement des enfants	Conditions de vie des enfants	Préfecture DD-Santé DD-EDUB DD-ESEC	Les appuis divers sont déployés pour soutenir l'encadrement des enfants	Nombre d'appuis déployés	Préfecture DD-Santé DD-EDUB DD-ESEC
Objectifs spécifiques	Garantir aux enfants leur citoyenneté	Taux d'accroissement des enfants disposant d'un acte de naissance	Préfecture Commune	Les appuis divers sont déployés pour soutenir l'encadrement des enfants	Nombre d'appuis déployés	Préfecture Commune
	Améliorer l'état nutritionnel des enfants	Niveau (à la baisse) des enfants malnutris	District de santé	Les parents participent aux programmes existant	Nombre de consultations et/ou de prises en charge pour malnutrition	District de santé
	Protéger la petite enfance contre les maladies contagieuses courantes	Niveaux de couverture des différents programmes	District de santé	Les parents participent aux programmes existant	Nombre de parents réfractaires aux différents programmes	District de santé
	Faciliter l'accès des enfants à l'éducation	Niveau de scolarisation des enfants	DD-EDUB DD-ESEC	Les parents acceptent de scolariser les jeunes filles	Nombre de jeunes filles scolarisées	DD-EDUB DD-ESEC
Résultats	Chaque camerounais peut jouir de sa citoyenneté	Nombre d'enfants disposant d'un acte de naissance	Préfecture Commune	Les appuis divers sont déployés pour soutenir l'encadrement des enfants	Nombre d'appuis déployés	Préfecture Commune
	Les enfants sont mieux nourris	Nombre (à la baisse) d'enfants malnutris	District de santé	Les parents participent aux programmes existant	Nombre de consultations et/ou de prises en charge pour malnutrition	District de santé
	Les enfants sont protégés contre les maladies contagieuses courantes	Taux de couverture des différents programmes	District de santé	Les parents participent aux programmes existant	Nombre de parents réfractaires aux différents programmes	District de santé
	L'accès des enfants à l'éducation est facilité	Taux de scolarisation des enfants	DD-EDUB DD-ESEC	Les parents acceptent de scolariser les jeunes filles	Nombre de jeunes filles scolarisées	DD-EDUB DD-ESEC

Plan communal de Développement de MERI

ACTIVITES					
Pour R1 : Chaque camerounais peut jouir de sa citoyenneté	Pour R2 : Les enfants sont mieux nourris	Pour R3 : Les enfants sont protégés contre les maladies contagieuses courantes	Pour R4 : L'accès des enfants à l'éducation est facilité		
1.1 Création et équipement de 10 centres secondaires dans chaque canton (10 X 500 000 = 5 000 000 frs)	2.1 Renforcement des stocks de compléments alimentaires dans les formations sanitaires (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.1- Sensibilisation des populations sur les règles d'hygiène usuelles (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.1 Plaidoyer pour la création, la construction et l'équipement de 5 écoles maternelles : Watergass, Tchéré, Maliki, Magawa, Kalliao (1 X 500 000 = 500 000 frs)		
1.2 Sensibilisation des secrétaires d'Etat civil sur la protection et le respect de la "nationalité camerounaise" (1x 2 000 000=2 000 000 FCFA)	2.2 Formation des femmes sur l'utilisation du savoir faire local dans l'alimentation des enfants (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.2- Formation des relais communautaires sur les communautaires sur les mesures de potabilisation des eaux (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.2- Plaidoyer pour la création de 03 nouvelles écoles publiques : Méri (école Bilingue), Godola, Waterglass (1 X 500 000 = 500 000 frs)		
1.3 Mise en place d'une passerelle entre les accoucheuses traditionnelles et les centres d'Etat civil (10 X 500 000 = 5000 000 frs)		3.3- Sensibilisation des populations sur les méfaits de la défécation à l'air libre (surtout dans les mayos) (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.3- Plaidoyer pour la transformation des écoles de parents en écoles publiques (EPP Zouval, EPP Nguissar, EPP Praymazgla) (1 X 500 000 = 500 000 frs)		
1.4 Organisation de 02 séances collectives d'audiences foraines en vu de la délivrance de jugements supplétifs d'acte de naissance; (2 X 1 000 000 = 2 000 000 frs)		3.4- Sensibilisation des populations sur la nécessité de maîtriser son statut sérologique (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.4- Construction et équipement de 196 salles de classe : Mbozo 02, Mamban 08, Houlom 07 ; Godola Hosséré 10, Dogba Moulvoug 06, Tchabawol 01, Zakaliao 06, Zala Foulbé 05, Baléwa 10, Djébé 10, Doulek 07, Gassa 02, Menguer 03, Wélé 10, Marcaba 09, Tchaki Djébé 01, Gada 03, Kalliao 04, Katchounga 03, Magawa 07, Windé Ganki 11, Ngoktok 03, Mengliya 03, Métchéked 03, Ngomembley 04, Zigdeling 08, Houdouvou 07, Meftek II 09, Meftek I 06, Foulah 05, Guivel 02, Maksal 03, Dalbaï 06, Ndoloko 05, Godola 06, Médemtére 04 (98 X 20 000 000 = 1 960 000 000 frs)		
		3.5- Organisation périodique des campagnes de dépistage gratuit des IST/VIH/SIDA (surtout pendant les vacances) (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.5- Construction de 62 clôtures dans toutes les écoles publiques de la Commune (Medemtére, Gogola, Ndoloko, Dangatak, Ndol, Dalbaï, Dalbang, Méri, Nguissar I, Nguissar II, Mangaf, Maksal, Guivel, Guirmedeo, Foulah, Meftek I,		

Plan communal de Développement de MERI

			Meftek II, Ouazzang, Houdouvou, Zop, Zigldeling, Waterglass, Ouro Kessoum, Ngomembley, Metcheked, Manduirdla, Mengliya, Marvaye, Ngoktok, Ganzouï, Windé Ganki, Magawa, Tatchounga, Kalliao, Gada, Tchaki Djébé, Markaba, Dougour, Wélé, Menguer, Maya, Gassa, Doulek, Djébé, Balewa, Zéla Foulbé, Zakaliao, Tchabawol, Dogba Moulvong, Godola Hosseré, Houloum, Mambang, Mbozo) (62 X 10 000 000 = 620 000 000 frs)
		3.6- Ouverture d'une UPEC dans la Commune de Méri (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	4.6- Construction de 33 points d'eau dans toutes les écoles ; Mbozo, Houlom, Godola Hosséré, Dogba Moulvoug, Tchabawol, Zakaliao, Zala Foulbé, Baléwa, Djébé, Doulek, Gassa, Menguer, Wélé, Marcaba, Tchaki Djébé, Gada, Kalliao, Katchounga, Windé Ganki, Ngoktok, Métchéked, Ouaterglass, Zigldeling, Houdouvou, Meftek II, Foulah, Guivel, Méri, Ndoloko, Godola, Médemtéré, (33 X 8 000 000 = 264 000 000 frs)
		3.7- Plaidoyer pour la gratuité des CD4 (1 X 500 000 = 500 000 frs)	4.7- Réhabilitation de 35 salles de classe: 05 à l'EP de Zala, 01 à Godola Hosséré, 03 à Zakaliao, 01 à Djébé, 03 à Wélé, 02 à Windé Ganki, 02 à Ganzouaï, 01 à Ngoktok, 02 à Mengliya, 01 à Ngomembley, 01 à Zigldeling, 02 à Foulah, 03 à Maksal, 03 à Dalbaï, 02 à Ndoloko, 03 à Doulek (35 X 4 000 000 = 140 000 000 frs)
		3.8- Plaidoyers auprès des leaders communautaires pour encourager les CPN et accepter les vaccinations (1 X 500 000 = 500 000 frs)	4.8- Acquisition de 3770 table-bancs (Balewa 50, Bozo 40, Dalbaye 60, Dogba Moulvoug 40, Djebé 80, Doloko 30, Doulek 80, Doulov 50, Foulah 50, Gada 50, Gadgalao 20, Gadzawai 40, Ganzouaï 40, Gassa 50, Godola I- 50, Godola II- 250, Godola-Hosséré 40, Goli I 50, Goli II 150, Guivel 00, Houdouvou

Plan communal de Développement de MERI

			60, Houloum 40, Kalliao GI 00, Kalliao GII 150, Katchounga 60, Kilwao 80, Magawa 60, Maksal 40, Maldang 80, Mambang 70, Markaba 40, Medemtére 10, Meftek 00, Mefteuk 80, Menguer 20, Méri GI 80, Méri GII A 200, Méri GII B 150, Métcheké 60, Mikiri 40, Mingliya 80, Ngomembley 40, Ngoktof 80, Ouatergass I 80, Ouatergass II 150, Tchabawol 80, Tchakidjébé 20, Tlalambouzom 100, Tozom 40, Wélé 80, Windé-Ganki 80, Zalla 00, Zigdeling 100, Dibla 150, EBP Méri 150) (3770 X 15 000 = 56 550 000 frs)
		3.9- Sensibilisation et motivation des agents temporaires du PEV en vue de la couverture totale des quartiers et des villages (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.9- Construction de 258 logements d'astreinte donc 06 dans chaque établissement: (Balewa, Bozo, Dalbaya, Dogba Moulvoung, Djebé, Doloko, Doulek, Doulov, Foulah, Gada, Gadgalao, Gadzawai, Ganzouaï, Gassa, Godola I, Godola II-, Godola-Hosséré, Goli I, Goli II, Guivel, Houdouvou, Houloum, Kalliao GI, Kalliao GII, Katchounga, Kilwao, Magawa, Maksal, Maldang, Mambang, Markaba, Medemtére, Meftek, Mefteuk, Menguer, Méri GI, Méri GII A, Méri GII B, Métcheké, Mikiri, Mingliya, Ngomembley, Ngoktof, Ouatergass I, Ouatergass II, Tchabawol, Tchakidjébé, Tlalambouzom, Tozom, Wélé, Windé-Ganki, Zalla, Zigdeling, Dibla, EBP Méri) (258 X 8 000 000 = 2 064 000 000 frs)
		3.10- Sensibilisation des populations sur leur participation effective aux journées nationales de vaccination et aux consultations prénatales (1 X 1 000 000 = 1 000 000 frs)	4.10- Dotation en 206 bureaux de maître et chaises : (Balewa 04, Bozo 04, Dalbaya 03, Dogba Moulvoung 03, Djebé 05, Doloko 01, Doulek 04, Doulov 02, Foulah 02, Gada 05, Gadgalao 01, Gadzawai 02, Ganzouaï 02, Gassa 04, Godola I- 06, Godola II- 06, Godola-Hosséré 02, Goli I 01, Goli II 05, Guivel 00, Houdouvou 03, Houloum 04, Kalliao GI 00, Kalliao GII 06, Katchounga 04, Kilwao 06, Magawa 04, Maksal 02, Maldang 04, Mambang 05, Markaba 02, Medemtére 02, Meftek 02, Mefteuk 03, Menguer 02, Méri GI 06, Méri GII A 12, Méri GII B 06, Métcheké 03, Mikiri 04, Mingliya 04, Ngomembley 02, Ngoktof 04, Ouatergass I 05, Ouatergass II 04,

Plan communal de Développement de MERI

			Tchabawol 03, Tchakidjébé 02, Tlalambouzom 05, Tozom 04, Wélé 04, Windé-Ganki 04, Zalla 05, Zigdeling 06, Dibla 06, EBP Méri 06) (206 X 10 000 = 2 060 000 frs)
		3.11- Dotation des mobilisateurs sociaux/relais communautaires du TDR+ACT pour les cas de paludisme simple (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	4.11- Construction de 140 tableaux muraux : (Balewa 04, Bozo 0é, Dalbaye 03, Dogba Moulvoung 04, Doloko 02, Doulek 01, Doulov 02, Foulah 02, Gada 02, Gadgalao 04, Gadzawai 03, Gassa 02, Godola I- 02, Godola II- 06, Godola-Hosséré 04, Goli II 06, Guivel 02, Houdouvou 03, Houloum 01, Kalliao GII 06, Katchounga 02, Kilwao 02, Magawa 01, Maksal 02, Maldang 02, Mambang 02, Markaba 03, Medemtéré 04, Mefteuk 03, Menguer 03, Méri GII A 06, Méri GII B 06, Métchéked 02, Mingliya 03, Ngomembley 03, Ngoktof 04, Ouatergass II 02, Tchabawol 01, Tlalambouzom 04, Tozom 02, Wélé 04, Windé-Ganki 04, Zigdeling 02, Dibla 06, EBP Méri 06) (140 X 15 000 = 2 100 000 frs)
			4.12- Dotation en 36 armoires : (Balewa 1, Bozo 1, Dalbaye 1, Dogba Moulvoung 1, Djebé 1, Doloko 1, Doulek 1, Doulov 1, Foulah 1, Gada 1, Gadgalao 1, Gadzawai 1, Gassa 1, Godola I- 1, Godola II- 1, Godola-Hosséré 1, Goli II 1, Houdouvou 1, Houloum 1, Kalliao GII 1, Katchounga 1, Maldang 1, Mambang 1, Mefteuk 1, Menguer 1, Méri GI 1, Méri GII A 1, Méri GII B 1, Mikiri 1, Ouatergass I 1, Ouatergass II 1, Méri 06) (36 X 100 000 = 3 600 000 frs)
			4.13-Acquisition de 11 ordinateurs et photocopieurs : (Godola I- 1, Godola II- 1, Goli I 1, Goli II 1, Kalliao GII 1, Méri GI 1, Méri GII A 1, Méri GII B 1, Ouatergass I 1, Ouatergass II 1, EBP Méri 1) (11 X 500 000 = 5 500 000 frs)
16 000 000 frs	13 500 000 frs	frs	2 442 860 000 frs
Total			2 663 360 000 frs

Cadre logique 31 : Développement de l'économie locale

Problème : Faible développement de l'économie locale

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif supérieur	Développer les secteurs agropastoraux et des services en vue de soutenir les besoins de la ville de Maroua	La contribution des différents secteurs à l'amélioration des conditions de vie des populations	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-PMEESA DD-MIMIDIT DD-TP/Transport DD-COMMERCE	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions agro-pastorales	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-PMEESA DD-MIMIDIT DD-TP/Transport DD-COMMERCE
Objectif global	Améliorer la productivité agro-pastorale et les activités connexes	Niveau des productions agro-pastorale et halieutique et leur contribution au PIB	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-PMEESA DD-MIMIDIT DD-TP/Transport DD-COMMERCE	Les appuis divers sont déployés pour soutenir les productions agro-pastorales	Nombre d'appuis déployés	Rapports DD-ADER/Dia DD-EPIA/Dia DD-PMEESA DD-MIMIDIT DD-TP/Transport DD-COMMERCE
Objectifs spécifiques	Améliorer la productivité agricole pour booster la production et créer les richesses et les emplois directs	Niveau/taux d'accroissement des revenus agricoles ;	Rapports DD-ADER/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Hauteur des précipitations Cycle des pluies	Rapports DD-ADER/Dia
	Améliorer la productivité animale et halieutique pour booster la production et créer les richesses et les emplois directs	Taux d'accroissement des revenus issus de l'élevage et de l'aquaculture	Rapports DD-EPIA/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel	Rapports DD-EPIA/Dia
	Créer un climat favorable pour le développement du secteur des affaires	Taux de promotion de l'action commerciale	Rapport DD-COMMERCE/Dia	Le cadre légal et juridique est défini	Les mesures prises	Rapport DD-COMMERCE/Dia
	Développer les infrastructures de transport pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable	Fluidité du trafic	Rapports DD-Transport/Dia DD-TP DD-HDU	Les infrastructures nécessaires facilitent cette fluidité	Qualité des infrastructures	Rapports DD-Transport/Dia DD-TP DD-HDU Enquêtes
	Faciliter la professionnalisation des artisans afin de produire des articles de qualité et de produire les richesses	Niveau de compétitivité de l'économie locale	Rapport DD-PMEESA/Dia	Le climat des affaires est favorable	Nombre des mesures et d'appuis en faveur du secteur	Rapport DD-PMEESA/Dia
	Assurer l'industrialisation à	Degré de valorisation de la	Rapport DD-IMIDT/Dia	Les appuis sont	Nombre d'appuis	Rapport DD-

Plan communal de Développement de MERI

	travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations	matière première		nécessaires sont déployés en vue de faciliter l'activité		IMIDT/Dia
Résultats	Les populations pratiquent une agriculture rentable	Niveau/taux d'accroissement des revenus agricoles ;	Rapports DD-ADER/Dia	Les conditions climatiques sont favorables	Hauteur des précipitations Cycle des pluies	Rapports DD-ADER/Dia
	La compétitivité pastorale et halieutique est améliorée	Taux d'accroissement des revenus issus de l'élevage et de l'aquaculture	Rapports DD-EPIA/Dia	Les épizooties sont rares et vite maîtrisées	Taille du cheptel Tonne de produits issus des étangs	Rapports DD-EPIA/Dia
	Le climat des affaires est favorable aux investissements	Taux de promotion de l'action commerciale	Rapport DD-COMMERCE/Dia	Le cadre légal et juridique est défini	Les mesures prises	Rapport DD-COMMERCE/Dia
	Le transport des biens et des personnes est rendu fluide	Fluidité du trafic	Rapports DD-Transport/Dia DD-TP DD-HDU	Les infrastructures nécessaires facilitent cette fluidité	Qualité des infrastructures	Rapports DD-Transport/Dia DD-TP DD-HDU Enquêtes
	La professionnalisation des artisans est facilitée	Niveau de compétitivité de l'économie locale	Rapport DD- PMEESA/Dia	Le climat des affaires est favorable	Nombre des mesures et d'appuis en faveur du secteur	Rapport DD- PMEESA/Dia
	Les matières premières sont valorisées au bénéfice des populations locales	Taux d'amélioration des conditions de valorisation	Rapport DD- IMIDT/Dia	Des appuis sont accordés en vue de faciliter l'activité	Nombre d'appuis	Rapport DD- IMIDT/Dia

ACTIVITES

Pour R1 : Les populations pratiquent une agriculture rentable	Pour R2 : La compétitivité pastorale et halieutique est améliorée	Pour R3 : Le climat des affaires est favorable aux investissements	Pour R4 : Le transport des biens et des personnes est rendu fluide	Pour R5 : La professionnalisation des artisans est facilitée	Pour R6 : Les matières premières sont valorisées au bénéfice des populations locales
1.1 Dotation de 20 organisations paysannes en intrants agricoles (matériel végétal à cycle végétatif court, engrains, pesticides,...) (1 x 10 000 000F = 10 000 000 frs)	2.1 : Appui à 2 OP d'embouche bovine en équipement et aliments pour bétail ; (2X5 000 000=10 000 000 frs)	3.1. Construction de 50 nouvelles boutiques au marché de Meri (20) et de Godola (15), Doulek 15 (50 X 5 000 000= 250 000 000frs)	4.1. Bitumage de l'axe Tchéré-Meri (36 km) (1X 5 000 000 000= 5 000 000 000 frs)	5.1. Organisation de 05 séances de formation en vue de la professionnalisation des artisans (5 X 1 000 000 = 5 000 000 frs)	6.1. Acquisition d'une machine concasseuse des pierres (1X50 000 000= 50 000 000 frs)
1.2 Mise en place des caisses villageoises pour pérenniser l'accès aux crédits dans chaque canton (10 X 500 000 =	2.2 : Formation des éleveurs sur les techniques de culture de champs fourragers et la fabrication des aliments pour bétail	3.2 Construction de 13 nouveaux hangars dans les marchés de Meri (02), de Godola (02), de Douroum 03, de Kilwao 03 ; Doulek 03 (13X 5 000 000= 55 000 000	4.2. Reprofilage des axes : - Meri-Godola - Meri-Ouazzang-Maroua (80 km) ; - Méri-Douroum 15 km ; - Douleck-Méri 12 km ;	5.2. Construction d'un centre de promotion des PME (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)	6.2. Acquisition de 02 bennes pour le transport du sable (2X50 000 000= 100 000 000 frs)

Plan communal de Développement de MERI

5 000 000)	(2 X 5 000 000 = 10 000 000 frs)	frs)	- Djébé-Godola 15km - Zala-Maroua (1X1 000 000 000= 000 000 000 frs)	1		
1.3. Dotation de 30 moulins (à moudre et à décortiquer) et construction des abris: Dogba Guiziga, Zala Foulbé, Ndoloko, Guissar, Goli, Tchéré, Mézed, Guadigalao, Doulek, Dogba maliki, Dogba Alhadji, Windé, Meftek, Malda, Kilwao, Ngoktof, Mérigouma, Gozouvol, 02 à Méri, 02 à Godola, Guirmédéo, Dourga, Gada, Goulmoyo, Magawa, (30 X 500 000 = 15 000 000 frs)						
1.4. Appui en petits matériels agricoles à 20 organisations paysannes et aux producteurs vulnérables (150 charrues, 500 charrettes, 5000 portes-tout, 10 000 arrosoirs, ...) (1 X 20 000 000 = 20 000 000 frs)	2.4. Formation des producteurs sur les techniques d'ensilage traditionnel (1 X 5 000 000 = 5 000 000 frs)	3.4. Construction de 20 ateliers pour coiffeurs, cordonniers, réparateurs (20 X 1 000 000= 20 000 000 frs)	4.4. Rechargement et compactage de la route Mikiri-Doulek (4 km) (4 X 10 000 000= 40 000 000 frs)	5.4. Création de 10 sociétés coopératives par corps de métier (10X200 000= 2 000 000 frs)	6.4. Acquisition de 200 moulins à céréales avec abris pour les organisations paysannes; (200 X 500 000 = 100 000 000 frs)	
1.5. Dotation de 05 tracteurs aux OP sur la responsabilité de la Commune (5 X 5 000 000 = 25 000 000 frs)	2.5. Appui à la construction d'une bergerie de référence à Méri (1 X 15 000 000 = 15 000 000 frs)	3.5. Construction de 02 blocs de bâtiments pour restaurateurs à Godola (1) et Méri (1) (2 x 25 000 000= 50 000 000 frs)	4.5. Signature de contrats d'entretien des routes de la Commune avec les entreprises de BTP (1 X 1 000 000= 1 000 000frs)	5.5. Appui à 20 groupes d'artisans en matériel de travail moderne (500 scies égoïnes, 500 limes, 500 ciseaux à bois, 500 bédanes ...) (20X 500 000= 10 000 000 frs)	6.5- Construction d'une mini laiterie à Méri (PM)	
1.6 Appui à la création des vergers communautaires à	2.6 : Construction de 05 forages pastoraux (Houloum, Magawa,	3.6. Formations des petits commerçants sur les procédures d'accès au crédit		5.6 : Dotation d'une concasseuse de pierre à Matcharaï (PM)		

Plan communal de Développement de MERI

Meftek (2 X 500 000 = 1 000 000 frs)	Godola,) à énergie solaire avec réservoir (5 X 15 000 000=45 000 000 frs)	(2X frs) 1 000 000=2 000 000			
1.7 Mise en place d'un périmètre irrigué de 200 ha à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum (1 X 100 000 000 = 100 000 000 frs)	2.7 : Construction de 05 mares à Bétail : entre Dourga et Hadao, à Zala Foulbé, Doulek, Houiloum, Godola (5 X 50 000 000=250 000 000 frs)	3.7- Identification et établissement d'un répertoire de toutes les structures pouvant accorder les crédits aux opérateurs économiques (commerçants) (1X500 000=500 000 frs)			
1.8 : Appui a la création d'une unité de transformation du soja en farine et autres dérivées (1 X 15 000 000 = 15 000 000 frs)	2.8 : Dotation des producteurs de 1150 espèces améliorées (1000 poussins d'un jour, 150 géniteurs améliorés : 50 porcs, 100 bovins); (1 X 15 000 000 = 15 000 000 frs)	3.8- Développement d'un cadre de financement entre les EMF et les producteurs par l'intermédiaire du PADMIR (1X 500 000 = 500 000 frs)			
1.9 : Construction de 17 magasins de stockage de céréales à Tchabawol, Ndoloko 1, Nguissar, Tchétré, Mikiri, Mayack, Mengliya, Zouvol, Ngozeï, Ouatergass, Méri, Végé, Mbozo, Matcharaï ; Mbozo Foulbé, Dogba, Godola ; (17 X 5 000 000 = 85 000 000 frs)	2.9 : Appui à l'installation de 10 jeunes pisciculteurs par la construction de 05 étangs piscicoles à Matcharaï, Ouzzang (5 X 5 000 000= 25 000 000 frs)				
1.10 : Construction de 06 magasins de stockage des oignons à Kousdan, Zakaliao, Baléwa, Katchounga, Hadaoré, Houloum (6 X 15 000 000 = 90 000 000 frs)	2.10 : Appui à la création et à l'équipement d'une entreprise de fabrication des produits laitiers (mini laiterie) (1 X 10 000 000 = 10 000 000 frs)				
366 000 000 frs	390 000 000 frs	428 000 000 frs	8 041 000 000 frs	47 000 000 frs	270 000 000 frs
Coût total					9 542 000 000 frs

5.3 Coût estimatif du PCD

.N°	SECTEUR	COUTS ESTIMATIFS (FCFA)
1	Agriculture et Développement rural	564 500 000
2	Elevage, Pêche et Industries animales	836 000 000
3	Enseignements secondaires	2 503 500 000
4	Education de base	5 133 040 000
5	Santé publique	850 500 000
6	Environnement, Protection de la Nature et Développement durable	708 000 000
7	Cadastre et Affaires foncières	251 000 000
8	Eau	1 367 000 000
	Energie	556 000 000
	Assainissement	644 200 000
9	Habitat et Développement Urbain	12 146 000 000
10	Forêt et Faune	223 000 000
11	Enseignement supérieur	220 000 000
12	Communication	205 000 000
13	Travaux publics	13 161 200 000
14	Transports	126 500 000
15	Postes et Télécommunication	333 500 000
16	Affaires sociales	237620 000
17	Promotion de la Femme et de la Famille	68 000 000
18	Jeunesse et Education Civique	207 700 000
19	Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre	358 000 000
	Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre (Institution communale)	469 150000
20	Sports et Education Physique	357 000 000
21	Emploi et Formation professionnelle	275 500 000
22	PME, Economie sociale et Artisanat	103 000 000
23	Recherche Scientifique et Innovation	129 000 000
24	Tourisme et Loisirs	91 000 000
25	Art et culture	219 500 000
26	Commerce	952 000 000
27	Mines, Industrie et développement technologique	291 000 000
28	Travail et sécurité sociale	49 000 000
COUT ESTIMATIF TOTAL		43 636 410 000

Le coût estimatif total des cadres logiques est évalué à **43 636 410 000FCFA TTC** (Quarante Trois Milliards Six Cent Trente Six Millions Quatre Cent Dix Milles).

N.B : Il faut souligner que seules les études de faisabilité détermineront avec exactitude les coûts des microprojets.

6. PROGRAMMATION

6.1. Liste des projets prioritaires par village

Lors des diagnostics participatifs niveau villages, il en est ressorti un résultat très important : la liste des projets prioritaires par village. Il s'agit des besoins que les populations aimeraient voir réaliser en premier.

N°	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification
1	KAKATA	Réalisation d'un forage MH à TCHAKIDJEBE 8 000 000	Etude de faisabilité pour l'électrification de KAKATA 5 000 000	Construction du centre de santé intégré de KAKATA 35 000 000	Construction d'un bief sur le mayo-Zika 8 000 000	Construction de 06 logements pour enseignants à TCHAKIDJEBE 25 000 000	Construction d'un magasin de stockage à TCHERE 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à MIKRI 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à TCHERE 8 000 000	105 000 000	Réalisation d'un forage MH à TCHAKIDJEBE	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
2	GOLI	Réalisation d'un forage MH à NGUSSAR 8 000 000	Réalisation d'un forage MH au lycée technique 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à l'école publique de GOLI 8 000 000	Etude de faisabilité pour l'électrification de NGUSSAR 5 000 000	Reprofilage de l'axe routier Meri-Douroum (15 km) 20 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à NGUSSASSAR 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à NGUSSAR 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à GOLI Centre 8 000 000	73 000 000	Réalisation d'un forage MH à NGUSSAR	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
3	DOULEK	Réalisation d'un forage MH à MAYAK 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à MAMZALA 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à WELE 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à MENGUER 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP GASSA 18 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à GUADIGALAO 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à MAYAK 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à DOULEK 8 000 000	74 000 000	Réalisation d'un forage MH à MAYAK	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable

Plan communal de Développement de MERI

N°	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification
4	KILWO	Réalisation d'un forage MH à KILWO 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à MALDAK 8 000 000	Remplacement de la ligne électrique biphasé en triphasé 10 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de MALDAK et MAZOUZED à l'énergie électrique 5 000 000	Plaidoyer pour la création d'un centre de formation de la femme à KILWO 1 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à décortiquer les arachides à KILWO 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à décortiquer les arachides à KILWO 8 000 000	Plaidoyer pour la construction d'un marché moderne à KILWO 1 000 000	49 000 000	Réalisation d'un forage MH à KILWO 8 000 000	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
5	GUIVEL	Réalisation d'un forage MH à GUIVEL MERI 8 000 000	Etude de faisabilité pour la création d'un centre de santé à FOULA 2 000 000	Etude de faisabilité pour la création d'un centre de santé à GUIVEL MERI 2 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP FOULA 18 000 000	Plaidoyer pour la création d'un CES à GUIVEL MERI 1 000 000	Construction d'un magasin de stockage à VEGE 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à GUIRMEDE O 8 000 000	Aménagement du tronçon GUIVEL-MERI (6 km) 8 000 000	56 000 000	Réalisation d'un forage MH à GUIVEL MERI	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
6	DOURGA	Réalisation d'un forage MH à GOULMOKO 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à DOURGA 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP GADA 18 000 000	Construction d'un radier sur le mayo GADA 25 000 000	Réalisation d'une mare à bétail entre DOURGA et HADAO 15 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à DOURGA 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à GADA 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à GOULMOY O 8 000 000	88 000 000	Réalisation d'un forage MH à GOULMOKO	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
7	DOGBA MALIKI	Réalisation d'un forage MH à DOGBA MALIKI 8 000 000	Construction des drains vers le mayo Ranéwo 3 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de DOGBA MALIKI à l'énergie électrique 5 000 000	Plaidoyer pour la création d'une école maternelle à DOGBA MALIKI 1 000 000	Réalisation d'un forage MH à WINDE 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à DOGBA MALIKI 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à WINDE 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à DOGBA ALHADJI 8 000 000	41 000 000	Réalisation d'un forage MH à DOGBA MALIKI	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable

Plan communal de Développement de MERI

N°	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification
8	ZALA	Réalisation d'un forage MH à ZALLA FOULBE 8 000 000	Aménagement de l'axe routier ZALA-Maroua 15 000 000	Construction du centre de santé de ZALA 45 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de ZALA à l'énergie électrique 5 000 000	Réfection de 05 salles de classe à l'EP ZALA 10 000 000	Construction d'un magasin de stockage à TCHABAWOL 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à ZALLA GUIZIGA 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à ZALLA FOULBE 8 000 000	107 000 000	Réalisation d'un forage MH à ZALLA FOULBE	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
9	MAGAWA	Réalisation d'un forage MH à MAGAWA 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à MOTORSOL O 8 000 000	Construction du centre de santé de MAGAWA 45 000 000	Ouverture de l'axe routier Magawa-Houloum (3km) 10 000 000	Plaidoyer pour la création et l'ouverture d'une école maternelle à MAGAWA 2 000 000	Construction d'un magasin de stockage d'oignon à KATCHOUN KA 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage d'oignon à HADORE 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à MAGAWA 8 000 000	95 000 000	Réalisation d'un forage MH à MAGAWA	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
10	DJEBE	Réalisation d'un forage MH à BALEWO 8 000 000	Construction du centre de santé de DJEBE GUIZIGA 45 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP DJEBE GUIZIGA 18 000 000	Aménagement de l'axe routier DJEBE-GODOLA 15 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de DJEBE à l'énergie électrique 5 000 000	Construction d'un magasin de stockage d'oignon à KOUSDAI 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage d'oignon à ZAKALIAO 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage d'oignon à BALEWA 8 000 000	115 000 000	Réalisation d'un forage MH à BALEWO	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
11	HOULOUM	Etude de faisabilité pour le Branchement de HOULOUM à l'énergie électrique (3km) 5 000 000	Réalisation d'un forage MH à HOULOUM 8 000 000	Construction du centre de santé de HOULOUM 45 000 000	Plaidoyer pour la création d'un CES à HOULOUM 2 000 000	Ouverture de l'axe routier MOGODOM-DANGAR (17 km) 40 000 000	Construction d'un magasin de stockage d'oignon à HOULOUM 8 000 000	Plaidoyer pour l'ouverture d'un marché périodique à HOULOUM 2 000 000	Construction d'un parc vaccinogène à HOULOUM 15 000 000	125 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de HOULOUM à l'énergie électrique (3km)	5 000 000	Développement du village

Plan communal de Développement de MERI

N°	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification
12	NDOLOKO	Réalisation d'un forage MH à NDOLOKO 2 8 000 000	Réhabilitation de l'axe routier Doulek-Meri (12 km) 15 000 000	Réalisation d'un forage MH à NDOLOKO 1 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP NDOLOKO 1 18 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP LDANGATA K 18 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à LDANGATA K céréales à 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à NDOLOKO 2 8 000 000	Ouverture d'un marché périodique à NDOLOKO 1 5 000 000	88 000 000	Réalisation d'un forage MH à NDOLOKO 2	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
13	MERIGOUMA	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP ZOUVOL 18 000 000	Plaidoyer pour la création d'un centre de santé à ZOUVOL 2 000 000	Réalisation d'un forage MH à ZOUVOL 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à GAMASSAI 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP MERIGOUMA 18 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à MERIGOUMA A8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à NGOZOUVOL 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à ZOUVOL 8 000 000	78 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP ZOUVOL 18 000 000		Amélioration des conditions d'études aux élèves
14	MATCHARAI	Construction d'un bloc de 02 salles de classe au CETIC de OUAZZANG 20 000 000	Construction d'un bief sur le mayo Tsanaga 15 000 000	Réalisation d'un forage MH au centre de santé de MEFTEK 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à MATCHARA I 2 8 000 000	Equipement du centre de santé de MEFTEK 10 000 000	Réalisation d'un verger communautaire à MEFTEK 30 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à MEFTEK 8 000 000	Acquisition d'une concasseuse des pierres 40 000 000	139 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe au CETIC de OUAZZANG	20 000 000	Amélioration des conditions d'études aux élèves
15	MBOZO FOULBE	Réalisation d'un forage MH à MBOZO MOFOU 8 000 000	Réhabilitation de 02 forages en panne à MBOZO 5 000 000	Plaidoyer pour la création d'un centre de santé à MBOZO 2 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe l'EP MBOZO 18 000 000	Plaidoyer pour la création d'un centre d'alphabétisation 1 000 000	Construction d'un magasin de stockage à MBOZO 8 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de MBOZO FOULBE à l'énergie électrique (3km) 5 000 000	Construction d'un hangar au marché de MBOZO 10 000 000	52 000 000	Réalisation d'un forage MH à MBOZO MOFOU 8 000 000	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable

Plan communal de Développement de MERI

N°	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification
16	MANGIRDLA	Construction d'un bloc de 02 salles de classe au CES de MANGIRDLA 20 000 000	Réhabilitation d'un forage en panne à MANGIRDLA à l'énergie électrique (3km) 5 000 000	Etude de faisabilité pour le Branchement de MANGIRDLA à l'énergie électrique (3km) 5 000 000	Réhabilitation de l'axe routier Manguirdla-Douroum (09 km) 15 000 000	Plaidoyer pour la création d'un centre multifonctionnel des jeunes à Manguirdla 2 000 000	Construction d'un magasin de stockage à NGOMBLEY 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à NGOZOME Y 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à MANGIRDLA 8 000 000	71 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe au CES de MANGIRDLA 20 000 000	20 000 000	Amélioration des conditions d'études aux élèves
17	GUIVEL	Réalisation d'un forage MH à OUATERGASS 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à GUIVEL 8 000 000	Réalisation d'un forage MH à ZIGDELING 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP ZIGDELING 1 18 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP ZIGDELING 2 18 000 000	Construction d'un hangar au marché de DOUROUM 10 000 000	Construction d'un magasin de stockage à NGOZEI 8 000 000	Construction d'un magasin de stockage à OUTERGASS 8 000 000	86 000 000	Réalisation d'un forage MH à OUATERGASS	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
18	MAKSAL	Aménagement de l'axe routier Maksal-Manguirdla 15 000 000	Plaidoyer pour la création d'un centre de santé à Maksal centre 2 000 000	Réalisation d'un forage MH à MAKSAL 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe l'EP MAKSAL 18 000 000	Plaidoyer pour la création d'une école à ZOP 2 000 000	Construction d'un magasin de stockage à TOUKOF 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à MEZED 8 000 000	Construction et équipement d'une ferme avicole KELEKEI 25 000 000	86 000 000	Aménagement de l'axe routier Maksal-Manguirdla 15 000 000		Facilitation de la circulation des personnes et des biens
19	KALLIAO	Réalisation d'un forage MH à KALLIAO 8 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe l'EP HOUDOUV OU 18 000 000	Réalisation d'un puits à ciel ouvert à ZANDAI 8 000 000	Réalisation d'un forage à MOZOGOI 8 000 000	Réalisation d'un puits à ciel ouvert à HOUDOUV OU GUIZIGA 8 000 000	Renforcement de l'ampèremètre l'énergie électrique 15 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à MEZED 8 000 000	Subvention des intrants agricoles 20 000 000	93 000 000	Réalisation d'un forage MH à KALLIAO	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable

Plan communal de Développement de MERI

N°	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification
20	NGOKTOF	Réalisation d'un forage MH à MENGLIYA 8 000 000	Construction du centre de santé de NGOKTOF 45 000 000	Construction d'un bloc de 02 salles de classe l'EP METCHEKE D 18 000 000	Plaidoyer pour la création d'un foyer des jeunes à NGOKTOF 2 000 000	Réhabilitation de l'axe routier Manguirdla-Ngoktof (08 km) 15 000 000	Construction d'un magasin de stockage à MENGLIYA 8 000 000	Appui à l'achat et à la construction d'un abri d'un moulin à céréales à NGOKTOF 8 000 000	Subvention des intrants agricoles 20 000 000	124 000 000	Réalisation d'un forage MH à MENGLIYA	8 000 000	Facilitation des conditions d'accès à l'eau potable
21	MERI / GODOLA	Extension de l'hôtel de ville	Adduction d'eau à Meri	Mini adduction d'eau à Godola	Aménagement d'un bloc de 6 toilettes au marché de Godola	Aménagement d'un bloc de 6 toilettes à Meri	Construction d'un bâtiment pour les restaurateurs à Meri	Construction d'un magasin de conservation d'oignons à Godola	Acquisition de 02 Moulins avec abri au marché de Godola et Meri				

6.2. Classification des Villages par ordre de financement

Pour éviter toutes susceptibilités, les conseillers ont procédé au classement des villages par ordre de financement à travers le tableau suivant :

VILLAGES	RANGS			POINTS			MOYENNE	CLASSEMENT	OBSERVATION
	Hommes	Jeunes	Femmes						
GUIVEL(MERI)	5e	3e	2e	17	19	20	18,66	1 ^{er}	
MANGUIRDLA	9e	4e	6e	13	18	16	15,66	2 ^e	
HOULOUM	7e	8e	5e	15	14	17	15,33	3 ^e	
NDOLOKO	3e	5e	15e	19	17	7	14,33	4 ^e	
GUIVEL (Douroum)	12e	7e	7e	10	15	15	13,33	5 ^e	
KAKATA	2e	16e	8e	20	6	14	13,33	6 ^e	
DOULEK	16e	11e	1er	6	11	21	12,66	7 ^e	
KILWO	14e	13e	3e	8	9	19	12,00	8 ^e	
MAKSAL	1er	10e	19e	21	12	3	12,00	9 ^e	
MERIGOUMA	4e	9e	17e	18	13	5	12,00	10 ^e	
MATCHARAI	8e	12e	13e	14	10	9	11,00	11 ^e	
MBOZO FOULBE	10e	14e	11e	12	8	11	10,33	12 ^e	
NGOKTOF	13e	2e	21e	9	20	1	10,00	13 ^e	
DJEBE	11e	17e	9e	11	5	13	9,66	14 ^e	
GOLI	19e	6e	12e	3	16	10	9,6	15 ^e	

Plan communal de Développement de MERI

VILLAGES	RANGS			POINTS			MOYENNE	CLASSEMENT	OBSERVATION
	Hommes	Jeunes	Femmes						
ESPACE URBAIN	21e	1er	16e	1	21	6	9,33	16 ^e	
DOURGA	6e	19e	14e	16	3	8	9,00	17 ^e	
MAGAWA	17e	20e	4e	5	2	18	8,33	18 ^e	
KALLIAO	20e	15e	10e	2	7	12	7,00	19 ^e	
DOGBA MALAKI	15e	18e	18e	7	4	4	5,00	20 ^e	
ZALLA	18e	21e	20e	4	1	2	2,33	21 ^e	

6.3 Tableau de mobilisation des ressources

Toute programmation des microprojets doit tenir compte au préalable des ressources disponibles. C'est ainsi que le tableau suivant fait ressortir les ressources mobilisables par la Commune sur les trois prochaines années. Il s'agit des ressources dont la Commune est déjà sûre de pouvoir mobiliser.

N°	Source	Nature	Montant total	Année de mobilisation			Secteur	Observations
				2017	2018	2019		
1.	PNDP	Allocation	203 000 000	203 000 000			Sociaux économiques	
2.	COMMUNE	Fonds propres (BC)	315000000	105000000	105000000	105000000	Sociaux économiques	
3.	FEICOM	Convention	60 000 000	60 000 000			Sociaux	
4.	BIP	Ressources transférées	145917700	145917700			Sociaux économiques	
Total			723 917 700	513 917 700	105 000 000	105 000 000		

6.4 Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

Les ressources mobilisables ayant été définies, une programmation sur trois ans de projets a été faite suivant le tableau ci après :

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation			Partenaires
					2017	2018	2019	
1.	Réhabilitation de 02 salles de classe	7000000	Commune	EP Godola				MINEDUB MINMAP
2.	Acquisition des tables -bancs	10000000	Commune	Toute la Commune				MINEDUB MINESEC MINMAP
3.	Construction d'un bloc de 02 salles	21000000	Commune	CETIC Ouazang				MINESEC MINMAP
4.	Mise en valeur des matériels locaux	2000000	Commune	Toute la commune				MINRESI
5.	Construction des blocs latrines et des larve-mains	17000000	Commune	EP Ouaterga2/				MINEDUB

Plan communal de Développement de MERI

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation			Partenaires
					2017	2018	2019	
				EP Ngoktof/ EP Goudouvou/ EP Goli- Douvangar/ Mbozo				MINMAP
6.	Construction d'un forage	8000000	Commune	CSI Dougour				MINSANTE MINEE MINMAP
7.	Construction d'un forage	8000000	Commune	CSI Zala				MINSANTE MINEE MINMAP
8.	Réhabilitation d'un forage	1333000	Commune	Maksal				MINEE MINMAP
9.	Réhabilitation d'un forage	1333000	Commune	Ngoméré				MINEE MINMAP
10.	Réhabilitation d'un forage	1333000	Commune	Keleki				MINEE MINMAP
11.	Réhabilitation d'un forage	1333000	Commune	Toukouf				MINEE MINMAP
12.	Réhabilitation d'un forage	1333000	Commune	Mezed				MINEE MINMAP
13.	Réhabilitation d'un forage	1333000	Commune	Zop				MINEE MINMAP
14.	Construction d'un hangar du marché	5000000	Commune	Guivel (Douroum)				MINCOMMERCE MINMAP
15.	Construction du monument jeunesse	10000000	Commune	Meri-Centre				MINJEC MINMAP
16.	Réhabilitation d'un bloc de 02 salles Bâtiment 01	4500000	Commune	EP Meri GII				MINEDUB MINMAP
17.	Réhabilitation d'un bloc de 02 salles Bâtiment 02	4500000	Commune	EP Meri GII				MINEDUB MINMAP
18.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20000000	FEICOM	EP Godok Hosséré				MINEDUB MINMAP
19.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20000000	FEICOM	EP Maksal				MINEDUB MINMAP
20.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20000000	FEICOM	EP Winde Ganki				MINEDUB MINMAP
21.	Aménagement de la chefferie Douroum	3000000	BIP	Douroum				MINACULT
22.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16000000	BIP	EP Ngomenbley				MINEDUB MINMAP
23.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16000000	BIP	EP Ndoloko				MINEDUB

Plan communal de Développement de MERI

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation			Partenaires
					2017	2018	2019	
								MINMAP
24.	Equipement tables bancs	1320000	BIP	EP Ngomenbley				MINEDUB MINMAP
25.	Equipement tables bancs	1320000	BIP	EP Ndoloko				MINEDUB MINMAP
26.	Equipement des bureaux de maitres	250000	BIP	EP Ngomenbley				MINEDUB MINMAP
27.	Equipement des bureaux de maitres	250000	BIP	EP Ndoloko				MINEDUB MINMAP
28.	Réaménagement du site reboisé	12000000	BIP	Kallia				MINEPDED MINMAP
29.	Construction d'un forage pastorale à énergie solaire	21000000	BIP	Daguisang				MINEPIA MINMAP
30.	Electrification lycée technique de Méri	31000000	BIP	Méri				MINESEC MINEE MIINMAP
31.	Entretien des routes communales	27777700	BIP	Routes communales				MINTP MINMAP
32.	Equipement matériel biomédical	8000000	BIP	CSI Dougour				MINSANTE MINMAP
33.	Equipement matériel biomédical	8000000	BIP	CSI Zala				MINSANTE MINMAP
34.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Guivel Méri centre				MINEE MINMAP
35.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20000000	PNDP	CES de Manguirdla				MINESEC MINMAP
36.	Etude de faisabilité pour l'extension du réseau électrique	5000000	Commune/PNDP	Houloum				MINEE MINMAP
37.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Houloum				MINEE MINMAP
38.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Tchaki Djébé				MINEE MINMAP
39.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Maksal				MINEE MINMAP
40.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Kilwo				MINEE MINMAP
41.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20000000	PNDP	EP Zouvol				MINEDUB MINMAP
42.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Mbozo Mofou				MINEE MINMAP
43.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Mingliya				MINEE

Plan communal de Développement de MERI

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation			Partenaires
					2017	2018	2019	
								MINMAP
44.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Balewa				MINEE MINMAP
45.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Nguissar				MINEE MINMAP
46.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Hôtel de ville				MINEE MINMAP
47.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Gadjawaï				MINEE MINMAP
48.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Godola Garey				MINEE MINMAP
49.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Moundour Foulbé				MINEE MINMAP
50.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Goulmoyo				MINEE MINMAP
51.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Magawa				MINEE MINMAP
52.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Kallio				MINEE MINMAP
53.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	Dogba Maliki				MINEE MINMAP
54.	Construction d'un magasin de stockage	14000000	PNDP	VEGE				MINADER MINMAP
55.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	PNDP	CES Manguirla				MINEE MINMAP
56.	Construction d'un magasin de stockage	15000000	Commune	-Houloum				MINEE MINMAP
57.	Construction d'un magasin de stockage	15000000	Commune	Ndoloko II				MINADER MINMAP
58.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	Commune	Ouatergass				MINEE MINMAP
59.	Construction d'un magasin de stockage	15000000	Commune	Tchéré				MINADER MINMAP
60.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	Commune	Mbadlak				MINEE MINMAP
61.	Reprofilage de 07 km de route	27000000	Commune	Maksal-Manguirdla				MINTP MINMAP
62.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	Commune	Zouvol				MINEE MINMAP
63.	Construction d'un bief	15000000	Commune	Mayo Tsatsama				MINADER MINEE

Plan communal de Développement de MERI

N°	Projets	Coût	Source de financement	Lieu d'implantation	Année de réalisation			Partenaires
					2017	2018	2019	
								MINMAP
64.	Construction d'un magasin de stockage	15000000	Commune	Mbozo centre				MINADER MINMAP
65.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	Commune	Ngoktof				MINEE MINMAP
66.	Construction d'un magasin de stockage	15000000	Commune	Kousdak				MINADER MINMAP
67.	Construction d'un forage muni de PMH	8000000	Commune	EP Goli				MINEE MINMAP
68.	Réhabilitation du campement municipal	50000000	Commune	Méri centre				MINTOURL MINMAP
Total		723 917 700						

6.4. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

La réalisation des microprojets projets inscrits dans le CDMT s'accompagnera de quelques perturbations de l'écosystème. Les cadres ci-dessous présentent de façon non exhaustive quelques mesures d'adaptation au mieux d'atténuation des différents dommages qu'occasionneront ces travaux.

6.4.1 Principaux impacts socio-environnementaux potentiels

6.4.1.1 Principaux impacts sociaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : - Construction de 08 blocs de 02 sallesau : (CETIC Ouazang, CES de Manguirdla, EP Godok Hosséré, EP Maksal, EP Ndoloko, EP Ngomenbley, EP Winde Ganki, EP Zouvol) - Réhabilitationd'un bloc de 02 salles à EP Meri GII (BATIMENT 01) - Réhabilitation d'un bloc de 02 salles à EP Meri GII (BATIMENT 02) - Réhabilitation EP Godola	- Amélioration du cadre de vie des populations -Amélioration du paysage de la commune (tourisme de la vue) - Amélioration du cadre social des élèves - Amélioration des conditions d'enseignement des élèves ; - Augmentation du taux de scolarisation ; - Amélioration du cadre de travail des enseignants ;	-Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables -Risques élevés de transmission des IST/VIH/SIDA -Risques d'accidents dans les chantiers -Toxicité de certains produits ; -Risques de coupe des arbres ;	-Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibilisation des communautés sur l'entretien et la sécurité des infrastructures scolaires; -Mise en place des Comités de gestion ; - Mise en place de comité de vigilancepour la sécurité des personnes ; - Sensibilisation des communautés sur les enjeux socio-environnementaux de la défécation à l'air libre ; - Sensibilisation des populations sur l'entretien de l'espace public	-Activation du plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Nettoyage et cantonnage des alentours des ouvrages afin d'améliorer la visibilité ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Identification des priorités des minorités et leurs intégration dans le PCD afin d'éviter la marginalisation des populations vulnérables. - Sollicitation de l'arbitrage des autorités
Construction des blocs latrines et des lave-mains (EP Ouaterga 2, EP Ngoktof, EP Goudouvou, EP Goli-Douvang, Mbozo)	- Réduction de la défécation à l'air libre ; - Réduction des maladies (diarrhéique, cholérique, amibienne)			
Construction du monument jeunesse	- Contribution à l'épanouissement des jeunes - Amélioration du tourisme de la vue			
Aménagement de la chefferie Douroum	-Amélioration du paysage de la commune (tourisme de la vue) ; -Embellissement de l'édifice ;			

Plan communal de Développement de MERI

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
-Entretien des routes communales -Reprofilage de 07 km de route à Maksal-Manguirdla	-Réduction des accidents routiers -Désenclavement des villages ; -Facilitation des déplacements des biens et des personnes ; -Création des richesses -Fluidité du trafic -Réduction des nids de poule			traditionnelles, communales ou administratives en cas de conflit -Port obligatoire des équipements de protection sur les sites
Réhabilitation du campement municipal à Méri centre	-Amélioration des conditions d'hébergement des étrangers ; - Amélioration du tourisme de la vue -Amélioration des conditions de restauration			
Microprojets économiques Construction d'un hangar au marché de Guivel (Douroum)	- Amélioration du cadre de travail des commerçants ; - Sécurisation des biens et des personnes - Protection des personnes et marchandises contre les intempéries			
-Construction de 06 magasins de stockage à : VEGE,Houloum, Ndoloko II, Tchéré, Mbozo centre, Kousdak	-Amélioration des conditions de vie des populations -Amélioration des capacités de stockage des producteurs -Amélioration des techniques de stockage ; -Réduction des pertes post récolte			
Microprojets hydrauliques : - Construction de 25 forages au (CSI Dougour, CSI Zala, Guivel (Méri centre), Houloum, Tchaki Djébé, Maksal, Kilwo, Mbozo Mofou, Mingliya, Balewa, Nguissar, Hôtel de ville, Gadjawaï, Godola Garey, Moundour Foulbé, Goulmoyo,	- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale) -Facilitation de l'accès des hommes et des animaux à l'eau -Réduction des souffrances des femmes et des jeunes -Diminution du taux de maladies hydriques (diarrhéique, cholérique, amibienne)	-Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication due au mauvais dosage du chlore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ;	-Sensibilisation des populations sur l'entretien des points d'eau -Encouragement des projets HIMO ;	- Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Formation des CGPE au dosage de l'eau de javel et du chlore dans les puits le cas échéant, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages -Nettoyage et cantonnage

Plan communal de Développement de MERI

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
<p>Magawa, Kallio, Dogba Maliki, CES Manguirla, Ouatergass, Mbadlak, Zouvol, Ngoktof, EP Goli</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 06 forages à : (Maksal, Ngomere, Keleki, Toukouf, Mezed, Zop) ; - Construction d'un forage pastorale à énergie solaire à Daguisang 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès à l'eau potable ; - Facilitation de l'élevage du gros bétail et du petit bétail; 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet 		des alentours des ouvrages afin d'améliorer la visibilité ; <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; - Sollicitation de l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives en cas de conflit -Port obligatoire des équipements de protection sur les sites
Microprojets structurants : - Electrification lycée technique de Méri	<ul style="list-style-type: none"> -Eclairage du lycée -Réduction de l'insécurité -Amélioration des conditions de travail des élèves et des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> -Risques d'augmentation de la prévalence du IST/VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; - Risques d'incendies - Risques de dépravation des mœurs 	Sensibilisation des populations	<ul style="list-style-type: none"> -Inclusion de la lutte contre le VIH SIDA dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ; - Sensibilisation des populations -Mise en place d'une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Mise en place d'un comité de gestion -Dédommagement des personnes déguerpies -Port obligatoire des équipements de protection sur les sites
Construction d'un bief au Mayo Tsatsama	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des techniques de rétention en eau - Abreuvement de bêtes, -Présence d'eau pour l'agriculture - Réduction de l'érosion - Source de ressources en eau pour les populations locales 			
Réaménagement du site reboisé de Kallia	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du paysage de la commune (tourisme de la vue) ; -Protection de l'environnement ; -Lutte contre le réchauffement climatique -Création d'un micro climat 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de déguerpissement des personnes 		

6.4.1.2 Principaux impacts environnementaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le cadre des dépenses à moyen terme	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : - Construction de 08 blocs de 02 salles au : (CETIC Ouazang, CES de Manguirdla, EP Godok Hosséré, EP Maksal, EP Ndoloko, EP Ngomenbley, EP Winde Ganki, EP Zouvol) - Réhabilitation d'un bloc de 02 salles à EP Meri GII (BATIMENT 01) - Réhabilitation d'un bloc de 02 salles à EP Meri GII (BATIMENT 02) - Réhabilitation EP Godola	- Amélioration des techniques de gestion de l'environnement (régénération des sols...) - Amélioration des connaissances sur les risques environnementaux - Contrôle des ressources floristiques et fauniques - Réduction des pressions sur les ressources naturelles - Amélioration du couvert végétal ; - Réduction des nuisances odorantes ; - Réduction des pollutions de l'air par les selles ; - Amélioration du paysage environnemental ; - Amélioration des techniques de gestion des déchets	- Risques liés à l'amenuisement des ressources - Disparition de la flore et de la faune - Perturbation de l'écosystème - Risques liés au déboisement et à la déforestation ; - Risques liés à la coupe des arbres ; - Risques liés à la pollution de l'environnement par les déchets sanitaires ; -	- Sensibilisation des populations et implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion/suivi ; - Sensibilisation des communautés aux techniques de conservation et de préservation de l'environnement ; -	- Etude environnementale - Engazonnement des pentes perturbées ; - Reboisement des sites perturbés ; - Remise en état des zones d'emprunt ;
-Construction des blocs latrines et des lave-mains (EP Ouatergass 2, EP Ngoktof, EP Goudouvou, EP Goli-Douvang, Mbozo) Construction du monument jeunesse Aménagement de la chefferie Douroum -Entretien des routes communales -Reprofilage de 07 km de route à Maksal-Manguirdla Réhabilitation du campement municipal à Méri centre				
Microprojets économiques : Construction d'un hangar du marché à Guivel (Douroum)				
-Construction de 06 magasins de stockage à : VEGE, Houloum, Ndoloko II, Tchéhé, Mbozo centre, Kousdak				
Microprojets hydrauliques : - Construction de 25 forages au (CSI Dougour, CSI Zala, Guivel (Méri	- Régénération des terres arides	- Risques d'érosion des sols ; - Risques d'envasement et de	- Sensibilisation du public et	- Choix du site (présentant le moins de risques de

Plan communal de Développement de MERI

Type de microprojets contenus dans le cadre des dépenses à moyen terme	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
<p>centre), Houloum, Tchaki Djébé, Maksal, Kilwo, Mbozo Mofou, Mingliya, Balewa, Nguissar, Hôtel de ville, Gadjawaï, Godola Garey, Moundour Foulbé, Goulmoyo, Magawa, Kallio, Dogba Maliki, CES Manguirla, Ouatergass, Mbadlak, Zouvol, Ngoktof, EP Goli</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 06 forages à : (Maksal, Ngomere, Keleki, Toukouf, Mezed, Zop) ; - Construction d'un forage pastorale à énergie solaire à Daguisang 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du couvert végétal par les eaux d'écoulement - Préservation des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - stagnation des eaux ; - Risque de prolifération des moustiques - Perturbation des zones 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion - Redynamisation des CGPE existants 	<ul style="list-style-type: none"> - destruction de l'environnement) ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Reboisement des sites perturbés ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Elimination des eaux sales à travers la construction des rigoles
Microprojets structurants :				
<ul style="list-style-type: none"> - Electrification lycée technique de Méri 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des techniques de gestion des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux lors de la circulation des engins 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du public et 	<ul style="list-style-type: none"> - Engazonnement des pentes perturbées ;
<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un bief au Mayo Tsatsama 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances sur les risques environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'érosion des sols ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement des sites perturbés ;
<ul style="list-style-type: none"> Réaménagement du site reboisé de Kallia 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès aux terres - Amélioration des techniques de gestion des déchets - Réduction des inondations 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'inondation du fait du mouvement massif des terres - Risques de pollution (contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Risques d'embourbements 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne étude socio environnementale - Mise en place de comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise en état des zones d'emprunt ; - Elimination les eaux sales à travers la construction des rigoles - Installation des barrières de pluies - Aménagement des bacs de vidange pour recueillir les huiles et autres déchets

6.4.2. Mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables

Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (FCFA)	Observations
Recrutement d'un agent de développement local	Mairie/PNDP		Conseil municipal ; PNDP	/	L'agent de développement local a déjà été recruté
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	PNDP	2017	Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP	PM	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental	Agent de développement local	2017-2019	Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	PNDP	2017	Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; Commune	PM	La formation aura lieu lors de la convocation du COMES pour la validation du PCD
Sensibilisation des populations sur les problèmes environnementaux	Mairie	2017	Délégation MINEPDED ; Agent de développement PNDP	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Provision pour la réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires	PNDP, Mairie (conseil municipal)	2017-2018	Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	5 000 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs	Agent de développement	2017-2019	Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	5 000 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des microprojets.	Entrepreneurs	Dépend de la période de lancement des microprojets	Délégation MINEPDED ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet

6.4.3 Plan sommaire de gestion de l'environnement

Mesures socio-environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût (FCFA)	Observations
-Dédommagement des populations riveraines -Cession des terrains par les actes de donation	MINDAF MINATD Sectoriels concernés par les travaux Commune	Avant le lancement des travaux	Commission paritaire mise en place pour chaque projet ; Comité de suivi communal	Pour mémoire	Les populations doivent être dédommagées avant le début des travaux pour éviter tout mouvement d'humeur
Mise en place des bacs de récupération des huiles et des déchets	Le prestataire	Pendant l'exécution des travaux	Comité de suivi communal MINEPDED	500 000	Dépend de la nature du projet
Reboisement des sites après travaux	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaire MINEPDED/MINFOF	5 000 000	Dépend de la nature du projet
Création d'un nouvel écosystème après travaux (engazonnement des pentes perturbées)	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commissions paritaires MINEPDED/MINFOF	5 000 000	Dépend de la nature du projet
Sensibilisation des populations et des employés sur la vulnérabilité aux IST/VIH/SIDA	Commune Les CSI (MINSANTE) Les ONG	Avant, Pendant et après le déroulement des travaux	Comité de suivi communal Commissions paritaires	2 000 000	Dépend de la nature du projet
Mise en place des panneaux de signalisation des zones des travaux	Le prestataire	Pendant l'exécution des travaux	Comité de suivi communal Commissions paritaires	2 000 000	Dépend de la nature du projet
Facilitation de la circulation des eaux des pluies (drainage des eaux)	Le prestataire	Pendant l'exécution des travaux	Comité de suivi communal Commissions paritaires MINEPDED	De 25.000 à 2 000 000	Dépend de la nature du projet
Protection des employés par des mesures adéquates (arrosage régulier du site, port obligatoire des équipements de sécurité,...)	Le prestataire	Pendant l'exécution des travaux	Comité de suivi communal Commissions paritaires	1 000 000	Dépend de la nature du projet

6.5 Plan d'investissement annuel (PIA) :

6.5.1 Programmation annuelle des projets prioritaires

Du CDMT, tous les projets programmés pour la première année constituent le plan d'investissement annuel.

N°	Projets	Coût total	Source de financement	Période de réalisation				Lieu d'implantation	Partenaires
				T1	T2	T3	T4		
1.	Réfection EP Godola*	7 000 000	Commune					EP Godola	MINEDUB MINMAP
2.	Acquisition des tables -bancs	10 000 000	Commune					Toute la Commune	MINEDUB MINESEC MINMAP
3.	Construction d'un bloc de 02 salles	21 000 000	Commune					CETIC Ouazang	MINESEC MINMAP
4.	Mise en valeur des matériels locaux	2 000 000	Commune					Toute la commune	MINRESI
5.	Construction des blocs latrines et des lave-mains	17 000 000	Commune					EP Ouaterga2/ EP Ngoktof/ EP Goudouvou/ EP Goli-Douang/ Mbozo	MINEDUB MINMAP
6.	Construction d'un forage	8 000 000	Commune					CSI Dougour	MINSANTE MINEE MINMAP
7.	Construction d'un forage	8 000 000	Commune					CSI Zala	MINSANTE MINEE MINMAP
8.	Réhabilitation d'un forage	1 333 000	Commune					Maksal	MINEE MINMAP
9.	Réhabilitation d'un forage	1 333 000	Commune					Ngomere	MINEE MINMAP
10.	Réhabilitation d'un forage	1 333 000	Commune					Keleki	MINEE MINMAP
11.	Réhabilitation d'un forage	1 333 000	Commune					Toukouf	MINEE MINMAP
12.	Réhabilitation d'un forage	1 333 000	Commune					Mezed	MINEE MINMAP
13.	Réhabilitation d'un forage	1 333 000	Commune					Zop	MINEE MINMAP
14.	Construction d'un hangar au marché	5 000 000	Commune					Guivel (Douroum)	MINCOMMERCE MINMAP
15.	Construction du monument jeunesse	10 000 000	Commune					Meri-Centre	MINJEC

Plan communal de Développement de MERI

N°	Projets	Coût total	Source de financement	Période de réalisation				Lieu d'implantation	Partenaires
				T1	T2	T3	T4		
									MINMAP
16.	Réhabilitation d'un bloc de 02 salles	4 500 000	Commune					EP Meri GII Bâtiment I	MINEDUB MINMAP
17.	Réhabilitation d'un bloc de 02 salles	4 500 000	Commune					EP Meri GII Bâtiment II	MINEDUB MINMAP
18.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20 000 000	FEICOM					EP GodokHosséré	MINEDUB MINMAP
19.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20 000 000	FEICOM					EP Maksal	MINEDUB MINMAP
20.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20 000 000	FEICOM					EP WindeGanki	MINEDUB MINMAP
21.	Aménagement de la chefferie Douroum	3 000 000	BIP					Douroum	MINACULT
22.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 500 000	BIP					EP Ngomenbley	MINEDUB MINMAP
23.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	16 500 000	BIP					EP Ndoloko	MINEDUB MINMAP
24.	Equipement tables bancs	1 320 000	BIP					EP Ngomenbley	MINEDUB MINMAP
25.	Equipement tables bancs	1 320 000	BIP					EP Ndoloko	MINEDUB MINMAP
26.	Equipement des bureaux de maîtres	250 000	BIP					EP Ngomenbley	MINEDUB MINMAP
27.	Equipement des bureaux de maîtres	250 000	BIP					EP Ndoloko	MINEDUB MINMAP
28.	Réaménagement du site reboisé	12 000 000	BIP					Kallia	MINEPDDED MINMAP
29.	Construction d'un forage pastorale à énergie solaire	21 000 000	BIP					Daguisang	MINEPIA MINMAP
30.	Electrification lycée technique de Méri	31 000 000	BIP					Méri	MINESEC MINEE MIINMAP
31.	Entretien des routes communales	27 777 700	BIP					Routes communales	MINTP MINMAP
32.	Equipement matériel biomédical	8 000 000	BIP					CSI Dougour	MINSANTE MINMAP
33.	Equipement matériel biomédical	8 000 000	BIP					CSI Zala	MINSANTE MINMAP
34.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Guivel Méri centre	MINEE MINMAP
35.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20 000 000	PNDP					CES de Manguirdla	MINESEC MINMAP

Plan communal de Développement de MERI

N°	Projets	Coût total	Source de financement	Période de réalisation				Lieu d'implantation	Partenaires
				T1	T2	T3	T4		
36.	Etude de faisabilité pour l'extension du réseau électrique	5 000 000	Commune/PNDP					Houloum	MINEE MINMAP
37.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Houloum	MINEE MINMAP
38.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Tchaki Djébé	MINEE MINMAP
39.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Maksal	MINEE MINMAP
40.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Kilwo	MINEE MINMAP
41.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	20 000 000	PNDP					EP Zouvol	MINEDUB MINMAP
42.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Mbozo Mofou	MINEE MINMAP
43.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Mingliya	MINEE MINMAP
44.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Balewa	MINEE MINMAP
45.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Nguissar	MINEE MINMAP
46.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Hôtel de ville	MINEE MINMAP
47.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Gadjawaï	MINEE MINMAP
48.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Godola Garey	MINEE MINMAP
49.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Moundour Foulbé	MINEE MINMAP
50.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Goulmoyo	MINEE MINMAP
51.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Magawa	MINEE MINMAP
52.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Kallio	MINEE MINMAP
53.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					Dogba Maliki	MINEE MINMAP
54.	Construction d'un magasin de stockage	14 000 000	PNDP					VEGE	MINADER MINMAP
55.	Construction d'un forage muni de PMH	8 000 000	PNDP					CES Manguirla	MINEE MINMAP
Total		513 915 700							

Plan communal de Développement de MERI

6.4 Plan de Passation des marchés du PIA

Ce plan de passation de marché est fait à titre indicatif, il a pour but de présenter les procédures à suivre pour la mise en œuvre d'un projet.

PROJETS	LOCALISATION	Études de faisabilité	Elaboration du dossier d'appels d'offres	Sélection des soumissionnaires à inviter	Envoy des lettres d'annul.	Affichage de l'avis d'appel d'offres	Envoy pour publication au IMP	Soumissions	Convocation de la CPM à l'ouverture	Invitation de la CRC-EN à l'ouverture	Séance d'ouverture publique des	Evaluation des offres	Procès verbal de la CPM	Notification à l'ARMP et à la CRC-EN	Notification à l'adjudicataire	Soumission des documents	Examen du projet de contrat	Signature de la lettre command	Enregistrement de la lettre command	Ordre de service d'exécution	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux	
		1 sem.	2 sem.	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	3 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	2 sem.	2 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	
		TEMPS ESTIME EN SEMAINES A PARTIR DU MOIS DE JANVIER																					
Réfection EP Godola*	EP Godola	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Acquisition des tables -bancs	Toute la Commune	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles	CETIC Ouazang	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mise en valeur des matériels locaux	Toute la commune	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction des blocs latrines et des larve-mains	EP Ouarterga2/ EP Ngoktof/ EP Goudouvou/ EP Goli-Douvang/ Mbozo	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage	CSI Dougour	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage	CSI Zala	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un forage	Maksal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un forage	Ngomere	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un forage	Keleki	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un forage	Toukouf	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un forage	Mezed	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Plan communal de Développement de MERI

PROJETS	LOCALISATION	Études de faisabilité	Elaboration du dossier d'appels d'offres	Sélection des soumissions <small>après à suivre</small>	Envoy des lettres d'annul	Affichage de l'avis d'appel d'offres	Envoy pour publication au MDP	Soumissions	Convocation de la CPM à l'ouverture	Invitation de la CRC-EN à l'ouverture	Séance d'ouverture publique des	Evaluation des offres	Procès verbal de la CDM	Notification à l'ARMP et à la CPC-EN	Notification à l'adjudicataire	Soumission des documents	Examen du projet de contrat	Signature de la lettre command	Enregistrement de la lettre command	Ordre de service d'exécution	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux
		1 sem.	2 sem.	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	3 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	2 sem.	2 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.
Réhabilitation d'un forage	Zop	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un hangar du marché	Guivel (Douroum)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction du monument jeunesse	Meri-Centre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un bloc de 02 salles	EP Meri GII Bâtiment I	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réhabilitation d'un bloc de 02 salles	EP Meri GII Bâtiment II	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	EP GodokHosséré	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	EP Maksal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	EP WindeGanki	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Aménagement de la chefferie Douroum	Douroum	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	EP Ngomenbley	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	EP Ndoloko	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Equipement tables bancs	EP Ngomenbley	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Equipement tables bancs	EP Ndoloko	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Plan communal de Développement de MERI

PROJETS	LOCALISATION	Études de faisabilité	Elaboration du dossier d'appels d'offres	Sélection des soumissions avec à suivre	Envoy des lettres d'annul	Affichage de l'avis d'appel d'offres	Envoy pour publication au MDP	Soumissions	Convocation de la CPM à l'ouverture	Invitation de la CRC-EN à l'ouverture	Séance d'ouverture publique des	Evaluation des offres	Procès verbal de la CDM	Notification à l'ARMP et à la CPC-EN	Notification à l'adjudicataire	Soumission des documents	Examen du projet de contrat	Signature de la lettre command	Enregistrement de la lettre command	Ordre de service d'exécution	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux	
		1 sem.	2 sem.	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	3 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	2 sem.	2 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	
		TEMPS ESTIME EN SEMAINES A PARTIR DU MOIS DE JANVIER																					
Equipement des bureaux de maîtres	EP Ngomenbley	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Equipement des bureaux de maîtres	EP Ndoloko	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réaménagement du site reboisé	Kallia	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage pastorale à énergie solaire	Daguisang	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Electrification lycée technique de Méri	Méri	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Entretien des routes communales	Routes communales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Equipement matériel biomédical	CSI Dougour	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Equipement matériel biomédical	CSI Zala	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Guivel Méri centre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 0é salles de classe	CES de Manguirdla	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Etude de faisabilité pour l'extension du réseau électrique	Houloum	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni	Houloum	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Plan communal de Développement de MERI

PROJETS	LOCALISATION	Études de faisabilité	Elaboration du dossier d'appels d'offres	Sélection des soumissions avec à suivre	Envoy des lettres d'annul	Affichage de l'avis d'appel d'offres	Envoy pour publication au MDP	Soumissions	Convocation de la CPM à l'ouverture	Invitation de la CRC-EN à l'ouverture	Séance d'ouverture publique des	Evaluation des offres	Procès verbal de la CDM	Notification à l'ARMP et à la CPC-EN	Notification à l'adjudicataire pour la date	Soumission des documents	Examen du projet de contrat	Signature de la lettre command	Enregistrement de la lettre command	Ordre de service d'exécution	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux	
		1 sem.	2 sem.	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	2 sem.	2 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	1 sem.	X sem.	1 sem	
de PMH																							
Construction d'un forage muni de PMH	Tchaki Djébé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Maksal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Kilwo	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	EP Zouvol	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Mbozo Mofou	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Mingliya	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Balewa	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Nguissar	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Hôtel de ville	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Gadjawaï	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Godola Garey	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni	Moundour Foulbé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Plan communal de Développement de MERI

PROJETS	LOCALISATION	TEMPS ESTIME EN SEMAINES A PARTIR DU MOIS DE JANVIER																		
		1 sem.	2 sem.	1 sem	1 sem	1 sem	1 sem	3 sem	1 sem	2 sem.	2 sem.	1 sem.	1 sem.	X sem.	1 sem					
de PMH																				
Construction d'un forage muni de PMH	Goulmoyo	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Magawa	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Kallio	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	Dogba Maliki	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un magasin de stockage	VEGE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un forage muni de PMH	CES Manguirla	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION:

7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Le comité de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des objectifs du Plan Communal de Développement (PCD) et de suivre les activités du Plan d'Investissement Annuel (PIA). C'est un organe consultatif d'appui accrédité au près de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de l'exécution du PCD.

Ce comité a pour attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre de la programmation des activités communales ;
- S'approprier du PCD, suivre sa mise en œuvre et veiller à son actualisation ;
- Veiller à la programmation annuelle des activités ;
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets et apprécier les travaux réalisés ;
- Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des projets ;
- Stimuler la participation de la population aux projets mis en œuvre à travers les séances de sensibilisation ;
- Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocage ;
- Appuyer la mise en place des comités de gestion des ouvrages et veiller à leur bon fonctionnement ;
- Faire le lobbying du PCD auprès des partenaires au développement, tant au niveau local, que national et international ;
- Veiller à la programmation annuelle des activités inscrites dans le PCD;
- Attirer l'attention de l'exécutif municipal par rapport aux difficultés de mise en œuvre du PCD ;
- Faciliter les études et le contrôle de l'exécution des projets ;
- Contribuer à la réalisation du plan, par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Assurer la pérennisation des ouvrages communautaires.

Pour ce qui est de la Commune de MERI, un comité de suivi-évaluation des activités du PCD de la Commune de MERI a été mis en place par l'arrêté municipal N°118/AM/016/REN/DD/AM/CMERI. Ce comité est constitué de :

POSTES	NOMS ET PRENOMS
1. Président :	Mr NASSAR YOUSOUFA
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	Mr NDOUGA JEAN NOEL ALAIN
3. Membres :	
3.1. Représentants des associations des Communautés à la base	Mme KAWASSIMEY SAPAGOI
3.2. Représentant des Chefs traditionnels	Sa Majesté GODOLA AVAI
3.3. Représentants du Conseil Municipal	Mr SEINI ALIOUM
3.4 Représentant de l'exécutif Communal	Mr MATIGLAI JEAN PAUL
3.5 Représentant de la société civile	Mr IBRAHIM BOUBA

Il est chargé de mesurer le taux de réalisation des actions prévues, d'apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches et d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés.

7.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation

Pour un meilleur suivi des activités du PCD de Méri, les indicateurs de suivi évaluation suivants ont été identifiés:

SECTEUR	ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI-EVALUATION
Eau et Énergie	Construction de 26 forages équipés de PMH (CSI Dougour, CSI Zala, Macksal, Ngoméré, Kékéki, Toukouf, Mezed, Zop, Guivel Méri centre, Houloum, Tchaki Djébé, Macksal, Kilwo, Mbozo Mofou, Mingliya, Balewa, Nguissar, Hôtel de ville, Gadjawaï, Godola Garey, Moundour Foulbé, Goulmoyo, Magawa, Kalliao, Dogba Maliki, CES de Manguirdla)	État de fonctionnement des ouvrages
	Etude de faisabilité pour l'extension du réseau vers Houloum	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat de l'étude - DAO
Élevage pêche et industrie animale	Construction d'un forage pastorale à énergie solaire à Daguisan	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier du chantier - Forage pastoral construit et fonctionnel
Enseignement secondaire	Construction et équipement de 04 blocs de 02 salles classes (CETIC de OUAZZANG, CES de Manguirdla)	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Nombre de salles construites, équipées et opérationnelles
	Electrification lycée technique de Méri	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Bâtiments et laboratoires disposant de l'énergie électrique
Education de base	Construction et équipement de 06 blocs de 02 salles de classes (EP Godok Hosséré, EP Maksal, EP Windé Ganki, EP Ngomenbey, EP Ndoloko, EP Zouvol,)	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Nombre de salles construites, équipées et opérationnelles
	Réhabilitation de 02 blocs de 02 salles à l'EP de Méri GII	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Nombre de salles réhabilitées et opérationnelles
	Réhabilitation de 02 salles de classe EP Godola	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Nombre de salles réhabilitées et opérationnelles
Environnement et protection de la Nature	Réaménagement du site reboisé de Kalliao	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Le site de Kalliao est reboisé
Agriculture et développement rural	Construction de 01 magasin de stockage à Végé	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier du chantier - Magasin construit et opérationnel
Travaux Publics	- Entretien des routes communales	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Linéaire de route réhabilité
Arts et Culture	- Aménagement de la chefferie Douroum	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers des chantiers - Bâtiment de la chefferie Douroum luisant

7.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting

Pour un suivi efficace, la fréquence des contrôles doit être permanente. Toutefois, compte tenu des moyens très limités, la fréquence des contrôles sera celle du tableau suivant :

Acteurs	Outils	Fréquence du reporting	
Les membres du Comité Communal de Suivi-Evaluation (CCSE) du PCD	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'évaluation ; - Descente de terrain ; - Production des Rapports mensuels (agents de développement communaux et PV), - Rapports trimestriels pour le CCSE - Plan de construction ou de réalisation etc.; - Cahiers de charge, du contrat et des conventions signés avec le prestataire 	Acteurs non dilués	Fréquence
		Présidents	Descente une fois tous les deux mois dans les différents sites
		Agent de développement	Descente au moins une fois par mois dans les différents sites
		Représentants du conseil municipal	Descentes hebdomadaires dans leurs zones de compétence
		Représentant des secteurs	Descentes hebdomadaires dans leurs zones de compétence

7.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Le PCD sera révisé chaque année (tout au moins son CDMT et son PIA). D'ores et déjà, le CDMT a été élaboré sur les années 2017, 2018, 2019. De ce CDMT, le Plan de Campagne 2017 du maire a été enrichi et complété compte tenu des nouvelles ressources disponibles.

A la fin de la campagne de 2017, une commission formée de l'exécutif communal, du comité de suivi des activités communales, du délégué départemental du MINEPAT, des Sectoriels clés, des partenaires techniques et financiers de la Commune et toutes autres parties prenantes se chargeront d'élaborer ces outils.

Les différentes étapes et stratégies pour l'élaboration de ces outils de programmation et de budgétisation sont les suivantes :

En début de l'année, le SG devra activer le Maire pour engager les réflexions et les stratégies de mobilisation des ressources et leur échéance. Pour cela, le Maire prendra contact avec les bailleurs (classiques et autres) de la Commune pour avoir le niveau de leurs affectations à la Commune et prospectera de nouvelles sources de revenus

A la fin du 3^e trimestre de 2017, il sera question d'évaluer la mise en œuvre du PIA de l'année de 2017(n) en faisant des points sur :

- Les activités du PIA(2017) réalisées et liquidées ;
- Les activités du PIA(2017) en cours de réalisations et dont les fonds sont bloqués et sûrs ;
- Les activités du PIA(2017) en cours de réalisations et dont les paiements sont reportés ;
- Les activités du PIA (2017) non exécutées ;

- Le niveau de prise en compte de mise en œuvre des ASE des projets de l'année 2017

Bien après, il va s'agir d'organiser un atelier d'élaboration du PIA de l'année 2018 et de revoir le CDMT.

Cette phase passera par deux étapes à savoir : la préparation et la tenue de l'atelier proprement dit.

La préparation de l'atelier va consister à :

- ❖ La préparation et la ventilation des invitations aux personnes ressources désignées ;
- ❖ La préparation technique et logistique

Il est important de signaler ici que lors de la préparation technique, il sera élaboré par le comité de suivi des activités communales les drafts du PIA de l'année 2017. Ces documents seront présentés et amendés lors du déroulement de l'atelier.

L'atelier proprement dit va porter sur les points suivants :

- Présentation de l'état d'exécution du PIA de l'année (2017)
- Présentations des projets du CDMT correspondant à l'année (2018)
- Présentation du cadre sommaire de gestion environnemental du CDMT actualisé
- Présentation des priorités éventuelles non contenues dans le PCD
- Présentation des ressources sûres de l'année (2018)
- Présentation du projet de PIA de l'année (2018)
- Echanges et débats
- Ajustement du projet de PIA sur la base du consensus
- Présentation du nouveau PPM
- Elaboration du nouveau CDMT

Validation des documents : le PIA et le CDMT ainsi élaborés seront présentés au conseil municipal pour validation.

Actualisation des autres documents du PCD

Il revient également au comité de suivi des activités communale et sectoriels clés ceci de manière continue de :

- Actualiser les Cadres Logiques par secteur
- Intégrer des nouvelles priorités dans le PCD
- Actualiser les données du PCD (Etats par secteurs)
- Actualiser le cadre sommaire de gestion environnementale.

8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

Le Plan Communal de MERI a été élaboré afin d'être "vendu". Comme tout produit vendable, il doit obéir à la quatrième exigence du marketing mix qui est une bonne communication. Pour ce faire, le plan de communication suivant a été mis en place avec pour objectif de le faire connaître des partenaires au développement, des élites, des ministères techniques en fonction des thématiques identifiées, des potentiels bailleurs de fonds externes et internes, des populations et des élus locaux :

Objectifs	Activités	Emetteur	Récepteur	Support/ Outils	Coût	Période	Indicateurs
COMMUNICATION INTERNE							
Assurer une bonne circulation de l'information en interne	Créer des adresses email pour chaque personnel	chargé de communication	Conseiller municipaux	Internet	50 000	25-01-17	Chaque personnel a une adresse mail
	Organiser les réunions de coordination des activités	Le maire et tous les chefs de services	Le personnel communal et/ou les Conseillers municipaux		500 000	Tous les lundis	Rapports des réunions
	Instituer les tableaux d'affichages	Le maire et tous les chefs de services	Le personnel communal et/ou les Conseillers municipaux et tous les usagers	Babillard	100 000	25-01-17	Présence d'un babillard
	Créer une boîte à suggestion	Acteurs communaux	Acteurs communaux	Boîte à suggestions	50 000	25-01-17	Présence de la boîte à suggestions
COMMUNICATION EXTERNE							
<i>La communication avec les autorités et les sectoriels</i>							
Informer régulièrement les autorités nationales, régionales et locales des activités de la Commune	Produire et diffuser les rapports périodiques d'activités	Secrétaire général	-Membres du Gouvernement -Gouverneur -Sectoriels -Préfet	Rapport périodiques	350 000	Trimestriel	Cahier de transmission
<i>La communication avec les populations de la Commune bénéficiaires</i>							
Sensibiliser les populations l'importance des activités de développement	les sur des de -Organiser les tournées d'information et de sensibilisation dans les villages	-Maires -Conseillers municipaux	Communautés	Tournée de Mr le sous-préfet	1 000 000	Semestre	Compte rendu des tournées
Restituer le plan	Séance de restitution des PCD	-Maire	Communautés	Plans communaux	2 000 000	Annuelle	Procès

Plan communal de Développement de MERI

Objectifs	Activités	Emetteur	Récepteur	Support/ Outils	Coût	Période	Indicateurs
communal de développement aux populations pour les engager dans la mise en œuvre des actions convenues	au niveau des communautés	-Conseillers municipaux		de développement			verbaux de restitution
Informer les populations sur les activités et réalisations de la Commune	Production des émissions radios, magazines TV et publication dans les journaux	Cellule de communication de la Commune exécutif municipal	Grand public	Médias locaux (Radios locales et presses locales, CRTV, Canal 2)	3 000 000	Avant, pendant et après chaque grande réalisation	Procès verbaux
Promouvoir la gouvernance locale	Communiquer sur le budget et le compte administratif de la Commune	Maire	Communautés	-Médias locaux -Site internet communal -concertation avec les communautés -babillard de la Commune	1 000 000	Après chaque séance d'adoption du budget ou du compte administratif	Procès verbaux
Communication avec la société civile et le secteur privé							
Impliquer la société civile et le secteur privé dans la conduite des actions de développement	Organiser des rencontres avec la société civile et le secteur privé	Le maire	Société civile/secteur privé	Correspondances	3 000 000	Avant, pendant et après chaque grande réalisation	Procès verbaux
Promouvoir la gouvernance locale	Communiquer sur le budget et le compte administratif de la Commune	Maire	Communautés	-Médias locaux -Site internet communal -Concertation avec les et la sociétés civiles de la Commune	1 000 000	Après chaque séance d'adoption du budget ou du compte administratif	Procès verbaux
Constituer une banque de données sur la société civile et le secteur privé	Mettre en place un répertoire des contacts	Chargé de la communication	Maire	Ordinateurs Site internet	50 000	Tout au long de l'année	Répertoire disponible
Informier régulièrement la société civile et le secteur privé sur les	Concevoir et diffuser un rapport d'activités trimestriel	Chargé de la communication	Société civile, secteur privé	-Rapport d'activités trimestriel, semestriel et annuel	500 000	Trimestriellement	Liste de diffusion du rapport

Plan communal de Développement de MERI

Objectifs	Activités	Emetteur	Récepteur	Support/ Outils	Coût	Période	Indicateurs
activités de la Commune				-Site internet -Mailing			
Communication avec les partenaires techniques et financiers							
Identifier les partenaires	Constituer un répertoire des partenaires et leurs contacts	Chargé de la communication	Maires	Plan communal de développement	100 000	Activités transversales	Répertoire disponible
Sensibiliser et impliquer les partenaires sur le processus de développement de la Commune	Organiser des séances de travail et créer des cadres de concertation entre la Commune et les partenaires	Chargé de la communication	Maires	Séances de travail	2 000 000	Semestriellement	Compte rendu disponible
Informier régulièrement les partenaires sur l'exécution du plan de développement et des autres activités de la Commune	Produire et diffuser le rapport d'activités	-Maire -Conseillers municipaux	Projets et programmes Bailleurs de fonds/ONG	Rapport d'activités	150 000	Mensuellement	Rapport diffusé
Communication avec les élites extérieures et la diaspora							
Identifier les élites extérieures et la diaspora de la Commune	Constituer un répertoire des fils et filles de la Commune vivant hors du Cameroun	Chargé de la communication	Maires	-Internet -Mailing	100 000	Annuellement	Répertoire disponible
Sensibiliser et impliquer les élites extérieures et les élites de la diaspora dans le processus de développement de la Commune	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des élites extérieures et les acteurs de la diaspora	Chargé de la communication	Maires	Campagnes d'information avec plan communal de développement comme support	2 000 000	Semestriellement	Compte rendu disponible
Informier régulièrement les élites extérieures et la diaspora sur l'exécution du plan de développement et des autres activités de la Commune	Produire et diffuser le rapport d'activités	-Maire -Conseillers municipaux	Élites extérieures diaspora	Rapport d'activités transmis par email ou diffusé sur le site internet de la Commune	100 000	Trimestriellement	Rapport diffusé
LA COMMUNICATION DE MASSE							
Informer le grand public sur les activités de la Commune, l'élaboration et la mise en œuvre du	Organiser des émissions sur les radios communautaires ou régionales	Chargé de la communication	Grand public	Médias de masse	1 000 000	Mensuellement	Nombre d'émissions diffusées
	Concevoir, mettre en ligne et	Chargé de la	Public national	Site internet	500 000	Avant, pendant et	Site en ligne

Plan communal de Développement de MERI

Objectifs	Activités	Emetteur	Récepteur	Support/ Outils	Coût	Période	Indicateurs
plan communal de développement	actualiser régulièrement le site web de la Commune	communication	et international			après chaque grande réalisation	
	Organiser des points de presse	Chargé de la communication	Journalistes	Dossiers de presse	1 000 000	Semestriellement	Nombre de points de presse organisés
	Réaliser des reportages et des documentaires sur les activités de la Commune	Chargé de la communication	Grand public	-Télévision -Presse -Radio	2 000 000	Annuellement	Nombre de reportage et de documentaires
	Créer et diffuser un journal communal	Chargé de la communication	Grand public		5 000 000	Trimestriellement	Nombre d'éditions
Actions de plaidoyer							
Rechercher des financements alternatifs pour la mise en œuvre du plan de développement	Organiser des rencontres avec les sectoriels	Maire	MINEPAT et les autres sectoriels	PCD et état de mise en œuvre	2 500 000	Trimestriellement	Nombre de rencontres organisées
	Organiser des rencontres avec les bailleurs et des projets ainsi que les programmes	Maire	Partenaires	PCD et état de mise en œuvre	1 000 000	Semestriellement	
	Organiser des rencontres avec les OE du secteur privé	Maire	Chefs d'entreprise	PCD et état de mise en œuvre	1 000 000	Annuellement	
	Organiser des rencontres avec la diaspora	Maire	Diaspora	PCD et état de mise en œuvre	2 000 000	Annuellement	

8.2 Durée de la campagne

Le plan de communication est une activité permanente dans laquelle l'exécutif communale, le conseil municipal, le comité de suivi jouent un rôle prépondérant. Toutefois compte tenu des moyens très limités de la Mairie, les actions de masse et d'éclat devront suivre une périodicité semestrielle ou annuelle, au profit des actions de moindre envergure (Mailing, émissions sur la radio communale, crieurs publics...).

CONCLUSION

Conclusion

Le plan communal de développement doit être perçu comme un élément fédérateur, une boussole qui fixe le cap du développement associé au bien être des populations. La réalisation d'un pareil document nécessite plusieurs ressources aussi bien humaines, que matérielles et financières. Celles-ci ont permis d'établir un diagnostic plus ou moins fidèle de la situation de référence de la Commune de MERI. Les problèmes soulevés ont été analysés et des esquisses de solutions apportées. Il s'en est suivi une transformation de ces solutions en microprojets qui ont été planifiés au travers des cadres logiques. C'est à partir de ces cadres logiques et des moyens disponibles, qu'a été élaboré un cadre de dépenses à court et moyen terme.

Au terme de ce travail, la Commune de MERI dispose désormais d'un outil puissant pouvant l'accompagner dans la voie du développement. L'élaboration de ce document a connu la participation de plusieurs parties prenantes qui ont donné du leur pour améliorer ce travail. Il revient donc aux décideurs d'en faire bon usage.

BIBLIOGRAPHIE

- PDC MERI, 2009
- DSCE version finale, 2009
- Objectif du millénaire pour le développement
- Archive de la commune de MERI;
- Archive SMIPDR ;
- Rapport de l'inspection de l'enseignement de base de MERI, 2016
- Rapport du délégué des enseignements secondaire du Diamaré, 2016
- Rapports des délégués départementaux;
- Atlas de la Province de l'Extrême-Nord (2005);
- Support de formation des OAL, Mokolo 2013

ANNEXES

ANNEXE 1 : Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD

ANNEXE 2 : Délibération municipale approuvant le PCD

ANNEXE 3 : Arrêté municipal mettant en place le CCSE

Annexe 4 : Fiche de projet du PIA

FICHE DE PROJET N°1				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation de l'École Publique de GODOLA		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		7000000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		7000000		
TOTAL		7 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations de Godola et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficultés d'accès à une éducation de base de qualité		
Objectifs globaux		Améliorer l'accès à une éducation de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée Suivi des élèves facilité		
Activités		Lancement d'appel d'offre Recrutement d'un prestataire Exécution des travaux Réception des travaux		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a inclus les éléments du DEUC/DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou la complémentarité d'avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la Réhabilitation de l'école n'empêchera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°2				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Acquisition des tables –bancsdans la Commune de Meri		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		10000000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		10000000		
TOTAL		10000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		La population de la Commune de Méri		
Problèmes à résoudre		Difficultés d'accès à une éducation de base de qualité		
Objectifs globaux		Améliorer l'accès à une éducation de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée Suivi des élèves facilité		
Activités		Lancement d'appel d'offre Recrutement d'un prestataire Fabrication de tables-bancs Livraison des matériaux Disposition dans les salles de classe		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou la complémentarité d'avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où l'acquisition des tables - bancsn'empêchera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°3				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
INFORMATION SUR LE PROJET				
Nom de la Commune Bénéficiaire	MERI			
Département	DIAMARE			
Région	EXTREME NORD			
Titre du projet	Construction d'un bloc de 02 salles au CETIC Ouazang			
FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)				
Libellé	Montants (FCFA)			
Contribution sur budget Communal	21 000000			
Contribution sur budget de l'État	0			
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité	21000000			
TOTAL	21000000			
4. OBJECTIFS DU PROJET :				
Groupes cibles bénéficiaires	La population d'Ouazang et alentours			
Problèmes à résoudre	Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité			
Objectifs globaux	Faciliter l'accès à l'enseignement secondaire de qualité			
Objectifs spécifiques	Améliorer les capacités d'accueil du CETIC d'Ouazang Faciliter le suivi des élèves Faciliter les conditions d'études aux élèves			
Résultats attendus	Capacité d'accueil améliorée du CETIC d'Ouazang Suivi des élèves facilité L'offre en matière d'infrastructure est améliorée			
Activités	Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.			
5. LIEN AVEC LA PROGRAMMATION				
Orientations	Description			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction infrastructures scolaires n'entravera pas les activités productives.			
Autres à préciser				
6. COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS				
Titre	Bailleurs	Terminé	En cours	
		Cocher		

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°4				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Mise en valeur des matériels locaux de la Commune		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		2 000 000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		2 000 000		
TOTAL		2 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		La population de la Commune de Méri		
Problèmes à résoudre		Difficultés d'accès à un habitat décent		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès des populations à un habitat décent		
Objectifs spécifiques		Améliorer la qualité de l'habitat Acquérir le savoir faire pour la construction d'un logement ; Vulgariser les techniques de la MIPROMALO.		
Résultats attendus		La qualité des logements est améliorée Les techniques de la MIPROMALO sont assimilées dans la Commune		
Activités		Lancement d'appel d'offre Recrutement d'un prestataire Exécution de la formation Mise en application de la formation à travers deux tests		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où le fait de valoir les matériels locaux n'empêchera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°5				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction des blocs latrines et des lave-mains		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé	Montants (FCFA)			
Contribution sur budget Communal	17000000			
Contribution sur budget de l'État	0			
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité	17000000			
TOTAL	17000000			
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires	Les enseignants, élèves des écoles publiques (Ouaterga 2, Ngoktof, Goudouvou, Goli-Douvang, Mbozoet les populations aux alentours			
Problèmes à résoudre	Défécation à l'air libre			
Objectifs globaux	Réduire la défécation à l'air libre			
Objectifs spécifiques	Diminuer le taux de maladies hydriques ; Assainir le milieu			
Résultats attendus	Les maladies hydriques sont réduites ; La défécation à l'air libre est réduite			
Activités	Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.			
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations	Description			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des blocs latrines et des lave-mains n'entravera pas les activités productives.			
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre	Bailleurs	Terminé	En cours	
		Cocher		

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°6				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un forage équipée de PMHau Centre de Santé Intégré (CSI) de Dougour		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		8000000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		8000000		
TOTAL		8000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les patients et les usagers du Centre de Santé Intégré (CSI) de Dougour		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable au CSI de Dougour ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Maladies hydriques réduites. 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que la construction de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°7				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMHau Centre de Santé Intégré (CSI) de Zala		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		8000000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		8000000		
TOTAL		8000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les patients et les usagers du Centre de Santé Intégré (CSI) de Zala		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable au CSI de Zala ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Maladies hydriques réduites. 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que la construction de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°8				
1.			Mois	Années
Date d'établissement			Janvier	2017
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un forage à Maksal		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		1333000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		1333000		
TOTAL		1333000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations du village de Maksal et les alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire le parcours des longues distances ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		Les Pénuries en eau potable sont réduites ; Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; les distances parcourues sont réduites ; Les Maladies hydriques réduites		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que le processus de mise en pratique de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°9				
1.			Mois	Années
Date d'établissement			Janvier	2017
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un forage à Ngomere		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		1333000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		1333000		
TOTAL		1333000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations du village de Ngomereet les alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire le parcours des longues distances ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		Les Pénuries en eau potable sont réduites ; Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; les distances parcourues sont réduites ; Les Maladies hydriques réduites		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que le processus de mise en pratique de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°10				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un forage à Keleki		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		1333000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		1333000		
TOTAL		1333000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations du village de Kelekiet les alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire le parcours des longues distances ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		Les Pénuries en eau potable sont réduites ; Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; les distances parcourues sont réduites ; Les Maladies hydriques réduites		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que le processus de mise en pratique de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°11				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un forage à Toukouf		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		1333000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		1333000		
TOTAL		1333000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations du village de Toukouf et les alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire le parcours des longues distances ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		Les Pénuries en eau potable sont réduites ; Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; les distances parcourues sont réduites ; Les Maladies hydriques réduites		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que le processus de mise en pratique de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°12				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un forage à Mezed		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		1333000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		1333000		
TOTAL		1333000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations du village de Mezedet les alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire le parcours des longues distances ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		Les Pénuries en eau potable sont réduites ; Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; les distances parcourues sont réduites ; Les Maladies hydriques réduites		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que le processus de mise en pratique de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°13				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un forage à Zop		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		1333000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		1333000		
TOTAL		1333000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les populations du village de Zopet les alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		Réduire la pénurie en eaux potable ; Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; Réduire le parcours des longues distances ; Réduire les maladies hydriques.		
Résultats attendus		Les Pénuries en eau potable sont réduites ; Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; les distances parcourues sont réduites ; Les Maladies hydriques réduites		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que le processus de mise en pratique de ce forage n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°14				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un hangar du marché de Guivel (Douroum)		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		5000000		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		5000000		
TOTAL		5000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les commerçants du marché de Guivel (Douroum)		
Problèmes à résoudre		Difficultés dans le développement des activités commerciales		
Objectifs globaux		Promouvoir l'action commerciale à travers la protection de l'opérateur économique et du consommateur		
Objectifs spécifiques		Améliorer les infrastructures de commerce en qualité et en quantité Améliorer le cadre de travail des commerçants		
Résultats attendus		Les infrastructures sont améliorées en quantité et en qualité Les commerçants sont épanouis		
Activités		Lancement d'appel d'offre Recrutement d'un prestataire Exécution des travaux Réception des travaux		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV/DEUCsusceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que la construction de ce hangar n'entrave pas les activités génératrices de revenus.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°15				
1.			Mois	Années
Date d'établissement			Janvier	2017
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction du monument jeunesse à Meri-Centre		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		10000000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		10000000		
TOTAL		10000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les jeunes de Méri- centre et les alentours		
Problèmes à résoudre		Faible épanouissement des jeunes		
Objectifs globaux		Favoriser l'épanouissement des jeunes		
Objectifs spécifiques		Améliorer les conditions de vie des jeunes ; Renforcer le réarmement civique et moral chez les jeunes		
Résultats attendus		Les jeunes sont plus épanouis Les jeunes sont plus respectueux et responsables		
Activités		Lancement d'appel d'offre Recrutement d'un prestataire Exécution des travaux Réception des travaux		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DEUCsusceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que la construction de ce monument n'entrave pas les activités génératrices de revenus.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°16				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Méri GII (Bâtiment 01)		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		4500000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		4500000		
TOTAL		4500000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Populations de Méri et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement de Base de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement de Base de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil à l'EP de Méri (Bâtiment 01) Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée à l'EP de Méri (Bâtiment 01) Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DEUCsusceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que la construction des salles de classe n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	
Réhabilitation d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Méri GII (Bâtiment 02)		Commune		<input checked="" type="checkbox"/> X

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°16				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Réhabilitation d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Méri GII (Bâtiment 02)		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		4500000		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés				
Montant sollicité		4500000		
TOTAL		4500000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Populations de Méri et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement de Base de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement de Base de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil à l'EP de Méri (Bâtiment 02) Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée à l'EP de Méri (Bâtiment 02) Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DEUCsusceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures de telle sorte que la construction des salles de classe n'entrave pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	
Réhabilitation d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Méri GII (Bâtiment 01)		Commune		<input checked="" type="checkbox"/> X

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°17				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
INFORMATION SUR LE PROJET				
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un bloc de 02 salles à l'école publique de GodokHosséré		
FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)				
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		20 000 000		
Montant sollicité		20 000000		
TOTAL		20 000000		
4. OBJECTIFS DU PROJET :				
Groupes cibles bénéficiaires		La population de GodokHosséré et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil de l'EP GodokHosséré Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée deGodokHosséré Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5. LIEN AVEC LA PROGRAMMATION				
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction infrastructures scolaires n'entravera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6. COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS				
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°18				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un bloc de 02 salles à l'école publique deMaksal		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		20 000 000		
Montant sollicité		20 000000		
TOTAL		20 000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		La population de Makalet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil de l'EP Maksal Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée deMaksal Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction infrastructures scolairesn'entravera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°19				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un bloc de 02 salles à l'école publique deWindeGanki		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		20 000 000		
Montant sollicité		20 000000		
TOTAL		20 000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		La population de WindeGankiet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil de l'EP WindeGanki Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée de l'EP WindeGanki Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction infrastructures scolaires n'entravera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°20				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Guivel(Méri centre)		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Guivel (Méri centre)et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans l'espace urbain, - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les maladieshydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Maladieshydriquesréduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DEUC/DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Accélérer la croissance et créer des emplois afin de réduire la pauvreté (2020) Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'entravera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°21				
1.			Mois	Années
Date d'établissement			Janvier	2017
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un bloc de 02 salles au CES de Manguirdla		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal				
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		20 000 000		
Montant sollicité		20 000000		
TOTAL		20 000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		La population de Manguirdla et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement secondaire de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil du CES de Manguirdla Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée du CES de Manguirdla Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DEUC/DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction infrastructures scolaires n'entravera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°22				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Houloum		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations d'Houloumet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Accélérer la croissance et créer des emplois afin de réduire la pauvreté (2020) Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'entravera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°23				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à TchakiDjébé		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de TchakiDjébéet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Accélérer la croissance et créer des emplois afin de réduire la pauvreté (2020) Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'entravera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°24				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Maksal		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Maksal et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'entravera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	
Construction d'un bloc de 02 salles à l'école publique de l'école publique de Maksal		FEICOM		X

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°25				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Kilwo		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Kilwoet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°26				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à MbozoMofou		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations deMbozoMofouet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°27				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Mingliya		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Mingliya et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°28				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Balewa		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Balewa et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°29				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Nguissar		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Nguissaret alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans le village - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°30				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Hôtel de ville		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Les employés, les usagers de l'hôtel de ville et la population de la Commune de Méri		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable dans l'espace urbain - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DEUC susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°31				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Gadjawaï		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Gadjawaï et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable ; - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse ; - Réduire les distances parcourues ; - Réduire les maladies hydriques. 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites. 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°32				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à GodolaGarey		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de GodolaGarey et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°33				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Moundour Foulbé		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Moundour Foulbé et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°34				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Goulmoyo		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Goulmoyo et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°35				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Magawa		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Magawa et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°36				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à Kallio		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'Etat		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations de Kallio et alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

FICHE DE PROJET N°37				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH à DogbaMaliki		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations deDogbaMalikiet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eau potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°38				
1.		Mois	Années	Observations
Date d'établissement		Janvier	2017	
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		Diamaré		
Région		Extrême Nord		
Titre du projet		Construction d'un forage équipé de PMH au CES Manguirla		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		8 000 000		
Montant sollicité		8 000 000		
TOTAL		8 000 000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cible bénéficiaires		Populations et usagers du CES de Manguirla		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'eau potable		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'eau potable		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la pénurie en eaux potable - Réduire la consommation de l'eau de qualité douteuse, - Réduire les distances parcourues - Réduire les maladies hydriques 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie en eau potable est réduite ; - Les enfants consomment une eau de meilleure qualité ; - Les distances parcourues sont réduites ; - Maladies hydriques réduites 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Sous la base du DSCE, le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures hydrauliques n'empêchera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	
Construction d'un bloc de 02 salles de classe au CES de Manguirla		PNDP		<input checked="" type="checkbox"/> X

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°39				
1.	Mois	Années	Observations	
Date d'établissement		Janvier	2017	
INFORMATION SUR LE PROJET				
Nom de la Commune Bénéficiaire			MERI	
Département			Diamaré	
Région			Extrême Nord	
Titre du projet			Construction d'un magasin de stockage à VEGE	
FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)				
Libellé			Montants (FCFA)	
Contribution sur budget Communal			0	
Contribution sur budget de l'État			0	
Autres cofinancements confirmés			14000000	
Montant sollicité			14000000	
TOTAL			14000000	
4. OBJECTIFS DU PROJET :				
Groupes cible bénéficiaires		La population de VEGE		
Problèmes à résoudre		Difficulté à pratiquer une agriculture rentable		
Objectifs globaux		Améliorer le rendement agricole		
Objectifs spécifiques		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les pertes post récolte ; - Faciliter le conditionnement, le stockage des produits - Améliorer la commercialisation des produits agricoles 		
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> - Les pertes post récoltes sont réduites ; - Le conditionnement et le stockage des produits sont facilités ; - La commercialisation des produits agricoles est améliorée 		
Activités		Etude de faisabilité ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5. LIEN AVEC LA PROGRAMMATION				
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Accélérer la croissance et créer des emplois afin de réduire la pauvreté (2020) Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction des infrastructures marchandes n'entravera en rien les activités productives.		
Autres à préciser				
6. COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS				
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Plan communal de Développement de MERI

FICHE DE PROJET N°40				
1.			Mois	Années
Date d'établissement			Janvier	2017
2.	INFORMATION SUR LE PROJET			
Nom de la Commune Bénéficiaire		MERI		
Département		DIAMARE		
Région		EXTREME NORD		
Titre du projet		Construction d'un bloc de 02 salles à l'école publique de Zouvol		
3.	FINANCEMENT DU PROJET SUR UN AN (01 an)			
Libellé		Montants (FCFA)		
Contribution sur budget Communal		0		
Contribution sur budget de l'État		0		
Autres cofinancements confirmés		20 000 000		
Montant sollicité		20 000000		
TOTAL		20 000000		
4.	OBJECTIFS DU PROJET :			
Groupes cibles bénéficiaires		Les usagers d'EP Zouvolet alentours		
Problèmes à résoudre		Difficulté d'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs globaux		Faciliter l'accès à l'enseignement de base de qualité		
Objectifs spécifiques		Améliorer les capacités d'accueil de l'EP Zouvol Faciliter le suivi des élèves		
Résultats attendus		Capacité d'accueil améliorée de Zouvol Suivi des élèves facilité		
Activités		Etude de faisabilité ; Montage de la requête de financement ; Mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines) ; Passation de marché ; Exécution/suivi et Evaluation du projet ; Réception.		
5.	LIEN AVEC LA PROGRAMMATION			
Orientations		Description		
PCD		Le PCD a incorporé les éléments du DPNV susceptibles d'être pris en compte par la Commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des populations de manière objective.		
Stratégie sectorielle		La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.		
Politique nationale (DSCE)		Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où la construction infrastructures scolaires n'entravera pas les activités productives.		
Autres à préciser				
6.	COMPLEMENTARITE AVEC AUTRES INTERVENANTS			
Titre		Bailleurs	Terminé	En cours
			Cocher	

Annexe 5 : Composition de l'équipe des facilitateurs (Comité de rédaction)

N°	Noms et Prénoms	Formation	Qualité dans l'équipe
1.	NWATSOK PIERRE EMMANUEL	Ingénieur agro socio économiste	Coordonnateur Technique
2.	DANMO	Licence en sociologie Assistant Principal Des Affaires Sociales	Superviseur et formateur des équipes de planification
3.	POUTONG SIPEUHOU Rocard	Ingénieur en Sciences Sociales pour le Développement	Membre
4.	MININAMOU	Licence en Sociologie	Membre

Annexes 6: Listes des équipes des planificateurs ayant conduit le processus

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALIFICATION	QUALITE AU SEIN DE L'EQUIPE
1	DANMO	Licence en sociologie Assistant Principal Des Affaires Sociales	Superviseur et formateur
2	KAODAI LUCIE	INGENIEUR DE CONCEPTION Conseillère en développement	MEMBRE
3	HAIWANG LAZARD	BAC A4	MEMBRE
4	PINALO ABEL	LICENCE	MEMBRE
5	BOMDOGUE CHRISTOPHE	BAC D	MEMBRE
6	CHOPWE DANGA LAURENT	INGENIEUR DES TRAVAUX	MEMBRE
7	IYA FRANCIS		MEMBRE
8	SOUAIBOU BARGUI	TECHNICIEN D'AGRICULTURE	MEMBRE
9	MERVEILLE OBAKER	BEPC	MEMBRE